

Document d'objectifs Natura 2000

"DUNES DE MERLIMONT" ZPS FR3112004

FICHES et CARTOGRAPHIE des ESPÈCES

document de travail - Version : avril 2014



Sommaire des Fiches "ESPÈCES"

<u>Aigrette garzette - <i>Egretta garzetta</i></u>	9
<u>Alouette lulu - <i>Lullula arborea</i></u>	13
<u>Balbusard pêcheur - <i>Pandion haliaetus</i></u>	17
<u>Barge rousse - <i>Limosa lapponica</i></u>	21
<u>Bihoreau gris - <i>Nycticorax nycticorax</i></u>	25
<u>Bondrée apivore - <i>Pernis apivorus</i></u>	29
<u>Bruant ortolan - <i>Emberiza hortulana</i></u>	33
<u>Busard cendré - <i>Circus pygargus</i></u>	36
<u>Busard des roseaux - <i>Circus aeruginosus</i></u>	39
<u>Busard Saint-Martin - <i>Circus cyaneus</i></u>	43
<u>Butor étoilé - <i>Boturus stellaris</i></u>	47
<u>Chevalier sylvain - <i>Tringa glareola</i></u>	51
<u>Cigogne blanche - <i>Ciconia ciconia</i></u>	55
<u>Cigogne noire - <i>Ciconia nigra</i></u>	59
<u>Circaète Jean-le-Blanc - <i>Circaetus gallicus</i></u>	63
<u>Combattant varié - <i>Philomachus pugnax</i></u>	67
<u>Engoulevent d'Europe - <i>Caprimulgus europaeus</i></u>	71
<u>Faucon émerillon - <i>Falco columbarius</i></u>	75
<u>Faucon kobez - <i>Falco vespertinus</i></u>	79
<u>Faucon pèlerin - <i>Falco peregrinus</i></u>	83
<u>Fauvette pitchou - <i>Sylvia undata</i></u>	87
<u>Gorgebleue à miroir - <i>Luscinia svecica</i></u>	91
<u>Grande Aigrette - <i>Egretta alba</i></u>	95
<u>Gravelot à collier interrompu - <i>Charadrius alexandrinus</i></u>	99
<u>Grèbe esclavon - <i>Podiceps auritus</i></u>	103
<u>Grue cendrée - <i>Grus grus</i></u>	107
<u>Guifette noire - <i>Chlidonias niger</i></u>	111
<u>Héron pourpré - <i>Ardea purpurea</i></u>	115
<u>Hibou des marais - <i>Asio flammeus</i></u>	119
<u>Marouette ponctuée - <i>Porzana porzana</i></u>	123
<u>Marouette poussin - <i>Porzana parva</i></u>	127
<u>Martin pêcheur d'Europe - <i>Alcedo atthis</i></u>	131
<u>Milan noir - <i>Milvus migrans</i></u>	135
<u>Milan royal - <i>Milvus milvus</i></u>	139
<u>Mouette mélanocéphale - <i>Larus melanocephalus</i></u>	143
<u>Oedicnème criard - <i>Burhinus oedicnemus</i></u>	146
<u>Phragmite aquatique - <i>Accrocephalus paludicola</i></u>	149
<u>Pic noir - <i>Dryocopus martius</i></u>	153
<u>Râle des genêts - <i>Crex crex</i></u>	157
<u>Spatule blanche - <i>Platalea leucorodia</i></u>	161
<u>Sterne arctique - <i>Sterna paradisaea</i></u>	165
<u>Sterne caugek - <i>Sterna sandvicensis</i></u>	169
<u>Sterne pierregarin - <i>Sterna hirundo</i></u>	173

Présentation du contenu des fiches descriptives

Nom commun - *Nom scientifique*

Annexe I Directive Oiseaux (n° natura 2000) - Statut en France (Liste rouge des oiseaux nicheurs)

Priorité sur le site

détailler Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Statut de l'espèce sur le site : Nicheur, Migrateur ou Hivernant

Nicheur ☐

Migrateur ☐

Hivernant ☐

Crédits photos

Photo

Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Alimentation : A

Reposoir/Dortoir : D

Reproduction (nid) : R

Description de l'espèce

Sur la base des Cahiers d'habitats

Biologie

Sur la base des Cahiers d'habitats

Répartition géographique

Contexte européen et national

Sur la base des Cahiers d'habitats

Carte issue du site Internet de l'INPN, légende à la fin des fiches

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Frantz Veillé - Michaël Guerville

Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage STOC ROZO

Inventaire /suivi par point d'écoute

Suivi par observation à la jumelle

Autres protocoles

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

Nombre de données

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données													
Nombre d'individus observés (maxi)													

Effectifs

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Objectifs de gestion sur le site

Préconisation de suivi de l'espèce

Carte de répartition issue du programme Atlas de la Biodiversité Départementale et des Secteurs Marins

	Présence certaine
	Présence probable
	Absence probable ou certaine
	Absence liée à une disparition avérée
	Pas d'information
	Pas de données

Présence certaine

Correspond à un signalement sur la base d'au moins une observation avérée dans une période de 10 ans (20 ans pour les invertébrés peu connus) précédant l'année de référence et aucune présomption de disparition depuis l'obtention de la dernière donnée ni doute sur le caractère reproducteur et implanté de cette population.

Présence probable

Ce statut se base sur un ou plusieurs des critères suivants :

- une recherche de l'espèce incomplète mais présence de milieux favorables ;
- une écologie de l'espèce compatible avec l'hypothèse de sa présence ;
- une dernière observation fiable remontant à plus de 10 ans par rapport à la date de référence, aucune recherche spécifique récente et aucune présomption de disparition depuis cette date [vertébrés, plantes et invertébrés bien étudiés (rhopalocères, orthoptères, odonates...)] ;
- une dernière observation fiable remontant à plus de 20 ans, aucune recherche spécifique récente et aucune présomption de disparition depuis cette date [taxons peu connus : fonge, nombreux invertébrés...].

Absence probable ou certaine

Ce point recouvre l'absence, par nature plus difficile à démontrer que la présence. Ce statut se base sur un ou plusieurs des critères suivants :

- une recherche ciblée intensive mais infructueuse ;
- l'absence de milieux adéquats ;
- une espèce non observée alors que sa présence est facile à détecter ;
- une présence peu vraisemblable pour des raisons historiques ou biogéographiques.

Ce statut doit également être attribué à un département dans lequel la présence de l'espèce est occasionnelle.

Absence liée à une disparition avérée

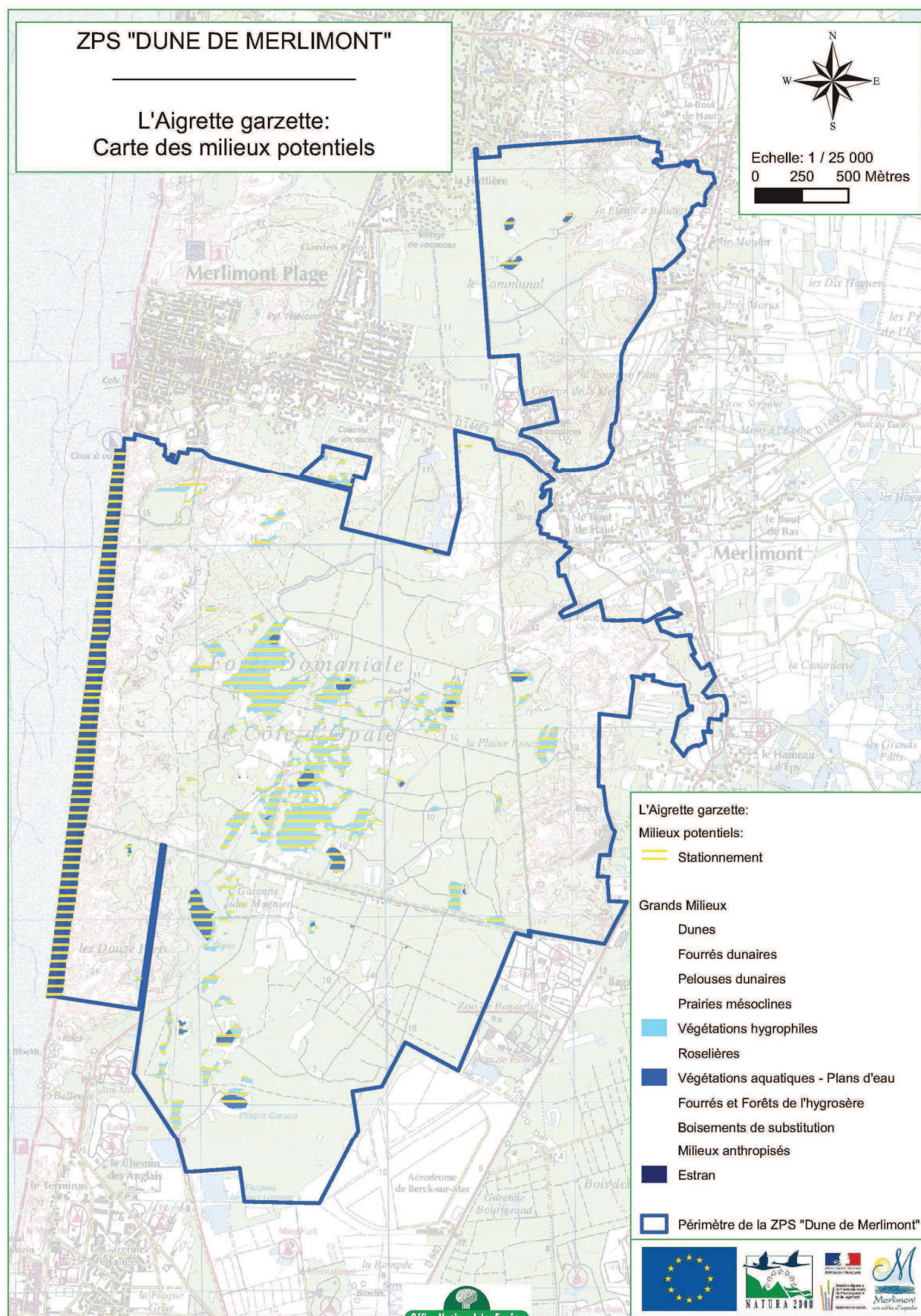
Cas particulier d'absence liée à une disparition avérée depuis moins d'un demi-siècle (les disparitions anciennes sont traitées comme « absence probable ou certaine »).

Pas d'information

Dans l'état des connaissances, on ne peut pas se prononcer sur la présence ou l'absence actuelle dans le département. Il s'agit du statut utilisé par défaut quand on ne se situe pas dans une des catégories précédente ou dès lors qu'il y a un doute.

Présence certaine

Correspond à un signalement sur la base d'au moins une observation avérée dans une période de 10 ans (20 ans pour les invertébrés peu connus) précédant l'année de référence et aucune présomption de disparition depuis l'obtention de la dernière donnée ni doute sur le caractère reproducteur et implanté de cette population.



Aigrette garzette - *Egretta garzetta*

Annexe I Directive Oiseaux (A026) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinaut



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000

Mer :

Estran : A

Dunes :

Fourrés dunaires :

Pelouses dunaires :

Prairies mésoclines :

Végétations hygrophiles: A - panne dunaire

Roselières :

Végétations aquatiques - Plans d'eau : A - mare permanente

Fourrés et Forêts de l'hygrosère :

Boisements de substitution :

Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Petit héron entièrement blanc. Deux à trois longues plumes effilées sur la nuque en plumage nuptial. Bec et tarses noirs ; pieds jaunes. Longueur totale du corps : 56 à 67 cm. Poids : 450 à 615 g.

Silhouette en vol svelte et anguleuse, cou en saillie. Ailes assez courtes et arrondies, vol rapide. Déplacements sur le sol ou dans l'eau peu profonde. L'aigrette pratique également l'immobilité à l'affût d'une proie ou au repos.

Biologie

Ecologie : moins spécialisée que d'autres hérons, elle fréquente aussi bien les marais doux que les marais salés. Elle recherche sa nourriture sur les rivages maritimes, les marais salants, les marais doux arrière-littoraux sillonnés de fossés et de canaux, les étangs, à condition qu'il y ait en permanence de l'eau peu profonde. Les sites de reproduction sont variés avec une préférence pour des bois de feuillus, de conifères et des bosquets d'arbustes sur sol sec ou inondé.

Comportement : Migration prénuptiale entre mars et avril. Dès fin juillet, après l'élevage des jeunes, commence la période d'errance qui se poursuit jusqu'à fin septembre. La véritable migration postnuptiale débute fin août et dure jusqu'en octobre. L'espèce se déplace de jour par petits groupes.

Reproduction : l'Aigrette garzette niche en colonies souvent importantes. Très sociale, elle s'associe fréquemment avec d'autres hérons.

Alimentation : Faune des milieux aquatiques principalement (petits poissons, batraciens, crustacés, vers et insectes)

Répartition géographique

Contexte européen et national

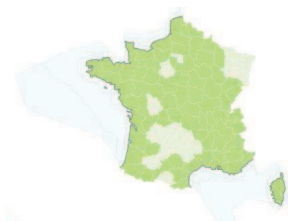
L'espèce niche plutôt dans le sud de l'Europe mais elle est en expansion depuis une trentaine d'années. Une progression spectaculaire des effectifs lui a permis de coloniser le littoral atlantique, puis la Baie de Somme (1978), et enfin la plaine maritime picarde (RBD de Merlimont en 1995).

En hiver, migratrice partielle, elle demeure cependant présente dans la plupart des sites de reproduction côtiers français.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde à l'échelle de la plaine maritime picarde

La présence de cette espèce dans la ZPS n'est régulière que depuis l'installation de la colonie reproductrice de Cucq / Trépied (à une dizaine de kilomètre au Nord-Est du site). Le massif dunaire forme une zone favorable pour l'alimentation surtout lors de la dispersion des jeunes, à condition que les niveaux d'eau soient favorables. En fin de journée, les oiseaux s'alimentant sur le site partent vers le Nord-Est, en direction du dortoir en Baie de Canche, où ils retrouvent d'autres oiseaux. Aucun oiseau n'a été observé en provenance du dortoir de la Baie d'Audthie.

En période hivernale, les observations restent exceptionnelles, les oiseaux préférant rester sur le littoral (Estran et les estuaires).

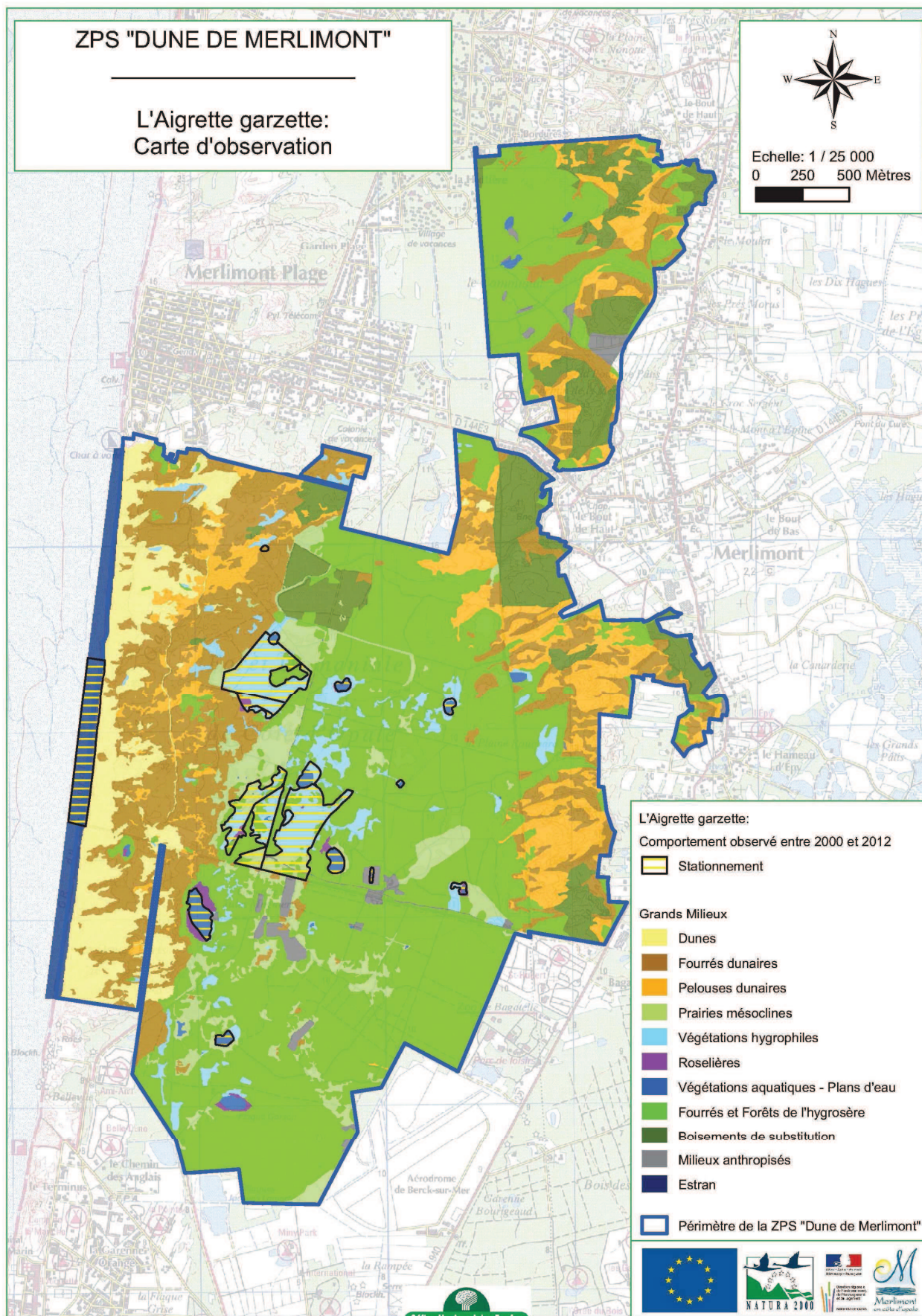


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

L'Aigrette garzette:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2	1		6	19	29	41	64	17	14	3	

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données		19	45	3	25	16	16	8	8	8	14	20	15
Nombre d'individus observés (maxi)		21	35	7	75	2	2	3	2	3	2	3	10

L'espèce s'observe régulièrement sur le site avec des fluctuations d'effectifs très importants entre les années. Le pic des observations sera sur la période prénuptiale (août) et à la dispersion des colonies, principalement celle de Trépied.

Les effectifs dépendent des inondations en période estivale. De 2000 à 2003, années humides, les zones humides temporaires comme le marais aux mouettes étaient encore inondées durant l'été et les effectifs ont été importants : jusqu'à 75 individus en reposoir sur la mare de l'Anse. Les années plus sèches, ces effectifs ne dépassent pas la dizaine d'individus. En dehors de la période estivale, les effectifs sur le reste de l'année restent très faibles.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Pour s'alimenter, l'Aigrette garzette exploite un plus grand panel de zone humide que la Grande Aigrette : toutes les zones humides de la Plaine Interdunaire sont utilisées (mares temporaires et mares de hutte). Quelques observations sont faites sur l'estran sur le mois d'avril et octobre mais aucun reposoir n'a été observé à marée haute.

On assiste à des regroupements importants d'individus en fin de journée : jusqu'à 70 avant le départ à la tombée de la nuit vers le dortoir.

En 2001, un dortoir s'est formé dans la bande arborée de la Mare de l'Anse. En 94-95, une nidification a eu lieu sur le site.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Statut favorable en Europe ; "Nicheur à surveiller" en France malgré une forte croissance depuis 30 ans du fait de la concentration de ses effectifs dans un nombre réduit de sites. L'augmentation de l'hivernage constatée sur l'ensemble des zones humides du pays permettra encore une possible progression de l'effectif nicheur en France.

Les menaces à grande échelle sont les aléas climatiques (vagues de froid extrêmes) ; la destruction des milieux humides ; le dérangement

Vulnérabilité et menaces à l'échelle du site Natura 2000

L'espèce a fortement régressé dans la région en raison des hivers rigoureux consécutifs de 2010, 2011 et 2012 (Guerville, com. pers.). Elle est sensible au dérangement (notamment celui pouvant venir du haut des dunes à l'Ouest), à la fermeture des milieux, et à la modification du fonctionnement des nappes.

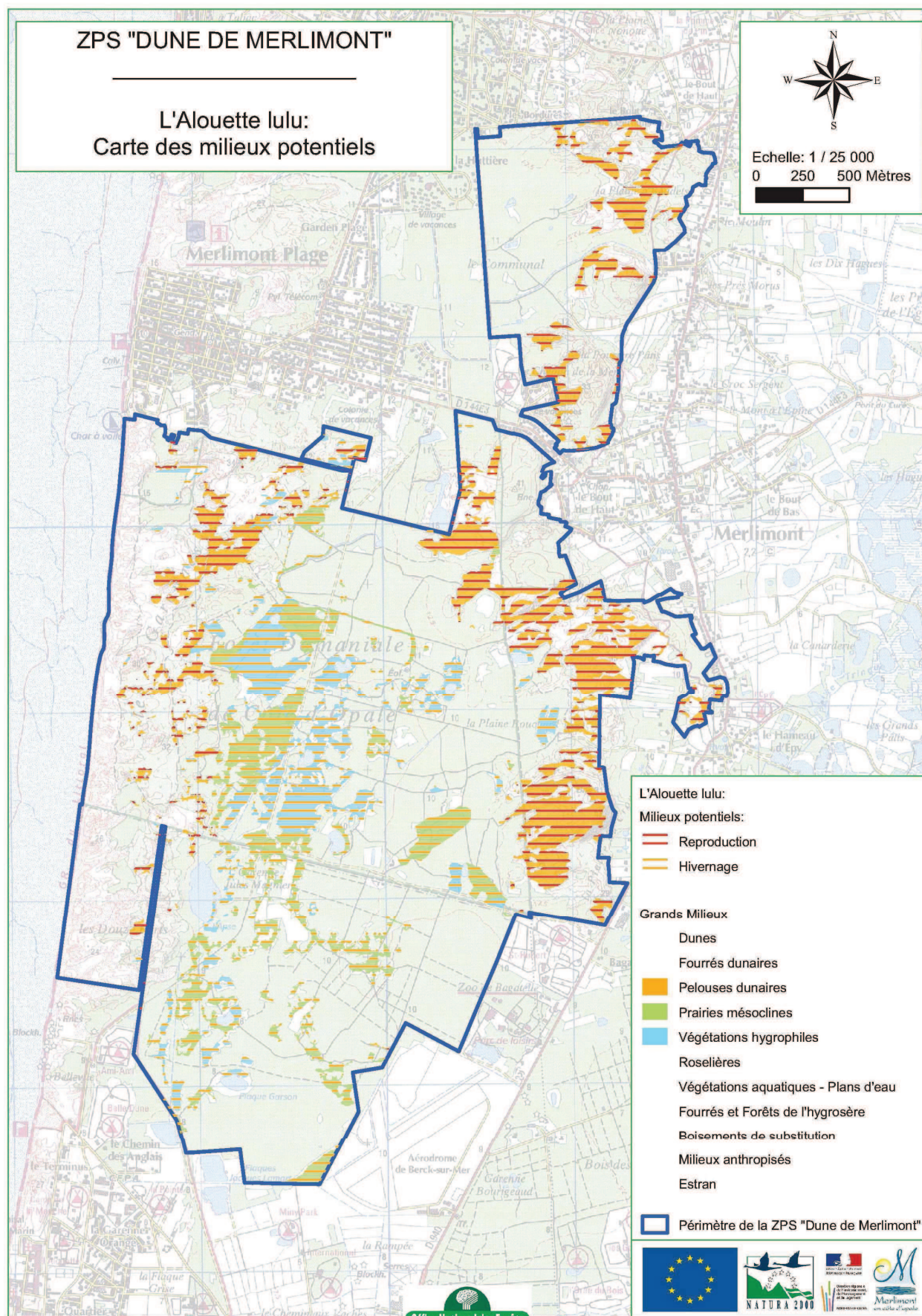
Objectifs de gestion sur le site

La colonie de Trépied attire et concentre actuellement la grande majorité des Aigrettes qui s'alimentent sur le site. La ZPS possède néanmoins de nombreuses caractéristiques qui la rendent propices à une nidification (peuplement de pins matures au nord de la RBD ou boisement de saules du marais aux Mouettes), et pourrait donc être un jour utilisée comme site de reproduction. La gestion passera par :

- L'entretien des grandes zones ouvertes pour renforcer le stationnement post nuptial
- Le maintien de la quiétude du site au niveau des mares, qui jouent un rôle clé pour l'alimentation de l'espèce en période postnuptiale, et au niveau des boisements, qui pourraient accueillir un nid dans les années à venir.
- la conservation de boisements pouvant accueillir un dortoir ou un site de nidification. La Mare de l'Anse devra conserver une bande arborée sur le coté Ouest

Préconisation de suivi

Suivi des effectifs et d'une éventuelle nidification



Alouette lulu - *Lullula arborea*

Annexe I Directive Oiseaux (A246) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☒

Migrateur ☐

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires : AR
Prairies mésoclines : AD
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Passereau de taille moyenne, de teinte dominante brunâtre. Corps assez trapu, queue courte, bec fin, sourcil très clair. Stries foncées sur fond roussâtre sur le dos et les flancs, croupion brunâtre et sans rayures. Pattes de couleur chair.

À l'envol, silhouette trapue liée à la brièveté de la queue comparée à la largeur importante des ailes. À terre ou perchée (sur un poteau par exemple), l'Alouette lulu chante beaucoup.

Longueur totale du corps : 15 cm environ. Poids moyen : 29 g

Biologie

Ecologie : Oiseau thermophile. L'alouette court beaucoup à terre, elle exige donc de grands secteurs ouverts, secs ou très vite ressuyés, une strate herbeuse courte, discontinue, comportant des plages nues ou de minuscules sentiers entre des touffes de graminées. Les coupes de régénération forestière peuvent lui convenir. La présence proche de quelques arbres, arbustes ou poteau lui est nécessaire (perchoir et abri).

Comportement : Les migrateurs quittent la région par petites bandes jusqu'à fin février et la migration de retour ou pré-nuptiale, très discrète, se déroule jusqu'à la première dizaine d'avril. Dès juillet, pour la reproduction, formation d'un regroupement interfamilial comprenant de 20 à 30 individus.

Reproduction : Fin février, le mâle commence à chanter, souvent sur un perchoir. Le nid est installé au sol près d'une touffe d'herbe plus drue en terrain bien sec et très légèrement en pente. Deux ou trois pontes peuvent être effectuées, la première à partir du 15 mars environ, la troisième jusqu'en juillet. L'incubation dure environ 2 semaines, les jeunes restent au nid 2 semaines également mais ils sont incapables de bien voler lorsqu'ils quittent le nid et bénéficient encore de l'étroite vigilance du couple pendant une quinzaine de jours.

Alimentation : insectes et araignées en été + graines à partir de la fin d'été et en hiver

Répartition géographique

Contexte européen et national

Oiseau strictement paléarctique. Au cours du XX^{ème} siècle, l'Alouette lulu a niché au moins temporairement dans tous les départements ruraux de France mais avec des effectifs très différents. En hiver, l'espèce est rare au nord d'une ligne Caen-Genève, et la plupart des sites hivernaux ne sont occupés qu'un hiver sur les trois. Au sud de cette ligne, les oiseaux sont sédentaires et grossissent leurs effectifs à cette époque de l'année.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

90% de la population nicheuse sur 2 sites de la plaine maritime picarde : les dunes du Mont-Saint-Friex à Dannes (bastion), avec 5 à 10 couples, et les dunes de la Réserve National Naturelle de la Baie de Canche avec 1 à 2 couples. Les populations de Dannes sont en augmentation grâce à une gestion adaptée (pâturage extensif des dunes sujettes à l'embroussaillage)

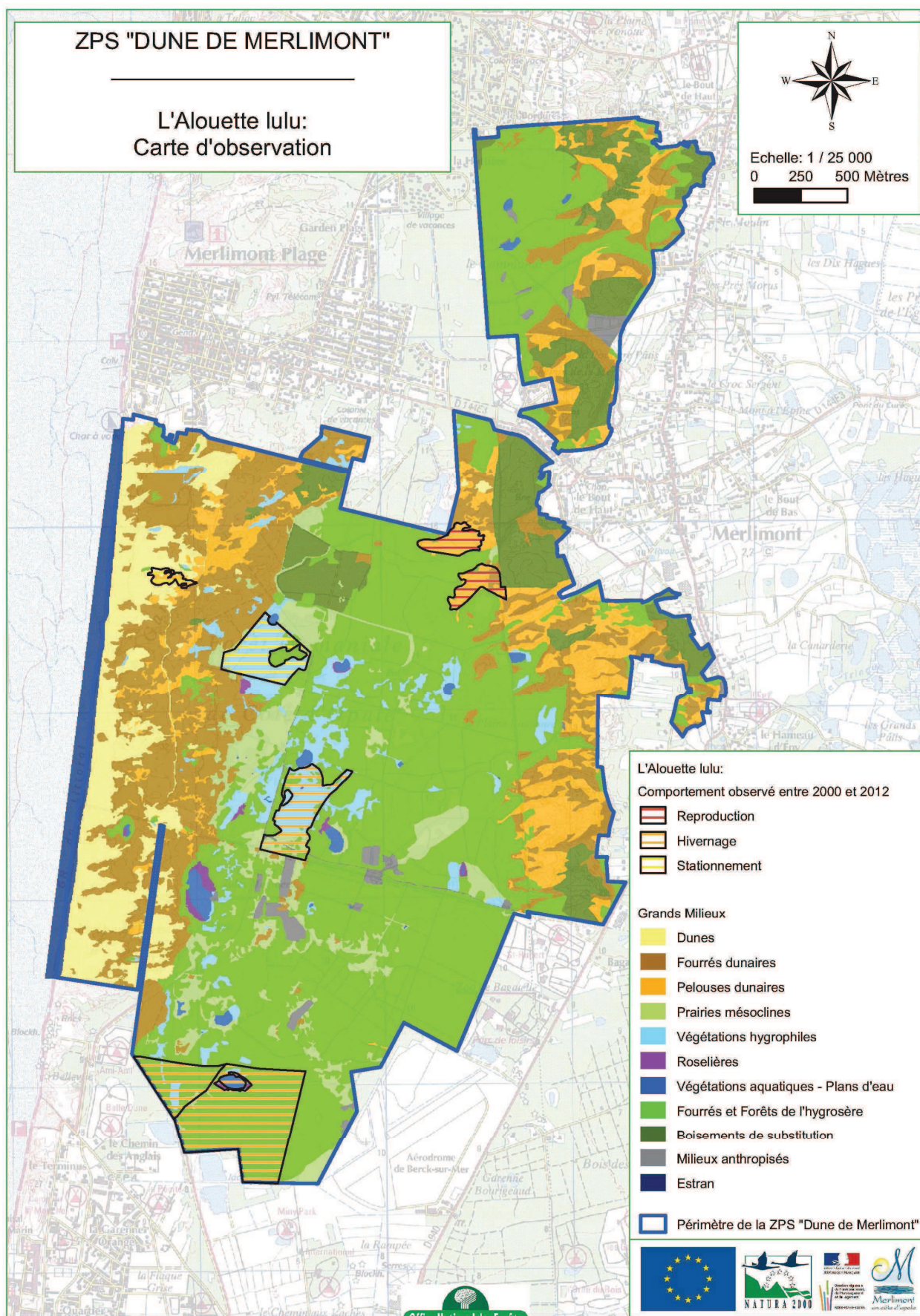


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

L'Alouette lulu:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
	1	3	1	1			1		1		4

Régularité des observations et effectifs :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données						1	1						
Nombre d'individus observés (maxi)						8	20		1	6	2	1	
Nombre d'oiseau en migration						251	89	214		263			

L'espèce s'observe régulièrement en migration, mais elle stationne rarement sur le site. En période hivernale, les stationnements sont principalement notés lors des épisodes neigeux.

Lors de vagues de froid ou de neige en période hivernale, les oiseaux situés sur le plateau de l'Artois se déplacent vers le littoral pour trouver des conditions plus clémentes. Ces stationnements hivernaux concernent des groupes de 5 à 20 oiseaux.

En 2008, l'observation en nidification au Nord du Massif dunaire de la RBD concernait 1 couple et 4 jeunes (M. GERVILLE).

Lieu des observations sur le site Natura 2000

En nidification : l'Alouette lulu a niché en 2008 sur les pelouses dunaires à lichen et à mousses dans la parcelle n°4 (RBD) et la partie nord de la forêt communale de Merlimont Sud. Un mâle chanteur a été observé au sommet de quelques pins près de la Mare aux Annelles. La couvée (4 jeunes déjà volants) a été trouvée sur des pelouses plus au nord, à 500 m de distance. La période de chant aura été très courte (phénomène lié au manque de concurrence d'autres nicheurs territoriaux). L'espèce pourrait nicher dans les dunes de la forêt communale de Merlimont, où les milieux présentent des caractéristiques favorables.

En période hivernale : l'oiseau est contacté principalement au sein de la Plaine Interdunaire, sur les zones dégagées et sans neige (chemin, plaine mésophyte comme parcelle n°7 CEL ou le sud de la parcelle n°9 RBD).

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Population européenne très dispersée mais en déclin assez net. Statut de conservation jugé défavorable. Effectifs nicheurs français en nette baisse et leur statut, espèce considérée "à surveiller". Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la population connaît une dynamique régressive. Il n'existe plus que deux petits noyaux de nicheurs.

Les menaces à grande échelle pour l'espèce sont la perte d'habitats par fermeture des milieux ouverts et l'utilisation de produits phytosanitaires (réduction des potentialités alimentaires)

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Fermeture des milieux par la dynamique naturelle

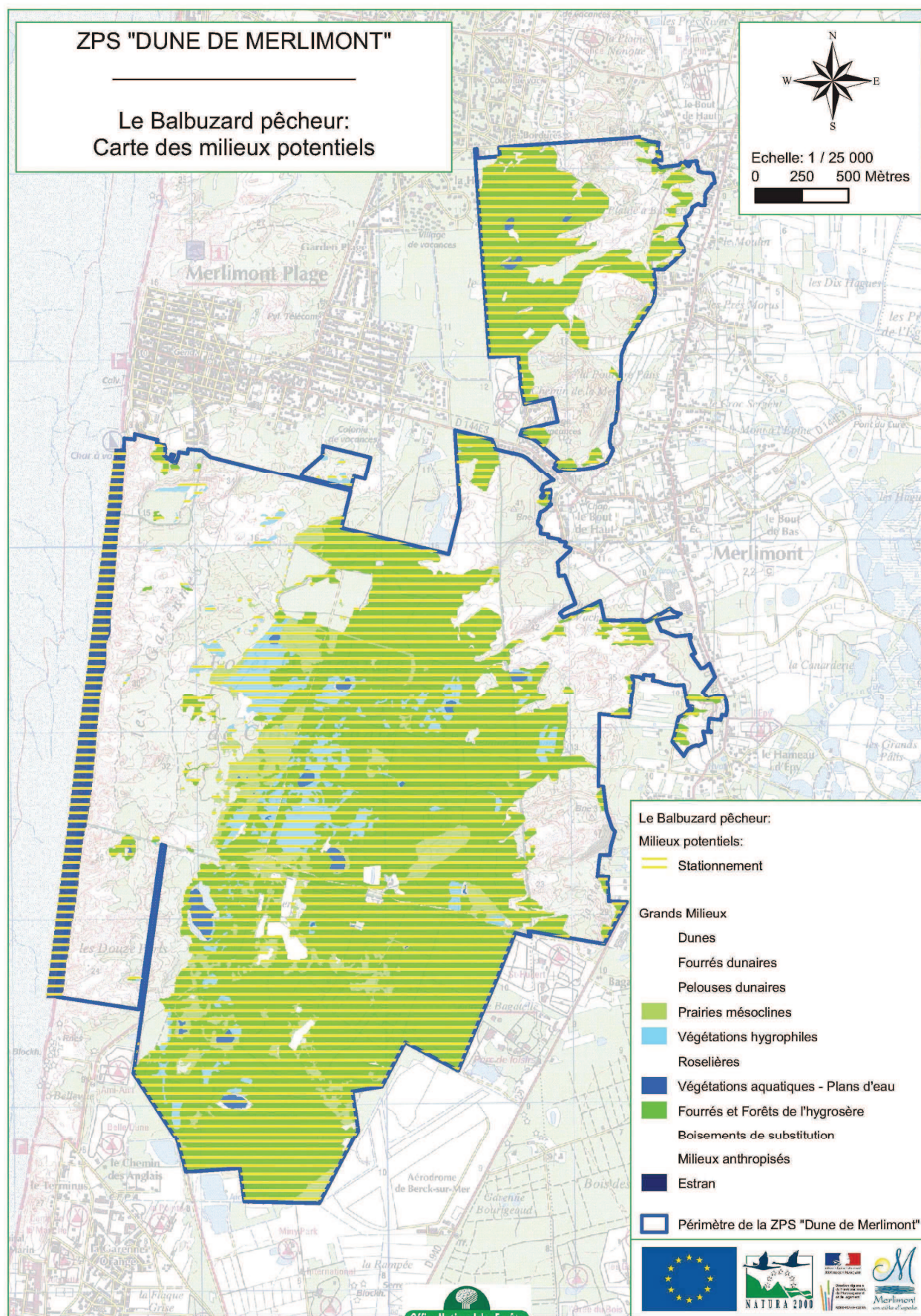
Objectifs de gestion sur le site

La pérennisation d'une population nicheuse est envisageable par le maintien et la restauration des pelouses dunaires, de préférence grâce à un pâturage extensif, ainsi que par la garantie de la tranquillité du site. La restauration des pelouses des parcelles n°15 et n°18 de la RBD, la limitation de la colonisation des pelouses dunaire du cordon interne par l'érable, les fauches exportatrices dans les habitats méso-xérophiles et la canalisation du public dans les parcelles n°2 et 3 du CEL contribueront à la réalisation de cet objectif. En milieu forestier, le maintien et la création de clairières intraforestières d'au moins deux hectares est une mesure intéressante pour l'espèce.

L'augmentation des surfaces pâturées au sein de la plaine interdunaire serait favorable aux hivernants, et des zones de refuge lors des vagues neigeuses.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs nicheurs



Balbusard pêcheur - *Pandion haliaetus*

Annexe I Directive Oiseaux (A094) - Nicheur vulnérable en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

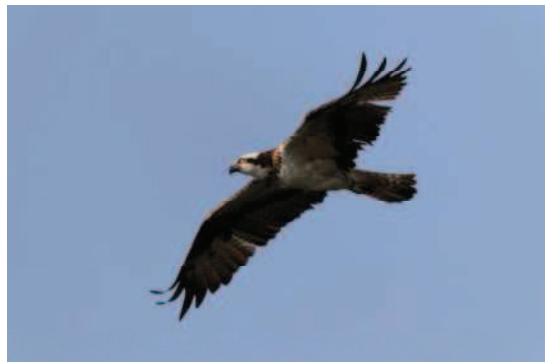
1 2 3 4 5

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Altinault



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer : A
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau : A - mare permanente
Fourrés et Forêts de l'hygrosère : D - forêt
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Rapace diurne d'assez grande taille. Tête blanche, plumage uniformément brun sombre dessus et blanc dessous. Rémiges rayées brunes aux extrémités. Queue finement barrée. Haut de la poitrine plus ou moins intensément tacheté. Bandeau noir au niveau de l'oeil. Longues pattes. Femelle plus corpulente.

Silhouette en vol caractéristique : ailes longues et étroites ; poignet coudé. En action de pêche, le Balbusard utilise le vol sur place, puis plonge pattes en avant avec ou sans paliers d'approche.

Longueur : 55-60 cm, Poids : 1200-1600 g pour le mâle et 1600-2000 g pour la femelle.

Biologie

Ecologie : l'espèce est susceptible d'occuper une large gamme d'habitats qui conjuguent un site favorable à la reproduction (y compris artificiel) à proximité de zones de pêche. Le Balbusard se nourrit dans un large éventail de milieux humides : eaux courantes ou dormantes, douces ou salées.

Comportement : Espèce diurne. Couples isolés ou en petites colonies lâches. Aux abords du nid, défense territoriale active. Les sites de reproduction sont fréquentés de la fin de l'hiver au milieu de l'été. Les nouvelles implantations s'amorcent dans le courant de l'été et plusieurs années peuvent s'écouler avant une reproduction effective. En migration et en hivernage les oiseaux sont souvent solitaires.

Reproduction : Niche dans les grands massifs forestiers, comportant des peuplements de pins âgés.

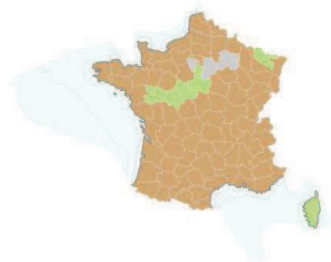
Alimentation : poissons capturés vivants lors de plongées spectaculaires, en eaux peu profondes ou, en mer, en surface.

Répartition géographique

Contexte européen et national

Espèce cosmopolite qui se reproduit en Eurasie, en Afrique du nord et au Moyen-Orient. Hivernement de l'Afrique au sud du Sahara jusqu'à l'Asie du Sud-Est.

En France, migrateur régulier le long des axes fluviaux et des côtes ainsi que sur les lacs, étangs et grands plans d'eau, de manière diffuse sur tout le territoire à basse altitude. C'est un nicheur rare et localisé à la Corse et à la moyenne vallée de la Loire (Loir-et-Cher et Loiret). En dehors de la Corse où les oiseaux sont majoritairement sédentaires, l'hivernage reste marginal dans notre pays.



Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

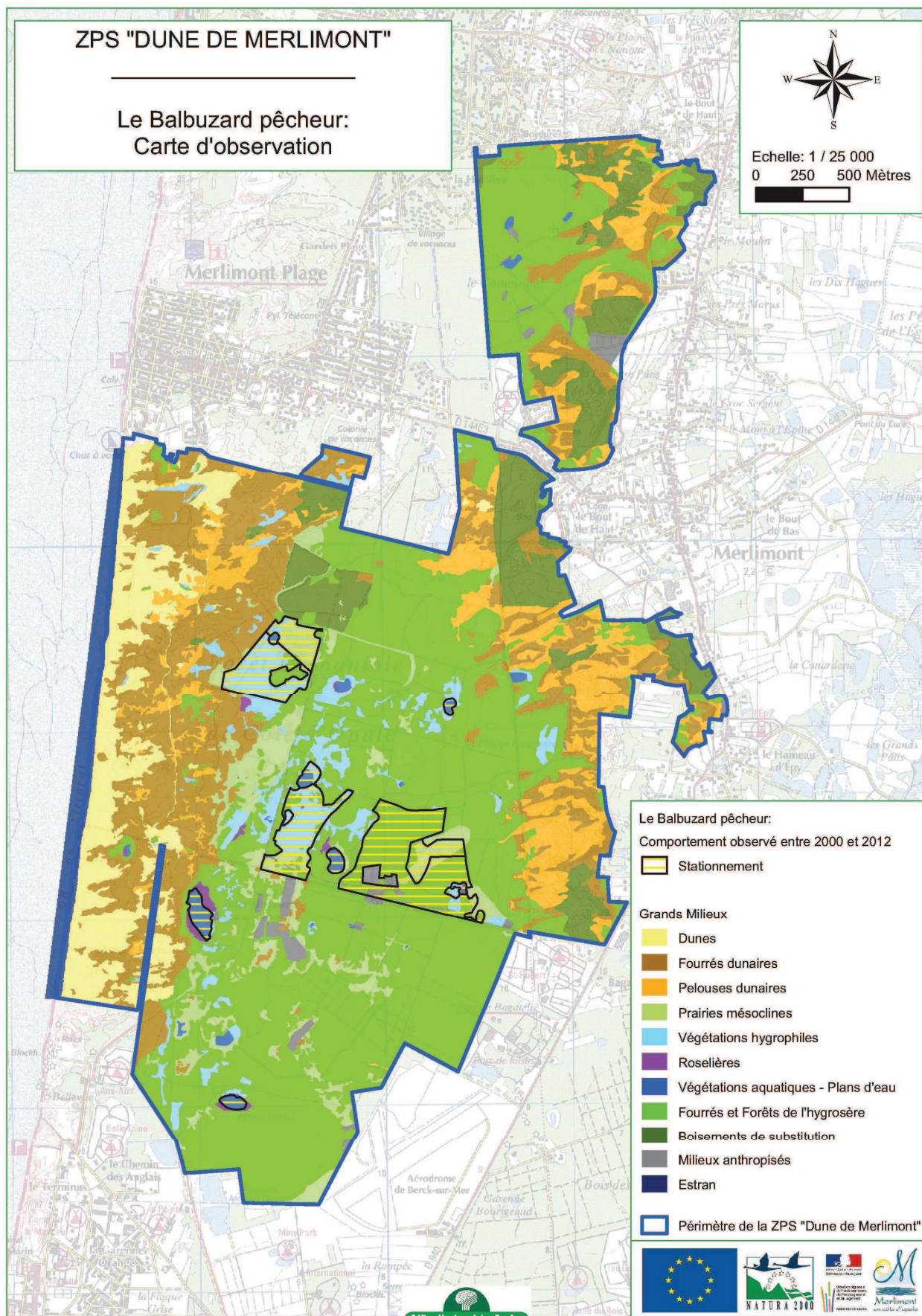
Observations uniquement en halte migratoire sur les grands sites connus (Carrière de Danne, la Baie de Canche et de l'Authie, la zone des bas champs de Villiers et de Balançon, et les anciennes carrières de Comchil-le-Temple)

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Balbuzard pêcheur:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		1		5		2	10	4	2		

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'individus observés (maxi)		2	2	3	1	2		1		2	8	2	

Espèce uniquement notée en stationnement migratoire, de façon régulière¹ en migration postnuptiale, de juillet à octobre avec un pic en août. L'effectif est faible mais le stationnement peut durer jusqu'à une quinzaine de jours, l'oiseau trouvant ses proies (carpes principalement) dans les anciennes mares de hutte.

En migration prénuptiale, les données sont rares et les durées de séjour sur le site sont souvent de courte durée,

Le Balbuzard pêcheur est noté uniquement en solitaire sur le site.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Lors de ses haltes migratoires, le Balbuzard s'alimente sur le site. Il exploite principalement les anciennes mares de hutte riche en poissons : mare de L'Anse (parcelle n°4 CEL), mare de Gressier Vincent (parcelle n°7 CEL), mare de Plaisance (parcelle n°9 RBD), mare aux Pins (parcelle n°11 RBD) ; et de manière occasionnelle la mare du marais aux Mouettes (parcelle n°11 RBD) et celle de Malaba (parcelle n°3 RBD). La halte peut durer de un ou deux jours à 1 mois (cas en août 2009, où un individu a stationné du 2/08 au 22/08 avec une zone de repos dans la plaine sèche –parcelle n°8 RBD).

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Statut de conservation défavorable en Europe où il est un nicheur rare. 90% de la population (1/3 de la pop. mondiale) est regroupé en Suède, Finlande et Russie. Les effectifs européens sont stables ou en augmentation selon les pays.

Après avoir cessé de se reproduire en France au milieu du XX^{ème} siècle, l'espèce est revenue nicher dans le Loiret. Elle est considérée comme vulnérable au niveau national en raison de ses faibles effectifs. L'espèce bénéficie depuis 1999 d'un plan national de restauration du MEDD fait l'objet de suivis annuels minutieux.

Les menaces à grande échelle pour l'espèce sont l'électrocution sur les réseaux de transport de l'électricité ; les actes de malveillance (tirs, piégeages, destructions) ; le dérangement en période de reproduction (travaux en milieu forestier, activités touristiques en bord de mer), la contamination des proies par des polluants (organochlorés)

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

La tranquillité du site et la présence de poissons dans les mares motivent les arrêts du Balbuzard pêcheur dans la ZPS en halte migratoire. Tout ce qui pourrait nuire à ces deux caractéristiques (dérangement humain ou assèchement des mares à poissons) pourrait défavoriser l'espèce.

Notons qu'en 2009, la sécheresse a été préjudiciable aux populations de poissons (cas de la mare de Plaisance et de L'Anse) avec un fort taux de mortalité observé sur les carpes et les anguilles.

Objectifs de gestion sur le site

L'installation de plateformes artificielles est souvent préconisée pour le retour de la population nicheuse en France (voir retour d'expérience en forêt domaniale d'Orléans). Cependant, cette technique est efficace dans des secteurs déjà colonisés mais plus aléatoire dans les régions vierges et située loin du "front" de colonisation, comme c'est le cas du Nord-Pas-de-Calais. L'emploi de cette technique n'est donc pas retenu ici.

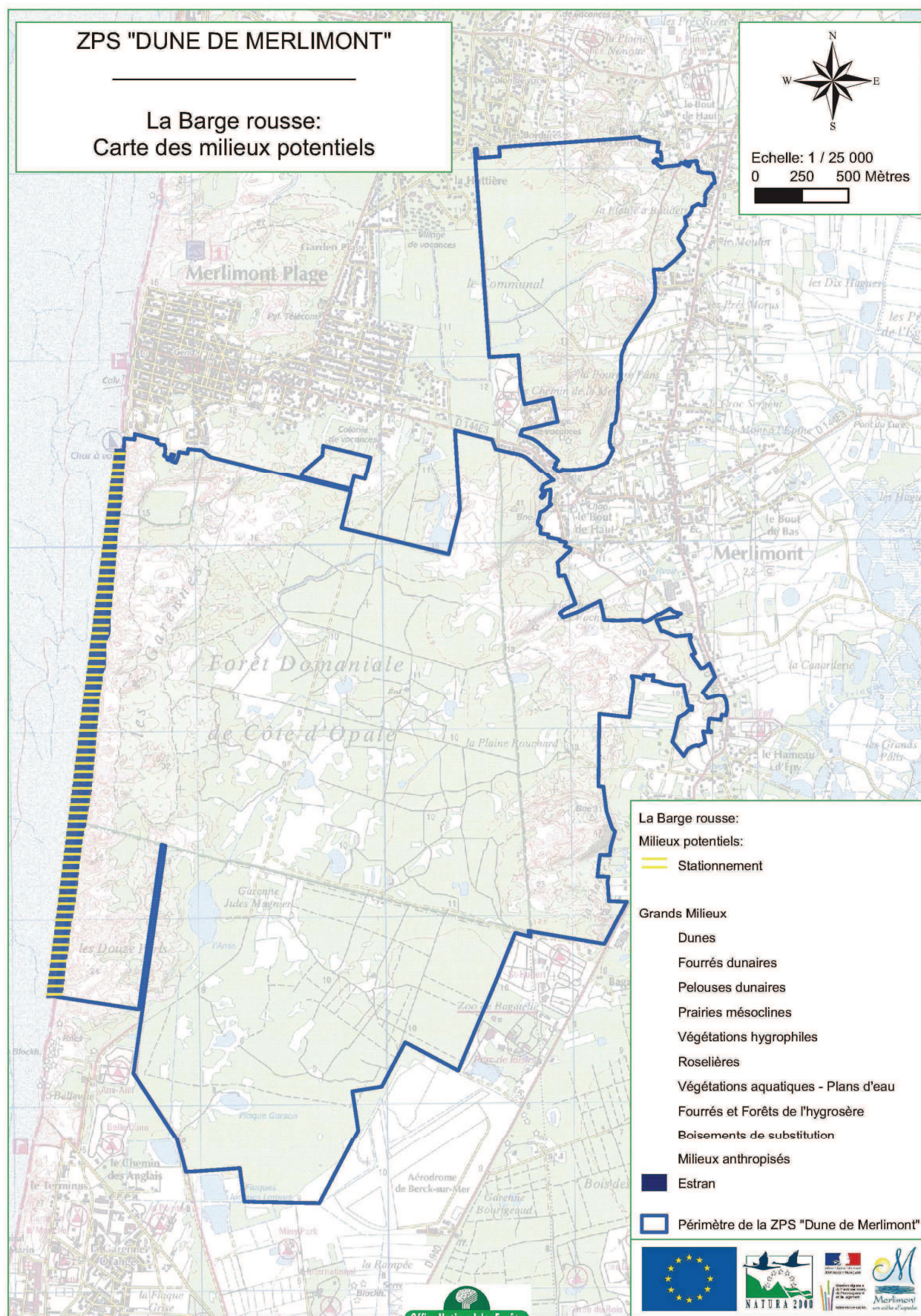
L'objectif assigné à la ZPS est donc de conserver ses qualités pour les haltes migratoires, c'est à dire la tranquillité et la présence de ressources alimentaires (poissons).

Notons que la présence de poissons dans les mares peut-être contradictoire avec l'atteinte d'autres objectifs (conservation de la flore, des amphibiens et des prédateurs des amphibiens, dont des oiseaux)

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en halte migratoire. Une étude de l'hydrologie pourrait permettre de comprendre le fonctionnement de la nappe de la dune et permettre une meilleure appréhension du milieu aquatique et ses interactions.

¹ L'absence de donnée sur 2005, 2007 et 2011 traduit n'est pas significative car elle est liée à une moins grande pression d'observation.



Barge rousse - *Limosa lapponica*

Annexe I Directive Oiseaux (A157) - Hivernant non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

photo

Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran : AD
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Limicole trapu de taille moyenne au plumage coloré. Long bec légèrement retroussé. Plumage nuptial roux vif au niveau de la tête, du cou et de la poitrine ; un bec sombre, plus long chez la femelle. Pattes noirâtres. En vol, les pattes dépassent à peine de la queue rayée, le blanc du croupion remonte assez haut dans le dos. Plumage hivernal tendant vers le gris et le marron, avec le dessus du corps tacheté.

Envergure : 70 à 80 cm. Longueur totale du corps : 37 à 41 cm. Poids : 190-400 g chez le mâle, 262-630 g chez la femelle.

Biologie

Ecologie : Espèce côtière, elle fréquente les vasières intertidales et les zones sablo-vaseuses. A marée haute, les oiseaux regagnent un reposoir qui peut se situer à plusieurs kilomètres de leur zone d'alimentation.

Comportement : L'espèce est capable de rallier en trois jours la mer des Wadden (Pays-Bas), d'un vol direct de 4 300 km à partir de la zone d'hivernage du banc d'Arguin (Mauritanie), en volant à 3000 m d'altitude. Cependant, une partie de la population effectue aussi des haltes migratoires, situées principalement sur les sites côtiers d'Europe occidentales. Une prouesse équivalente leur permet ensuite de gagner leurs zones de reproduction en Sibérie. Le départ printanier des oiseaux s'effectue de début mars à mi-mai, voire à partir de février, tandis que le passage des hivernants en Afrique se déroule à la fin du mois d'avril et au début du mois de mai. Les premières arrivées sur les sites potentiels d'hivernage sont notées au début du mois d'août. Le passage estival en France a lieu de fin juillet à octobre novembre, avec un pic de mi-septembre à mi-octobre.

Reproduction : Les zones de reproduction se situent dans les contrées arctiques, dans la toundra dépourvue d'arbres.

Alimentation : Les barges rousses se nourrissent surtout d'insectes, annélides, mollusques et occasionnellement des graines et baies.

Répartition géographique

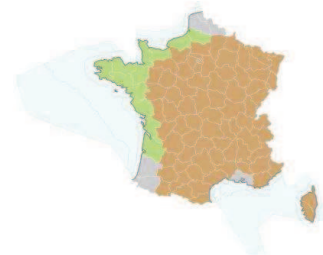
Contexte européen et national

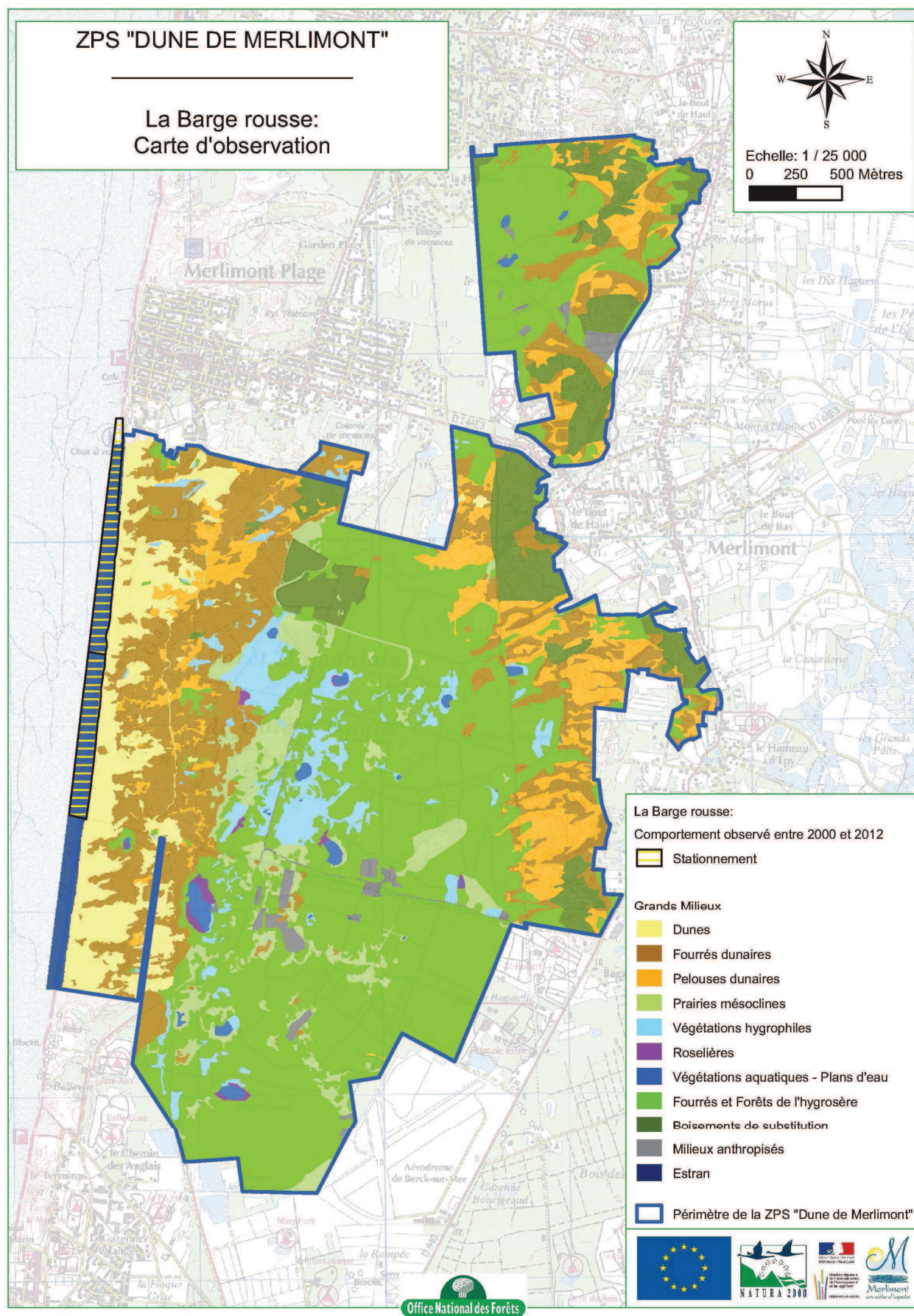
La Barge rousse niche dans les zones arctiques et subarctiques de l'Eurasie et de l'Alaska. Elle hiverne principalement en Europe de l'Ouest, dans les estuaires de Grande-Bretagne et d'Irlande, sur les côtes de la Mer du Nord et dans la Mer des Wadden. Peu d'oiseaux de cette forme hivernent plus au sud de cette région.

En France, la Barge rousse se rencontre en migration et en hivernage sur la majorité des départements de la côte Atlantique.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

L'espèce fréquente les 3 grands estuaires de la plaine maritime picarde en migration prénuptiale. A l'automne, en migration postnuptiale, les zones de stationnements sont trop fortement chassées pour accueillir l'espèce.





Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			6	3				1			

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données							1	4	1	1	2	1	
Nombre d'individus observés posés sur l'estran							4	151	3	1	3	249	

La pression d'observation a été plus soutenue en 2006 que les autres années, ce qui contribue à expliquer les chiffres élevés de cette année-là.

Les effectifs en reposoir dépend directement de la tranquillité de l'estran et donc de la fréquentation sur les plages.

Les observations sont fréquentes à marée basse lors du pic migratoire pré-nuptial : l'espèce se nourrit sur les stations sablo-vaseuses à marée basse. Du 28 avril au 2 mai 2006, un groupe de 150 individus a ainsi été observé sur le haut de plage (parcelle n°22 RBD)

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'espèce fréquente uniquement sur l'estran (parcelles n°22-23 de la RBD, voire parcelle n°20 lors des forts coefficients de marée). Cela correspond au secteur le plus tranquille sur la façade littorale entre Berck et Merlimont. Ce petit espace est le seul site de halte migratoire situé entre Berck et le Touquet.

L'espèce reste très peu de temps sur le site.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation de la Barge rousse est jugé favorable en Europe. L'espèce hiverne en Europe, essentiellement sur le littoral : les observations continentales sont rares et souvent liées au démarrage de la migration pré-nuptiale, à la fin de l'hiver. Les effectifs nationaux observés depuis 1977 sont très fluctuants, pouvant varier du simple au double d'une année sur l'autre, sans montrer de tendance nette sur le long terme. Les maxima ont été observés en 1982 et en 2003, lors de vagues de froid. L'effectif hivernant en France est considéré vulnérable.

L'espèce est menacée par la diminution des surfaces intertidales, la dégradation de la qualité de l'eau, le dérangement humain, les conditions météorologiques, la pression de prédation.

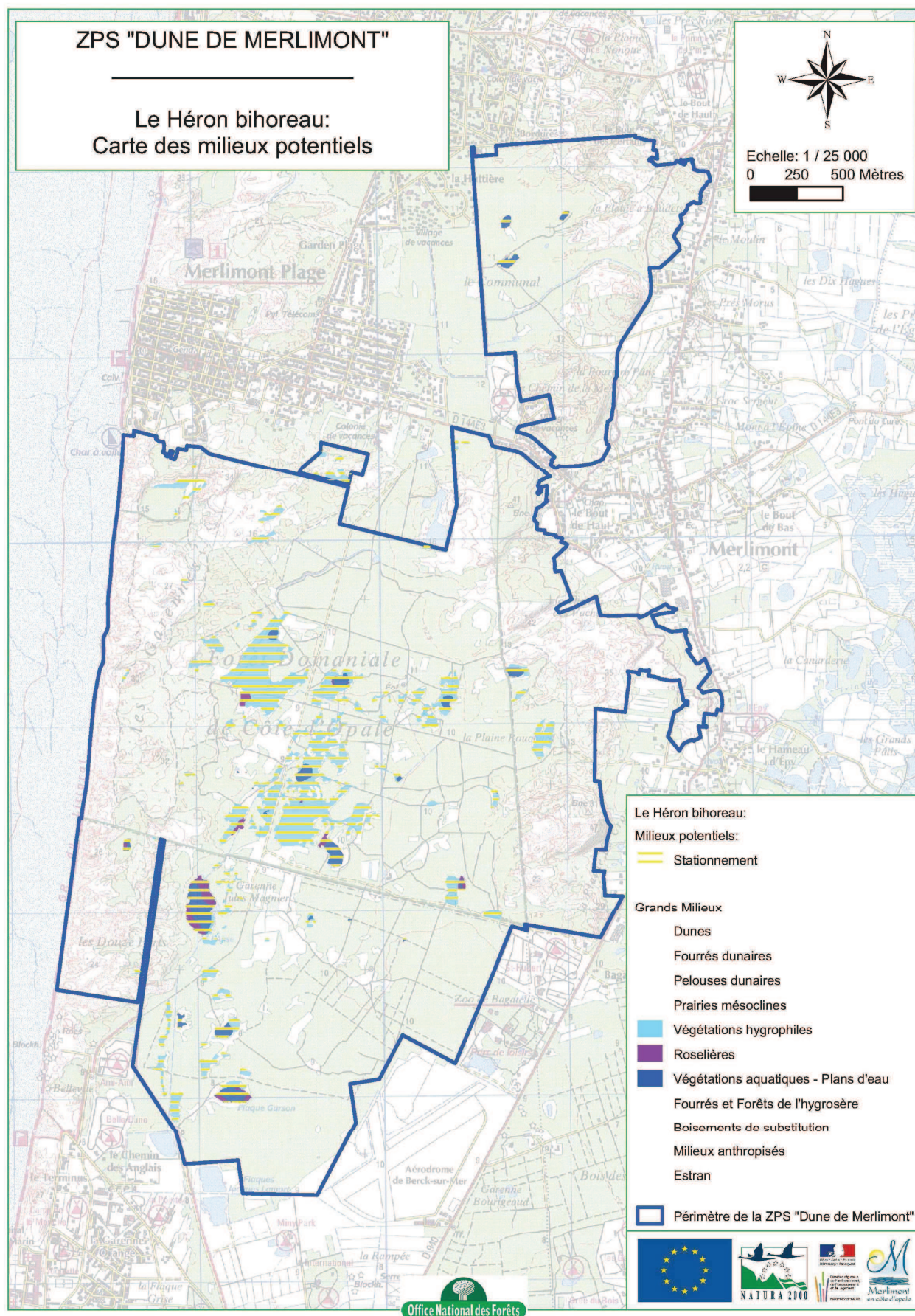
Vulnérabilité et menaces à l'échelle du site : l'espèce est très sensible à la présence humaine et montre des distances d'envol relativement élevées. Elle se nourrit sur la zone sablo-vaseuse de l'estran, souvent fortement fréquentée par les touristes.

Objectifs de gestion sur le site

Le site ne présente de caractéristiques favorables à la nidification. Les seules mesures favorables pour l'espèce devront s'orienter sur la quiétude des sites de reposoir et d'alimentation en halte migratoire. Le contrôle de la fréquentation humaine sur le domaine public maritime, notamment dans les réserves, est nécessaire pour améliorer la tranquillité de l'espèce, qui a besoin de constituer d'importantes réserves adipeuses pour effectuer les très longues étapes de sa migration.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en halte migratoire



Bihoreau gris - *Nycticorax nycticorax* (Héron Bihoreau)

Annexe I Directive Oiseaux (A023) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce irrégulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: A - plaine hygrophile
Roselières : AD
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Petit héron au corps trapu, à la grosse tête engoncée dans les épaules et bas sur pattes. Silhouette caractéristique. Plumage gris et son dossard noir. Dessus de la tête noir, prolongé à la nuque par deux à quatre longues plumes étroites blanches. Joues et front blanc, gros oeil rouge, bec noir épais, légèrement incliné vers le bas.

En vol, silhouette ramassée caractéristique, cou replié, seule l'extrémité des orteils dépasse légèrement la queue. Ailes larges, arrondies, vol silencieux. Croassements graves et sonores bien distinctifs émis en vol au crépuscule et à l'aube.

Longueur totale du corps : 58 à 65 cm. Poids : 500-600 g

Biologie

Ecologie : Le Bihoreau occupe de préférence les abords des cours d'eau naturels ou peu aménagés bordés d'importantes ripisylves. Iles, îlots et bras morts y sont les biotopes les plus favorables. L'espèce fréquente également les zones d'étangs peu profonds et les marais doux, à condition qu'ils comportent suffisamment de végétation.

Comportement : Mœurs nocturnes sauf en période d'élevage des jeunes, en juin. En journée, le Bihoreau se repose sur une branche à l'abri, dans la végétation dense. Très actif dès l'obscurité venue, il fréquente alors des lieux plus dégagés. La migration prénuptiale s'effectue de mars à mai et la migration postnuptiale se déroule d'août à octobre, voire jusqu'en novembre. L'essentiel de la population française hiverne en Afrique subsaharienne.

Reproduction : L'espèce niche en colonies dans des bois inondés ou humides, plus rarement dans des bois sur sol sec. En l'absence de boisements, elle peut s'installer dans des roselières (phragmites). Elle est fidèle à son site de reproduction. Les colonies peuvent être monospécifiques ou mixtes. Qu'elle soit associée ou non à d'autres hérons, elle s'installe de préférence dans les secteurs les plus ombragés des bois.

Alimentation : régime alimentaire varié, composé principalement de petits poissons, amphibiens et leurs têtards, insectes aquatiques et leurs larves. Chasse à l'affût.

Répartition géographique

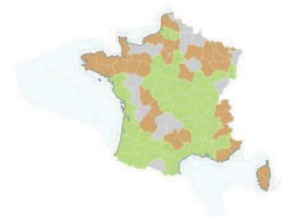
Contexte européen et national

Cosmopolite, le Bihoreau occupe toutes les zones tropicales et tempérées, sauf l'Australie. En Europe, les pays abritant les populations nicheuses les plus importantes sont l'Italie, suivie de la Russie, la Roumanie, la Hongrie et la France. En période internuptiale, les populations européennes traversent le Sahara pour hiverner en Afrique tropicale, voire plus au sud. En France, l'espèce se reproduit principalement dans les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine. La Somme constitue sa limite nord de répartition en France.

Bien que migratrice, l'espèce hiverne de plus en plus régulièrement en France

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Sur la plaine maritime picarde, l'espèce n'est détectée que sur les périodes migratoires. Elle se nourrit probablement sur les marais de Balançon. Le littoral ne lui convient pas pour nicher.

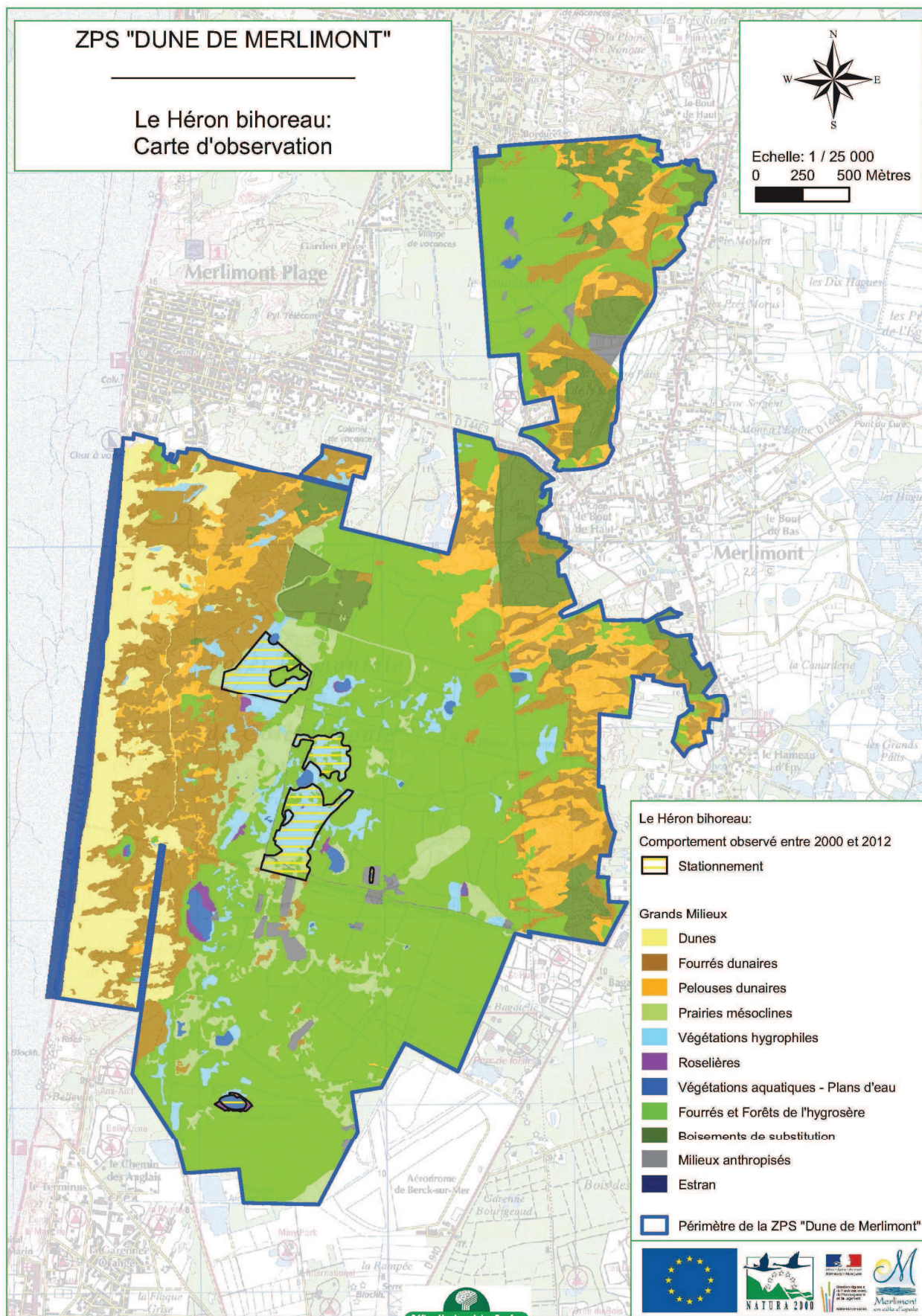


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Héron bihoreau:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			1				2	4		1	

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données		1	1	1			4			1			
Nombre d'individus observés (maxi)		1	1	1			1			1			

Les observations sont d'autant plus importantes que l'année est humide.

L'espèce est difficile à observer du fait de son comportement nocturne - les observations reflètent probablement peu l'importance de la fréquentation du site par l'espèce.

Les observations ne concernent que des oiseaux de passage. Il s'agit d'adultes ou de juvéniles.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Ce sont les grands secteurs humides de la réserve qui concentrent les observations. L'espèce se nourrit dans le marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD), sur la petite plaine (parcelle n°7) et sur la mare aux moutons (parcelle n°8 RBD).

Une observation très tardive a été réalisée le 10 novembre 2001 avec un adulte posé à découvert à proximité de la Mare aux moutons.

Le 22 avril 2008 à 21h30, le Bihoreau, caché au cœur de la roselière de la Grande Plaine, a été observé en train de décoller vers le marais de Balançon.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation du Bihoreau est considéré comme défavorable en Europe en raison d'un déclin modéré dans les années 1970-1990. La population européenne est estimée à 63 000-87 000 couples. L'effectif reproducteur présent en France représente environ 5 à 8% de la population européenne.

Après un déclin très marqué au début des années 1970, l'augmentation est avérée en France depuis une vingtaine d'années. En raison de cette tendance, alliée cependant à un effectif demeurant restreint et une population localisée sur un faible nombre de sites, l'espèce présente un statut national « à surveiller » et n'est pas considérée comme menacée.

Les transformations hydro-agricoles des marais qui se poursuivent dans bien des régions (drainages, mises en cultures), les aménagements ou les entretiens des cours d'eau (coupe des ripisylves, plantations de peupliers enrochement, destruction des îles lors des modifications des tracés des cours d'eau, etc.), ainsi que les dérangements volontaires ou involontaires dans les colonies (exploitation du milieu, activités de loisirs) sont les principales menaces dans l'hexagone.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce fréquente le site de manière opportuniste, parce qu'elle y trouve tranquillité et nourriture. Tout facteur nuisant à ces qualités peut porter préjudice à l'espèce.

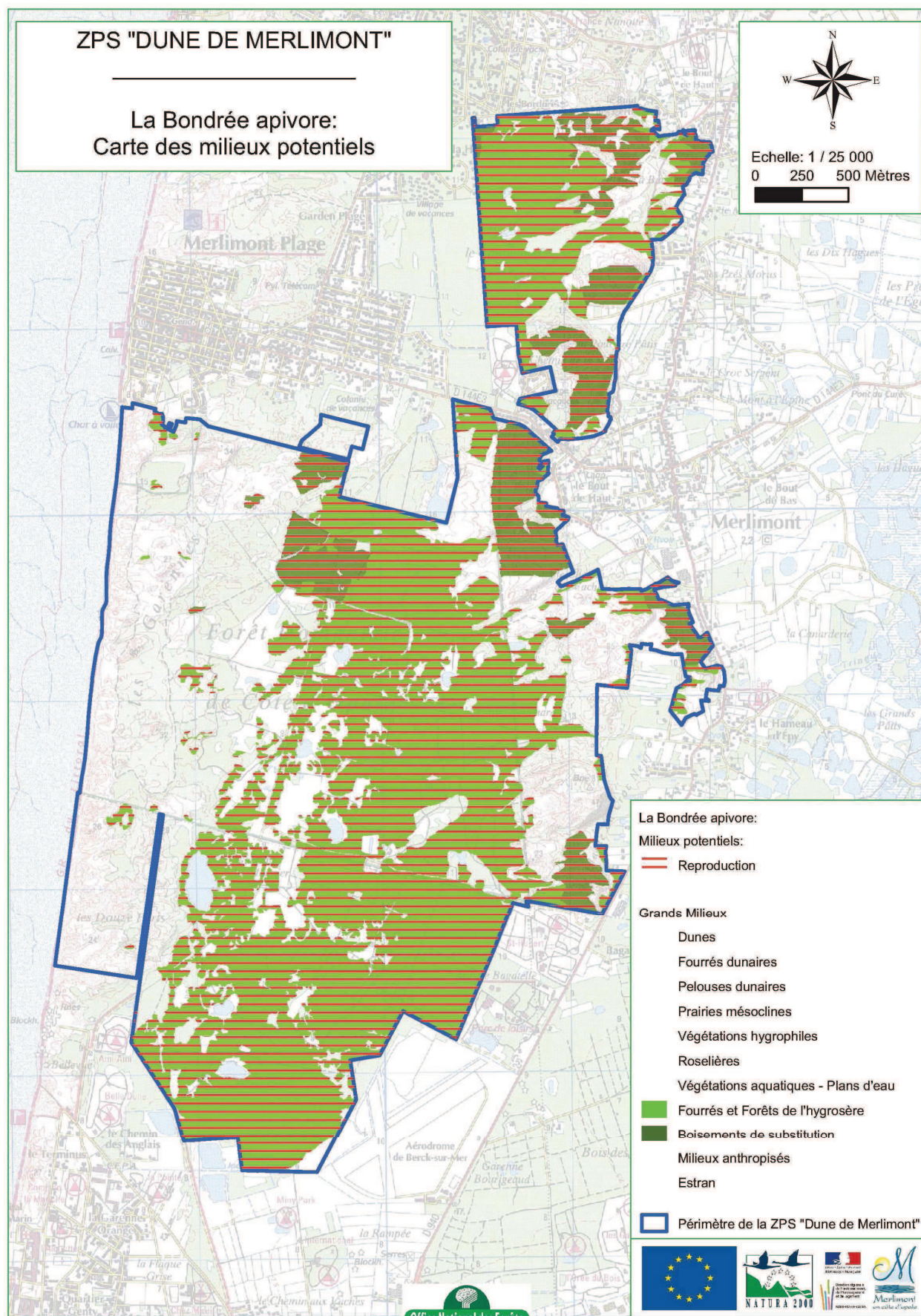
Objectifs de gestion sur le site

Le site ne présente pas les caractères nécessaires à la nidification de l'espèce mais la restauration et l'entretien des zones humides lui seront favorables lors de ses haltes migratoires.

Le taux d'inondation du site conditionne l'importance des zones d'accueil.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en halte migratoire



Bondrée apivore - *Pernis apivorus*

Annexe I Directive Oiseaux (A072) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1 2 3 4 5

Nicheur ☒

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Atinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires : A
Pelouses dunaires : A
Prairies mésoclines : A
Végétations hygrophiles : A - plaine hygrophile
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère : AR
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Rapace diurne de taille moyenne, très semblable à la Buse variable. Petite tête qui peut faire penser à celle d'un pigeon, grise chez le mâle, plutôt brune chez la femelle. Iris jaune ou orangé, bec sombre avec une cire gris-bleu, pattes jaunes. Trait du plumage caractéristique (trois barres sombres très marquées sur la queue).

En vol, mouvement des ailes généralement lent et ample. Long vol plané caractéristique, avec de temps en temps un coup d'aile très profond vers le bas. Vol nuptial typique, lent en festons prononcés, avec au sommet des festons un mouvement rapide des ailes au-dessus du corps, comme un applaudissement. Cri caractéristique émis à cette occasion.

Longueur totale du corps : 52 à 60 cm. Poids : 600 à 950 g (mâle un peu moins grand que la femelle).

Biologie

Ecologie : elle recherche la présence alternée de massifs boisés et de prairies. Elle évite les zones de grande culture, mais occupe aussi bien le bocage que les grands massifs forestiers, résineux ou feuillus. Pour se nourrir, elle explore les terrains découverts et semi-boisés : lisières, coupes, clairières, marais, friches, forêts claires, prés et cultures.

Comportement : Grand migrateur, elle arrive en Europe tardivement et repart précocement, si bien que son séjour chez nous ne dure que quatre mois, ne lui laissant que le temps nécessaire pour nicher. Elle passe la plus grande partie de son existence en Afrique. Cette espèce est strictement diurne.

Reproduction : les couples, fidèles pour la vie, semblent déjà formés dès le retour de migration. La reproduction commence aussitôt, avec les parades aériennes et la construction du nid. Les deux adultes défendent un territoire de 10 km² en moyenne. La nidification a lieu dans de grands arbres, rarement en dessous de neuf mètres, aussi bien en pleine forêt qu'en lisière. La ponte a lieu en juin ou juillet selon les régions. Les jeunes quittent les environs du nid en août ou début septembre et la migration suit aussitôt.

Alimentation : régime extrêmement spécialisé, constitué principalement d'insectes, et plus précisément d'hyménoptères, surtout de guêpes, mais aussi de bourdons, dont les nids sont soit enterrés, soit situés à l'air libre. Malgré le terme d'apivore, les bondrées consomment rarement des abeilles et ne s'en prennent pas aux ruchers.

Répartition géographique

Contexte européen et national

Nidification en Europe moyenne et septentrionale, et en Asie occidentale. En hiver, elle est totalement absente d'Europe, et se répartit alors dans la zone forestière d'Afrique tropicale. Elle se reproduit dans la majeure partie de la France.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

L'espèce est régulière sur la plaine maritime picarde. La population est évaluée entre 12 et 16 couples (M. Guerville), dont 2 sur la ZPS et un à proximité (massif forestier au sud du Marais de Balançon, commune de Rang-Du-Fliers).

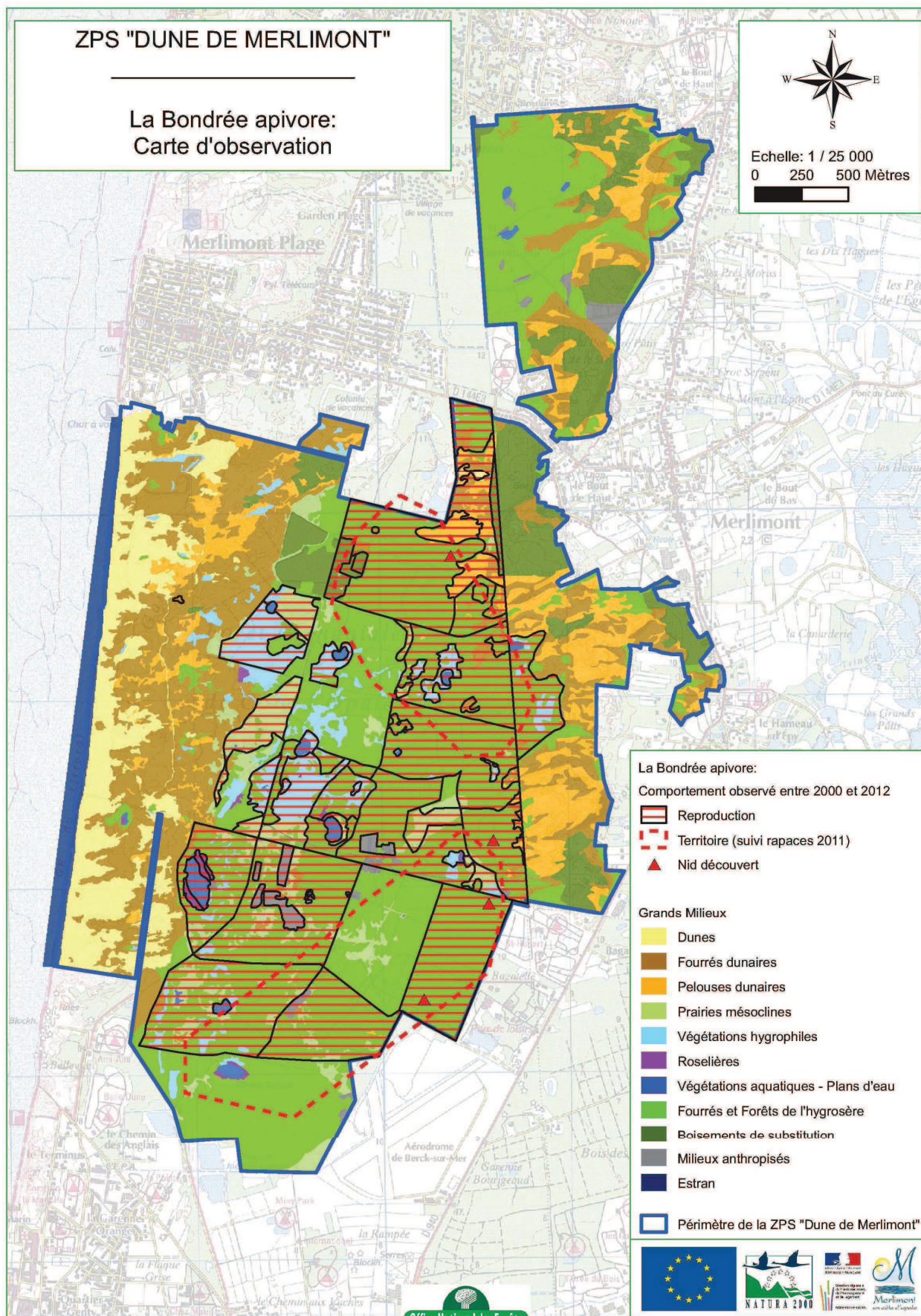


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Bondrée apivore:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

Autres protocoles : recherche des nids et suivi des parades par points d'observation.

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			2	19	21	11	19	4	1		

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données	1	4	6	5	1	5	3	2	2	14	9	8	19
Nombre d'individus observés (maxi)	1	4	>7	>8	1	2	3	1	2	>30	>4	>7	>6

L'espèce est régulière sur le site. On constate deux pics d'observation : le premier pendant la période des parades entre la mi-mai et la mi-juin puis un second au moment de la dispersion des jeunes (à partir de la mi-juillet) et de l'arrivée de migrants en nourrissage (août).

La pression d'observation diffère selon les années. La recherche des nids a été active en 2000 et 2004 et des suivis migratoires depuis des sommets de dunes des deux cordons ont été réalisés en 2002, 2008, 2010 et 2011. Lorsque l'effort de suivi est maximal, le nombre de couple de la ZPS est constant et évalué à deux, ce qui est remarquable. En 2008, le suivi migratoire a permis de comptabiliser 22 individus. Cette année là, 8 nids de guêpes ont été pillés par plus de 5 bondrées durant le mois d'août-septembre, ce qui est remarquable. Ces nids sont souvent cachés dans des anciens terriers de lapin sur les grandes plaines ouvertes et les arrières dunes. La Bondrée les sort du terrier pour manger les larves qu'ils contiennent.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Les sites de nidification se répartissent sur les secteurs de vieux bois, de la parcelle n°5 de la RBD jusqu'à la parcelle n°8 des terrains du conservatoire. Les nids ont été trouvés dans les huppiers de Pin Maritime, Peupliers et d'Aulne.

Les bouleaux ne présentant pas un port suffisamment robustes pour porter le nid, qui sont uniquement construits dans les arbres à fortes charpentières comme le pin maritime, le peuplier noir ou l'aulne. Les sites les plus favorables sont les parcelles n°1 et 5 de la RBD et la n°12 du CEL.

Dans les années 90, un ancienne donnée d'un couple nicheur existait dans les peupliers du chemin au vaches de la forêt communale de Merlimont sud (données pers. M. GUERVILLE)

Les terrains de chasse sont vastes et s'étendent sur l'ensemble du site (sauf les dunes bordières). La Bondrée se nourrit aussi sur les sites en périphérie comme l'Aérodrome, les prairies à l'Est de la forêt communale et les secteurs plus au sud (les secteurs mixtes de Berck au niveau du Terminus).

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

La Bondrée apivore ne semble pas avoir connu de régression aussi importante que les autres rapaces. Sans doute son statut de migrateur, arrivant tard en Europe et repartant tôt vers l'Afrique, et sa discrétion, l'ont-ils mise à l'abri des tirs et des destructions. La France, abrite entre 11 000 et 15 000 couples, soit plus du quart de la population totale d'Europe de l'Ouest. La tendance n'est pas connue mais la répartition géographique a peu évolué au cours des dernières décennies.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

La dynamique forestière et le fait que la majorité des grands secteurs forestiers de la région soit protégée sont des facteurs favorables à la Bondrée. Les facteurs limitants sont la disparition de la mosaïque des habitats liée à l'urbanisation continue des zones périphériques, qui sont des milieux de chasse importants pour l'espèce.

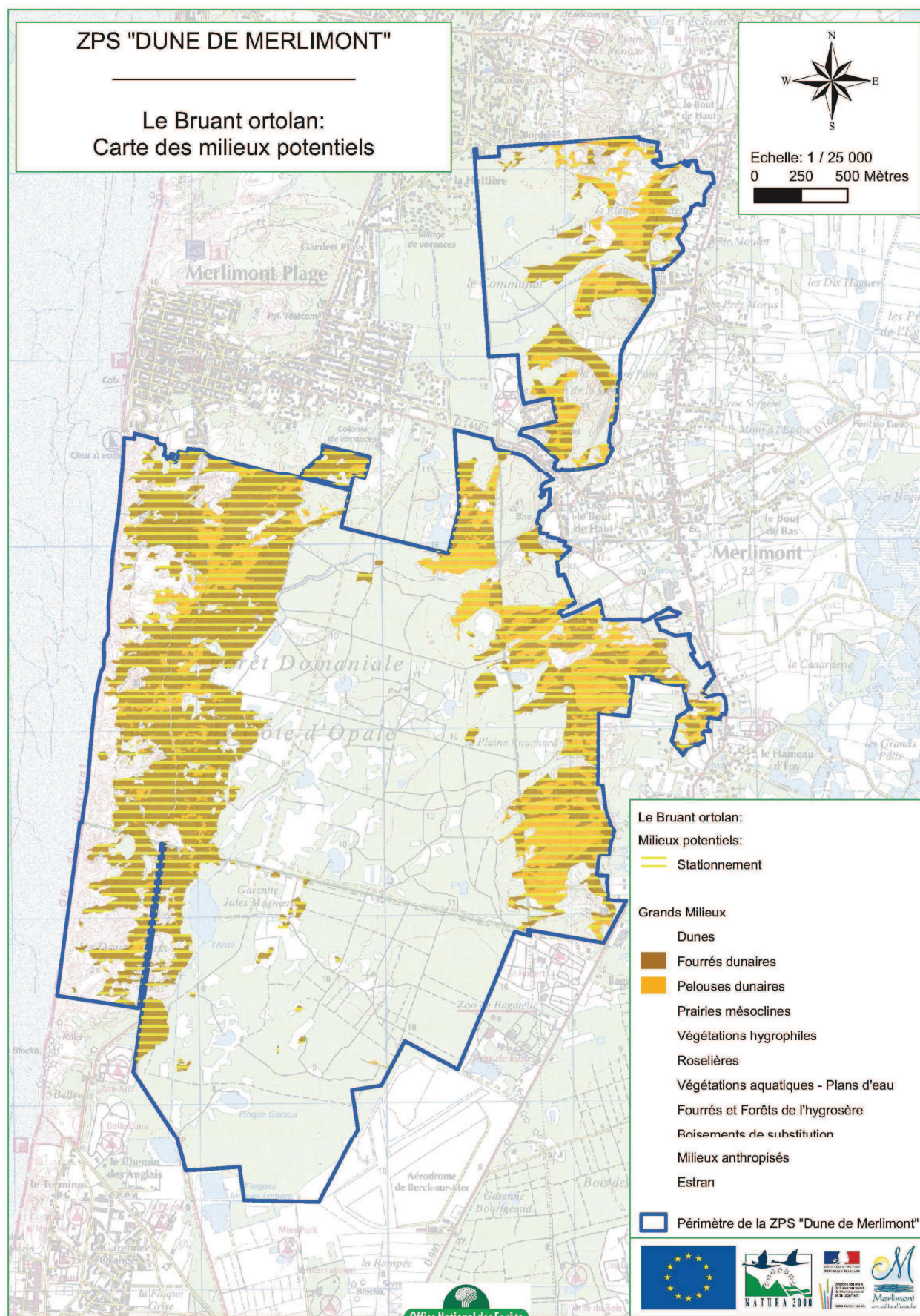
Objectifs de gestion sur le site

Il s'agira de maintenir :

- de bonnes conditions de nidification en conservant une proportion suffisante de futaie âgée et en évitant les travaux forestiers entre le 1er mai et le 1er septembre autour des aires de nidification connues ;
- des terrains de chasse de qualité en évitant l'usage des pesticides, maintenant les clairières, les mares et les marais en bon état de conservation, conservant des mosaïques paysagères et l'alternance de milieux ouverts et de milieux forestiers

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs migrateurs et nicheurs, recherche des nids tous les 5 ans



Bruant ortolan - *Emberiza hortulana*

Annexe I Directive Oiseaux (A379) - nicheur vulnérable en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Atinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires : D
Pelouses dunaires : A
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Oiseau légèrement plus grand que le Moineau domestique. Dessus brun rayé. En été, plumage des mâles aisément reconnaissable : tête, nuque et poitrine vert olive grisâtre ; gorge et poitrine franchement jaunes, dessous roux cannelle orangé. Yeux cerclés de jaune pâle et bec court et conique rosé. Pattes orangées.

Longueur totale du corps : 16,5 cm. Poids : 16-30 g (moyenne : 24 g).

Biologie

Ecologie : Cet oiseau vit dans une grande variété d'habitats. En France, il occupe les garrigues, maquis, pelouses d'altitude, à faible végétation, zones de polycultures où des vignes, des haies et des bosquets sont présents, zones steppiques de moyenne montagne à élevages extensifs sur les pentes ensoleillées.

Comportement : C'est un migrateur au long cours précoce, qui quitte ses lieux de nidification dès le mois d'août afin de rejoindre ses quartiers d'hiver situés en zone sub-saharienne. Il revient sous nos latitudes au mois de mai, parfois en avril.

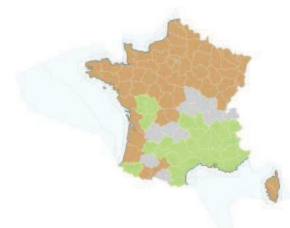
Reproduction : Généralement les mâles arrivent sur les lieux de reproduction et commencent à chanter quelques jours avant les femelles. Le nid, construit au sol par la femelle, est composé d'herbes et de brindilles.

Alimentation : chenilles, petites sauterelles et autres insectes. Un complément alimentaire est toutefois fourni par l'ingestion de graines, nourriture qui devient prépondérante lors des migrations postnuptiale et prénuptiale.

Répartition géographique

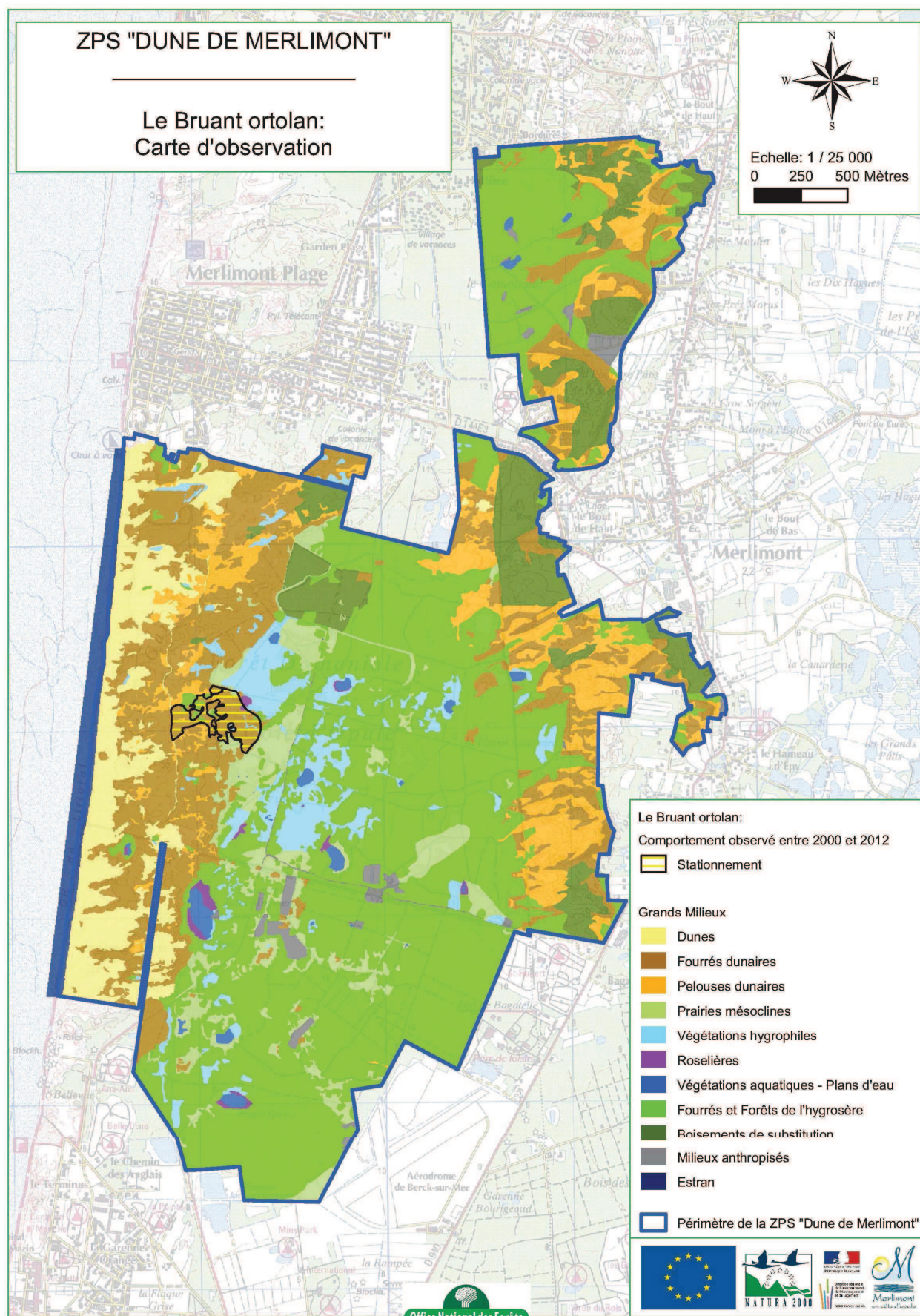
Contexte européen et national C'est une espèce du Paléarctique occidental dont l'aire de répartition s'étend de nos jours de la Péninsule Ibérique à la Sibérie central. Son aire d'hivernage se situe au-delà du Sahara. En Europe, le Bruant ortolan se rencontre principalement dans les régions continentales (Finlande, Europe de l'Est) ainsi qu'en péninsule Ibérique.

En France, les populations nicheuses les plus importantes sont rencontrées dans le Languedoc-Roussillon, en Provence, dans la région Rhône-Alpes ainsi que dans le sud du Massif Central. Des noyaux plus ou moins isolés sont signalés en Aquitaine, Auvergne, Bourgogne et dans l'ensemble Poitou-Charentes, Centre, Pays de Loire



Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Les données sur cette espèce restent exceptionnelles.



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
								1			

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'individus capturés													1

L'unique donnée concerne un individu capturé lors de la campagne de halte migratoire dans les arrières dunes de la parcelle n°15 en 2011 (période du 20 juillet au 20 novembre). Aucune repasse n'avait été diffusée pour cette espèce : c'est donc un capture aléatoire.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'observation de cette espèce dans le site doit davantage être considérée comme un témoignage de la qualité des pelouses que comme une potentialité de la ZPS pour l'espèce.

En effet, même si l'observation sur la plaine maritime picarde est surprenante, l'espèce a été capturée à moins de 100 mètres des pelouses dunaires de la parcelle 15, ce qui est cohérent avec son écologie.

Dans l'hypothèse (peu probable) où le Bruant ortolan viendrait s'installer sur la ZPS, il choisirait les zones rases comme les pelouses dunaires des cordons dunaires. D'autres secteurs comme les pâtures de la parcelle n°11 pourraient lui convenir.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Statut de conservation jugé défavorable en Europe, les effectifs étant considérés comme réduits après une longue période de déclin. En France, les dernières estimations datant des années 90 (de 10 000 à 23 000 couples), ont été élargies à 10 000-40 000 couples en raison d'un manque d'informations récentes suffisamment précises. La population, en déclin, est répartie principalement dans le quart sud-est, à l'exception de la Corse.

Diverses menaces pèsent sur l'espèce tant au niveau européen qu'au niveau national. Parmi celles-ci les changements des pratiques agricoles expliquent en grande partie le déclin observé.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Il s'agit d'une observation anecdotique, l'espèce n'est pas potentielle sur la ZPS

Objectifs de gestion sur le site

L'entretien et la restauration des pelouses dunaires et les zones rases comme la plaine aux mouettes (parcelle n°10 RBD) ou la plaine aux aubépines (parcelle n°11 RBD) est favorable au Bruant ortolan comme aux autres oiseaux des pelouses.

Cette espèce, qui se nourrit au sol d'insectes et des graines, devrait pouvoir ainsi trouver les conditions favorables pour ses haltes migratoires.

Préconisation de suivi de l'espèce

Pas de suivi spécifique

Busard cendré - *Circus pygargus*

Annexe I Directive Oiseaux (A084) - nicheur vulnérable en France

Sur le site : Espèce exceptionnelle

Priorité sur le site

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Jean-Paul Cornier, LPO



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines : A
Végétations hygrophiles : A - plaine hygrophile
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Rapace diurne de taille moyenne. Bec noir, pattes et iris jaunes. Dimorphisme sexuel très marqué au niveau de la coloration mais faible sur le plan de la taille. Plumage du mâle gris cendré dessus avec le bout des ailes noir. Côtés de la tête, la gorge et la poitrine gris cendré ; dessous du corps et des ailes blanc grisâtre rayé de roux et présente des axillaires barrées de brun roux. Plumage de la femelle brun avec des liserés roux à la tête et à la nuque, dessous du corps est roussâtre à crème, rayé de brun foncé. Quasiment silencieux en dehors de la période de reproduction, le Busard cendré se manifeste principalement sur le territoire de nidification.

Longueur totale du corps : 39 à 50 cm. Poids : 227 à 370 g pour le mâle (moyenne 281), 290 à 445 g pour la femelle (moyenne 340).

Biologie

Ecologie : Rapace de plaines et de collines, le milieu de vie du Busard cendré est constitué d'une grande variété de milieux ouverts. Les marais arrière littoraux à prairies humides de fauche ou pâturées, les plaines cultivées ou les plateaux consacrés à la polyculture et à l'élevage ainsi que les garrigues basses demeurent ses zones de chasse et de nidification de prédilection.

Comportement : De retour de leurs quartiers d'hiver africains, les premiers busards cendrés arrivent en France début avril selon les années, mais la migration se poursuit jusqu'en mai. Depuis les années 1970, la grande majorité des nids de Busard cendré en France sont localisés dans les cultures céréalières (champs de blé et d'orge d'hiver), comme pour le Busard Saint-Martin et plus rarement le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*).

Reproduction : Arrivés sur les sites de reproduction, les mâles, plus rarement les femelles, exécutent leurs parades nuptiales aériennes. Des couples peuvent nicher seuls mais, dans les secteurs favorables, ils ont tendance à se regrouper en colonie lâche pour se reproduire.

Alimentation : régime composé principalement de petits rongeurs, en particulier du Campagnol des champs. Des insectes, notamment des Orthoptères, des amphibiens, des reptiles et des passereaux capturés au sol (surtout des alouettes et des pips) sont consommés en quantité variable, selon les régions et les années.

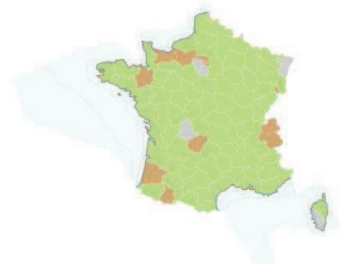
Répartition géographique

Contexte européen et national

Le Busard cendré se reproduit depuis les côtes d'Afrique du Nord jusqu'en Asie centrale. La population mondiale est concentrée surtout en Europe où les effectifs les plus importants se situent en Russie, suivie de la France. Cet oiseau est un migrateur au long cours. Toutes les populations d'Europe de l'Ouest hivernent au sud du Sahara dans les steppes et savanes d'Afrique tropicale. En France, l'espèce n'est présente qu'en période de reproduction. Elle occupe la plupart des régions.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

L'espèce fut nicheuse dans le marais de Balançon de 1972 à 1993 (jusqu'à 2 couples) mais ne se reproduit plus de nos jours que dans les champs de céréales, hors de la



plaine maritime picarde, ce qui lui confère un caractère précaire en raison de la destruction fréquente des nichées à l'occasion des moissons.

Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
				1							

Régularité des observations - Effectifs - Lieu des observations sur le site Natura 2000

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données			1										
Nombre d'individus observés (maxi)			1										

La seule donnée concerne une femelle observée le 6 mai 2000 dans la parcelle n°9 de la RBD

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le Busard cendré a un statut de conservation favorable en Europe. Il est cependant en fort déclin dans l'Union Européenne. Il est considéré comme "A surveiller" en France avec des effectifs nicheurs représentant 13 à 36% de la population européenne (Russie exceptée). L'estimation de l'effectif national était de 4 000 couples environ dans les années 1990.

La principale action de conservation du Busard cendré porte actuellement sur la protection des nichées issues des couples reproducteurs en habitats agricoles. La seconde menace, peut-être la plus importante à terme, réside dans la baisse des disponibilités alimentaires, notamment des campagnols, qui subissent les conséquences de l'abandon progressif des prairies au profit des cultures. Enfin, la régression des habitats naturels favorables pour sa nidification (landes surtout, et évolution des zones de garrigues vers la forêt), un processus entamé plusieurs décennies auparavant, pourrait mettre en danger les dernières populations se reproduisant en milieu naturel.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce apprécie la tranquillité et les ressources alimentaires que lui fournissent les grandes zones pâturées. Elle est sensible au dérangement et à la diminution des populations de petits rongeurs et d'insectes.

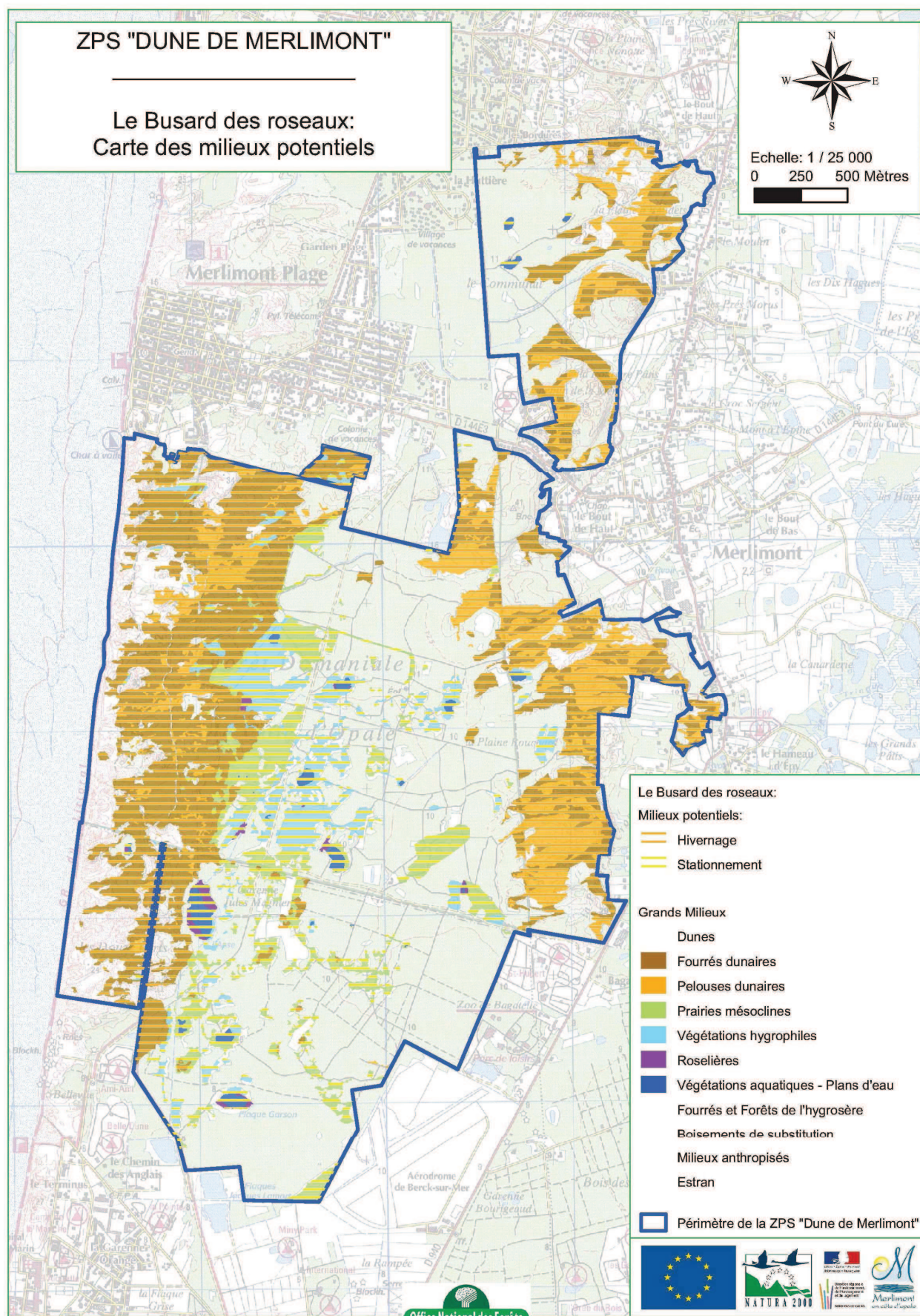
Objectifs de gestion sur le site

L'état actuel de la population du littoral Nord Pas-De-Calais et le faible nombre d'observation sur le site ne laisse en rien présager un retour de l'espèce (cas de la Grande Bretagne ou de la Belgique). Les mesures de gestion pour cette espèce sur le site Natura 2000 ne seront donc réalisées qu'en faveur des migrateurs avec :

- le maintien de grandes zones ouvertes qui constituent des terrains de chasse de l'espèce (en cours partie CELRL)
- la mise en place d'une agriculture biologique

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi à une plus large échelle pour évaluer les possibilité de retour de l'espèce en tant que nicheur



Busard des roseaux - *Circus aeruginosus*

Annexe I Directive Oiseaux (A081) - nicheur vulnérable en France

Sur le site : Espèce régulière

Priorité sur le site

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☒

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes : A - dune bordière
Fourrés dunaires : A
Pelouses dunaires : A
Prairies mésoclines : A
Végétations hygrophiles : A - plaine hygrophile et panne dunaire
Roselières : A
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Rapace diurne. Fort dimorphisme sexuel. Formes élancées, longues ailes étroites, longue queue et tarses dénudés. Tête petite, masque facial rappelant celui des rapaces nocturnes. Les individus volants ont les rémiges noires, les tarses, les doigts et la cire du bec jaune d'or, ainsi que le bec et les ongles noirs.

En vol, souvent à très basse altitude, l'aspect est plus massif que celui des autres espèces de busards indigènes, alternant comme eux, vol battu et longs glissés planés, les ailes nettement relevées en V au dessus du corps et de la queue maintenus horizontaux. Longueur totale du corps : 490 à 560 cm. Poids : Mâles : 530-730 g. Femelles : 720-960 g

Biologie

Ecologie : espèce inféodée aux milieux humides permanents ou temporaires de basse altitude. Elle fréquente de préférence les grandes phragmitaies des étangs et des lacs, tout comme celles des marais côtiers, des salines abandonnées et des rives des cours d'eau lents. Au cours des dernières décennies, la colonisation de milieux de plus en plus secs a été observée, notamment des dunes, et champs de céréales. En hiver et au cours de ses périodes migratoires, le Busard des roseaux chasse au-dessus de tous ces milieux.

Comportement : Les Busards des roseaux migrent sur un large front, très peu dépendants de la topographie des zones parcourues et des courants aériens et franchissent les étendues maritimes.

Communément, les Busards des roseaux se rassemblent pour occuper des gîtes de dortoir nocturne qui sont situés préférentiellement dans des milieux ouverts humides. Des cultures annuelles telles que maïs, colza, blé, orge, moutarde, sont également occupées la nuit.

Reproduction : Le Busard des roseaux ne présente généralement pas une forte densité de peuplement sur ses lieux de reproduction, les couples isolés étant plutôt la règle. La phragmitaie est choisie pour installer le nid dans près de 60% des cas.

Alimentation : régime alimentaire opportuniste constitué uniquement de proies animales. Chasse à l'affût posé, en vol de repérage, en vol de poursuite, ou encore à la course au sol, des proies vivantes, en pleine forme ou blessées. Ne délaisse pas pour autant les proies mortes, les charognes et les oeufs d'autres espèces d'oiseaux.

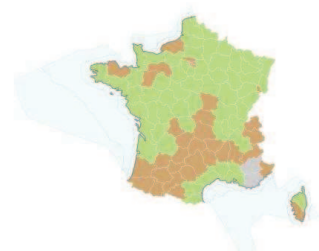
Répartition géographique

Contexte européen et national

En France, deux zones de reproduction sont individualisées. Les Busards des roseaux reproducteurs adoptent un comportement de plus en plus sédentaire au fur et à mesure que l'on se dirige vers le sud. Si seulement quelques rares individus sont observés en hivernage dans les régions septentrionales, les reproducteurs méridionaux, restés pratiquement tous sur place, voient leurs effectifs grossir avec l'arrivée d'oiseaux venus des zones septentrionales européennes.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

L'espèce niche uniquement dans les marais arrière littoraux (Balançon, Rue, Villers sur Authie; Noyelles-sur-mer) et les vallées de l'Authie et de la Somme. Les jeunes notés en juillet et août proviennent de la population régionale (Balançon) ainsi que de la Belgique et des Pays-Bas.

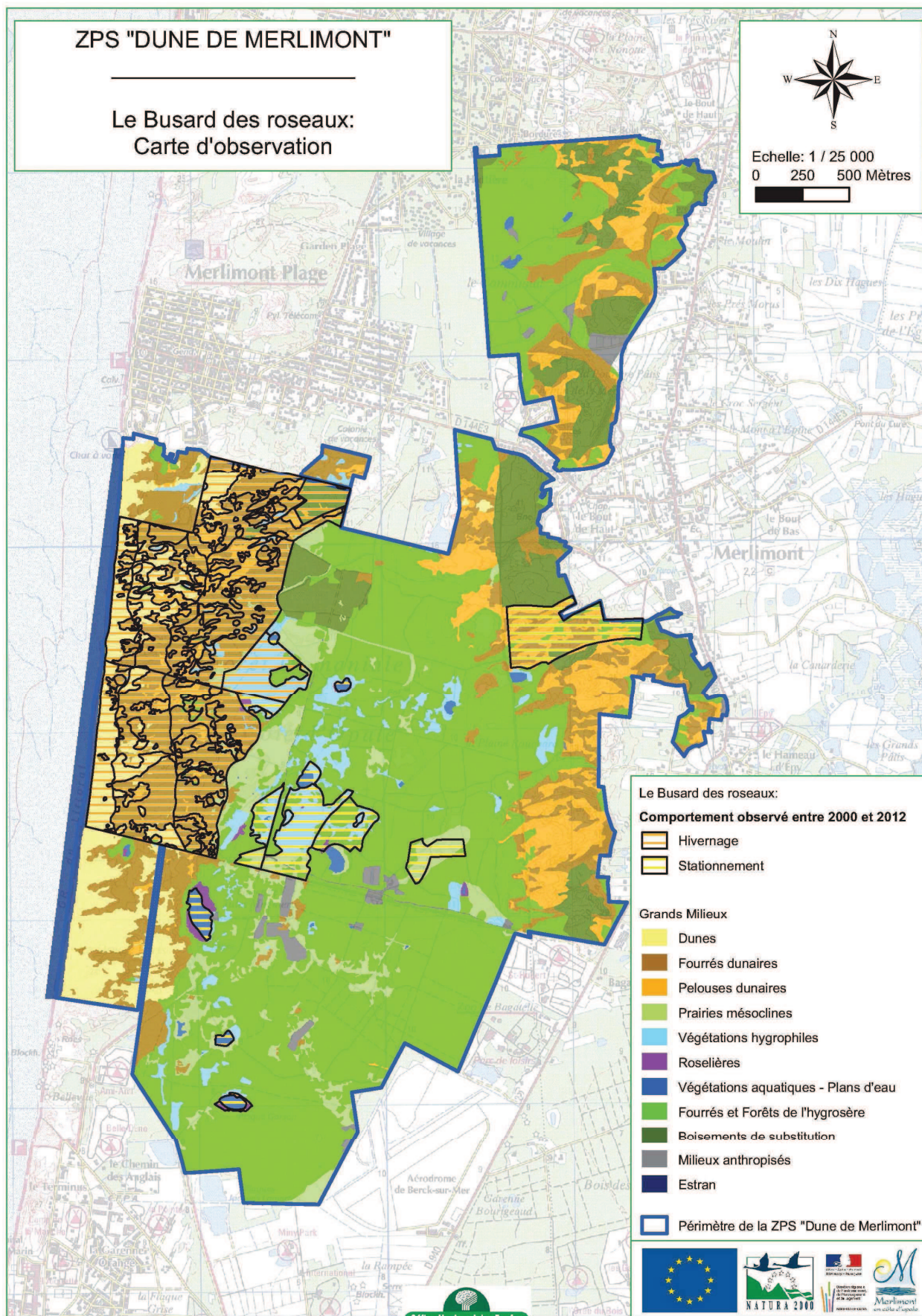


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Busard des roseaux:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
8	1	6	13	17	8	7	9	16	1		1

Le Busard des roseaux s'observe sur l'ensemble de l'année avec un pic en période migratoire.

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données	13	12	15	7	4	2	4	6	7	6	7	6
Nombre d'individus observés (maxi)	>4	>3	>5	>3	>2	1	>4	>3	>3	>2	>4	?

Une augmentation des effectifs en mai-juin a été observée durant les années consécutives aux travaux de réouverture des zones humides sur la partie du Conservatoire de Berck nord (plus de 30 ha supplémentaires en terrain de chasse)

La fréquentation de la ZPS dépend des niveaux d'eau sur le site d'inondation sur le site : elle est importante les années humides (2000 à 2002), et elle diminue les années très sèches (2004 et 2005). Une partie de l'explication réside dans le fait que lorsque les niveaux d'eau sont élevés, le site attire des effectifs plus importants d'oiseaux d'eau dont le busard se nourrit en partie. Il semblerait cependant que ce ne soit pas la seule explication, la présence de l'espèce dépendant aussi fortement des fluctuations des populations de petits rongeurs.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Pendant la période du mois de mars à juin, le Busard des roseaux chasse principalement dans les zones humides de la plaine interdunaire.

En hivernage, comme le Busard Saint Martin, l'espèce exploite principalement les complexes dunaires externes avec les deux grandes plaines des parcelles n°9 et n°11 de la Réserve Biologique de la Côte d'Opale.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Statut de conservation jugé favorable en Europe. La grande vitalité constatée notamment en Grande-Bretagne et dans les Pays baltes dans les années 1980 a été suivie d'une chute spectaculaire dans les années 90, puis une situation en « dents de scie » sans que l'on puisse en connaître avec certitude les causes.

L'espèce est considérée comme « à surveiller » en France. D'après le premier atlas des oiseaux nicheurs de France, le Busard des roseaux était soit absent, soit représenté par de faibles effectifs, limités à certaines régions. C'est au cours des années 80 que l'espèce a connu un essor démographique extraordinaire qui l'a conduite à s'implanter dans certaines provinces. Au cours de cette période, les sites ancestraux ont vu leurs effectifs reproducteurs multipliés par quatre ou cinq (région Nord), alors que d'autres régions et des pays moins favorisés, pouvaient subir un déclin. C'est le busard le plus rare dans notre pays. Son augmentation ne semble plus à l'ordre du jour.

Le Busard des roseaux, réputé farouche, est particulièrement sensible aux dérangements de tous ordres. Il est également très vulnérable aux empoisonnements en lien avec son comportement charognard

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce bénéficie de terrains de chasse importants (30 ha de zone humide réouverte), suite aux travaux réalisés sur les dunes de Berck (partie CEL), et de milieux adaptés à sa nidification (roselières de la Grande Plaine (parcelle n°9 RBD) et marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD) en particulier). Elle pourrait nicher dans la ZPS dans les années à venir.

Objectifs de gestion sur le site

Maintenir les zones de chasse en bon état de conservation.

Maintenir la quiétude des sites potentiels de nidification en limitant l'accès et les dérangements, sachant que le passage d'un promeneur à plusieurs reprises au voisinage d'un nid peut provoquer l'abandon pur et simple d'une nichée

Maintenir des zones à végétation héliophiles dense pour sa nidification.

Préconisation de suivi de l'espèce

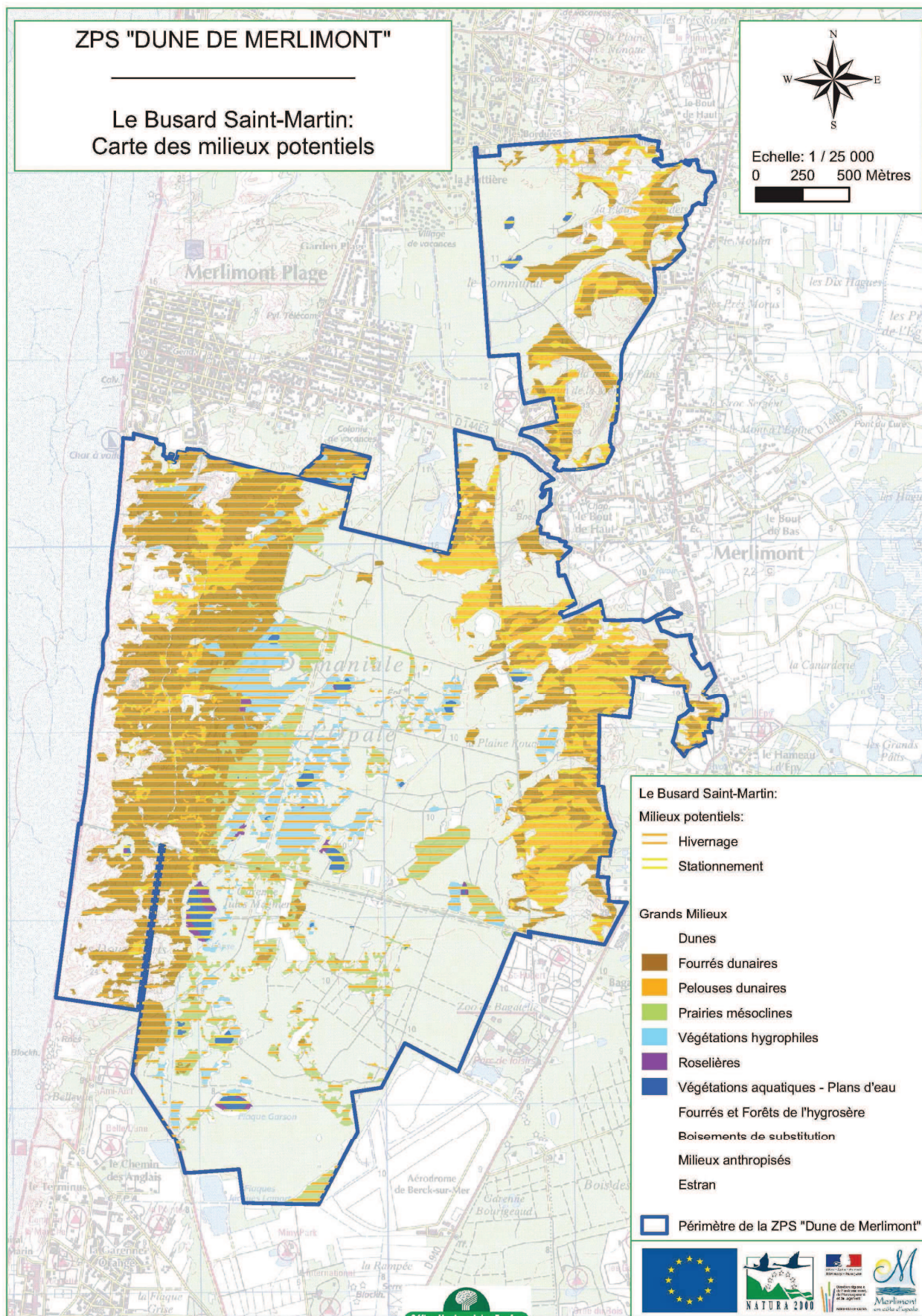
Suivi des effectifs sur le site, et suivi d'une éventuelle nidification.

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Busard Saint-Martin:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres

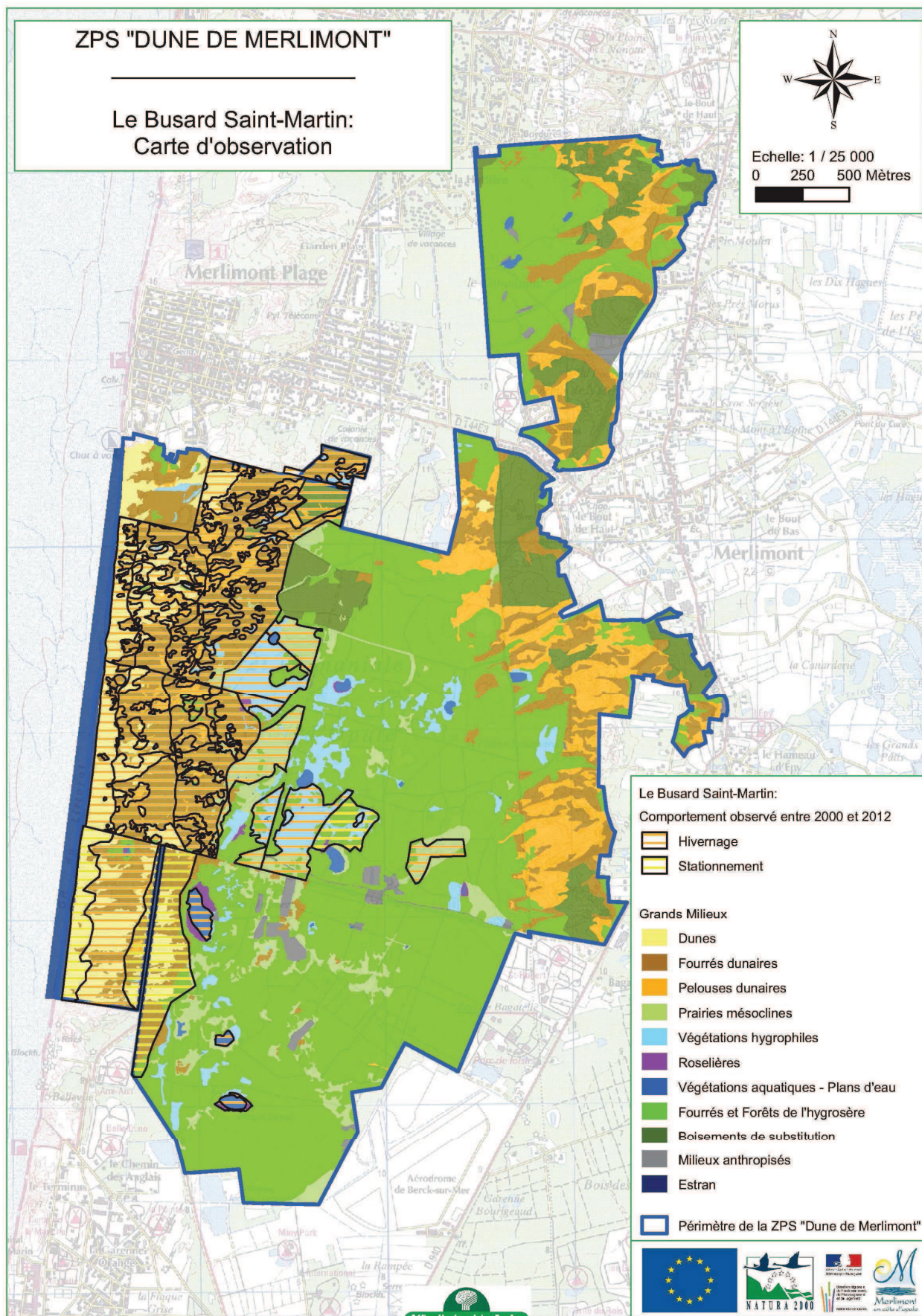


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Busard Saint-Martin:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
30	25	21	6	6	1	2	2	2	14	16	12

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données	13	16	6	14	5	3	14	3	12	17	12	14

Le Busard Saint Martin s'observe sur l'ensemble de l'année avec un pic sur la période hivernale et automnale. C'est un des rapaces les plus communs en période hivernale avec une augmentation nette des effectifs depuis les grandes réouvertures au sein des bas-marais de la RBD et du CEL. Sa présence sur le reste de l'année reste aléatoire et irrégulière.

Les effectifs varient de 1 à 3 individus (hiver 2002, 2009 et 2010).

Lieu des observations sur le site Natura 2000

D'octobre à mars, l'espèce fréquente de façon régulière l'ensemble du territoire dunaire (sauf les parties arborées) comme territoire de chasse. Sa présence régulière sur la ZPS prouve surtout la richesse du site en passereaux. Les arrières-dunes à fourrés, riches en passereaux, et secondairement les plaines interdunaires réouvertes, riches en rongeurs, fournissent à l'espèce des terrains de chasse idéaux.

Quand la météo est favorable, le busard s'observe sur l'ensemble de la journée. Il utilise les grandes zones ouvertes du site comme reposoir, et repart vers 16h30-17h30 vers les dortoirs qui se situent sur le marais de Balançon.

La Plaine aux Mouettes (parcelle n°10 RBD) et le Marais aux Mouettes (parcelle n°11 RBD) ont déjà été utilisés comme dortoirs pendant de courtes durées, lorsque la chasse sur le site était terminée (mars).

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

L'espèce est considérée Vulnérable en Europe. Au niveau national, l'espèce n'est pas considérée comme menacée. En période hivernale, l'espèce est présente sur l'ensemble du territoire, fréquentant surtout les régions de plaines. La France accueille 7 800 à 11 200 couples reproducteurs. Comme pour les autres busards, les nichées du St Martin sont souvent détruites par les travaux agricoles. Cependant, le risque est moindre par rapport au busard cendré la reproduction est plus précoce et le nombre de couples vivant en milieu céréalier est inférieur.

La diminution des disponibilités alimentaires peut menacer les populations hivernantes

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Les populations régionales sont en baisse d'effectifs.

L'espèce fréquente de plus en plus les grandes plaines réouvertes suite aux travaux en RBD et sur la partie CELRL pour chasser, elle pourrait utiliser la ZPS comme dortoir, en complément ou en repli du dortoir de Balançon.

Objectifs de gestion sur le site

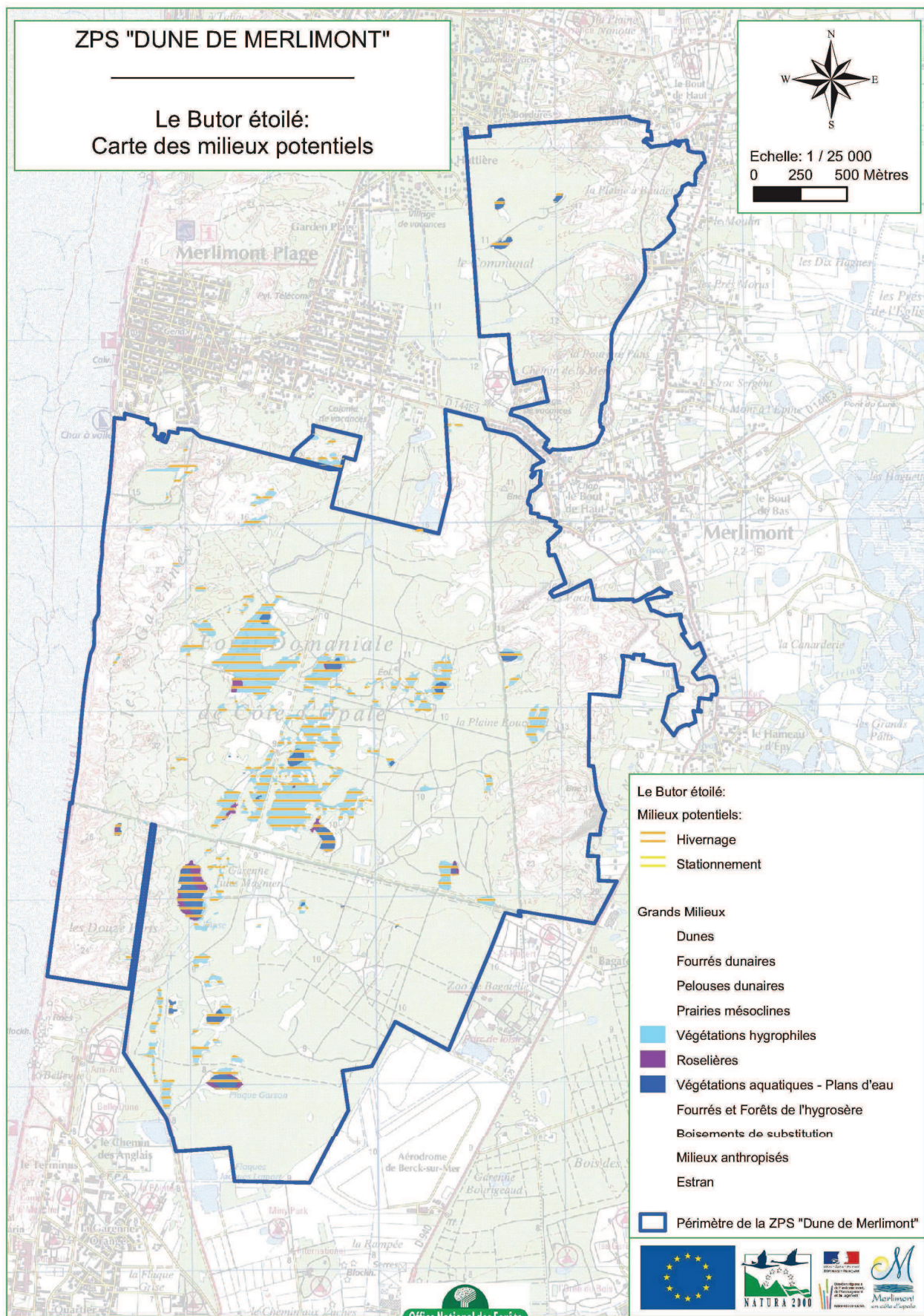
Le maintien de l'espèce sur le site dépend de la disponibilité des proies, et donc de l'abondance de terrains de chasse :

- des secteurs riches en passereaux comme les arrières dunes. Ces mêmes proies dépendent directement de la présence des structures buissonnantes riches en fruits.
- des grands espaces pâturée ou fauchées riches en rongeurs

Il s'agira donc de maintenir ces conditions.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en hivernage



Butor étoilé - *Boturus stellaris*

Annexe I Directive Oiseaux (A021) - nicheur vulnérable en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☒

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: A - panne dunaire et
plaine hygrophile
Roselières : AD
Végétations aquatiques - Plans d'eau : A - mare temporaire
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Héron trapu au plumage brun doré tacheté et rayé de noir, semblable chez le mâle et la femelle. Tête surmontée d'une calotte noire, bec verdâtre est encadré de deux moustaches noires. Pattes verdâtres. Mâles légèrement plus grands que les femelles. Pendant la reproduction, la base du bec du mâle prend une teinte bleutée. En vol, le cou est rentré à la façon typique des hérons et les battements assez souples des ailes arrondies font penser à une buse ou un hibou grand-duc.

Le cri en vol, isolé ou répété, rappelle le glapisement d'un renard ou le cri d'un goéland.

Longueur totale du corps : 70 à 80 cm. Poids : 966 à 1940 g chez le mâle, 785 à 1150 g chez la femelle

Biologie

Ecologie : il fréquente principalement les roselières à Phragmite inondées. Des ressources alimentaires suffisantes sont assurées par une inondation suffisante des roselières et des milieux aquatiques de qualité.

Comportement : Cet oiseau discret demeurant cantonné à la végétation palustre dense est difficilement observable du fait de l'inaccessibilité de son habitat et de ses moeurs. En cas de dérangement, il adopte un comportement typique, cou étiré et bec pointant vers le ciel. Hors période de reproduction, le Butor étoilé vit en solitaire, caché dans la végétation.

Reproduction : Le Butor étoilé établit son territoire de reproduction dès le mois de janvier et attire les femelles par le chant à l'aube et au crépuscule, entre la mi-avril et mi-mai. Ce chant est souvent le seul indice fiable de présence dont on dispose sur un site. Contrairement aux autres hérons pour la plupart coloniaux et dont les deux parents s'occupent de l'élevage des jeunes, le Butor étoilé est polygame. Le nid est placé au-dessus de l'eau (plateforme constituée de roseaux secs).

Alimentation : régime diversifié, avec une forte représentativité des invertébrés aquatiques et terrestres. A ces proies viennent s'ajouter les poissons, les amphibiens, les petits mammifères, les oiseaux et les reptiles.

Répartition géographique

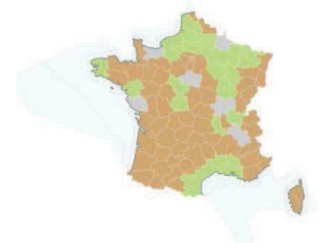
Contexte européen et national

Le Butor étoilé occupe l'ensemble du paléarctique en période de nidification.

En France, le littoral méditerranéen et les marais et étangs de Picardie et de Lorraine totalisent les deux tiers de la population française. Migrateur partiel, le butor ne quitte son aire de reproduction que dans les régions où les gels hivernaux sont fréquents. La France reçoit des migrateurs de différentes provenances du nord et de l'est de l'Europe. L'hivernage est très régulier dans les principaux sites de reproduction (Picardie notamment). Des zones où l'espèce n'est pas nicheuse sont aussi très fréquentées en hiver.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Cette espèce hiverne en petit nombre de manière régulière sur la Plaine Maritime picarde. Les bastions se situent sur la réserve naturelle de la Baie de Canche et le marais de Balançon, la basse vallée de l'Authie, le marais de Rue, la basse vallée de la Somme. Les prospections printanières ont permis de détecter 1 à 2 mâles chanteurs en période de reproduction dans le marais de Balançon. Depuis 2007, il ne subsiste que 3 à 4 chanteurs dans les marais arrière littoraux de la baie de Somme.

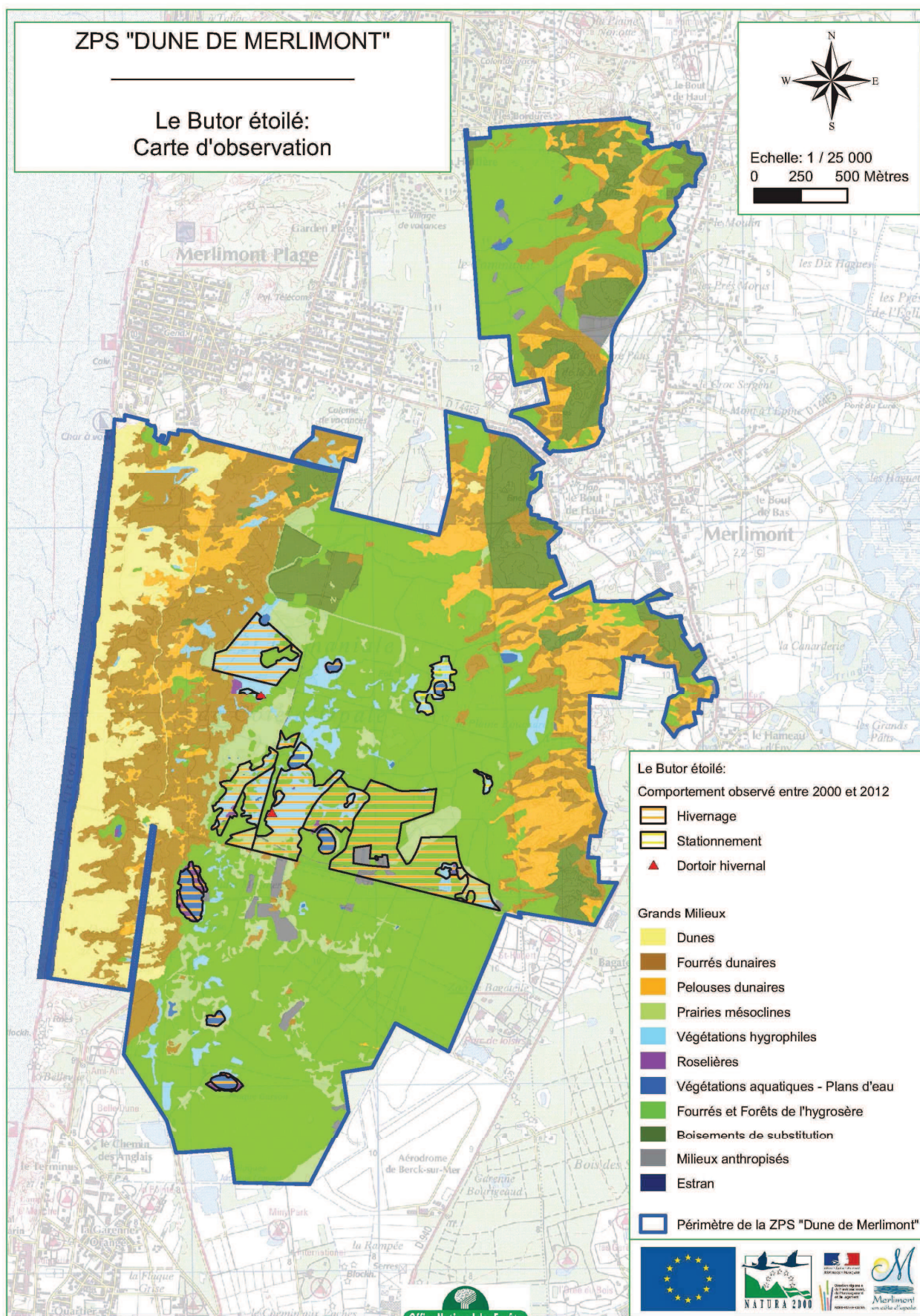


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Butor étoilé:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
28	34	26	2	1		1		1	4	4	9

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données		3	8	9	24	7	1	18	3	6	6	12	7

Les contacts hivernaux commencent dès le 15 novembre pour finir vers la mi-avril ; l'hivernage se chevauchant avec la migration prénuptiale. La diminution des observations de 2003 à 2008 est à mettre en relation avec le faible taux d'inondation de la Plaine Interdunaire, ayant entraîné une diminution des populations d'amphibiens et donc une baisse des ressources alimentaires pour le Butor. La présence du chytridiomycose, qui atteint principalement la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), est probablement responsable de la chute spectaculaire des effectifs jusqu'à sa disparition en 2009.

L'hivernage sur le site concerne entre 1 à 3 individus, et en migration jusqu'à 4 individus observés ensemble dans la parcelle n°9 (Grande Plaine) en 2003.

Deux cas de prédatons sur le Butor ont été observés : un cadavre a été découvert le 4/02/03 dans le dortoir de la Grande Plaine et un le 14 juillet 2003 à la mare de Malaba (parcelle n°3).

Lieu des observations sur le site Natura 2000

La ZPS joue un rôle très important pour l'hivernage et le stationnement de l'espèce. Le climat doux du littoral, la tranquillité du site et la présence de zones d'alimentation favorables permettent à des individus d'éviter une migration et de passer l'hiver sur le site. Les milieux fréquentés par le Butor semblent correspondre aux zones de reproduction des anoues comme la Grenouille rousse, dont il se nourrit.

Trois dortoirs sont régulièrement notés : la mare aux Mouettes, la Grande Plaine et la mare de Gressier Vincent.

Le Butor étoilé a probablement niché sur un site à proximité de la ZPS entre 2003 et 2005 (marais arrières littoraux de Balançon ?). Le massif dunaire lui avait alors servi de refuge (zone d'alimentation, zone de dispersion et zone de repli face aux dérangements dus à la chasse aux gibiers d'eau). Les travaux de défrichement réalisés entre 2001 et 2004 sur la Grande Plaine ont permis d'augmenter la surface de la phragmitaie, désormais plus grande et plus régulièrement en eau.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut en Europe est considéré comme défavorable, avec une population estimée entre 34 000 et 54 000 couples. Les populations ont subi un important déclin entre 1970 et 1990, qui n'a toujours pas été compensé. En France, le statut de conservation est considéré comme vulnérable. La population nicheuse, très fragmentée, a chuté de 35 à 45% en 30 ans.

Les principales menaces pour l'espèce sont la diminution des surfaces en roselières ou une gestion hydraulique inadéquate (variations brusques des niveaux, assèchement précoce), Le dérangement lors de la chasse au gibier d'eau et le tir au crépuscule lors de la chasse à la passée des canards (risque de confusion important), le froid hivernal et la prédation.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Les potentialités du site pour l'espèce dépendent des niveaux d'eau. L'entretien des roselières est une condition à maintenir pour permettre à l'espèce de nicher.

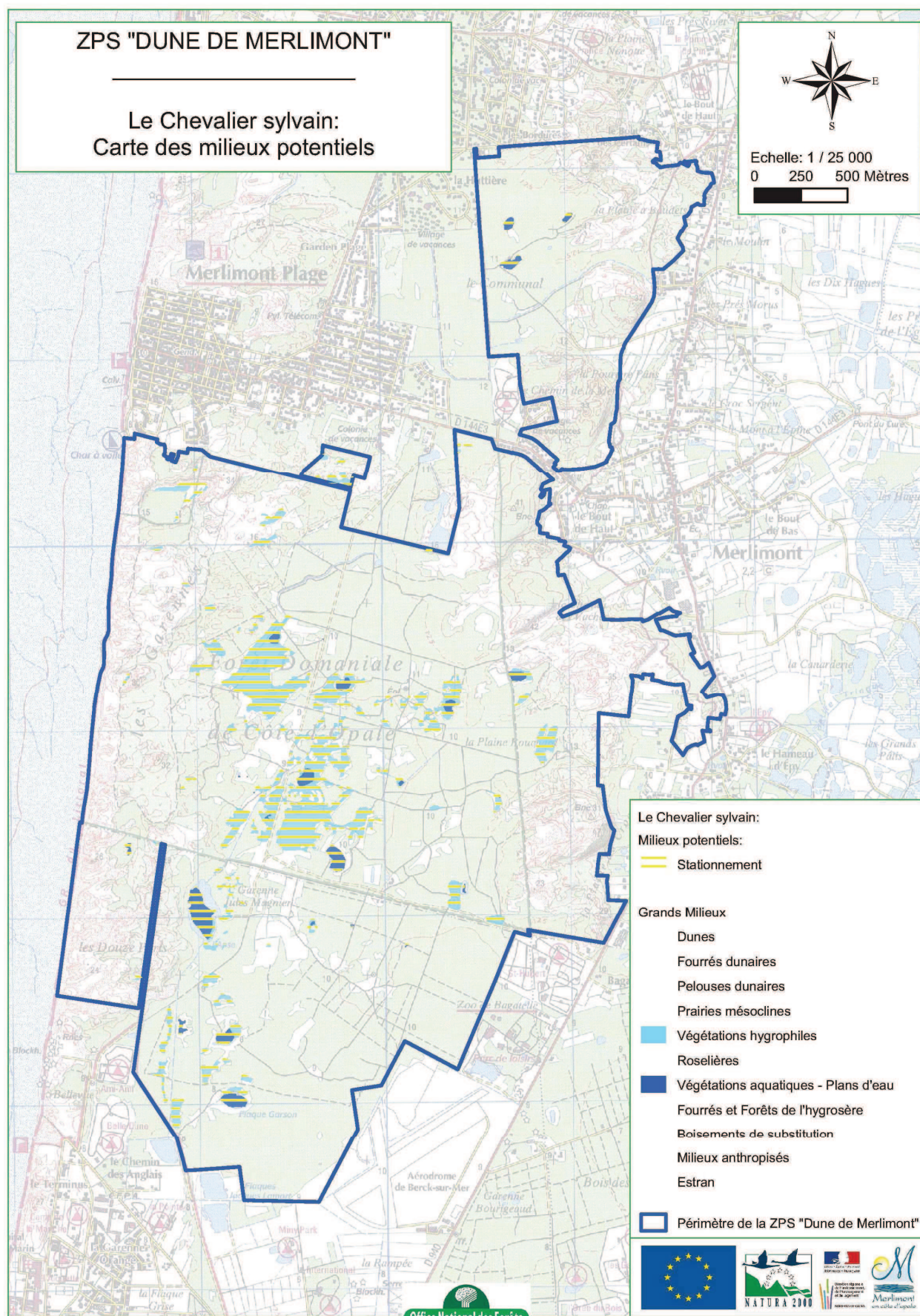
Objectifs de gestion sur le site

La conservation des zones humides et plus particulièrement des marais à roselières est primordiale pour le maintien des populations de Butor étoilé. L'évolution des niveaux d'eau et la hauteur des roseaux au printemps sont les deux facteurs qui influencent plus particulièrement la reproduction de cette espèce. La présence d'eau libre à proximité des roselières est importante car elle constitue une zone d'alimentation privilégiée. La gestion du Butor doit se faire de manière couplée avec celle des batraciens qui assurent une partie de son alimentation.

En hivernage, les zones humides (bas-marais et mare) forment des zones d'alimentation et de quiétude pour les oiseaux. L'entretien (parcelle n°9 et n°11) et la restauration des roselières sont préconisés

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en hivernage, suivi des populations d'amphibiens



Chevalier sylvain - *Tringa glareola*

Annexe I Directive Oiseaux (A166) - de passage en France, non menacé

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce irrégulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: A - panne dunaire
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau : AD - mare permanente
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Petit limicole de couleur brun-gris verdâtre dessus, claire dessous. Dessus de la tête brun encadré par les sourcils blancs bien marqués. Joues et cou striés de brun ; bec modérément long pour un chevalier noirâtre à base vert olive. Dos brun et couvert de taches blanches (plus nombreuses en plumage nuptial). Croupion blanc. La queue est zébrée de barres brunes. Poitrine rayée, gorge claire du ventre blanc. Flancs mouchetés de brun et les pattes sont jaunâtres à vert olive. Pas de dimorphisme sexuel.

Les cris, détachés, souvent émis en série à l'envol, constituent un bon critère d'identification

Poids : 60 g (42-80). Longueur totale du corps : 17 cm

Biologie

Ecologie : Le chevalier sylvain utilise les zones humides présentant des vasières ou des prés inondés, le long des cours d'eau et les bords d'étangs

Comportement : Le Chevalier sylvain est un migrateur surtout nocturne qui voyage en solitaire ou en petits groupes. La migration printanière débute fin mars par l'abandon rapide des quartiers d'hiver tropicaux que les oiseaux ont occupé depuis fin septembre. Elle culmine en France de la fin d'avril à la mi-mai, les derniers attardés de juin pouvant croiser les premiers migrateurs post-nuptiaux. Certains peuvent estiver localement.

Reproduction : Le Chevalier sylvain niche dans les tourbières, clairières ou au bord des cours d'eau. La femelle pond 4 oeufs dans une dépression tapissée d'herbes et de feuilles. L'incubation dure 22 à 23 jours. Les poussins nidifuges s'envolent au bout de trente jours. La nidification n'a pas lieu en France.

Alimentation : régime essentiellement constitué de petits invertébrés picorés au sol, dans l'eau, dans la végétation, voire capturés en l'air. Ce sont surtout des insectes aquatiques mais aussi terrestres auxquels s'ajoutent mollusques, vers, petits crustacés, araignées voire même petits poissons.

Répartition géographique

Contexte européen et national

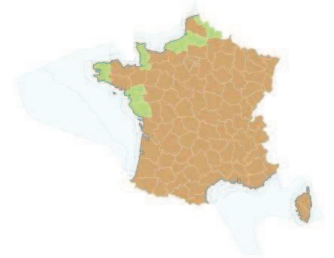
Le Chevalier sylvain niche dans les régions circumboréales. L'espèce est totalement migratrice en Europe où il semble que la population scandinave migre préférentiellement à travers la France et l'Italie pour gagner ses quartiers d'hiver en Afrique tropicale.

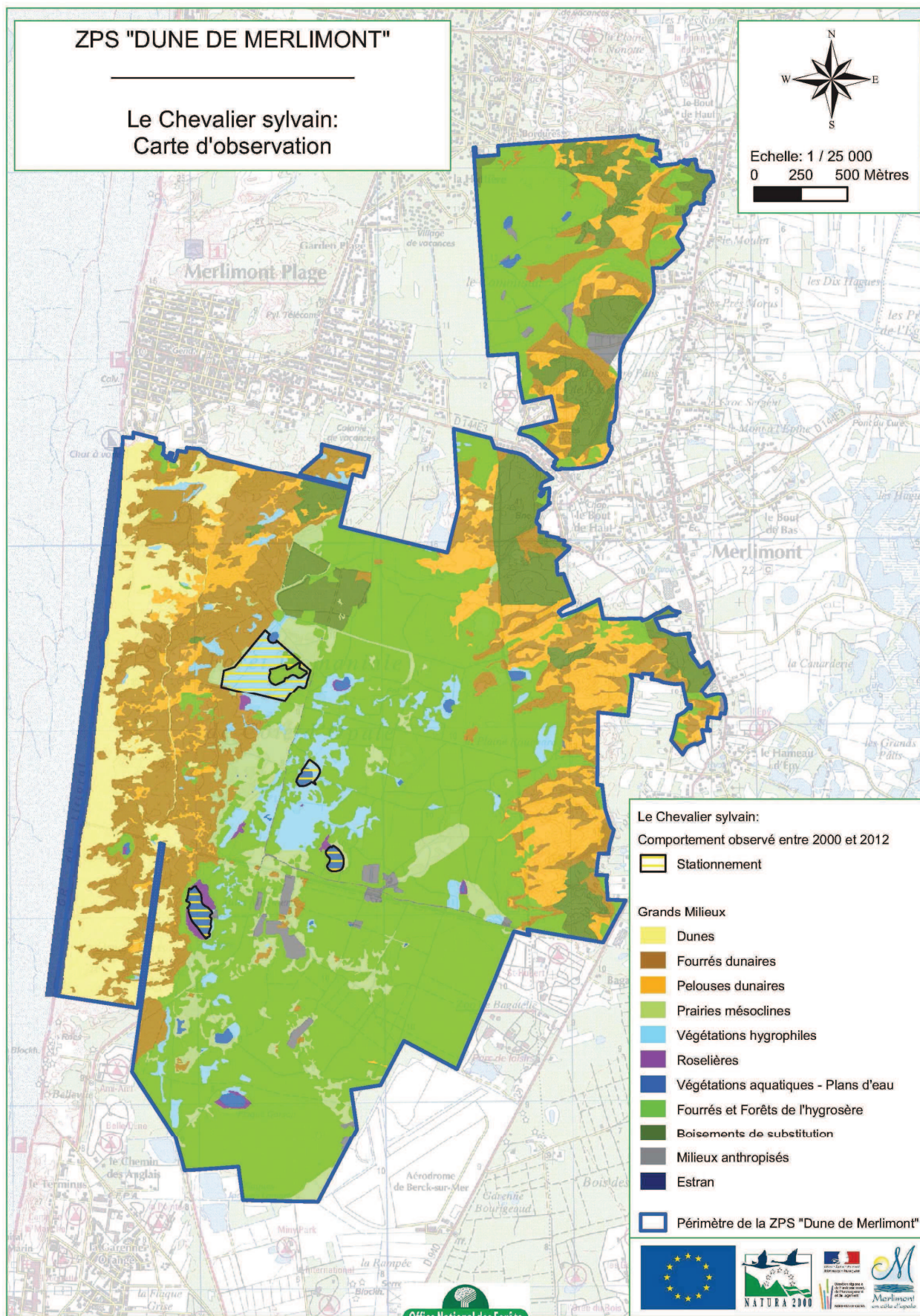
En France, l'espèce s'observe isolément ou en petit groupe. La migration s'effectue sur l'ensemble du territoire.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

L'espèce est un migrateur régulier principalement observé en migration prénuptiale (pic en avril). Les effectifs en migration postnuptiale (mi-juillet et septembre) restent plus difficiles à évaluer du fait du fort dérangement dû à la chasse aux gibiers d'eau.

Les zones de halte migratoire principales de la plaine maritime sont les deux Baies ainsi que les prairies et polders à proximité. Des haltes sont aussi notées sur les secteurs des huttes du marais de Balançon.





Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
				1		2	6				

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données			1		1		2					2	3
Nombre d'individus observés (maxi)			1		3		1						2

Les effectifs sont peu élevés, avec un maximum de 3 oiseaux le 17 juillet 2003.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'espèce a été observé sur 4 sites : le marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD), la Mare de Plaisance et la Mare du Bac (parcelle n°9 RBD) et la mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL).

Le marais aux mouettes offre un secteur de nourrissage particulièrement important lors des années humides.

Les haltes migratoires prénuptiales sont très rares. Les stationnements en été sont généralement de courte durée.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de l'espèce est considéré comme défavorable en Europe. Les effectifs hivernants en Europe sont infimes (quelques dizaines d'oiseaux au plus) et l'on connaît mal l'importance de ceux en transit chaque année au printemps et à l'automne faute de dénombrements appropriés.

Sur le parcours migratoire, toutes les atteintes portées aux zones humides sont susceptibles d'affecter le bon déroulement de la migration.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

La conservation du Chevalier sylvain sur le site Natura 2000 est liée essentiellement à la préservation des sites de passages et de halte migratoire.

Objectifs de gestion sur le site

Les objectifs seront de restaurer et entretenir des zones favorables aux haltes migratoires (bord de mares et les pannes dunaires)

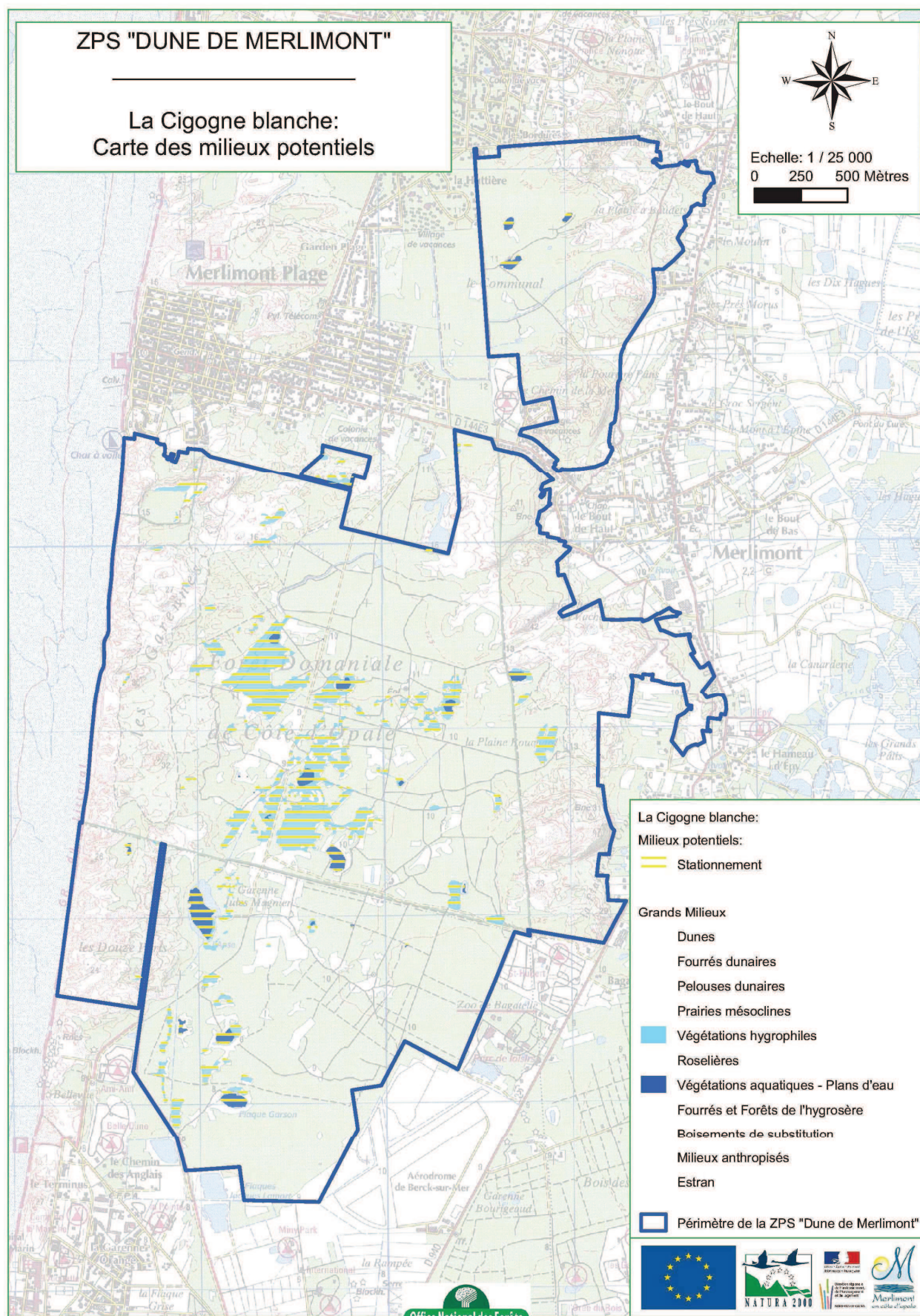
L'espèce recherche des secteurs faiblement inondés, sur des zones fortement ouvertes. Elle utilise la mare elle-même pour se reposer, et les berges douces sans végétation pour se nourrir. Un reprofilage peut être envisagé, ainsi qu'un entretien régulier pour conserver une zone sans végétation autour de certaines mares.

La gestion des zones humides par pâturage permet de maintenir des structures rases. Les fauchages exportatrices pourront être favorables sur le long terme (le retour à l'initial de structures pionnières demandent des efforts pendant une assez longue période)

Le maintien de la tranquillité du site est également important pour l'espèce.

Préconisation de suivi de l'espèce

Pas de suivi spécifique



Cigogne blanche - *Ciconia ciconia*

Annexe I Directive Oiseaux (A031) - non menacée en France

Sur le site : Espèce irrégulière

Priorité sur le site

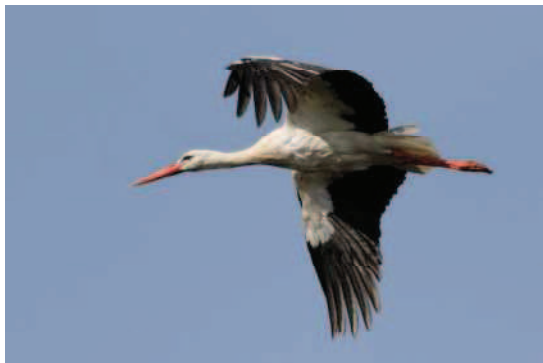
1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: A - plaine hygrophile
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau : A - mare permanente et temporaire
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Grand échassier blanc aux rémiges et aux grandes couvertures noires. Le bec, de forte taille et les grandes pattes sont rouges. En vol, l'espèce présente une silhouette facilement reconnaissable caractérisée par le cou allongé, les longues pattes dépassant la queue et la digitation très marquée des rémiges primaires.

La Cigogne blanche est quasiment muette, excepté quelques chuintements précédant les claquements de bec très sonores.

Longueur totale du corps : 110-115 cm. Poids moyen : 3 500 g (extrêmes 2 700 à 4 500 g)

Biologie

Ecologie : La Cigogne blanche occupe en France des milieux ouverts de basse altitude où l'humidité du sol et la présence d'eau apparaissent indispensables. Elle fréquente avec prédilection les marais ouverts doux à saumâtres, les vallées fluviales et les zones bocagères humides.

Comportement : la Cigogne blanche se déplace en marchant lentement en terrain découvert ou dans l'eau peu profonde à la recherche de nourriture. Au repos, elle se tient longtemps immobile à terre ou perchée. La migration postnuptiale se déroule entre le début août et la mi-septembre. La majorité des oiseaux quitte la France pour rejoindre leurs quartiers d'hiver d'Afrique tropicale. En France, mais également au cours de la migration, les cigognes se déplacent le plus souvent en grandes troupes, uniquement de jour afin de profiter des ascendances thermiques.

Reproduction : Dans l'Est, les couples issus de la population originelle alsacienne s'installent en colonies sur des bâtiments. En revanche, le gréganisme apparaît peu développé chez la population colonisatrice de la façade atlantique où les couples, souvent isolés, nichent principalement sur des plateformes artificielles et plus rarement sur des arbres.

Alimentation : régime strictement animal. Grande variété de proies : insectes (coléoptères et les orthoptères), mollusques, limaces, escargots, lombrics, crustacés, micromammifères, les grenouilles. La capture des lézards et des serpents est courante, celle des poissons occasionnelle.

Répartition géographique

Contexte européen et national

La majorité de la population européenne se répartit dans les pays situés entre la Baltique et la Mer noire. La Cigogne blanche hiverne en Afrique.

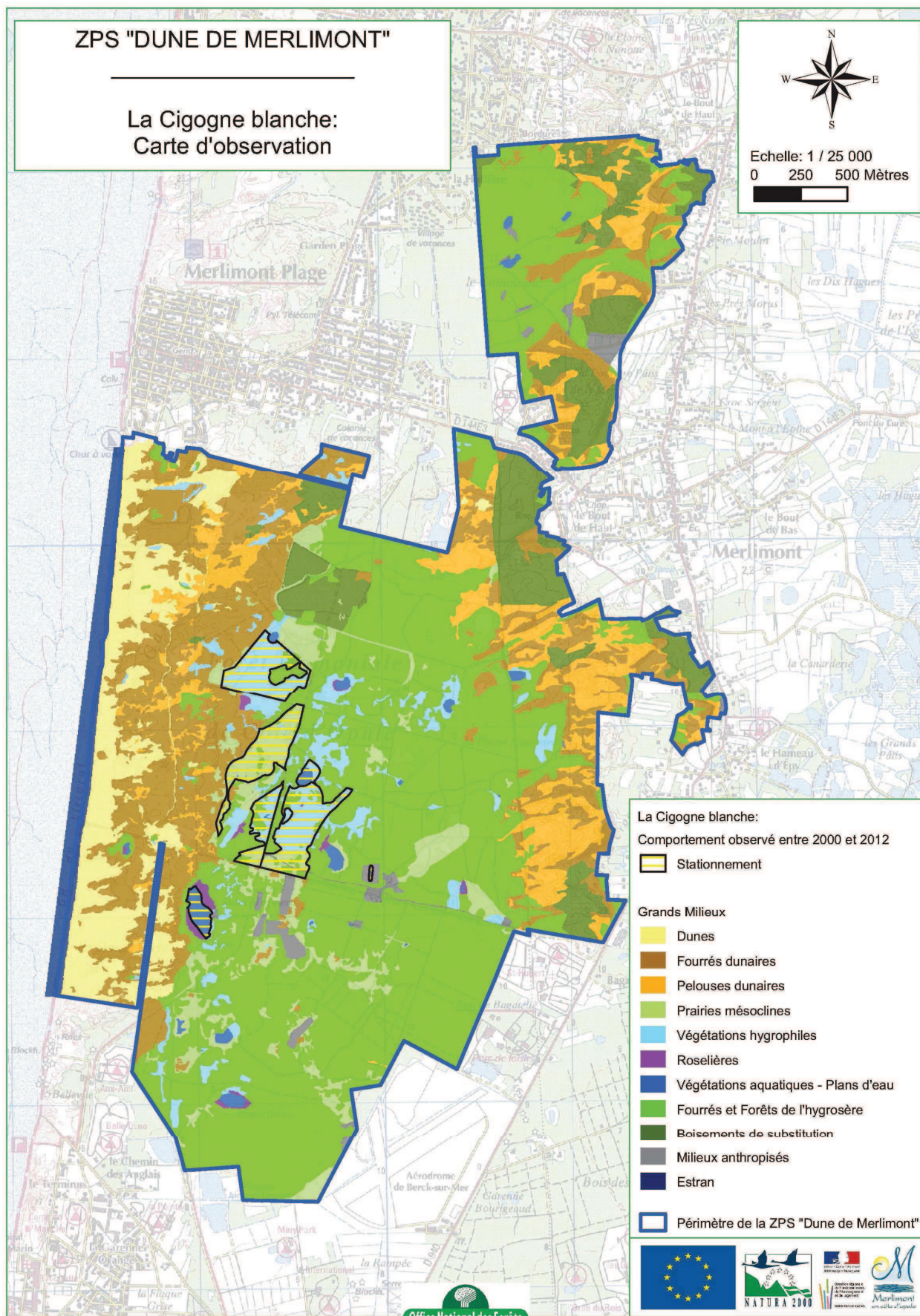
L'espèce largement répartie sur la façade méditerranéenne et atlantique française (à l'exception de la Bretagne) et dans le quart nord-est de la France.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

La Plaine Maritime picarde forme un couloir migratoire en migration pré- et post-nuptiale. Grâce à l'installation d'une puis deux plateformes artificielles sur les terrains du CELRL, l'espèce niche depuis quelques années à Grofflier (4 couples avec 7 jeunes en 2012), à quelques kilomètres au sud du site. Une vingtaine de couples nichent dans la périphérie de la baie de somme où elle est considérée comme nicheuse régulière depuis 1989. L'espèce est en expansion lente mais réelle dans la région, ainsi que dans l'ensemble de la France).

La présence d'un noyau d'oiseaux estivants dans la carrière de la cimenterie de Dannes en 2011 et 2012 (26 individus réguliers) laisse présager l'installation d'autres couples nicheurs dans la plaine maritime picarde.





Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		2	4	1					2	1	

Les données de printemps regroupent plus de 90 % des données du site. Le temps de séjour est de très courte durée. Il s'agit de migrateurs s'arrêtant le temps de s'alimenter avant de poursuivre leur route vers le site de nidification plus au nord (halte pré-nuptiale).

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données				3					2	1			5
Nombre d'individus observés (maxi)				1					1	1			4

Les stationnements sur le site concernent des petits groupes de 1 à 4 individus.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Les données de Cigogne blanche se répartissent sur 3 secteurs :

- des stationnements sur la plaine à Caroline (parcelle n°10) et la mare aux moutons (parcelle n°8) à la recherche des batraciens,
- des individus en vols à très faible hauteur au dessus du marais aux Mouettes (parcelle n°11) et du complexe dunaire externe,
- un stationnement sur la mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL) en halte.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Durant les années 1990, la Cigogne blanche était considérée comme vulnérable en Europe. Son statut s'est amélioré sensiblement depuis, l'espèce n'étant plus considérée comme menacée. L'Europe accueillerait 90% de l'effectif mondial, estimé à 120 000-150 000 couples. En France, l'espèce classée nicheur rare affiche un effectif et une distribution en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Le site est favorable à l'espèce et la dynamique de la population régionale et nationale laisse penser qu'une nidification est envisageable sur la ZPS dans les années à venir.

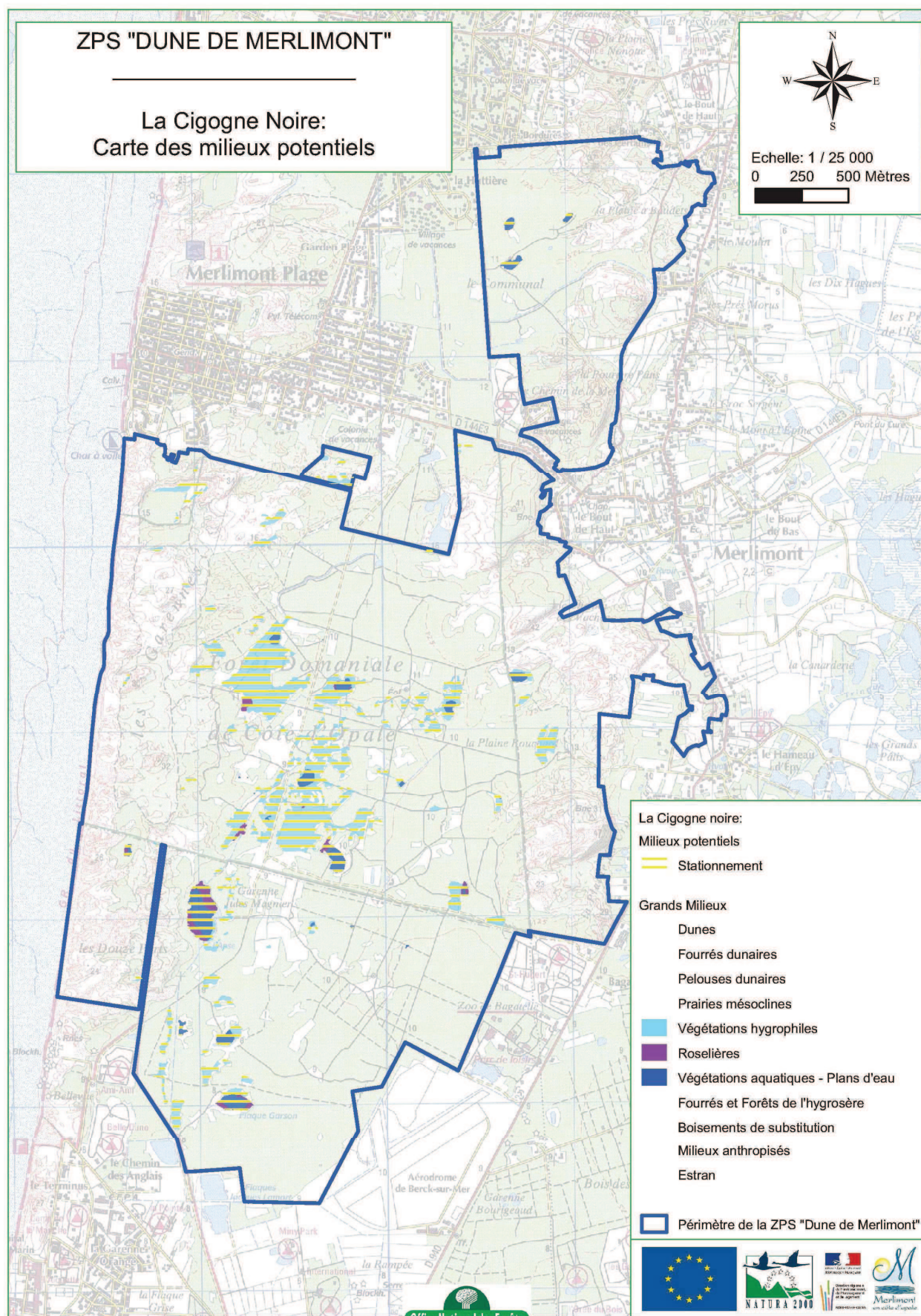
Objectifs de gestion sur le site

Entretien et la restauration de ces zones humides (bas-marais et mare) qui constituent des zones d'alimentation et de quiétude pour les oiseaux en halte migratoire. Les travaux de restauration au sein des bas-marais devraient permettre d'augmenter les zones d'alimentation pour l'espèce notamment sur la partie Conservatoire du Littoral de Berck-nord (milieu en cours de fermeture).

Suite aux premières observations de 2002, une plateforme a été installée sur un pin à 7 mètres de hauteurs au marais aux Mouettes. A l'heure actuelle, aucune présence n'a été enregistrée. Il convient simplement d'attendre que cette plateforme soit utilisée dans les années à venir.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi migratoire, suivi de la plateforme du marais aux Mouettes.



Cigogne noire - *Ciconia nigra*

Annexe I Directive Oiseaux (A379) - Nicheur en danger en France

Sur le site : Espèce exceptionnelle

Priorité sur le site

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Alain Perthuis, ONF



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: A - plaine hygrophile
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau : AD - mare permanente et temporaire
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Echassier de grande taille, à peine plus petite que la Cigogne blanche mais nettement plus sombre. Adulte reconnaissable à son manteau noir qui présente des reflets finement irisés de vert et de pourpre. Seuls le dessous de la queue, le ventre et les aisselles sont blancs. Les pattes, le bec et le tour de l'oeil sont rouges. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel.

Le vol de ce planeur est caractéristique, avec les pattes et le cou tendu. Ses ailes sont larges et arrondies, ses battements amples et silencieux. La Cigogne noire n'émet que rarement des claquements de bec, des sifflements ou des cris rauques.

Longueur totale du corps : 95 à 100 cm. Poids : 3 kg en moyenne

Biologie

Ecologie : La Cigogne noire fréquente les plaines. Elle installe généralement son nid dans les grandes zones boisées, à proximité de zones humides. En hivernage, l'oiseau séjourne sur les oueds africains et se déplace en suivant leur assèchement progressif. Le soir, les oiseaux se regroupent dans des dortoirs situés sur les grands arbres de la savane arborescente.

Comportement : espèce diurne, solitaire, farouche et discrète. Les premiers déplacements migratoires post-nuptiaux sont observés dès juillet avec un pic mi-septembre. La migration prénuptiale est plus discrète. Les oiseaux reproducteurs sont de retour dès février. Les oiseaux se déplacent en exploitant les ascendances thermiques. Sur les sites de nidification, les deux partenaires exécutent quelques parades accompagnées de vocalisations brèves.

Reproduction : Espèce monogame. Le nid, souvent volumineux, est construit ou rechargé à partir du mois de mars. Une aire peut être utilisée plusieurs années. Il se situe sur un arbre à une douzaine de mètres du sol en moyenne, et le plus souvent à quelques mètres du tronc sur une branche latérale, et au bord d'une trouée. En France, le Chêne est l'essence la plus utilisée. La Cigogne noire est extrêmement sensible au dérangement.

Alimentation : régime alimentaire diversifié mais constitué pour l'essentiel de proies aquatiques. La Cigogne noire est avant tout piscivore. Elle capture ses proies en se déplaçant dans les eaux peu profondes jusqu'à une vingtaine de kilomètres du nid pendant l'élevage des jeunes.

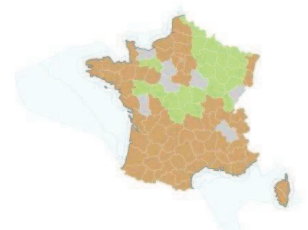
Répartition géographique

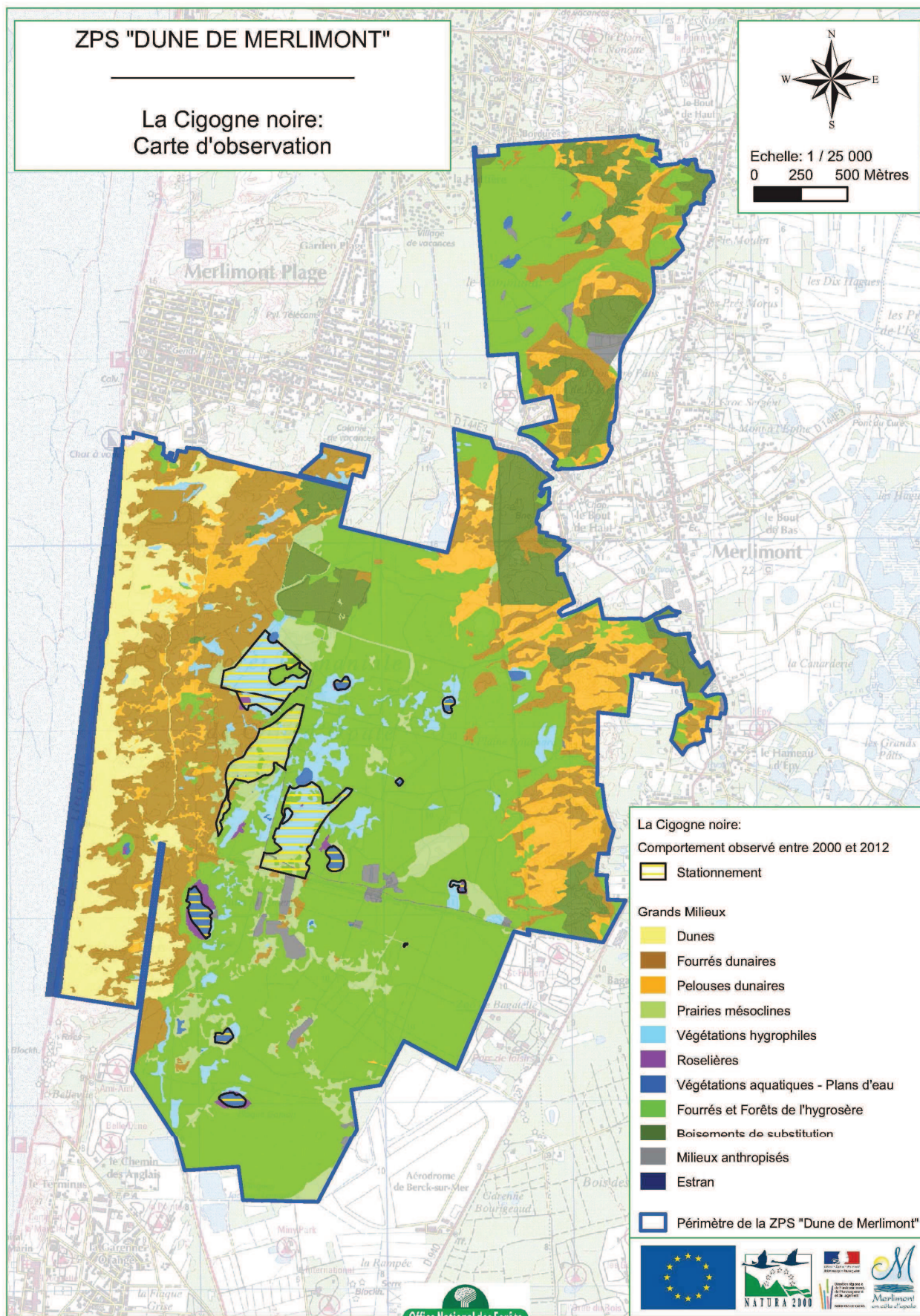
Contexte européen et national

Après un siècle d'absence, la Cigogne noire a fait son retour en France au début des années 1970, concomitamment à une lente augmentation des populations en Europe de l'Ouest (mais aussi à un net déclin dans certains pays baltes). Notre pays est traversé par le flux migratoire des populations d'Europe de l'Ouest et centrale.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

La ZPS constitue l'une des rares zone favorable au stationnement de cette espèce très farouche au sein de la Plaine Maritime Picarde. Elle est de plus située à proximité d'autres lieux favorables à son alimentation tels que le Marais de Balançon ou l'estuaire de l'Authie. L'autre aire de stationnement la plus proche se situe au niveau du parc du Marquenterre.





Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
							16	1	1	1	

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données	2	11			9	1	1			1	1		2
Nombre d'individus observés (maxi)	1	3			1	1	1			1	1		1

L'espèce s'observe uniquement en migration post-nuptiale, avec des durées de stationnement sur le site allant de quelques jours à plus d'un mois et demi comme en 2000. La discrétion de l'espèce tend probablement à sous-estimer la fréquentation de la ZPS.

Les groupes qui stationnent sur le site sont composés de 1 à 5 individus.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'espèce exploite principalement la plaine interdunaire pour s'alimenter et pour se reposer. Les dortoirs peuvent se former sur les parcelles n°6 (Mare Nouvelle), n°5 (Mare de Malaba) et la parcelle n°11 (mare du marais aux Mouettes). Les sites d'alimentation se trouvent sur les zones inondables de la parcelle n°9 (Grande Plaine) mais aussi de la parcelle n°11 (mare et marais aux Mouettes). L'espèce fréquente également les mares de huttes ainsi que les trous de bombes ouverts. Elle semble y rechercher les batraciens et petits poissons.

Des déplacements en journée vers le marais de Balançon ont été observés, ce qui laisse penser que la Cigogne noire s'alimente sur les sites contigus à la réserve et revient se reposer dans le ZPS, notamment pendant les années sèches.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation de l'espèce, jugé défavorable en Europe, la classe dans la catégorie rare. La population est estimée à 6 600-9 700 couples.

En France, la population est considérée comme vulnérable. Depuis la découverte du premier nid en 1973 en Indre-et-Loire, l'extension géographique de la population est effective mais paraît excessivement lente. Les dérangements liés à la fréquentation humaine et la réalisation des coupes et travaux forestiers sur les sites de nidification peuvent compromettre la réussite de la reproduction lorsqu'ils se produisent pendant la période de reproduction.

La Cigogne noire est considérée comme étant en danger d'extinction dans la liste rouge française des oiseaux nicheurs.

Depuis 1994, l'ONF et la LPO assurent la coordination conjointe d'un réseau de suivi et de connaissance de la cigogne noire. Les actions menées jusqu'à présent sur l'espèce sont la recherche et le suivi des couples nicheurs, la localisation des nids et le baguage des jeunes, le suivi des cigognes noires lors des haltes migratoires et en migration et l'organisation d'une réunion annuelle du réseau.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Les stationnements sont de plus en plus réguliers. Il n'y a pas de menace particulière pesant sur l'espèce sur la ZPS.

Objectifs de gestion sur le site

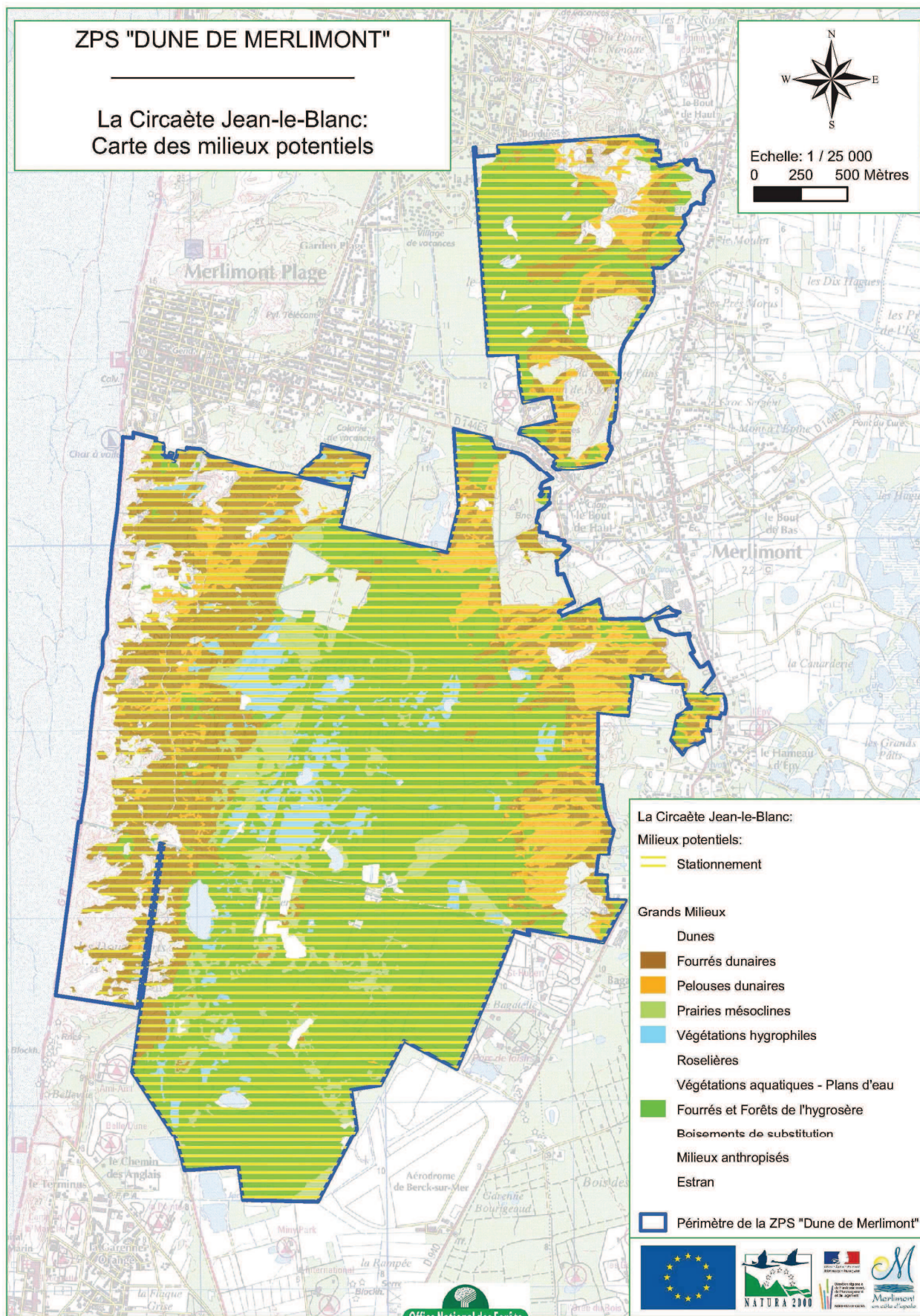
Il est assez peu probable que la Cigogne noire vienne nicher sur le site dans les années à venir. Il s'agit donc avant tout de maintenir son rôle fondamental lors des haltes migratoires. Pour cela, on veillera à

- maintenir la quiétude du site, surtout aux abords des mares où l'espèce installe ses dortoirs.
- conserver et augmenter les zones humides qui constituent ses zones d'alimentation (batraciens et poissons)

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en migration

Une étude d'hydrologie permettrait de mieux appréhender le fonctionnement des nappes, et par conséquent les variations et le taux d'inondation.



Circaète Jean-le-Blanc - *Circaetus gallicus*

Annexe I Directive Oiseaux (A080) - nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce irrégulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :	
Estran :	
Dunes :	
Fourrés dunaires :	A
Pelouses dunaires :	A
Prairies mésoclines :	A
Végétations hygrophiles :	A - panne dunaire et plaine hygrophile
Roselières :	
Végétations aquatiques - Plans d'eau :	
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :	
Boisements de substitution :	
Milieux anthropisés :	

Description de l'espèce

Rapace diurne pâle, de grande taille. Grosse tête ronde avec de grands yeux jaunes rappelant un rapace nocturne. Dessous blanc plus ou moins parsemé de taches beige à chocolat alignées et marqué d'un plastron brun du menton au haut de la poitrine. Dessus bicolore, tête et couvertures brun clair, rémiges brun foncé. Ailes longues et larges sont bien digitées. Queue barrée de trois bandes noires bien séparées. Dimorphisme sexuel peu marqué.

En vol, silhouette et allure caractéristiques. Profil en forme de M majuscule. Il utilise les courants aériens pour se déplacer, sinon ses mouvements sont amples. Technique de chasse faisant appel au vol stationnaire. Peu loquace, ses cris portent loin.

Longueur totale du corps : 62-67 cm. Poids : 1200-2000 g pour le mâle, 1300-2300 g pour la femelle.

Biologie

Ecologie : Le Circaète recherche les milieux ouverts à couvert végétal peu épais, riches en reptiles, sa nourriture principale. Il niche en forêt dans un secteur tranquille. et revient fidèlement chaque année sur son site de reproduction.

Comportement : Grand voilier diurne, il s'active dès que les courants chauds lui permettent de prendre de la hauteur. Il n'est donc pas très matinal. Les couples restent unis pour la vie et se retrouvent ensemble chaque année sur le lieu de nidification. Grand migrateur, il arrive de fin février à fin mars en France et hiverne en Afrique. Le départ s'étale de fin juillet à début novembre culminant dans la seconde quinzaine de septembre.

Reproduction : Dès l'arrivée, les sites de nidification sont occupés et défendus notamment par des vols en festons. Puis la réfection ou la construction de l'aire est rapide.

Alimentation : Spécialisé, il se nourrit presque exclusivement de reptiles, principalement des serpents (grandes couleuvres, lézards) mais aussi des vertébrés (petits mammifères, batraciens, oiseaux) et des invertébrés (insectes, vers).

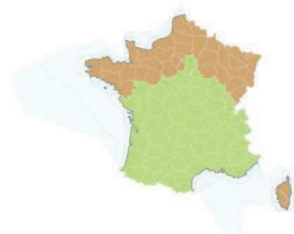
Répartition géographique

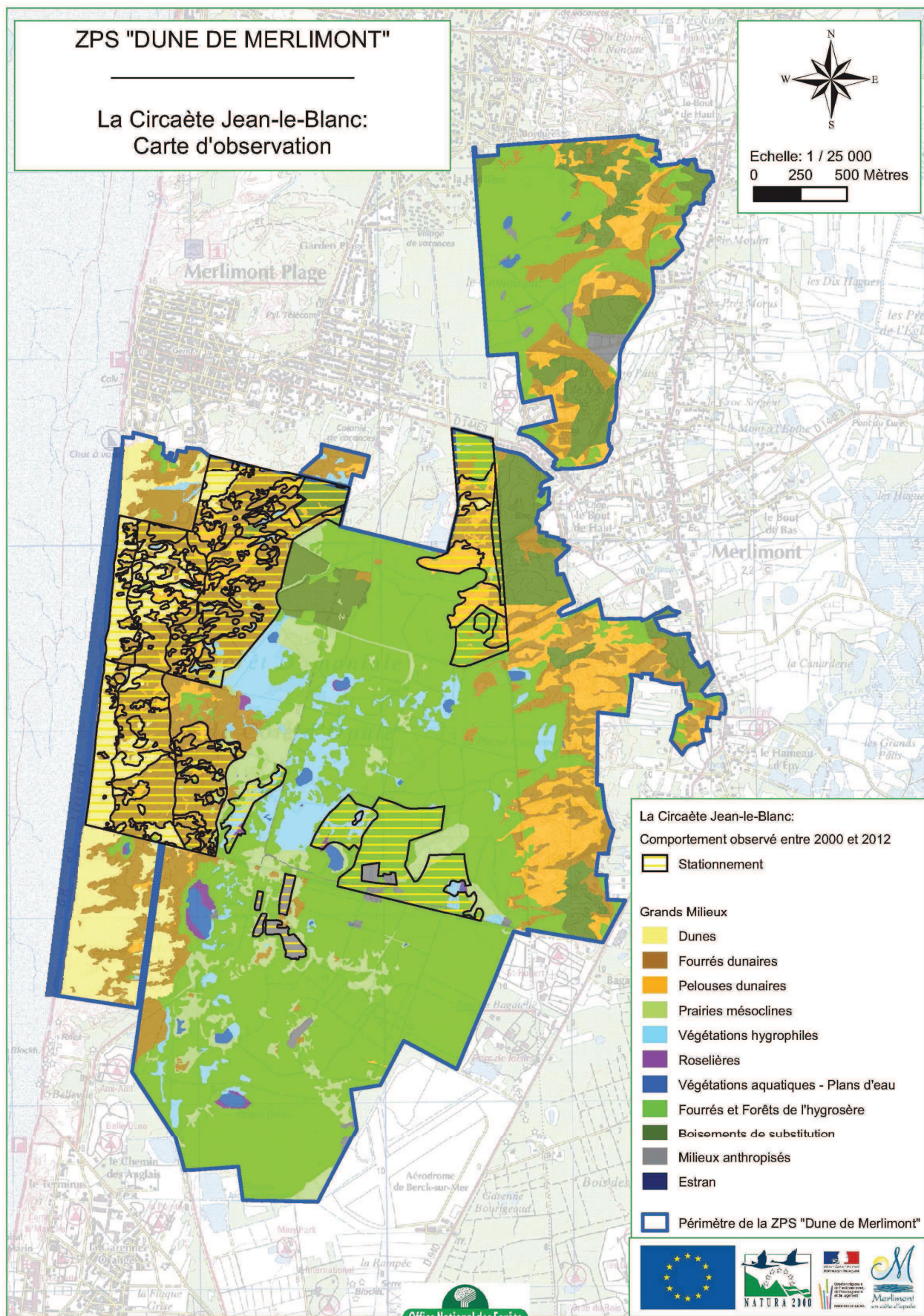
Contexte européen et national

Le Circaète est une espèce répandue des zones tempérées chaudes, méditerranéennes, steppiques et tropicales. Il est présent de la Russie à la côte ouest de l'Afrique du nord. La France accueille, à elle seule un tiers de l'effectif de l'Europe de l'ouest ce qui la place au premier rang, avant l'Espagne. En France, le Circaète est surtout présent au sud de la Loire. Espèce migratrice (sauf les oiseaux du sud-est asiatique, sédentaires), le circaète passe l'hiver en Afrique sahélienne.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Cette espèce renoue avec une habitude perdue depuis près de 2 siècles dans notre région. Très rare au nord de la Loire, elle s'observe régulièrement depuis 1995 en période estivale, notamment sur les coteaux de Dannes et Neufchâtel, les dunes de la réserve naturelle de la baie de Canche, le marais de Balençon, les gravières de Conchyl-le-Temple, quelques talus au milieu de zones cultivées en voisinage de la plaine maritime picarde, et aucune observation au sud de l'Authie. La répartition des observations de cet oiseau correspond à l'aire de répartition de la couleuvre à collier (*Natrix natrix*). Ce reptile est absent de la Somme mais connaît un essor démographique important ces dernières années autour de l'estuaire de la Canche.





Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
				1	2	2	5				

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données			1						5				4
Nombre d'individus observés (maxi)			1						1				1

Une dizaine d'observations ont été réalisées, principalement en 2007 et 2011, entre mai et août.

En stationnement, ce sont des individus solitaires qui sont observés. En août 2007, sur le massif dunaire plus au nord (Dune de Stella), deux individus en vol plané ont été aperçus.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

La ZPS est le seul site au nord de la Loire que l'espèce fréquente avec une telle régularité.

Le Circaète exploite les secteurs ouverts du site, où il peut trouver les reptiles qui constituent la base de son alimentation. Les lieux de chasse couvrent les secteurs des arrières dunes, en particulier les parcelles n°13 et n°14 de la RBD, parcelles riches en panne dunaire, ainsi que les parcelles ouvertes de la partie Ouest de la plaine Interdunaire.

Deux espèces de reptiles ont été inventoriées sur le site : le Lézard vivipare et la Couleuvre à Collier. La première est assez commune dans les arrières dunes tandis que la couleuvre à collier se rencontre dans les secteurs humides (mare, panne, plaine humide temporaire) où elle se nourrit d'amphibiens. La présence de la Couleuvre, et donc du Circaète, est fortement liée au taux d'inondation du site.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Non globalement menacé, le Circaète Jean-le-Blanc est considéré comme rare au regard de ses effectifs. Il figure dans la catégorie rare de la liste rouge française mais au vu des nouvelles données disponibles, il serait maintenant à classer dans la catégorie « à surveiller ».

La dégradation des milieux ouverts et l'abandon de l'agropastoralisme représentent une menace importante pour les territoires de chasse du Circaète. Sur les sites de reproduction, les travaux forestiers et les activités de loisirs non maîtrisées peuvent être causes de perturbations, d'abandon ou de destruction des nids.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Il n'y a pas de menace particulière pour l'espèce sur le site

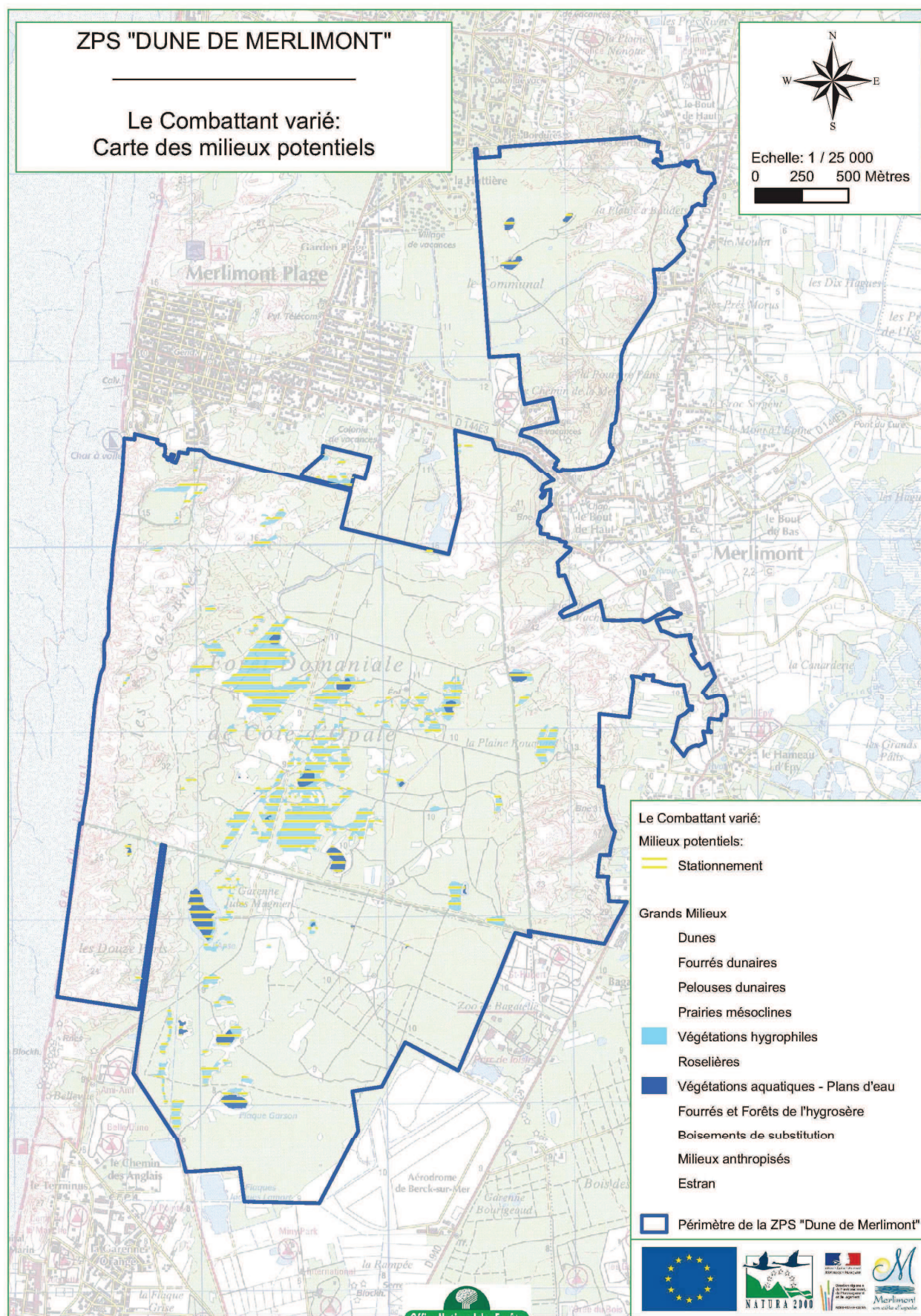
Objectifs de gestion sur le site

La présence de l'espèce sur la ZPS traduit davantage les potentialités alimentaires du massif dunaire qu'un réel potentiel d'installation de l'espèce sur le site. Toutefois, l'éventualité de l'installation d'un couple nicheur est envisageable, mais l'étendue du territoire de chasse de l'espèce (jusqu'à 25 km du nid) rend la probabilité de découverte du nid extrêmement faible. L'espèce pourrait s'installer sur le massif forestier de St Josse / Sorrus et venir s'alimenter en grande partie sur la ZPS, située à moins de 5 kilomètres

La réouverture des zones humides favorables à la couleuvre à collier est une action favorable à l'espèce.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en période estivale



Combattant varié - *Philomachus pugnax*

Annexe I Directive Oiseaux (A151) - statut non applicable en France

Sur le site : Espèce exceptionnelle

Priorité sur le site

1 2 3 4 5

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐



Crédit photo : Denis Atinault

Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :

Estran :

Dunes :

Fourrés dunaires :

Pelouses dunaires :

Prairies mésoclines :

Végétations hygrophiles: A - panne dunaire et plaine hygrophile

Roselières :

Végétations aquatiques - Plans d'eau : AD - mare temporaire

Fourrés et Forêts de l'hygrosère :

Boisements de substitution :

Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Limicole de taille moyenne. En plumage nuptial, le mâle présente une collerette et une double crête de plumes érectiles. En plumage d'éclipse, le dessus de l'oiseau est gris-brun tacheté de brun-noir et liseré de blanc, donnant au dos un aspect écailleux. Le dessous de l'oiseau est blanc. La poitrine et les flancs sont gris brunâtre. En hiver, le mâle ressemble beaucoup à la femelle mais de taille supérieure. Le bec est assez court et de couleur variable, de orange à noir. Les pattes sont longues et fines. En vol, une étroite barre blanche est visible au milieu de l'aile, qui est longue et pointue. L'espèce est généralement silencieuse, fait rarissime parmi les oiseaux.

Longueur du corps : mâle 26-32 cm, femelle 20-25 cm. Poids : mâle 91-262 g, femelle 67-170 g.

Biologie

Ecologie : Dans son aire de reproduction, le Combattant niche sur des milieux assez variés ayant généralement en commun un sol mou, la proximité d'eau peu profonde et de faible salinité, une végétation basse et peu dense avec des secteurs secs et nus pour les parades. Le reste de l'année, dans son aire d'hivernage, il fréquente les bords vaseux des plans d'eau douce ou saumâtre, les marais, les prairies inondées...

Comportement : espèce grégaire et se mélangent peu aux autres espèces de limicoles. Des bandes de plusieurs centaines ou milliers d'individus sont fréquentes sur les sites de halte migratoire ou d'hivernage. En France, la migration postnuptiale débute mi ou fin juillet. Le pic du passage est atteint fin août ou en septembre. Les effectifs diminuent ensuite durant le mois d'octobre. Les données hivernales sont assez rares et localisées le long des côtes. Les effectifs observés lors de la migration prénuptiale sont beaucoup plus conséquents que lors de la migration postnuptiale.

Reproduction : atypique chez les limicoles. Les mâles sont polygames. En avril-mai, ils se rassemblent sur des places de parades et se livrent à des combats fictifs dans le but de séduire des femelles. Le nid est construit au sol.

Alimentation : en dehors de la période de nidification : insectes aquatiques et terrestres, petits crustacés, araignées, mollusques, vers, grenouilles, poissons, algues, fleurs, plantes aquatiques. Se nourrit aussi bien en sondant le substrat, vase ou sol meuble, qu'à vue en attrapant ses proies sur le sol ou sur les plantes.

Répartition géographique

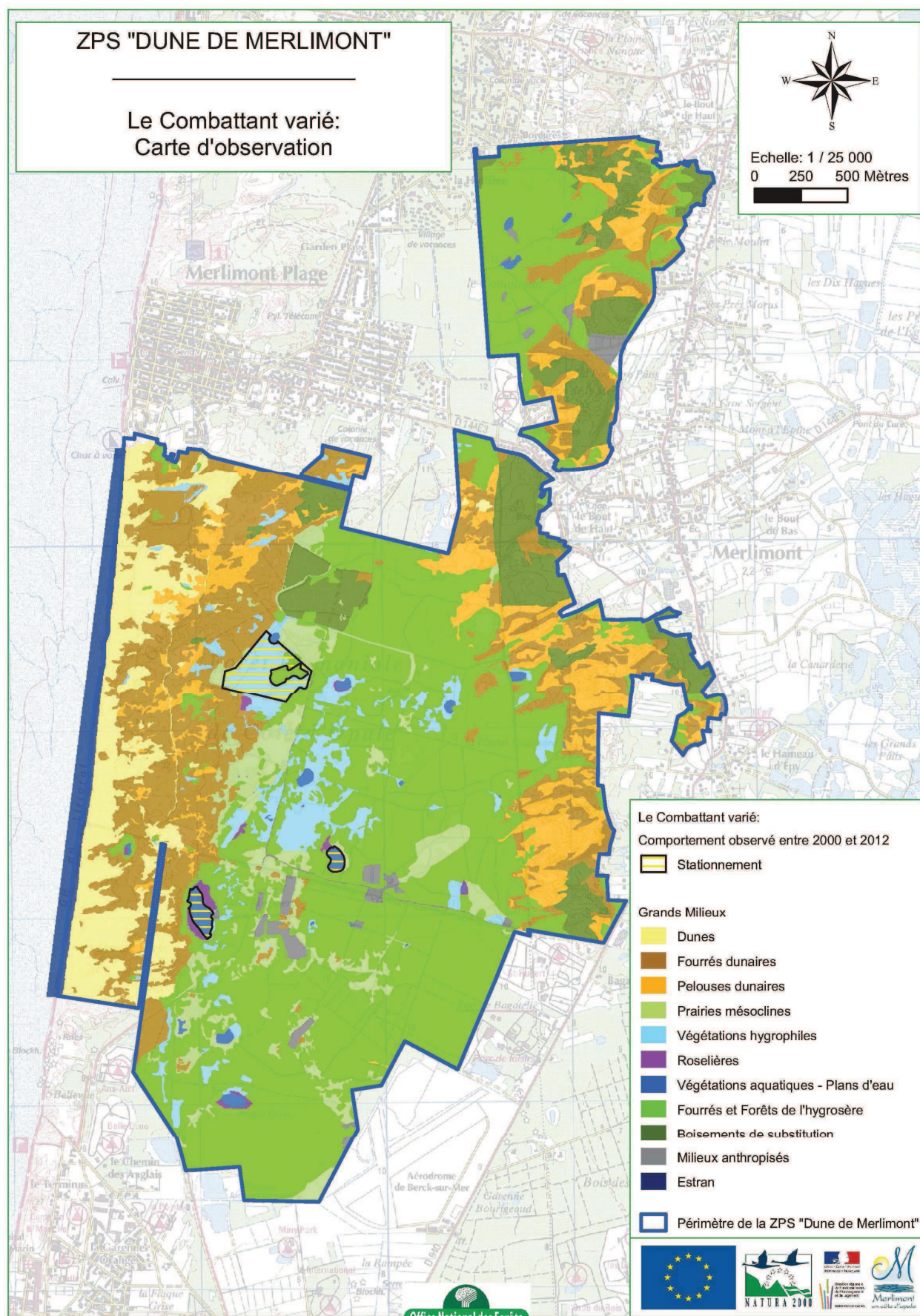
Contexte européen et national

Espèce paléarctique, principalement sibérienne. La Suède, la Finlande et la Norvège abritent la plus grosse population. L'espèce est sporadique en Grande-Bretagne, en Belgique et en France. En France la nidification est signalée de façon épisodique dans quelques départements côtiers.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

L'espèce est un migrateur régulier principalement observé en migration prénuptiale (pic en avril). Pendant la migration postnuptiale, qui se déroule entre la mi-juillet et septembre, les effectifs sont plus difficiles à évaluer et semblent limités par le fort dérangement dû à la chasse aux gibiers d'eau. Les zones de halte migratoire de l'espèce correspondent aux deux Baies et aux prairies et polders à proximité. Des haltes sont aussi notées sur les secteurs des huttes du marais de Balançon. Cependant, les effectifs en halte migratoire sur la plaine maritime picarde sont loin d'atteindre ceux de la façade atlantique.





Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		1	3			1	3				

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données					1		3		2			1	1
Nombre d'individus observés (maxi)					1		2		4			1	1

Les effectifs observés sont très faibles avec un maximum de 4 individus en 2007 sur le Marais aux Mouettes.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'espèce a été observée à trois endroits sur le site : le marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD), la Mare de Plaisance (parcelle n°9 RBD) et la mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL).

Les haltes migratoires pré-nuptiales se font seulement dans le marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD).

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de l'espèce est considéré en déclin modéré récent en Europe. Quelque 200 000 à 510 000 combattants nichent en Europe, essentiellement en Russie. En Europe de l'Ouest, les effectifs nicheurs sont en diminution dans la plupart des pays. En France, le statut de l'espèce est considéré comme vulnérable en période hivernale. L'hivernage de l'espèce, rare au moins jusqu'en 1960, s'est progressivement développé. La population hivernante a ensuite décliné fortement durant les années 1980. Une légère reprise des effectifs hivernants est cependant observée depuis 2001.

Le Combattant se reproduit de manière irrégulière en France, à raison de quelques nichées tout au plus.

Le Combattant est une espèce particulièrement sensible aux changements de son habitat de reproduction. Les principales menaces planant sur cette espèce sont le drainage ou l'assèchement de ses zones de reproduction et la diminution des surfaces en prairies naturelles humides au profit des cultures, certainement responsables des baisses de populations constatées dans certains pays européens. Le réchauffement climatique est également évoqué pour expliquer le déclin du Combattant dans le sud de l'aire de nidification. Le prélèvement cynégétique en Europe est autorisé uniquement en France et en Italie. Il n'est pas quantifié précisément.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Les niveaux d'eau conditionnent fortement la fréquentation du site.

Objectifs de gestion sur le site

La conservation de l'espèce passe par la conservation des zones humides. Les objectifs du site seront de restaurer et entretenir des zones favorables aux haltes migratoires.

L'espèce recherche des secteurs faiblement inondés, sur des zones fortement ouvertes. Il semble que les zones des mares ne soit qu'une zone de replis au vu de ces exigences écologiques (seulement des zones de repos) alors que le marais aux mouettes offre des secteurs de nourrissage important lors des années humides.

La gestion des zones humides par pâturage permet de maintenir des structures rases. Les fauchages exportatrices pourront être favorables sur le long terme (le retour à l'initial de structures pionnières demande des efforts pendant une assez longue période).

Préconisation de suivi de l'espèce

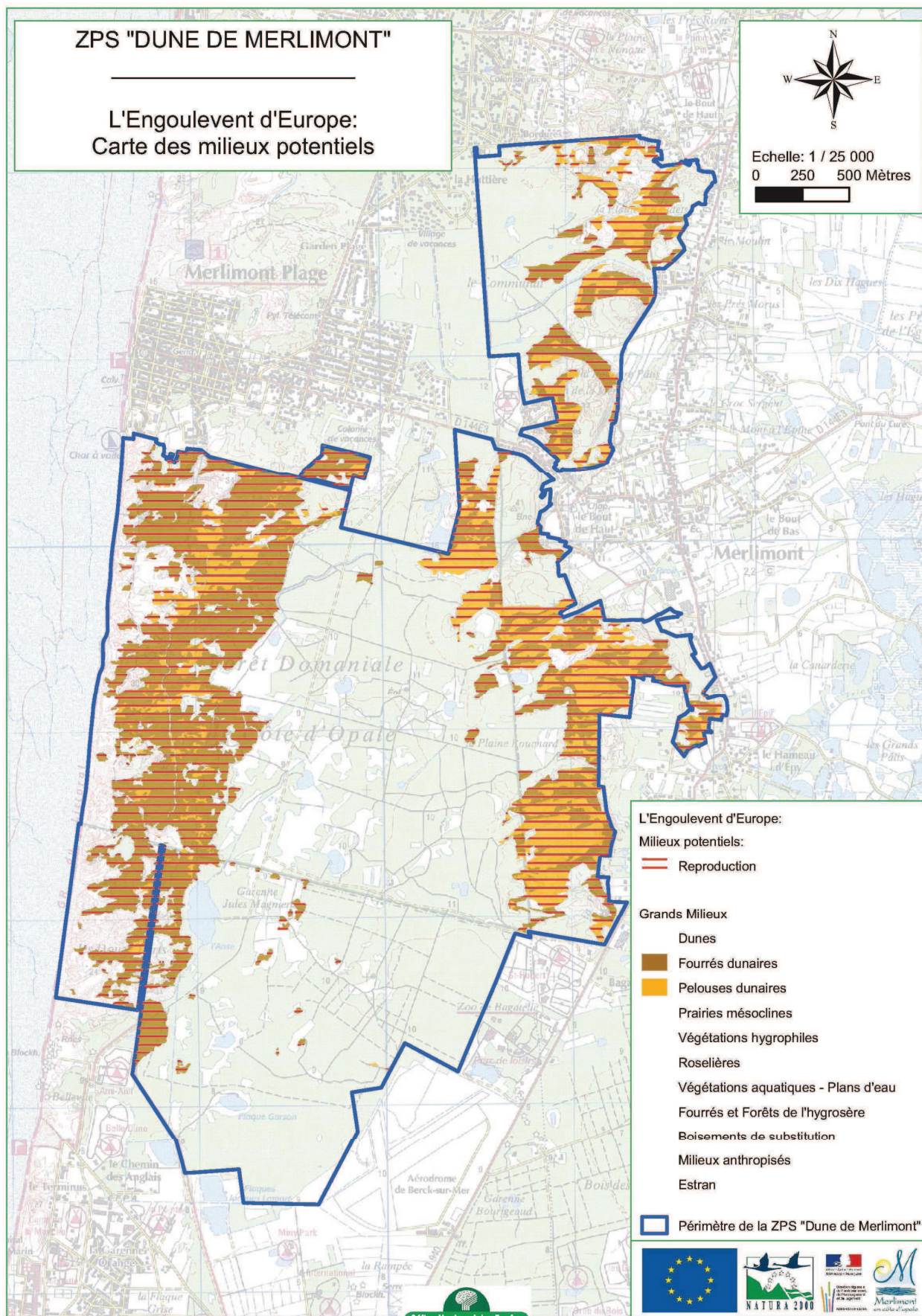
Suivi des effectifs en halte migratoire

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

L'Engoulement d'Europe:
Carte des milieux potentiels

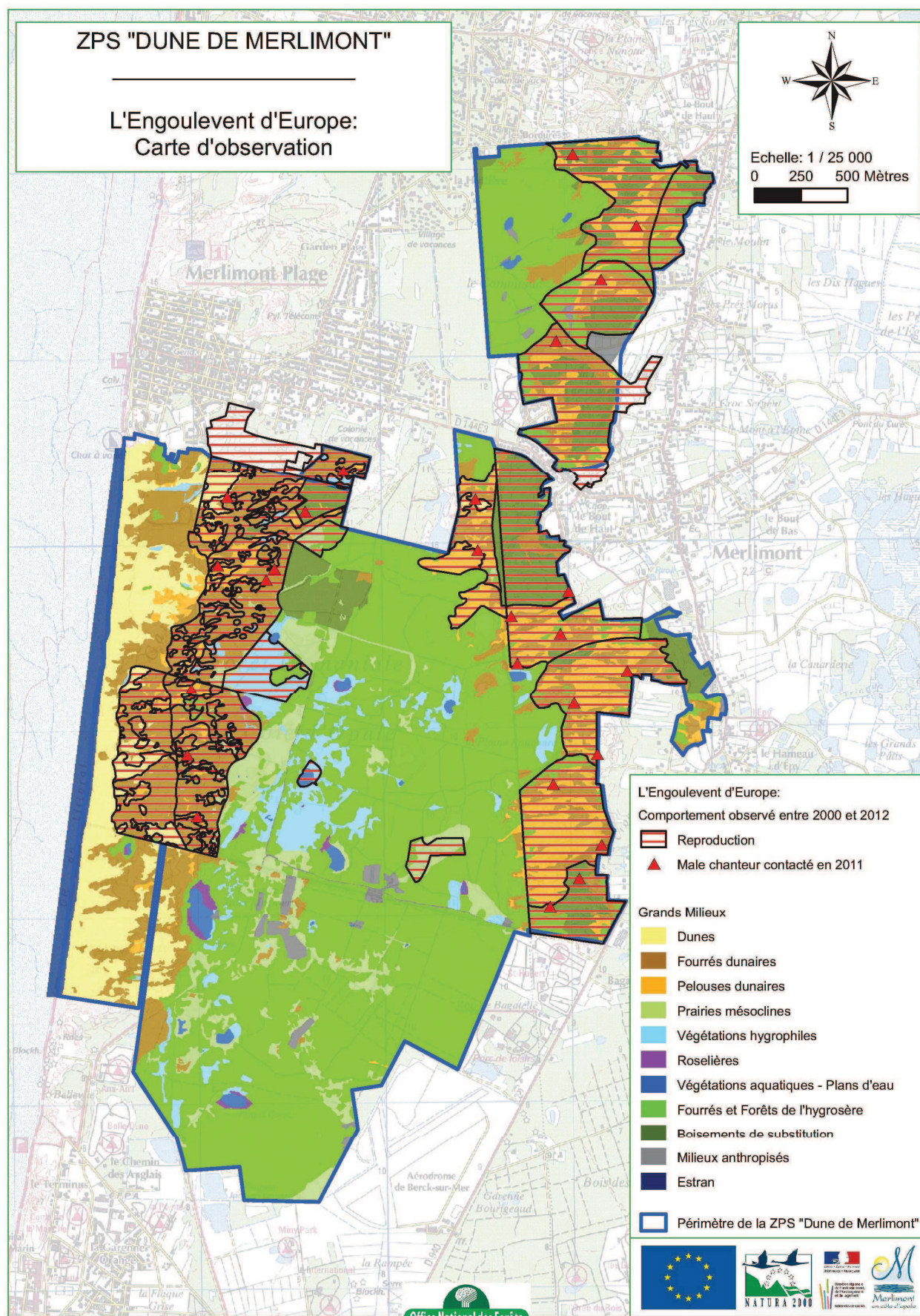


Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts





Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

Protocole : Comptage nocturne par point d'écoute tous les 2 ans

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Régularité des observations et effectifs :

En début de saison, l'espèce s'observe régulièrement dans les complexes dunaires avec des pics d'activités entre fin mai et début juillet pour les mâles chanteurs (voir tableau). Les premières couvées sont notées dès la mi-juin.

	2002	2005	2007	2009	2011
Réserve Biologique	3	6	10	9	10
Forêt Communale	sud	3?	5	7	11
	nord		5	2	4

Lieu des observations sur le site Natura 2000

La nidification de l'espèce a été observée essentiellement dans les pelouses dunaires. Un seul cas a été recensé dans la Plaine Interdunaire (Parcelle n°8), suite à des travaux de restauration sur ce secteur. L'espèce semble absente des dunes proches de l'estran. Elle affectionne les structures en mosaïques (pelouses dunaires et structures arbustives peu denses - argousier par exemple). Sitôt que la végétation se densifie, elle disparaît.

Les secteurs d'alimentation sont difficiles à localiser du fait de la biologie nocturne de l'espèce. Dans la partie RBD, il semble que l'espèce exploite les arrières dunes (proximité des nids) mais aussi les grandes zones ouvertes de la Plaine Interdunaire. Pour la population du cordon interne, tout laisse à penser que les oiseaux s'alimentent dans les milieux dunaires mais aussi dans les zones ouvertes de la Plaine Interdunaire Est (Plaine bouchard) et les prairies entre la zone urbanisée de Merlimont et les dunes (Cp. de Vincent Cohez et F. Veillé).

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation de l'Engoulevent en Europe est défavorable. L'espèce a subi un déclin dans la plupart des pays. En France, les effectifs ne sont pas connus, ils sont estimés à plus de 10% de la population européenne. Depuis quelques années, les régions à faibles effectifs subissent un déclin lié à une intensification des pratiques agricoles. Toutefois, celles-ci ne suffisent pas à expliquer totalement le déclin observé.

Migratrice, peu prolifique, nichant à portée de tous les prédateurs, très dépendante des conditions météorologiques, cette espèce a subi les modifications de ses habitats de prédilection (landes en particulier) et éprouve des difficultés à se maintenir. La prolifération actuelle du Sanglier dans la plupart des régions françaises accentue la prédation sur les espèces nichant au sol. La mécanisation des travaux forestiers dans les régénérations pendant la période de reproduction peut contribuer au déclin de ces populations, tout comme le fauchage des bordures.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce est sensible à la fréquentation (dérangement) et au piétinement (destruction des habitats) dans la dune ainsi qu'à la fermeture des milieux (dynamique de végétation naturelle). La sur-fréquentation des milieux par les promeneurs non canalisés met en péril les populations d'Engoulevent sur les dunes de Stella/ Cucq ou des dunes de Merlimont nord. L'espèce montre cependant une excellente réponse aux mesures de gestion. L'augmentation des effectifs constatée sur la RBD est certainement liée aux travaux appropriés réalisés ces dernières années.

Objectifs de gestion sur le site

L'entretien des milieux ouverts dans la dune est nécessaire au maintien de l'espèce. Dans la forêt communale sud de Merlimont, les clairières et plages de sable sont actuellement insuffisantes pour que l'espèce niche. Le traitement en futaie irrégulière est une option intéressante pour aboutir à ce résultat. La poursuite des travaux de restauration des pelouses dunaires, de réouverture de clairières dans les peuplements de pins adultes et d'exploitation des peuplements de colonisation dans les arrières dunes permettrait d'augmenter la surface favorable à l'espèce.

Le maintien de zones tampons tranquilles autour des zones de nidification est nécessaire pour que l'espèce puisse s'alimenter à proximité des nids. La fréquentation canalisée du public est compatible avec la présence de l'espèce.

Préconisation de suivi de l'espèce

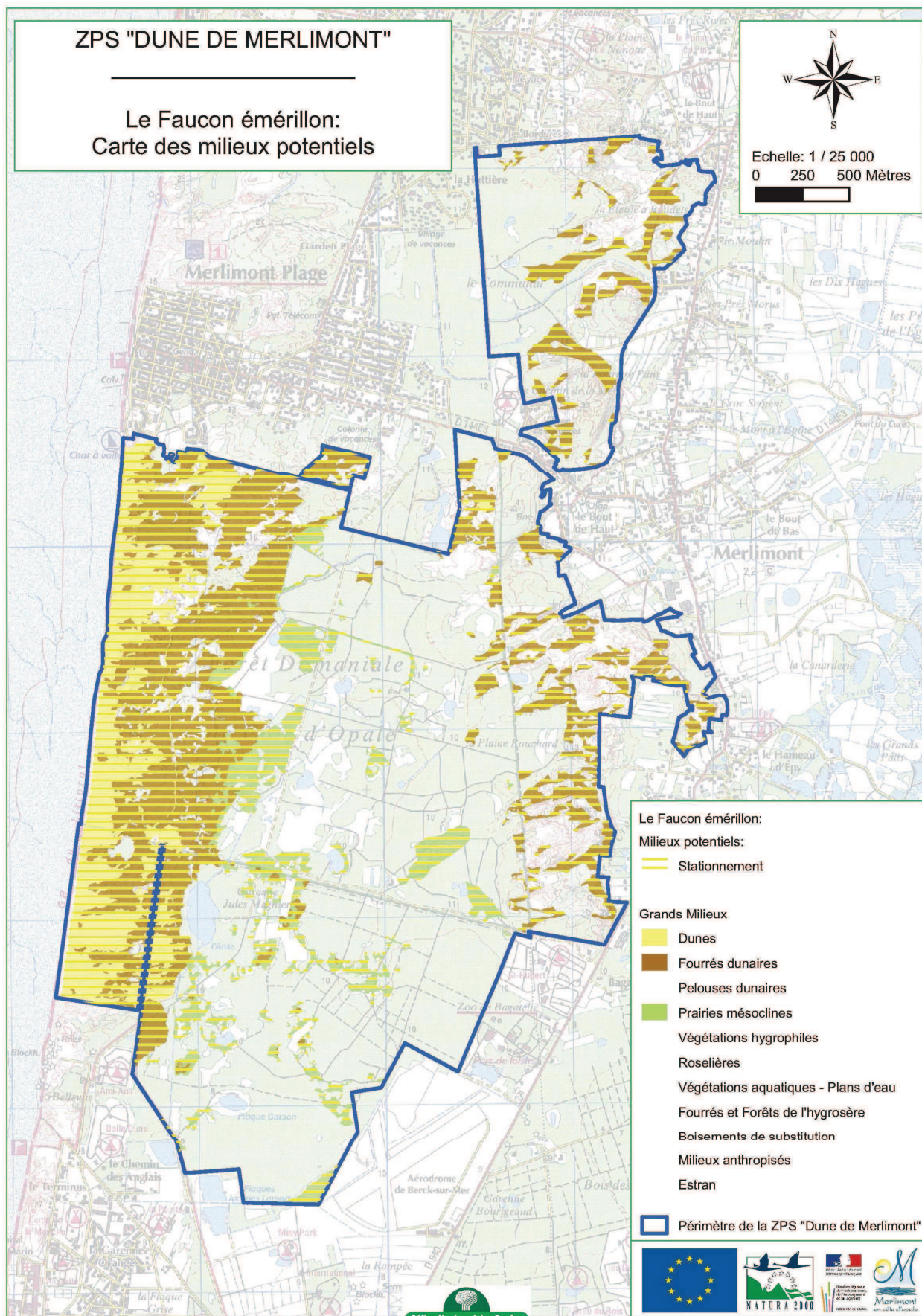
Suivi des effectifs nicheurs, comptage par point d'écoute tous les 2 ans

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Faucon émerillon:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Faucon émerillon - *Falco columbarius*

Annexe I Directive Oiseaux (A098) - statut non évalué

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Jean-Philippe Siblet



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes : A
Fourrés dunaires : A
Pelouses dunaires : A
Prairies mésoclines : A
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

C'est le plus petit des faucons européens. Dos gris ardoisé, finement strié de noir, dessous crème-orangé, également strié. Queue grise, barrée de noire, calotte grise et fine moustache noire. Femelle un peu plus grosse, dos brun sombre finement strié. Parties inférieures sont crèmes avec des stries marquées. Queue noire, barrée de blanc, calotte brune. Jeunes difficiles à distinguer des femelles.

Vol très vif, souvent au ras du sol, alternant battements rapides et saccadés avec de courts planés.

D'ordinaire silencieux comme la plupart des faucons, sauf auprès du nid où il pousse des cris aigus et brefs.

Longueur totale du corps : 26 à 33 cm. Poids : 125 à 300 g (les femelles étant plus lourdes que les mâles).

Biologie

Ecologie : en hiver, le Faucon émerillon fréquente les milieux ouverts : plaines agricoles, landes, polders, friches, grandes baies, bords des étangs et dunes. En période de reproduction, il est inféodé à la toundra comme à la taïga dans ses bastions les plus septentrionaux.

Comportement : En Europe, l'espèce est principalement migratrice. Après avoir quitté les lieux de reproduction du nord du continent les premiers oiseaux en France en août-septembre. Le pic se situe en octobre, avec une prolongation de cette migration en novembre. Les arrivées sont ensuite tributaires de vagues de froid qui sévissent dans le nord de l'Europe. Dès février, les oiseaux remontent vers les sites de reproduction. En France, le passage se poursuit largement en mars, avril, mai.

Reproduction : Les couples, monogames, sont unis au moins pour la saison de nidification, peut-être plus longtemps. L'espèce niche souvent à terre ; le nid étant caché dans une touffe d'arbustes ou de bruyère ; mais également dans un ancien nid de corvidé ou sur une falaise.

Alimentation : Le Faucon émerillon se nourrit surtout de petits oiseaux, mais également de mammifères (chauves-souris, rongeurs, insectivores) et d'insectes (libellules, orthoptères). Il chasse d'un perchoir ou au cours de poursuites, parfois très spectaculaires.

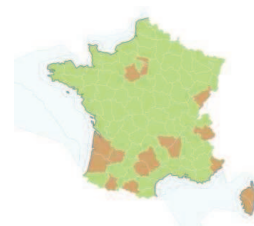
Répartition géographique

Contexte européen et national

En France, c'est principalement la sous-espèce *aesalon* – originaire du nord de l'Eurasie, des îles Féroé à la Sibérie centrale – qui s'observe en période internuptiale. On peut rencontrer alors ce faucon à peu près partout, mais il est plus fréquent dans les deux tiers nord de la France.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

L'espèce est un migrateur régulier mais peu abondant (sur la baie de somme, le passage à l'automne a concerné une moyenne de 10 individus chaque année, de 1985 à 2009). La présence d'un dortoir sur le marais de Balançon (1 à 6 individus sur le dortoir le plus anciennement connu de la plaine maritime picarde), prouve l'existence d'un hivernage à proximité du site, mais la proie principale de l'espèce, l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) est plus abondante dans les champs des plateaux avoisinants que sur le littoral.

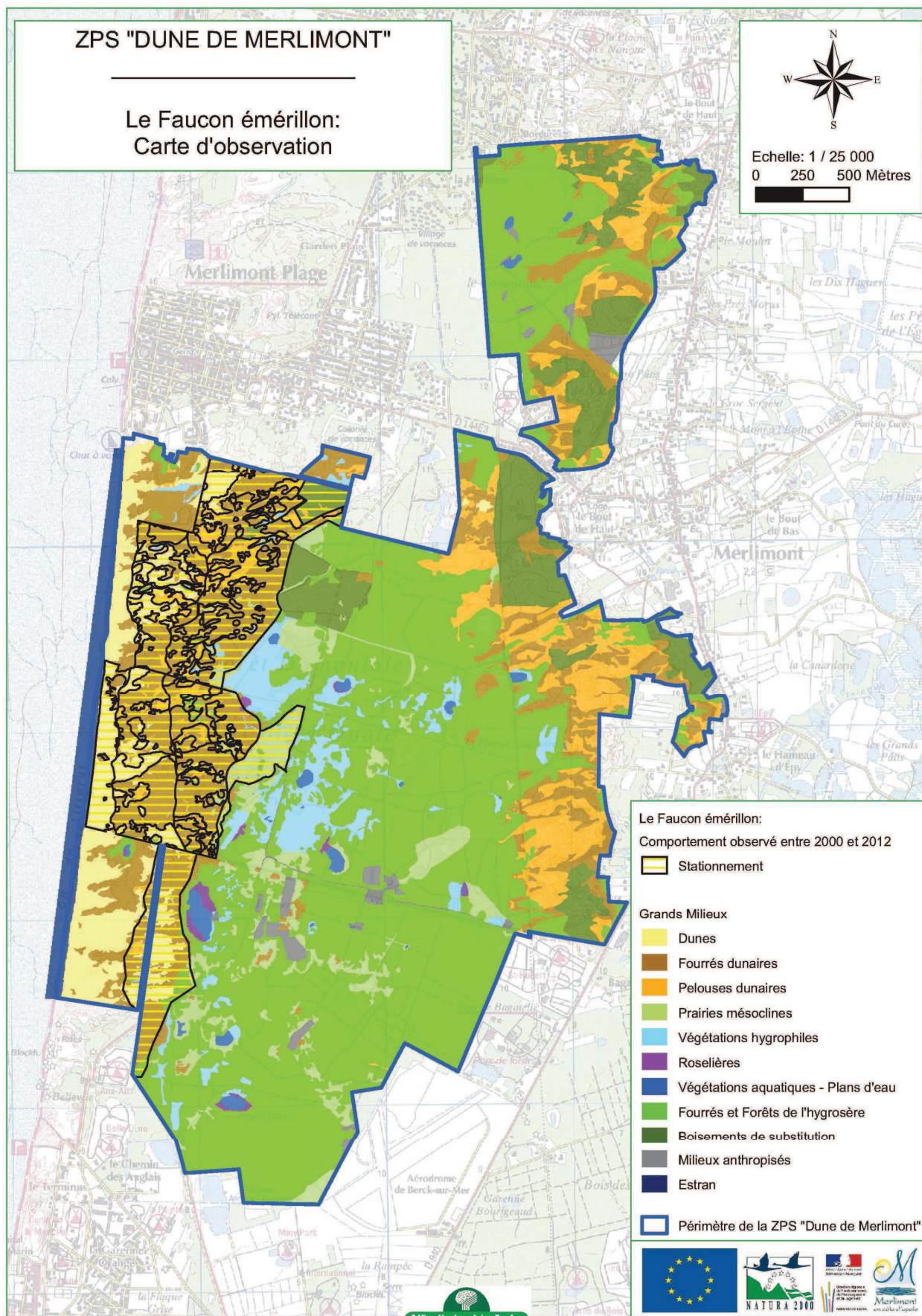


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Faucon émerillon:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			1						6	1	

Les contacts de l'espèce en migration postnuptiale correspondent au pic migratoire des fringilles et des grands turridés, qui stationnent de manière importantes dans les fourrés dunaire et dont le Faucon émerillon se nourrit.

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données		1				1	1	1		2		1	
Nombre d'individus observés (maxi)		1				1	1	1		2		1	

Les observations ne concernent que des individus isolés..

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Il s'agit principalement d'observation en migration depuis le cordon dunaire littoral. Quelques observations ont cependant été réalisées plus à l'intérieur du massif dunaire (parcelles n°4 et 10 de la RBD). En hiver, la seule observation a été réalisée en 2012 avec un individu en chasse sur les secteurs nouvellement restaurée de la parcelle n°5 du CEL.

La fréquentation du site est à mettre directement en relation avec la présence de proies (passereaux et turridés). En effet, le Faucon émerillon affectionne les grandes zones ouvertes où il chasse les Alouettes des champs² ou les Pipits. Les habitats de la plaine interdunaire peuvent accueillir quelques petites troupes de pipits (surtout dans les zones humides), mais ne sont pas favorables aux alouettes, ce qui pourrait expliquer le degré de rareté de l'hivernage sur le site.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

En Europe, le statut de l'espèce est considéré comme favorable. L'effectif nicheur est compris entre 31 000 et 49 000 couples et semble stable. La Russie héberge à elle seule probablement 20 000 à 30 000 couples. Aucune information particulière n'est disponible sur l'évolution du statut en France où il est considéré comme vulnérable en raison de sa rareté présumée. Ses effectifs hivernants sont peu connus, sans doute de l'ordre de quelques milliers d'individus.

Les menaces potentielles pour cette espèce restent mal identifiées en France. Hormis l'emploi de pesticides, toujours nocifs pour les espèces carnivores et des tirs occasionnels en période de chasse, en particulier dans le Sud-Ouest en période de migration, les autres facteurs de risque ne sont pas connus.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce était autrefois notée hivernante sur le littoral, mais elle n'est de nos jours notée qu'en halte migratoire sur la ZPS. La cause de ce phénomène est inconnue, il existe probablement un lien avec la présence des proies du Faucon.

Objectifs de gestion sur le site

Le maintien des conditions favorables aux haltes migratoires et le retour éventuel de l'hivernage sur le site dépendent de la disponibilité des milieux en Pipit farlouse, fringilles et Alouette des champs, qui sont les principales proies du Faucon émerillon. Les actions en faveur de l'espèce consistent donc à créer ou entretenir différents types de milieux sur la réserve :

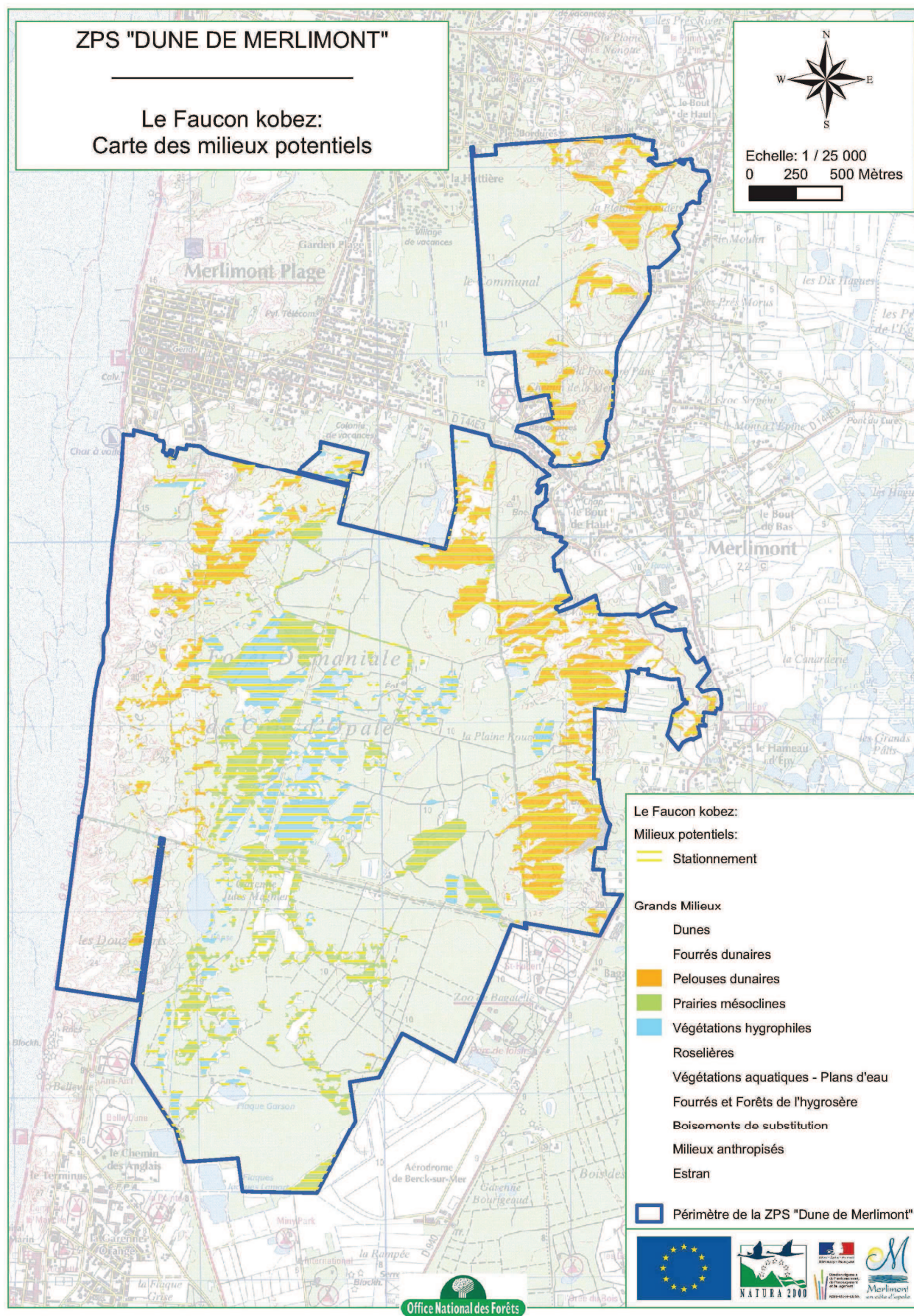
- les fourrés dunaires, milieux favorables aux passereaux comme fringillés et turridés surtout à l'automne et en hiver ;
- les zones humides favorables aux passereaux comme les pipits ;
- les secteurs méso-xérophile permettant les stationnements des alouettes des champs

Les projets conjoints entre le conservatoire du Littoral et l'Office national des forêts ont permis d'augmenter les surfaces de milieux ouverts favorables aux passereaux. Ceux-ci s'étendent actuellement de la parcelle n°11 (RBD) en passant par la grande Plaine (parcelle n°9), la parcelle n°4 (CEL), la parcelle n°5 (CEL) jusqu'à la parcelle n°7.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en migration

² observations régulières de l'espèce sur les plateaux de l'Artois ou en Flandre, où stationnent les alouettes des champs



Faucon kobez - *Falco vespertinus*

Annexe I Directive Oiseaux (A097) - Statut non applicable en France - espèce quasi menacée au niveau mondial

Priorité sur le site

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Sur le site : Espèce exceptionnelle

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Julien Thurel ONF



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires : AD
Pelouses dunaires : A
Prairies mésoclines : A
Végétations hygrophiles : A - panne dunaire
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Faucon de petite taille. Grandes ailes dont la projection atteint le bout de la queue, assez courte. Mâle adulte uniformément gris noir avec le dessus des primaires et des secondaires toujours très nettement gris argenté clair. Culotte et sous-caudales rousses, pattes rouges, cire et cercle orbital rouges orangés. Couvertures inférieures de la femelle fauve orangé, supérieures gris ardoisé fortement barrées de noir, tête généralement fauve orangé avec une tache noire autour de l'oeil et une étroite moustache de même couleur.

Mue postnuptiale des adultes complète, débutant mi-juin à juillet, occasionnellement plus tard, et se terminant dans les quartiers d'hiver.

En vol, les battements d'ailes sont rapides, souples et pas très amples. Vol sur place fréquent.

Le cri le plus fréquent, émis par le mâle, est rapide et rêche.

Longueur totale du corps : entre 26 et 33 cm. Poids : 130 à 164 g chez le mâle et entre 130 et 197 g chez la femelle.

Biologie

Ecologie : Le Faucon kobez recherche les milieux ouverts à végétation herbacée peu élevée pourvus de perchoirs et d'affûts, ainsi qu'une nourriture abondante. En période de migration, il fréquente les champs et les plaines et en hivernage on le retrouve dans la savane, les prairies et le maquis.

Comportement : Le Faucon kobez est une espèce migratrice qui quitte les sites de nidification dès la dernière décade d'août. En France, les pics d'observation ont lieu la dernière décade d'août et la première décade de septembre. En France, les premiers individus sont observés les premiers jours d'avril, les principales observations sont réalisées dans la moitié est et le sud.

Reproduction : espèce coloniale. La colonie pouvant comporter plusieurs dizaines de couples (voire jusqu'à 500 couples). Reproduction exceptionnelle en France.

Alimentation : régime essentiellement composé d'insectes et notamment d'Orthoptères. Il capture parfois quelques araignées et petits escargots. Ce faucon chasse à l'affût du haut de fils télégraphiques, de pieux ou d'arbres, mais pratique aussi le vol d'exploration en faisant du surplace.

Répartition géographique

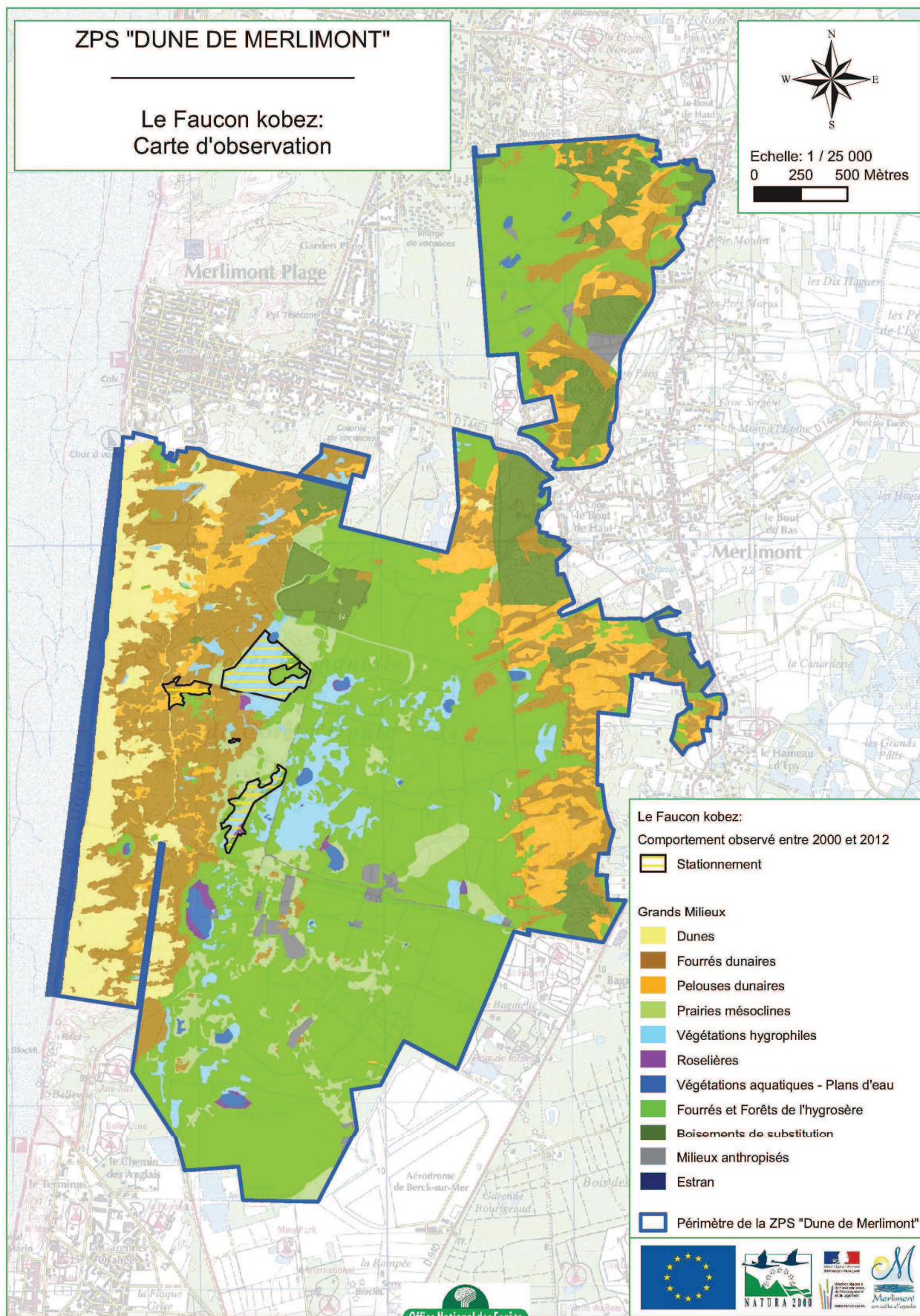
Contexte européen et national

Espèce du paléarctique oriental nichant principalement en Europe orientale, dans l'ouest, le centre et le nord de l'Asie.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

La plaine maritime picarde est très éloignée des voies migratoires habituelles de l'espèce, qui n'y passe donc que certaines années, en fonction des conditions climatiques. On peut toutefois signaler l'estivage d'un individu dans les dunes de Dannes en 1989. Les dunes sont d'ailleurs le principal biotope de stationnement de l'espèce dans le Nord de la France.





Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
				3	1						

Les contacts correspondent à des stationnement en migration pré-nuptiale.

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données										2	2		
Nombre d'individus observés (maxi)										2	1		

Les observations ne concernent que 2 individus (1 mâle et 1 femelle de deux années) pour l'année 2008 et 1 individu (1 mâle de troisième année) en 2009.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'espèce ne niche pas en France mais le couloir de migration printanière englobe le quart Sud-Est. Lors de fort vent d'Est, des observations sont notées ça et là en France. En 2008, ce sont probablement ces vents qui ont fait dériver les deux individus qui ont été observés sur les pelouses de la parcelle n°15 et sur un bosquet de la plaine aux bécasses.

En mai 2009, un mâle a été revu à la même place qu'en 2008, posé sur un sureau de la pelouse P5 (parcelle n°15 RBD). L'oiseau aura été observé en chasse le 17 et 19 mai avec deux faucons hobereaux au dessus des arrières dunes de la parcelle n°15 et n°16. Il est possible que ce soit le même individu que celui observé en 2008.

Bien que sa présence soit accidentelle, notons que l'espèce a choisi lors de sa halte de fréquenter au sein de la ZPS des secteurs présentant des prairies entrecoupées de haies ainsi que les grandes zones de pelouses (Pelouse P4 et P5). Elle chassait les premières libellules dans ces zones ouvertes. Ces observations sont donc un témoignage intéressant de la richesse en gros insectes de ces secteurs, richesse qui pourrait bénéficier à d'autres espèces plus à leur place sur le site.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

L'espèce est inscrite sur la liste rouge mondiale comme espèce quasi-menacée. La population mondiale est encore importante, comprise entre 300 000 et 800 000 individus, mais en déclin dans plusieurs secteurs de son aire de répartition. La population européenne, estimée entre 26 000 et 39 000 couples est également menacée (Catégorie Vulnérable). L'essentiel de la population se reproduit en Russie.

Cette espèce n'est pas considérée comme menacée en France. Le nombre d'observations et d'individus observés connaît une augmentation assez sensible, même s'il varie beaucoup d'une année sur l'autre. Plus d'une centaine d'observations sont réalisées chaque année.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Les enjeux du site pour l'espèce sont très faibles.

Objectifs de gestion sur le site

La fréquentation de la ZPS par l'espèce relève plus d'un caractère accidentel, il n'est donc pas pertinent de proposer des mesures de gestion spécifiques.

Préconisation de suivi de l'espèce

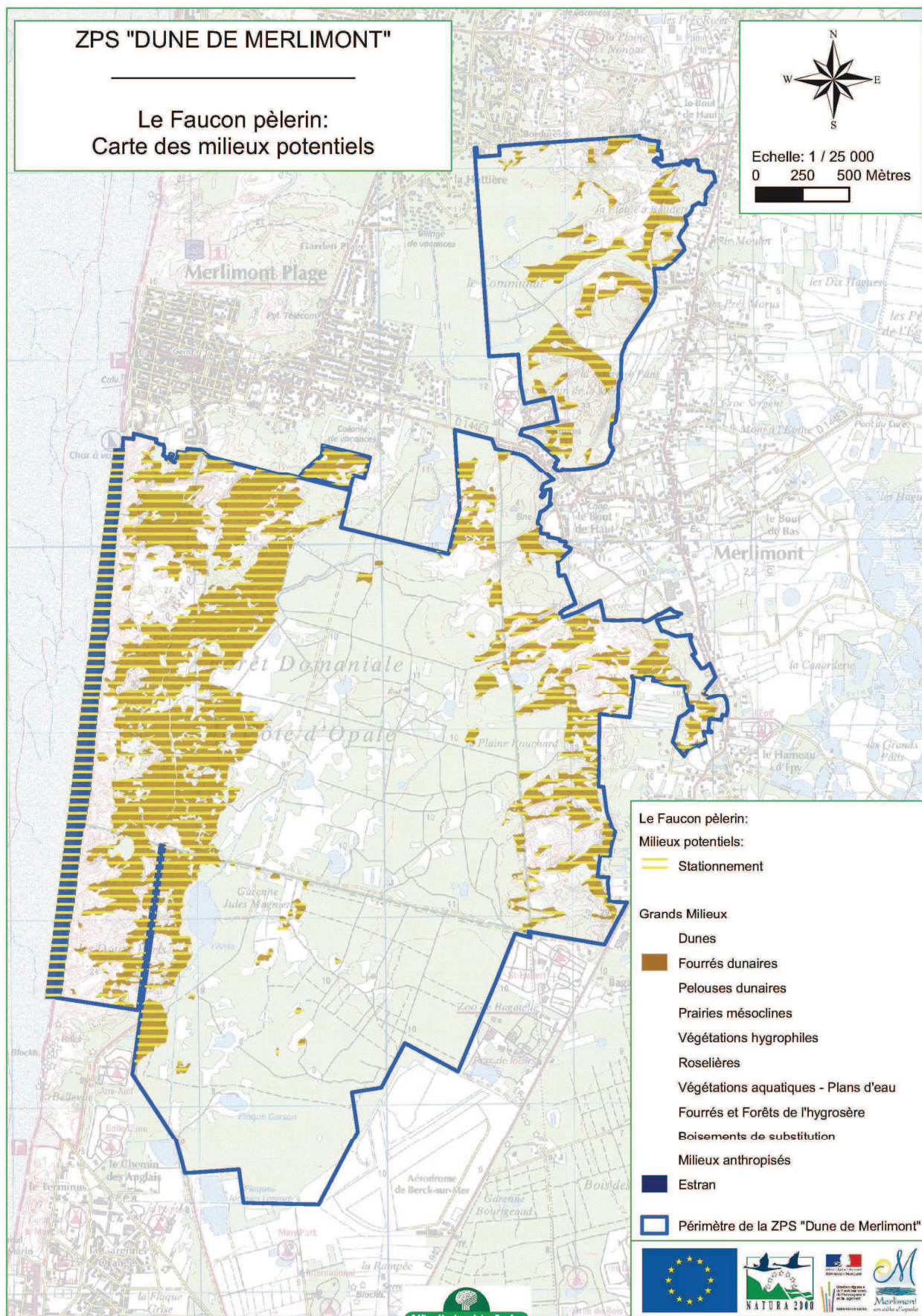
Pas de suivi spécifique - observations en migration

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Faucon pèlerin:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Faucon pèlerin - *Falco perigrinus*

Annexe I Directive Oiseaux (A103) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1 2 3 4 5

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Julien Thuirel ONF



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran : A
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Silhouette trapue remarquable par sa carrure. Femelle de la taille d'un gros pigeon, d'un tiers supérieure au mâle. Ailes plutôt larges et triangulaires, pointues et arquées en croissant. Queue courte, un peu rétrécie et à l'extrémité carrée, poitrine robuste, tête ronde et peu proéminente. Mâle sombre avec une tache blanche à la gorge et en haut de la poitrine. Parties supérieures gris bleu à gris ardoise et le réseau serré de stries transversales du dessous paraît gris. Tête sombre, moustache arrondie caractéristique contrastant avec les joues claires.

Vol battu direct et puissant ; battements d'ailes un peu raides et pas très amples, partant de l'épaule, à la différence des autres grands faucons. Longueur totale du corps : 34-50 cm. Poids : 600-750 g (mâle), 900-1300 g (femelle)

Biologie

Ecologie : Dans la majeure partie du paléarctique occidental, l'aire est installée en site rupestre, aussi bien sur les côtes qu'à l'intérieur des terres. Les populations actuelles, adaptées aux falaises, ne nichent plus dans les arbres, comme cela s'observait dans le passé dans les zones de plaines. Plusieurs villes françaises sont habitées par ce rapace qui y trouve des monuments favorables à sa reproduction et une grande richesse en proies, notamment grâce à l'abondance des pigeons. En dehors de la saison de reproduction, le Faucon pèlerin s'observe aussi le long du littoral, dans les marais, les landes et les estuaires. Il a besoin de vastes espaces ouverts pour chasser et l'accès à l'aire doit être parfaitement dégagé.

Comportement : après la période de reproduction, les faucons pèlerins du nord et du nord-est sont en partie migrateurs, ceux d'Europe centrale et occidentale, assez erratiques, tandis que les oiseaux méridionaux sont sédentaires, sauf les jeunes, plus ou moins nomades eux aussi.

Reproduction : Pour sa reproduction, le Faucon pèlerin reste strictement inféodé aux sites rupestres.

Alimentation : Le Faucon pèlerin se nourrit presque exclusivement d'oiseaux, du Roitelet huppé *Regulus regulus*, au Héron cendré *Ardea cinerea* qu'il capture en vol, avec une prédilection pour les espèces de taille petite à moyenne. Les espèces chassées varient en fonction du biotope et de la saison. Il chasse souvent à l'affût, posté sur une hauteur. Les faucons pèlerins hivernant dans les zones humides capturent laridés, anatidés, ardéidés ou limicoles, et parfois des chauves-souris à l'automne.

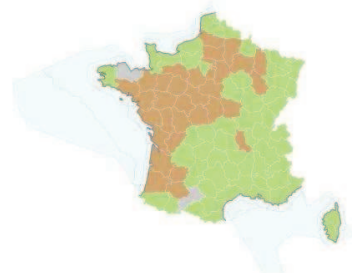
Répartition géographique

Contexte européen et national

Cosmopolite, le Faucon pèlerin niche sur tous les continents. Il est répandu sur l'ensemble du paléarctique occidental offrant des sites rupestres favorables à sa nidification. En France, il se répartit de manière quasi ininterrompue à l'est d'une ligne reliant les Ardennes au Pays basque. L'espèce niche depuis peu sur le littoral normand, breton et picard

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

C'est un hivernant régulier en petit nombre, principalement dans les 3 estuaires (Canche, Authie et Somme). L'espèce niche à nouveau dans les falaises littorales au sud de la baie de Somme depuis la fin des années 1990, ainsi qu'à Dannes depuis 2007. Nicheur, l'oiseau utilise les mêmes terrains de chasse qu'en hiver et ne se rencontre pas souvent dans les dunes.

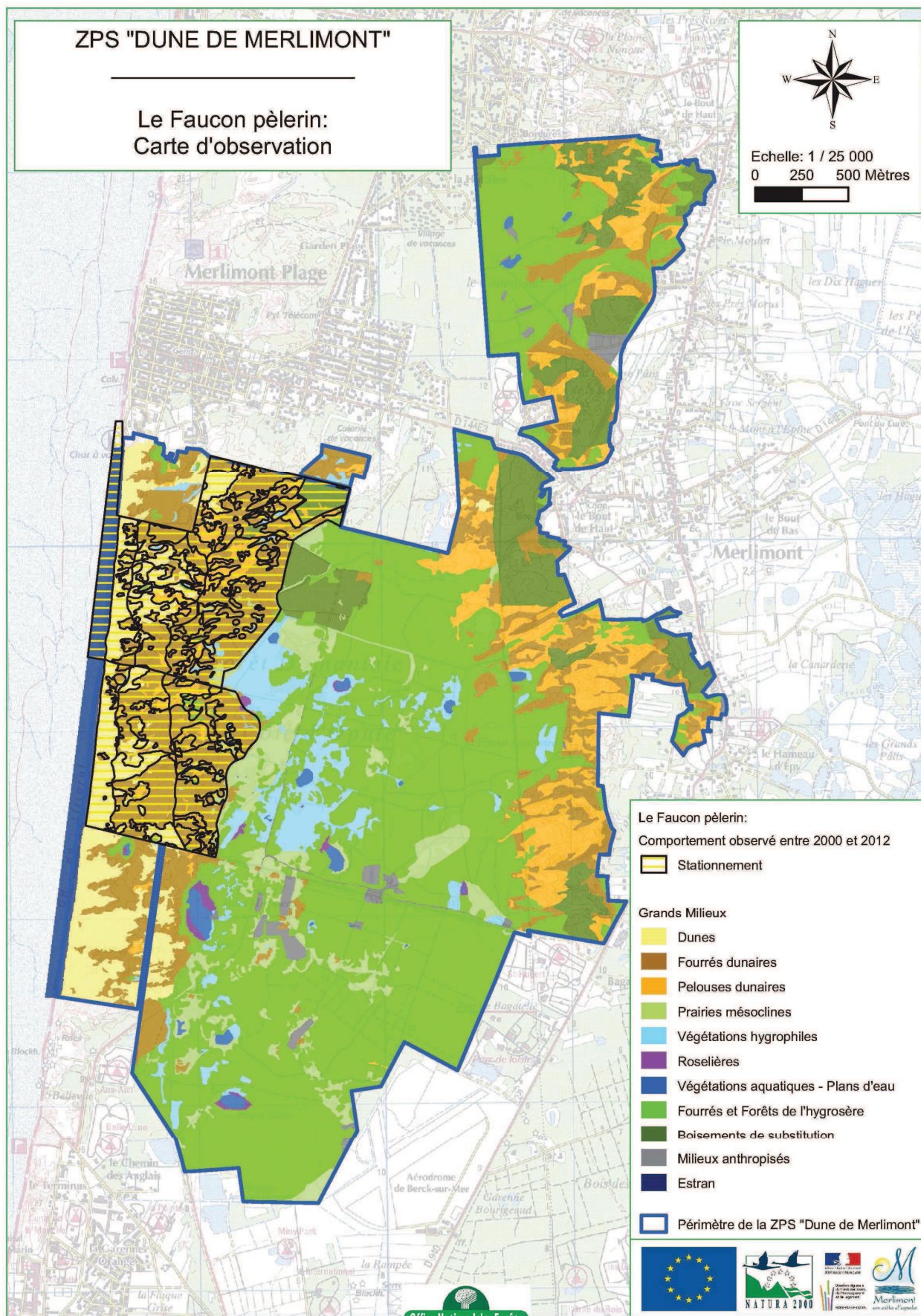


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Faucon pèlerin:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
				1				2	3		

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données							1		1		3		
Nombre d'individus observés (maxi)							1		1		1		

3 individus ont été observés lors des comptages migratoires depuis le cordon dunaire externe (parcelle n°19) et de 3 autres individus ont été recensés en stationnement. dont 1 individu pendant trois jours.

Il s'agit toujours d'individu isolé. L'espèce reste très rare sur la ZPS.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'individu qui a stationné sur le site pendant 3 jours fréquentait le haut de plage et le blockhaus devant la parcelle n°19

Un individu en vol circulaire puis en chasse a été observé au dessus des arrières dunes, en lien avec la présence de turridés qui constituent son régime alimentaire.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le Faucon pèlerin a un statut de conservation favorable en Europe, où l'effectif nicheur est estimé entre 12 000 et 25 000 couples. Un déclin catastrophique a cependant été observé à partir des années 1950-60, dû au pillage des nids par les collectionneurs d'oeufs et les fauconniers, ainsi qu'aux persécutions directes associées, comme le tir. Peu après 1950, une nouvelle source de mortalité est apparue avec les pesticides organochlorés qui entraînaient l'empoisonnement ou la stérilité du Faucon pèlerin. En l'espace de deux décennies, les populations, jusque-là saines, vivant dans les pays industrialisés de l'hémisphère nord, ont diminué de 90% et même plus. Aujourd'hui, après trente ans d'interdiction de l'usage de ces pesticides, les populations de Faucon pèlerin augmentent à nouveau dans les pays où l'espèce avait été la plus touchée, dont la France, où l'effectif nicheur est considéré comme rare.

Les causes de mortalité du Faucon pèlerin sont nombreuses mais difficiles à quantifier. Des cas de dépérissement par manque de nourriture seraient dus à une habileté insuffisante à la chasse ou à de faibles ressources alimentaires. Parmi les facteurs limitant les populations, est citée l'extension du Grand-duc, prédateur naturel du Faucon pèlerin et espèce bien implantée sur le territoire. Les aléas climatiques des mois de mars et avril entraînent des pertes de nichées.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

La ZPS n'est fréquentée que de manière exceptionnelle et opportuniste par des migrateurs qui y trouvent un lieu de repos et d'alimentation convenable pour une halte de courte durée. Aucune menace ne pèse sur l'espèce à l'échelle du site.

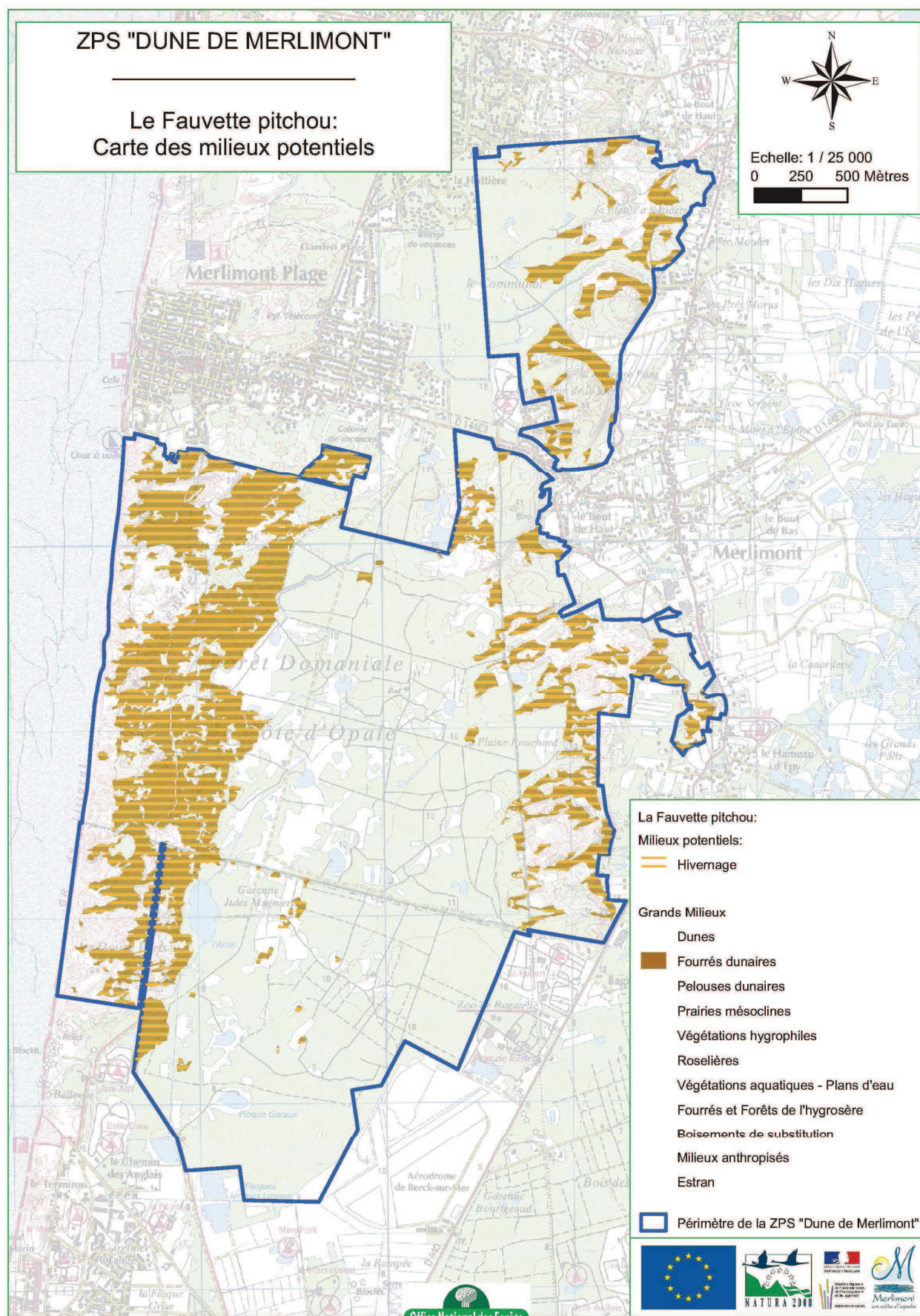
Objectifs de gestion sur le site

Le site ne présente aucun caractère favorable à la nidification et ne convient pour l'alimentation que de manière opportuniste. La présence de turridés et de pigeons ramiers est favorable à l'espèce.

Aucune mesure de gestion particulière n'est à prévoir.

Préconisation de suivi de l'espèce

Pas de suivi spécifique - observations en migration



Fauvette pitchou - *Sylvia undata*

Annexe I Directive Oiseaux (A302) - Nicheur non menacé en France mais quasi-menacé au niveau mondial

Priorité sur le site

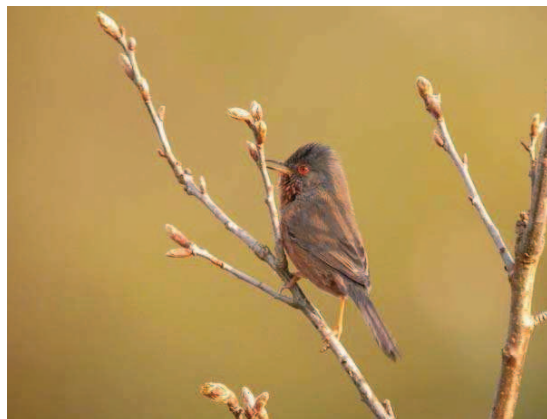
1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Sur le site : Espèce exceptionnelle

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☒



Crédit photo : Julien Thurel ONF

Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires : AD
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Petit sylviidé rarement visible. Longueur équivalente à celles des autres fauvettes mais corps est plus petit. Plumage à coloration plus vive chez le mâle que chez la femelle et les jeunes. Dos gris foncé ; gorge, poitrine et flancs sont rouge vineux ; gorge pointillée de blanc. Les adultes ont le cercle orbitaire rouge mais il est plus intense chez le mâle. Dos de la femelle gris brunâtre, ventre de couleur lie-de-vin mat.

Vol vibré caractéristique, chant fréquent qui constitue son meilleur indice de présence

Longueur totale du corps : 12 à 14 cm. Poids : 8 à 10 g.

Biologie

Ecologie : en-dehors de la zone méditerranéenne, elle trouve généralement une structure de végétation qui lui convient dans les landes calcifuges d'ajoncs et de bruyères. En hiver, l'espèce est aussi présente sur les schorres.

Comportement : La Fauvette pitchou est une espèce diurne. Elle est considérée comme sédentaire sur l'ensemble de son aire de répartition où la plupart des couples sont censés demeurer toute l'année sur le même territoire ou à proximité immédiate.

Reproduction : Les mâles sédentaires reprennent leur activité vocale en février. Cette dernière peut se prolonger jusqu'en juillet, des chants étant émis presque toute l'année, sauf en période de mue (fin août à début octobre). Il existe une fraction de la population qui ne se reproduit pas.

Alimentation : La Fauvette pitchou se nourrit dans les buissons, près du sol. Son régime alimentaire est principalement composé d'Arthropodes. Il peut inclure des libellules, divers orthoptères et coléoptères, des diplopodes et des araignées.

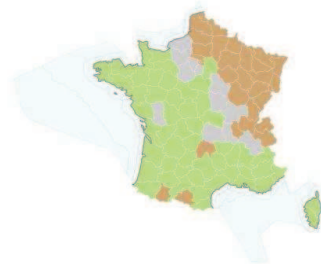
Répartition géographique

Contexte européen et national

La Fauvette pitchou occupe le pourtour méditerranéen et la façade atlantique jusqu'au sud de la Grande-Bretagne. Espèce sédentaire, en France, elle est particulièrement fréquente dans tout le bassin méditerranéen et elle est bien présente en Bretagne, en Poitou-Charentes, en Gironde et dans les Landes. Sa distribution correspond approximativement à la partie ouest de l'isotherme 3°C de Janvier avec un prolongement jusque dans le sud du bassin parisien par le bassin de la Loire.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Cette espèce sédentaire sur ses sites de nidification est néanmoins observée en plaine maritime picarde en automne et en hiver, de façon très occasionnelle. Les contacts ont été légèrement plus fréquents de 2001 à 2008, ce qui laissait penser qu'elle aurait pu nicher dans le secteur. Cependant, depuis, une série d'hivers rigoureux a fait chuter les populations les plus proches (Calvados, Bretagne et Cornouailles), ce qui a anéanti l'espoir d'une nidification dans un avenir proche.

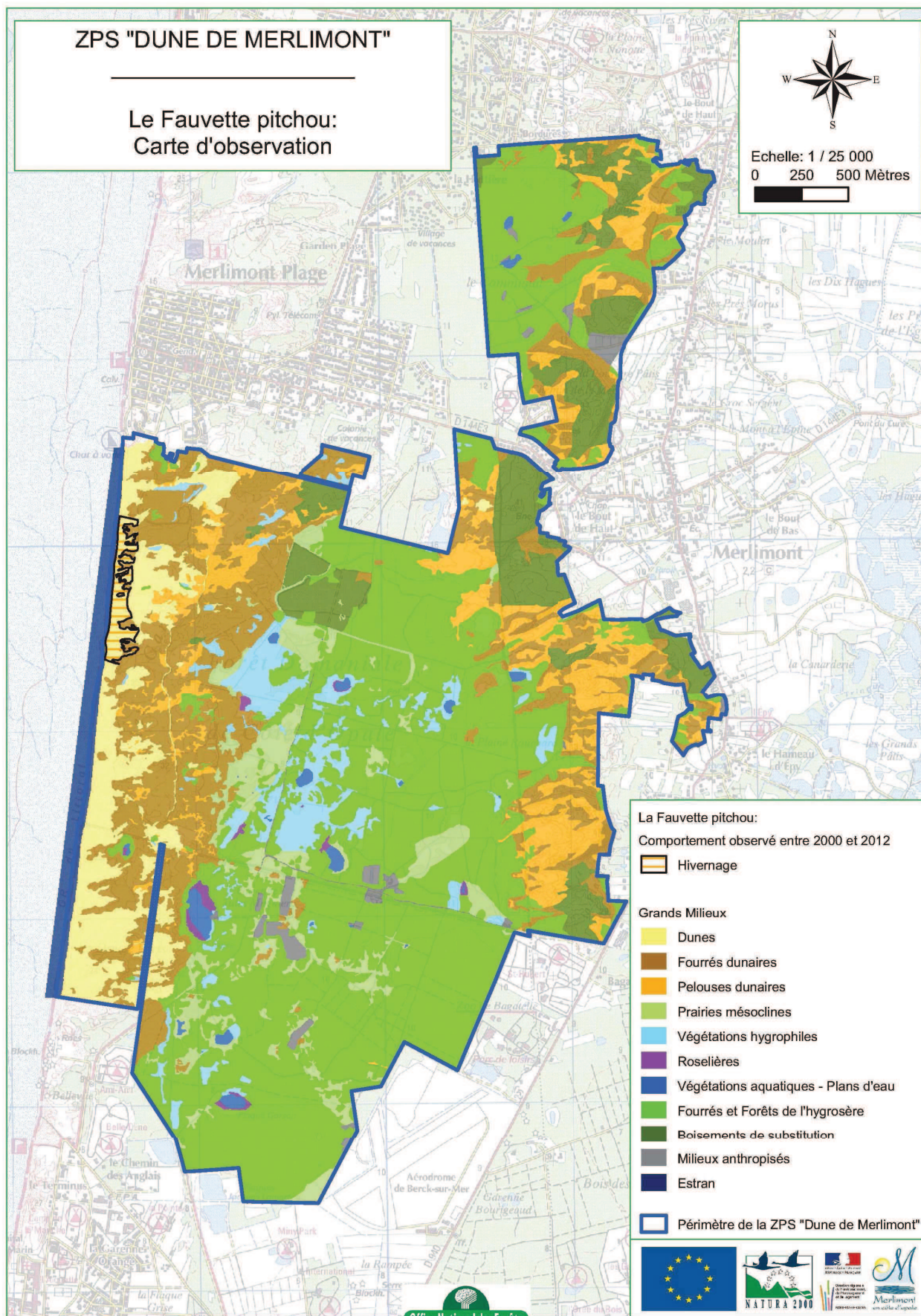


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Fauvette pitchou:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1											

Régularité des observations et effectifs

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données			1										
Nombre d'individus observés (maxi)			1										

L'unique observation de 2001 a concerné un individu en train de lancer un cri d'alarme. Cette donnée à caractère exceptionnel est probablement due à de l'erratisme des populations des Cornouailles ou du littoral du Calvados.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'individu a été observé dans les arrières dunes de la parcelle n°19, dans un massif d'argousier.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

L'effectif européen est estimé entre 1,9 et 3,7 millions de couples. La population européenne serait actuellement globalement stable mais étant donné qu'elle n'a pas retrouvé le niveau antérieur à son déclin dans les années 1970-1990, son statut de conservation est encore estimé défavorable.

En France, où l'espèce est considérée « à surveiller », sa distribution n'a que peu variée depuis 1936. L'effectif national doit être compris entre 200 000 et 300 000 couples et peut être considéré comme globalement stable depuis les années 1970 mais la population de la façade atlantique est soumise à des fluctuations notables largement dues aux hivers rigoureux.

Le défrichement à visée agricole de certaines landes ou leur transformation en forêt de production (enrésinement...) est une cause de régression en Bretagne. La surfréquentation humaine qui engendre des problèmes de piétinement a pour effet de fragmenter son habitat et d'en diminuer la valeur. D'une manière générale, la fermeture des milieux la prive aussi de nombreux habitats.

Les hivers rigoureux sont mal supportés par l'espèce.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Le caractère exceptionnel de l'espèce sur le site est davantage lié à un problème de température qu'à un problème de présence d'habitats favorables.

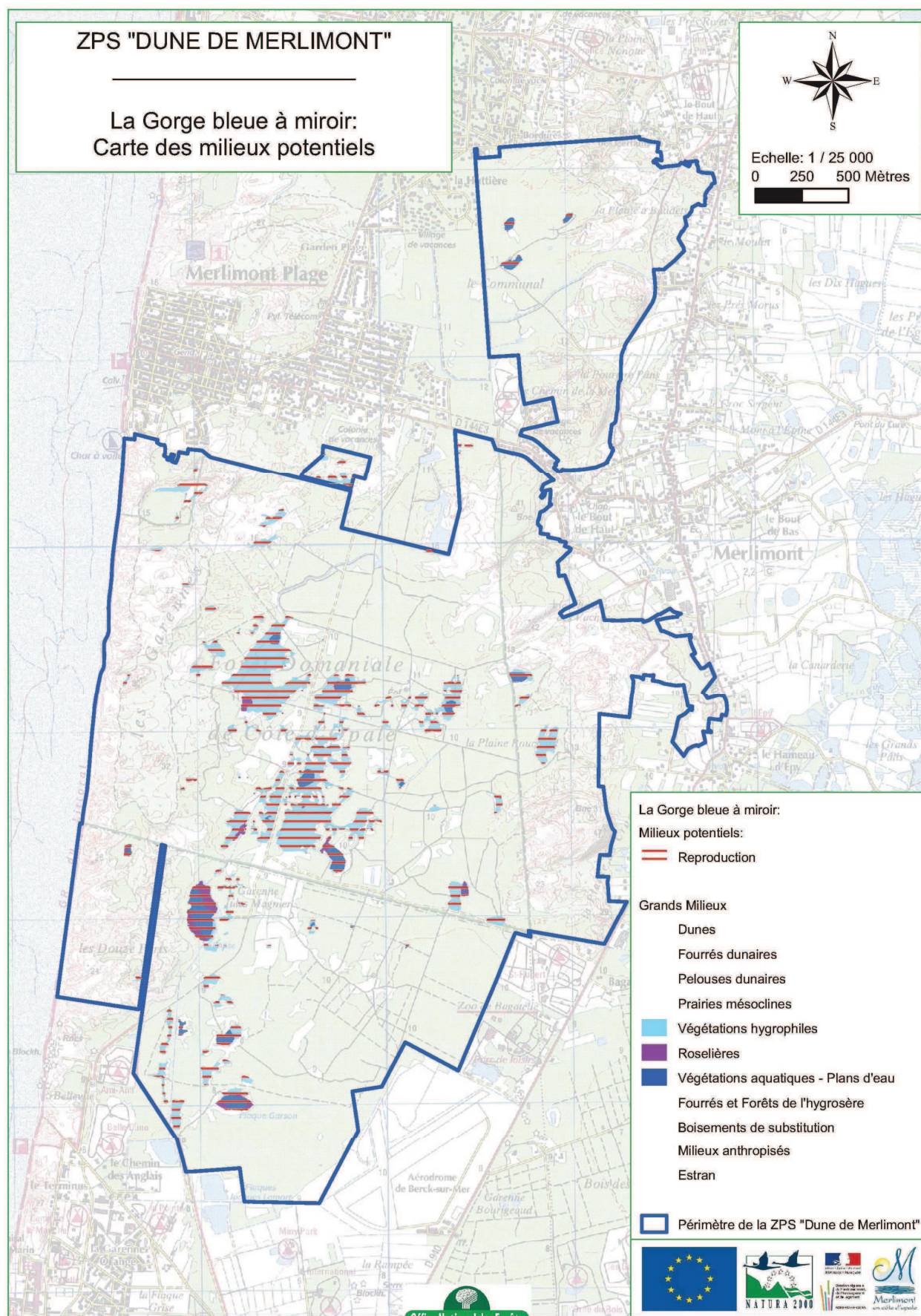
Objectifs de gestion sur le site

La progression de l'espèce vers le nord de la France est limitée par les températures hivernales.

Notons que la Fauvette pitchou est la seule espèce de la Directive présente sur la ZPS qui soit inféodée à la présence de structures arbustives intermédiaires comme l'Argousier et le Troène. Ces conditions sont présentes dans les arrières dunes et, même si elle ne peuvent pas accueillir la Fauvette Pitchou pour le moment, elle peuvent être maintenues au bénéfice d'autres espèces qui apprécient ce type d'habitat et disparaissent suite aux travaux de réouverture des milieux réalisées au profit des habitats de pelouses, ou au contraire lorsque la structure arbustive tend à se refermer et se boiser.

Préconisation de suivi de l'espèce

Pas de suivi spécifique



Gorgebleue à miroir - *Luscinia svecica*

Annexe I Directive Oiseaux (A272) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☒

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
 Estran :
 Dunes :
 Fourrés dunaires :
 Pelouses dunaires :
 Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: A - plaine hygrophile
Roselières : AR
 Végétations aquatiques - Plans d'eau :
 Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
 Boissements de substitution :
 Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Petit passereau assez élancé, de la taille et de la même famille que le Rougegorge. Le plumage nuptial du mâle adulte se distingue par la présence d'un plastron bleu vif très visible bordé successivement au niveau de la poitrine d'une bande noire, d'une fine ligne blanche et d'une frange marron. Au centre du plastron, on remarque une tache appelée « miroir » de couleur et de taille variable. Le bec noir d'insectivore relativement fin et le gros oeil brun foncé signent l'appartenance de l'espèce à la famille des petits turridés. Le chant est sonore et très varié.

Longueur totale du corps : 13-14 cm. Poids : 14 à 37 g selon les sous-espèces et l'état corporel des oiseaux.

Biologie

Ecologie : La Gorgebleue habite préférentiellement les zones humides. Elle affectionne les marais littoraux et arrière-littoraux, les estuaires, les rives des cours d'eau, les marais intérieurs et les étangs riches en hélophytes et saules. Ce turridé apprécie les phragmitaies et saulaies présentant un sol nu, limoneux ou vaseux, où il vient s'alimenter.

Comportement : Migrateur régulier. L'arrivée sur les sites de reproduction se situe de fin mars à fin avril. La Gorgebleue est un petit passereau solitaire vif et remuant qui passe le plus souvent inaperçu, sauf le mâle en période nuptiale. Son existence se passe surtout au sol, courant et se faulant sous la végétation palustre, sortant brièvement à découvert sur les petites plages de vase pour se nourrir, mais toujours prompte à regagner le couvert végétal.

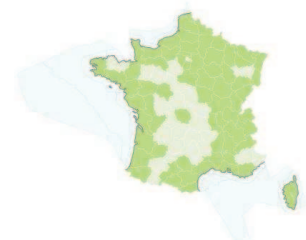
Reproduction : Le mâle prend possession d'un territoire dès son arrivée qu'il défend avec conviction contre ses concurrents. Le nid construit à terre par la femelle se souvent à faible distance de l'eau. Entre 4 et 7 oeufs sont déposés entre le 15 avril et début mai pour la première ponte et du 15 mai à début juin pour la seconde, non systématique. L'incubation, assurée par la femelle seule, commence dès la ponte du dernier oeuf et dure 13 à 14 jours. Protégés par la femelle durant les quatre premiers jours de vie, les jeunes nourris par les deux parents séjournent au nid de 12 à 14 jours.

Alimentation : arthropodes de faible taille principalement. En période de reproduction, l'espèce consomme mollusques et araignées qu'elle capture au sol ou dans la végétation. En automne, elle consomme parfois aussi des graines et des fruits.

Répartition géographique

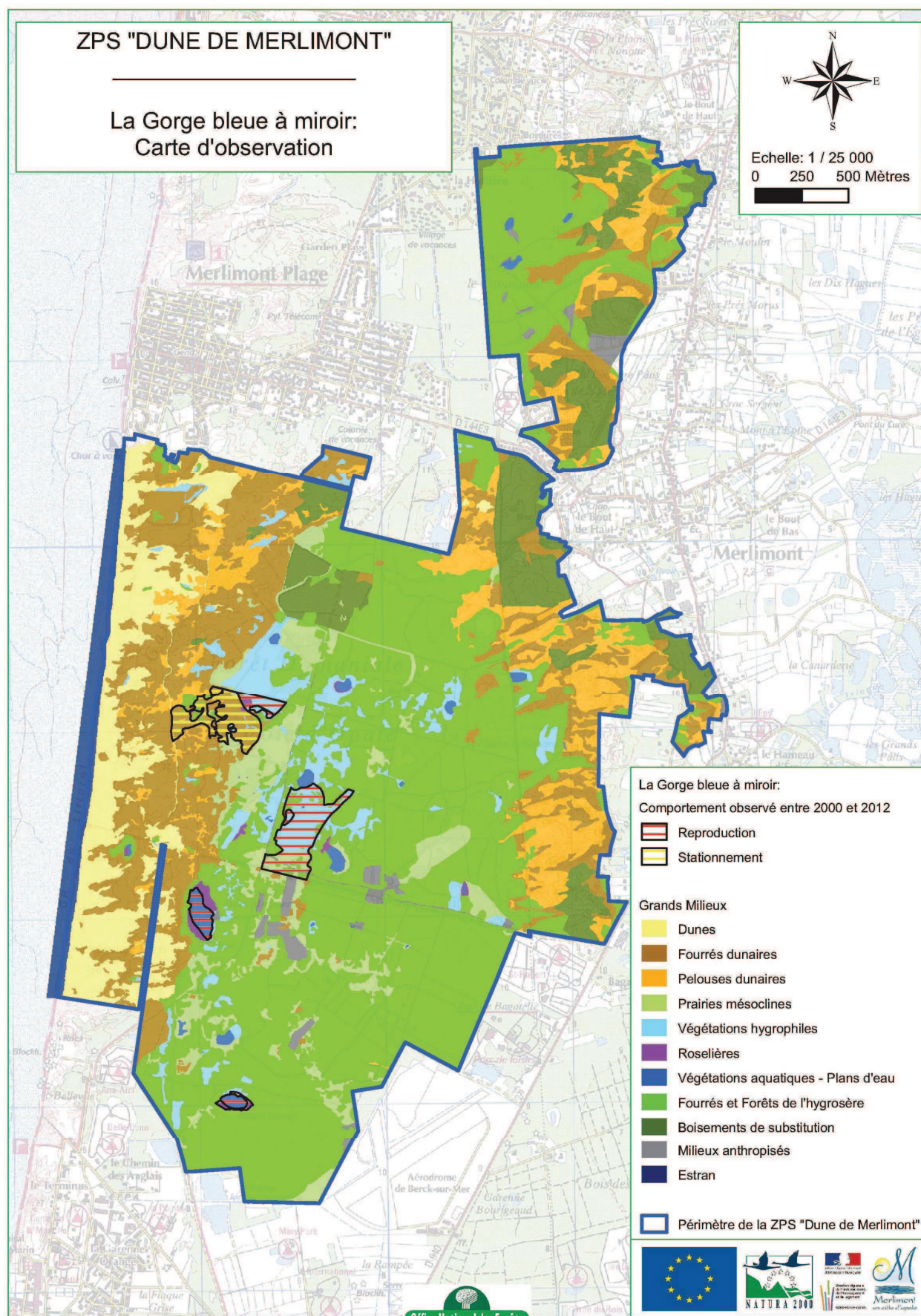
Contexte européen et national

La Gorgebleue à miroir se reproduit essentiellement dans le paléarctique, de l'Espagne à l'extrême est de la Sibérie. Sa distribution européenne comprend le centre de l'Espagne, l'ouest et le nord de la France, la Scandinavie ainsi qu'une grande partie du centre et de l'est du continent. L'hivernage de l'espèce se situe principalement en Afrique. En France, deux sous-espèces à miroir blanc se reproduisent et présentent une distribution disjointe. La première, *namnetum*, endémique du littoral français, occupe la façade atlantique du bassin d'Arcachon au Finistère, la seconde, *cyanecula*, se reproduit surtout dans le nord du pays.



Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

C'est un nicheur récent en plaine maritime picarde : le premier cas date de 1986 dans la renclôture Elluin en baie de Somme. La population s'est par la suite fortement développée dans les marais arrière littoraux (25 chanteurs en 92 entre les vallées alluviales de la Canche et de l'Authie) et s'est stabilisée au début des années 2000. Néanmoins, une légère colonisation des zones humides dunaires a été observée ces dernières années.



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		1	10	8		14	42				

Régularité des observations³ et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de donnée											3	5	10
Nombre de male chanteur											2	3	5
Nombre d'individu capturé			3		9		2	3	6	7	19	13	

L'espèce est confirmée comme nicheuse depuis 2009 (points d'écoute et capture sur la Grande Plaine). Les suivis par baguage ont permis de détecter l'espèce en stationnement (capture aléatoire, pas de repasse).

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Halte migratoire : l'ensemble des observations et des captures sont faites dans la mare du marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD) et la Grande Plaine (parcelle n°9 RBD). La durée du stationnement est courte (migration active). Le site semble servir uniquement pour le repos.

Nidification : La Gorgebleue s'est établi en tant que nicheur sur la ZPS à partir de 2009 en commençant par la grande plaine, puis les grands systèmes humides évoluées : marais aux mouettes, Gressier Vincent (CEL) et Mare de l'Anse. L'analyse des données de baguage a mis en évidence l'existence d'échanges entre ces différentes stations.

Les sites de nidification actuels sont :

- La mare temporaire de la grande Plaine (pn°9 RBD) : roselière et végétation évolué de bas marais : environ 3.2 ha
- La mare du marais aux mouettes (pn°11) : roselière et végétation d'hélophyte eutrophe (*Baldingère*, *Carex rivaria*, ...) : 1.8 ha.
- La mare de Gressier Vincent (p n° 7 CEL) dans la ceinture d'hélophyte de la mare (surface de roselière : environ 2 ha)
- La mare de l'Anse (pn°4) : Roselière et cladiaie : 0.5 ha

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

En Europe, la Gorgebleue à miroir est considérée comme stable ou en sensible augmentation. La population européenne, Russie et Turquie incluses, est estimée entre 4 500 000 et 7 800 000 couples. Les pays les plus peuplés sont la Russie et la Norvège. En France, la Gorgebleue a connu au cours du XX^{ème} siècle d'importantes fluctuations d'effectifs et de distribution géographique avec notamment une phase de régression observée jusqu'en 1970 pour la sous espèce *cyaneula*. L'espèce a ensuite montré une phase d'expansion significative qui est toujours d'actualité. L'augmentation des effectifs s'est accompagnée d'une extension de l'aire de distribution en (re)colonisant le nord et l'est du pays, ainsi que la côte bretonne.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce est apparue sur le site suite aux travaux de gestion réalisés. Les effectifs nicheurs sont en augmentation. L'espèce est extrêmement sensible à la qualité de son habitat

Objectifs de gestion sur le site

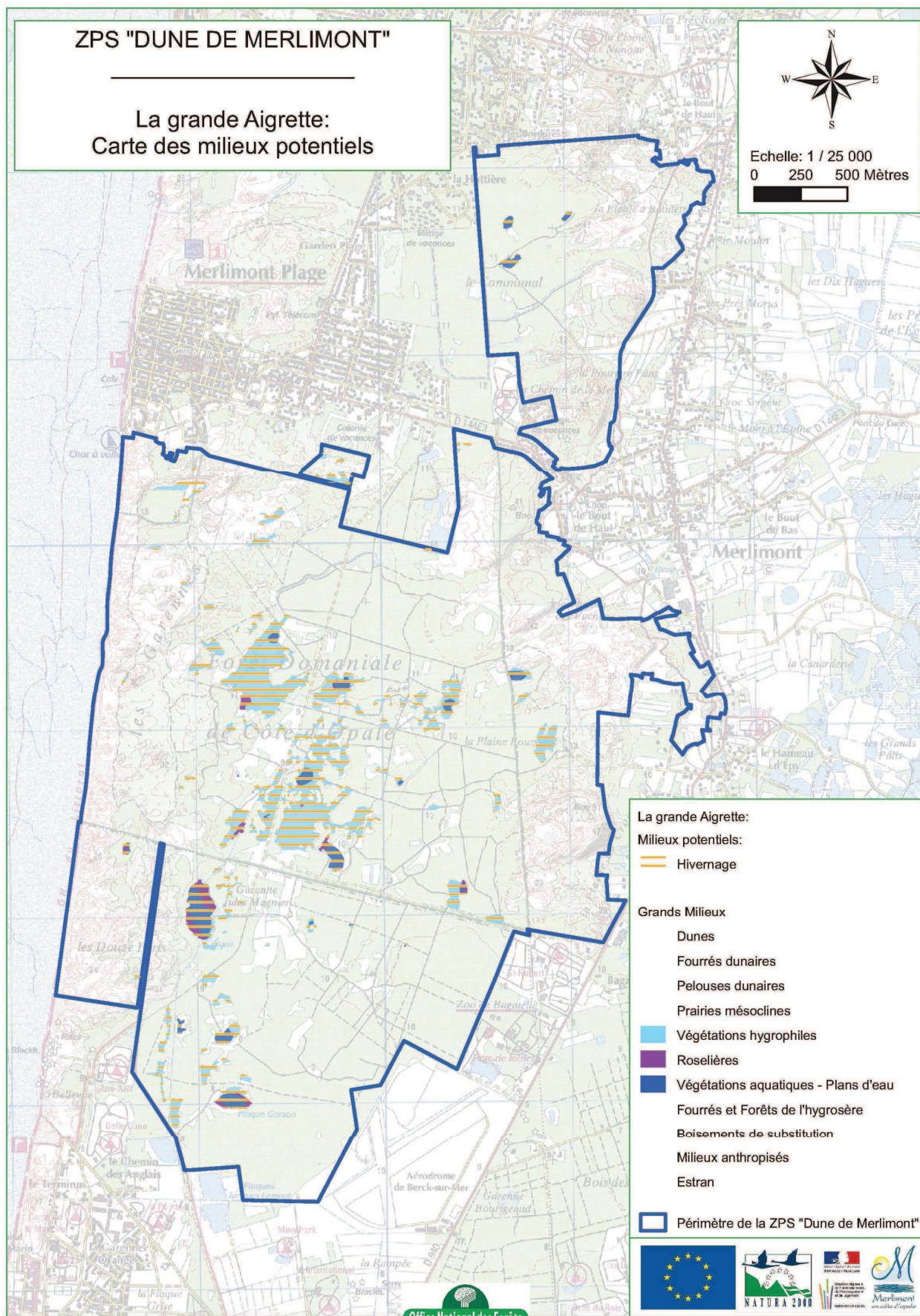
Le maintien de zones de roselière ou de mégaphorbiaie à proximité des mares de hutte est essentiel pour la reproduction de l'espèce. Les secteurs prioritaires sont ceux qui ont déjà été colonisés par l'espèce : marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD), grande plaine (parcelle n°9 RBD), mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL) et Gressier Vincent (parcelle n°7 CEL).

En complément, la pratique du fauchage sur la zone humide permettra de maintenir une mosaïque intéressante pour l'espèce dans le cadre de ses haltes migratoires postnuptiales.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivis par baguage sur la mare de l'Anse (pn°4 CEL) et la mare de Gressier Vincent (pn°7 CEL)

³ Notons que si les inventaires nocturnes ont été réguliers sur la RBD depuis 12 ans, ils ne l'ont pas été autant sur les espaces du CELRL, notamment entre 2004 et 2007, ce qui peut influencer les effectifs recensés.



Grande Aigrette - *Egretta alba*

Annexe I Directive Oiseaux (A026) - Nicheur quasi-menacé en France, hivernant non menacé

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☒

Crédit photo : Denis Attinault



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :	
Estran :	
Dunes :	
Fourrés dunaires :	
Pelouses dunaires :	
Prairies mésoclines :	
Végétations hygrophiles :	A - panne dunaire et plaine hygrophile
Roselières :	A
Végétations aquatiques - Plans d'eau :	AD - mare permanente et temporaire
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :	
Boisements de substitution :	
Milieux anthropisés :	

Description de l'espèce

Grand héron tout blanc, de taille semblable au Héron cendré. Silhouette élégante, cou long et fin, corps svelte prolongé de longues pattes. Grandes ailes blanches aux battements lents. Comme tous les ardéidés, cou replié en vol. Bec jaune et pattes gris vert à noir verdâtre. L'adulte en plumage nuptial possède d'étonnantes scapulaires ornementales allongées pouvant atteindre 50 cm de longueur. Bec noir à racine jaune avec des lores bleus. Pattes jaunes, roses au niveau du tibia. Le répertoire vocal est modeste, surtout en période internuptiale où la Grande Aigrette est quasi silencieuse.

Longueur totale du corps : 85 à 104 cm. Envergure : 140 à 170 cm. Poids : 900 à 1 650 g.

Biologie

Ecologie : Elle fréquente essentiellement les zones humides côtières et intérieures. Les marais doux, les prairies humides, les bords des cours d'eau, des lacs, des étangs et les lagunes constituent les sites d'alimentation préférentiels. Tous les milieux inondés ouverts sont susceptibles d'être occupés. Inféodée en Europe aux phragmitaies, l'espèce s'installe pour nicher sur les lacs et les étangs à grandes roselières déjà occupés par des colonies d'Ardéidés, notamment de Héron pourpré. Attirée par la présence du Héron cendré ou d'autres espèces, elle se reproduit également dans des arbres, surtout des saules.

Comportement : Espèce diurne. Territoriale sur les lieux de pêche, elle se déplace le plus souvent à découvert en quête de proies, marchant dans l'eau lentement à pas mesurés, entrecoupés de longues séances d'affût. En fin de journée, les oiseaux se rassemblent en dortoir pouvant compter jusqu'à 200 individus, voire plus. Migratrice partielle, la Grande Aigrette quitte les sites de nidification dès juillet. Elle peut couvrir de grandes distances pour rejoindre les quartiers d'hiver, mais un grand nombre d'oiseaux séjourne aussi à proximité ou sur les lieux de reproduction. Les retours printaniers s'effectuent en février-mars. On note de plus en plus souvent des estivants non-nicheurs sur les zones jusque là utilisées en hivernage.

Reproduction : La Grande Aigrette niche isolément ou en colonie souvent compacte. Le nid, situé généralement dans les phragmitaies inondées âgées, est construit sur des roseaux secs, à environ un mètre au-dessus de l'eau.

Alimentation : les poissons principalement, mais aussi insectes aquatiques et terrestres (imagos et larves), amphibiens, parfois reptiles, micromammifères et jeunes oiseaux.

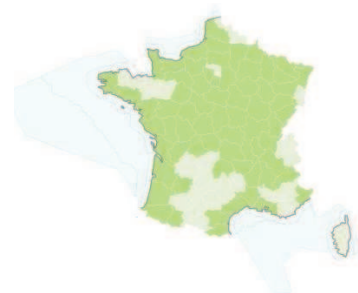
Répartition géographique

Contexte européen et national

La Grande Aigrette a une distribution cosmopolite. En France, elle se reproduit en faible nombre en Loire-Atlantique, dans le Gard et dans l'Ain. Son aire de répartition est beaucoup plus étendue l'hiver et en période de migration.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

La première observation en plaine maritime picarde date de janvier 1978 en baie de Somme. L'espèce apparaît de façon régulière depuis le début des années 1990, de août à avril. Les effectifs sont en constante augmentation ces dernières années et l'espèce niche depuis 2006 près de la baie de Somme. Plusieurs indices laissent entrevoir une nidification prochaine sur d'autres sites, notamment là où de colonies d'autres Ardéidés sont déjà en place. La ZPS constitue une zone d'alimentation favorable. Les oiseaux rejoignent ensuite les dortoirs dans les marais littoraux (Secteur de St Josse). En cas de nidification à proximité, l'utilisation du site pour l'alimentation pourrait être renforcée.

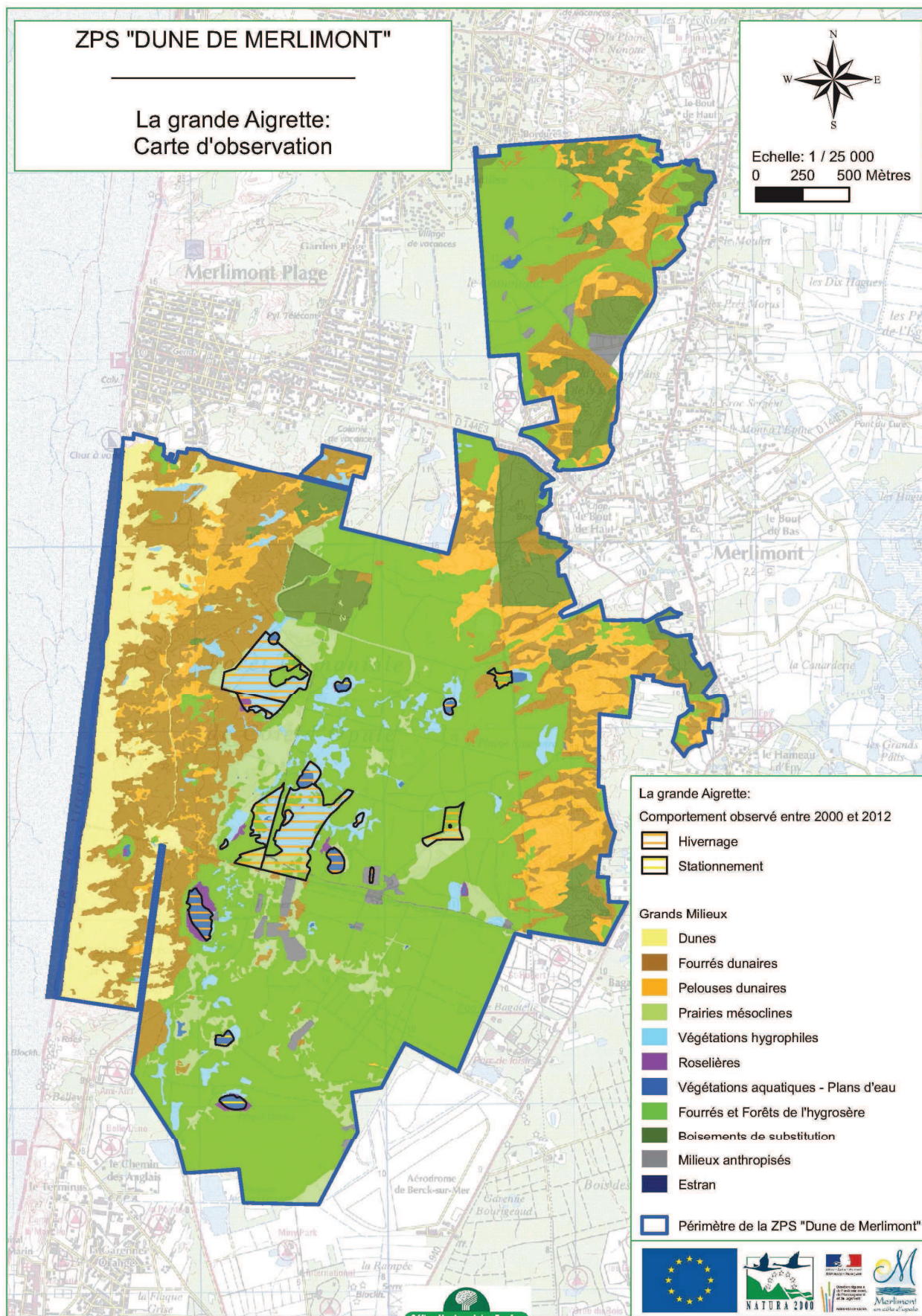


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La grande Aigrette:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle	x	Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	---	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
18	19	20	18	6	3	8	25	20	31	13	14

Deux pics d'observations sont mis en évidence : l'un sur le début de l'année et l'autre à partir d'août. Les stationnements les plus importants (plus de 10 individus) ont été notés en octobre, principalement sur la mare de l'Anse.

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données			30	1	34	3	8	7	12	16	21	22	41
Nombre d'individus observés (maxi)			2	1	13	2	7	6	2	2	1	4	4

L'espèce est observée depuis plus de 10 ans de façon régulière.

En période hivernale, les effectifs varient de 1 à 4 individus.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

En période hivernale, l'espèce exploite différents types de milieux au sein des grandes zones ouvertes de la Plaine interdunaire : lorsque les niveaux d'eau sont importants, elle se nourrit dans les grandes zones humides (Grande Plaine, marais aux mouettes) où elle chasse les amphibiens ; lorsque les niveaux d'eau sont bas, elle exploite les grandes mares ouvertes (Mare de l'Anse, Mare de Plaisance, Mare du Bac et la Mare aux Pins en nourrissage et en repos) et les trous de bombe (Plaine à Caroline). En postnuptial, elle chasse, en plus des insectes aquatiques et des amphibiens, beaucoup de poissons.

Les secteurs les plus utilisés en hivernage sont Gressier Vincent (parcelle n°7 CEL), la petite hutte (parcelle n°5 CEL), la mare de l'Anse (parcelle n°4), l'ensemble des parcelles 9,10 et 11 (RBD).

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

En raison d'une augmentation significative de ses effectifs nicheurs et de son aire de répartition à partir du début des années 1990, qui se poursuit encore actuellement, le statut de conservation de la Grande Aigrette est considérée comme favorable en Europe. Cette espèce reste pourtant un des Ardeidés les plus rares d'Europe. Elle a failli disparaître du continent au début du XX^{ème} siècle, à cause de la mode de la plumasserie et, plus généralement, de la destruction systématique des oiseaux piscivores.

En France, la Grande Aigrette est jugée vulnérable et était considérée comme un oiseau rare, de passage occasionnel jusqu'au début des années 1960. La fréquence des observations a augmenté à la fin des années 1970, avec plusieurs cas d'hivernage régulier, essentiellement dans la moitié est du pays. L'aire d'hivernage s'est étendue plus à l'ouest à partir de 1980 puis a atteint la façade atlantique au début des années 1990. L'espèce se reproduit avec succès pour la première fois en France en 1994.

Le drainage, suivi de la mise en culture des zones humides, et la régression ou la disparition des sites favorables de reproduction constituent les principales menaces pouvant affecter la Grande Aigrette.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce étant rarement présente dans les zones humides intra forestière ainsi que les mares peu dégagées, un entretien est nécessaire pour lutter contre la dynamique végétale au sein de la zone humide. Les effectifs dépendent des niveaux d'eau. L'espèce est sensible au dérangement.

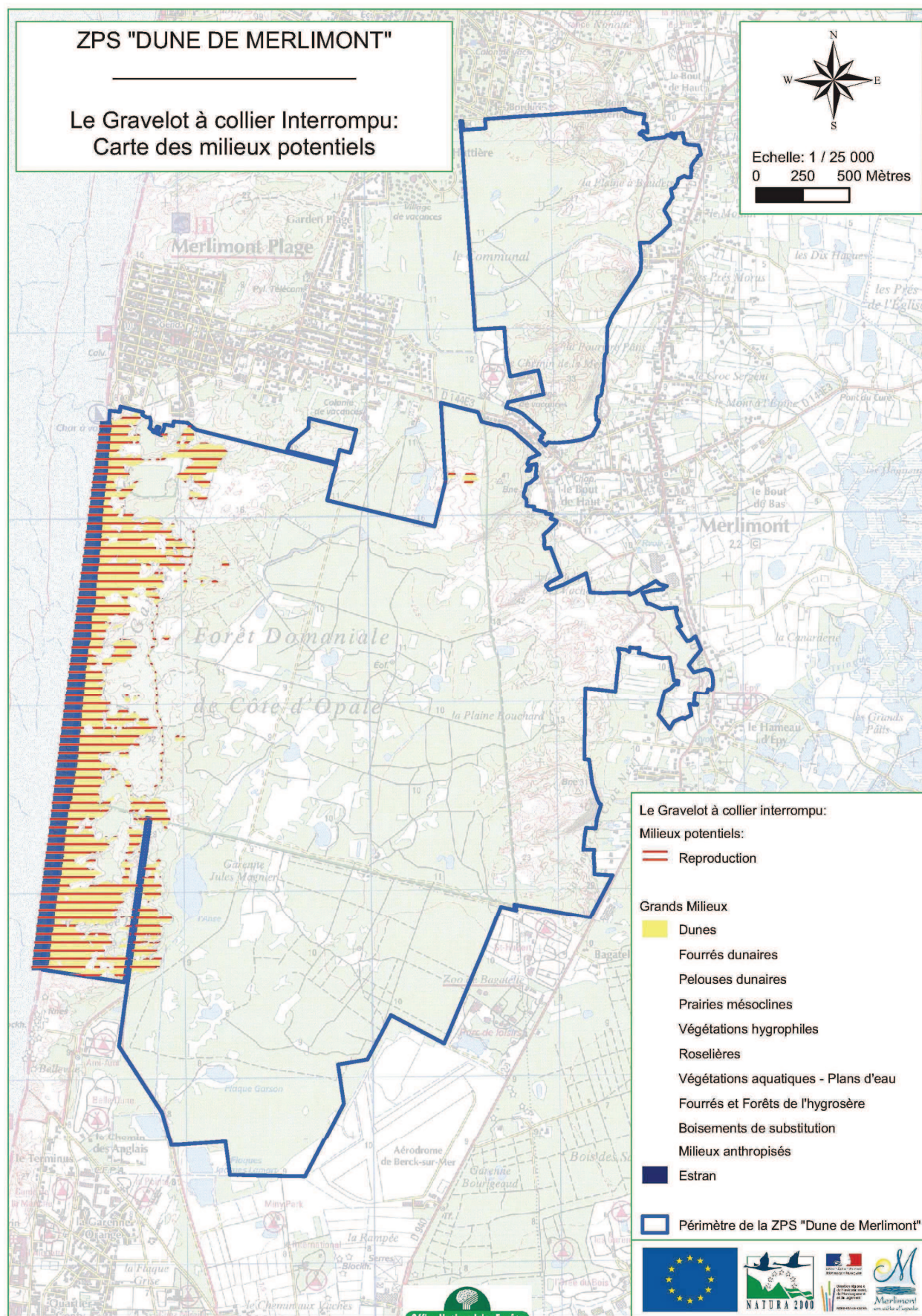
Objectifs de gestion sur le site

La Grande Aigrette utilise les zones humides et tranquilles de la ZPS pour se nourrir et hiverner. Il est peu probable qu'elle niche un jour dans le site. Il s'agira donc de conforter le rôle du site au sein de la plaine maritime picarde :

- en maintenant la quiétude du site et plus particulièrement des mares, qui jouent un rôle clé pour les stationnements en période postnuptiale. On sera particulièrement attentifs aux dérangements pouvant provenir du haut des dunes à l'Ouest. La Mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL) devra conserver une bande arborée sur le côté Ouest (dortoir potentiel)
- en entretenant ou en poursuivant les grandes réouvertures faites au sein de la Plaine interdunaire, riches en Amphibiens et où l'espèce aime chasser.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs migrateurs. Une étude d'hydrologie permettra aussi de mieux appréhender le fonctionnement des nappes, et par conséquent les variations et le taux d'inondation.



Gravelot à collier interrompu - *Charadrius alexandrinus*

Annexe I Directive Oiseaux (A138) - Nicheur quasi menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☒

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran : AR
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Limicole de petite taille. Dos uniformément brun fauve assez pâle ; face et parties inférieures blanc pur. Pattes noires ou gris brunâtre. En vol, barre alaire bien visible, côtés de la queue blancs. Plumage du mâle adulte nuptial typique : gorge, collier, front et sourcil blanc contrastant fortement avec un bandeau noir, assez fin sur les lores, puis s'élargissant en arrière de l'œil sombre. Calotte brun roux orangé séparée du front blanc par une bride noire. Femelle plus terne. Peu loquace, le répertoire du Gravelot à collier interrompu comprend des petits cris fréquemment émis à l'envol.

Longueur totale du corps : 15 à 17 cm. Poids : entre 38 et 49 g.

Biologie

Ecologie : il niche souvent en colonie (parfois avec des Sternes) dans des milieux ouverts, avec une végétation clairsemée ou absente et présentant un substrat lui permettant de cacher ses œufs : sable, gravier, galets, coquillages, laisse de haute mer, gravats éventuellement. Il fréquente donc notamment les plages, les dunes.

Comportement : la migration prénuptiale s'effectue de mi-mars à fin mai. Dès la mi-juin, des rassemblements sont notés, composés de juvéniles émancipés et d'adultes ayant terminés leur reproduction. Ces groupes vont grossir au fil des semaines, renforcés par les premiers migrateurs et les effectifs vont culminer fin août-début septembre. A la fin octobre, le Gravelot à collier interrompu a quitté notre pays, mais l'hivernage semble se développer.

Reproduction : L'arrivée sur les sites de reproduction se fait généralement mi-mars. A l'aide de sa poitrine, le mâle creuse plusieurs petites cuvettes sur son territoire. L'une d'elles sera choisie par la femelle qui y déposera ses œufs. La période de ponte est très étalée : elle débute fin mars et s'achève en juillet. Le taux d'échec lié aux fréquents dérangements d'origine humaine est très fort et les risques de prédation élevés. Des jeunes non volants sont encore présents sur les sites de reproduction jusqu'à la fin du mois d'août.

Alimentation : proies variées : insectes, mollusques, vers, crustacés... Les nicheurs s'alimentent à la manière typique des Gravelots : course rapide de-ci de-là, pause pour observer, capture de la proie repérée à la surface du sol.

Répartition géographique

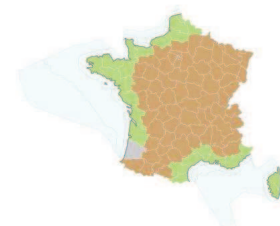
Contexte européen et national

Cosmopolite, le Gravelot à collier interrompu habite les zones côtières tempérées et tropicales ainsi que les zones humides intérieures d'Eurasie, d'Amérique et du nord de l'Afrique. En Europe, sa répartition est essentiellement littorale et la majorité de la population est migratrice. Les zones d'hivernages sont situées du pourtour ouest-méditerranéen aux rivages de l'Afrique du Nord-Ouest. En France, l'espèce niche sur le littoral, du Nord à la Gironde, ainsi que sur la côte méditerranéenne. Des hivernants sont observés sur l'ensemble du littoral, mais des effectifs significatifs ne sont notés qu'en zone méditerranéenne.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Cette espèce menacée ne niche plus qu'en de rares endroits de la plaine maritime picarde. Les principaux noyaux sont la rive sud de la baie de Somme (25 couples en 2000) et la rive sud de la baie d'Authie (12 couples en 2011). Les autres points sont la réserve naturelle de la baie de Somme, la rive nord de la baie d'Authie, les plages de Berck nord et Merlimont. La reproduction de ces quelques couples est souvent vouée à l'échec en raison des dérangements anthropiques.

Il est fort probable que les individus qui tentent de nicher sur la ZPS proviennent de la baie d'Authie. Des échanges lors de la migration postnuptiale ont pu être établis entre les deux sites.

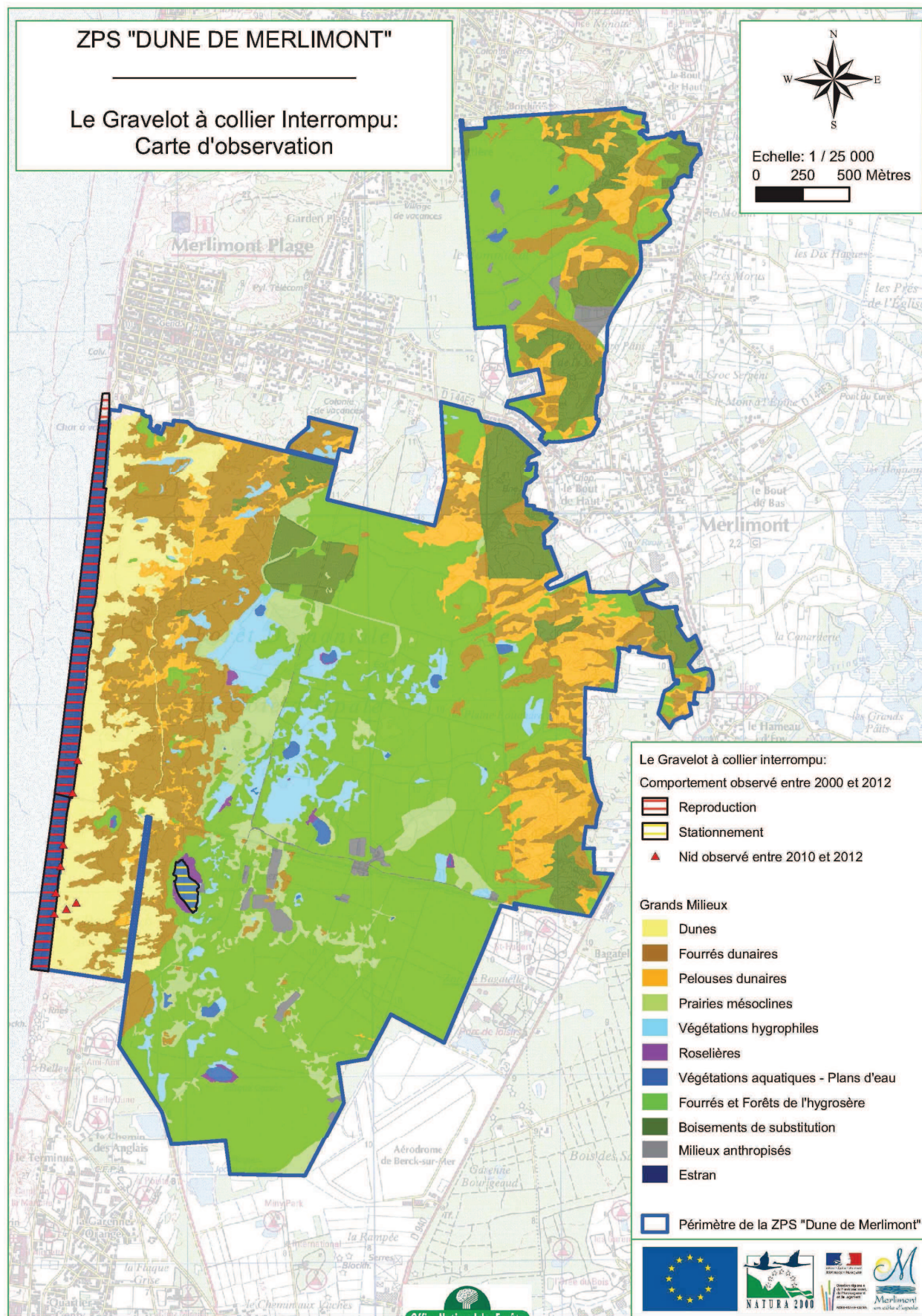


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Gravelot à collier Interrompu:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			19	18	10	1	2				

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données						5	10	10	7	6	6	4	
Nombre d'individus observés (maxi)						19	21	16	8	4	8	8	

Depuis 2004, l'espèce est observée régulièrement sur le site.

Lors des stationnements postnuptiaux, les effectifs peuvent monter jusqu'à une vingtaine d'individus.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Le taux de reproduction est faible ; l'espèce n'a réussi à se reproduire sur la ZPS qu'en 2004 et 2005. Les années 2006 et 2007 furent marquées par des échecs successifs dû à des fortes marées (coefficient important) et coups de vents. Les effectifs de nicheur varient de 2 à 4 couples (présence de nid avec œufs).

La nidification de 2004 a été rendue possible grâce à l'engraissement du haut de la plage. En effet, avant cette année, la dune embryonnaire et le pied des dunes bordières étaient trop érodés pour accueillir l'espèce.

En 2009 et 2010, les conditions n'étaient pas favorables à une nidification sur le haut de plage (parcelle n°0 CEL, parcelle n°19 RBD), l'espèce s'est donc réfugiée dans les siffles vents. L'échec de la reproduction est probablement lié au dérangement (parcelle n°1 CEL) ou à l'ensablement des nids.

90 % des nids sont établis sur le haut de plage et 10 % sur les siffles vents.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation du Gravelot à collier interrompu est défavorable en Europe. En France, il est « rare », son effectif nicheur et sa distribution sont considérés comme stables. Environ 5% de l'effectif nicheur européen est présent en France. L'hivernage du Gravelot à collier interrompu n'est pas rare. Un PNA (Plan National d'Actions) est en cours de rédaction.

Les espaces littoraux fréquentés par le gravelot sont des zones à fort enjeux économique et social. L'espèce subit souvent des dérangements importants (arrivée massive de promeneurs sur les plages dès les premiers beaux jours du printemps ; pratique du cerf-volant sur les plages et les dunes ; etc.). Le nettoyage des plages a un impact négatif très important pour l'espèce (perte des potentialités trophiques, destruction directe des nids ou des poussins, dérangements...).

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

La nidification de l'espèce sur la ZPS dépend avant tout de la géomorphologie de la plage. Lorsque l'engraissement du haut de plage est important, le site présente des caractéristiques favorables. La nidification peut avoir lieu dès la fin avril si les phénomènes d'érosion du haut de la plage sont terminés. Plus l'espèce niche tôt en saison (lorsque la fréquentation humaine est moins importante) et plus les hauts de plage sont élevés (meilleure protection contre les fortes marées et les dernières tempêtes hivernales), plus la reproduction aura de chances d'être un succès.

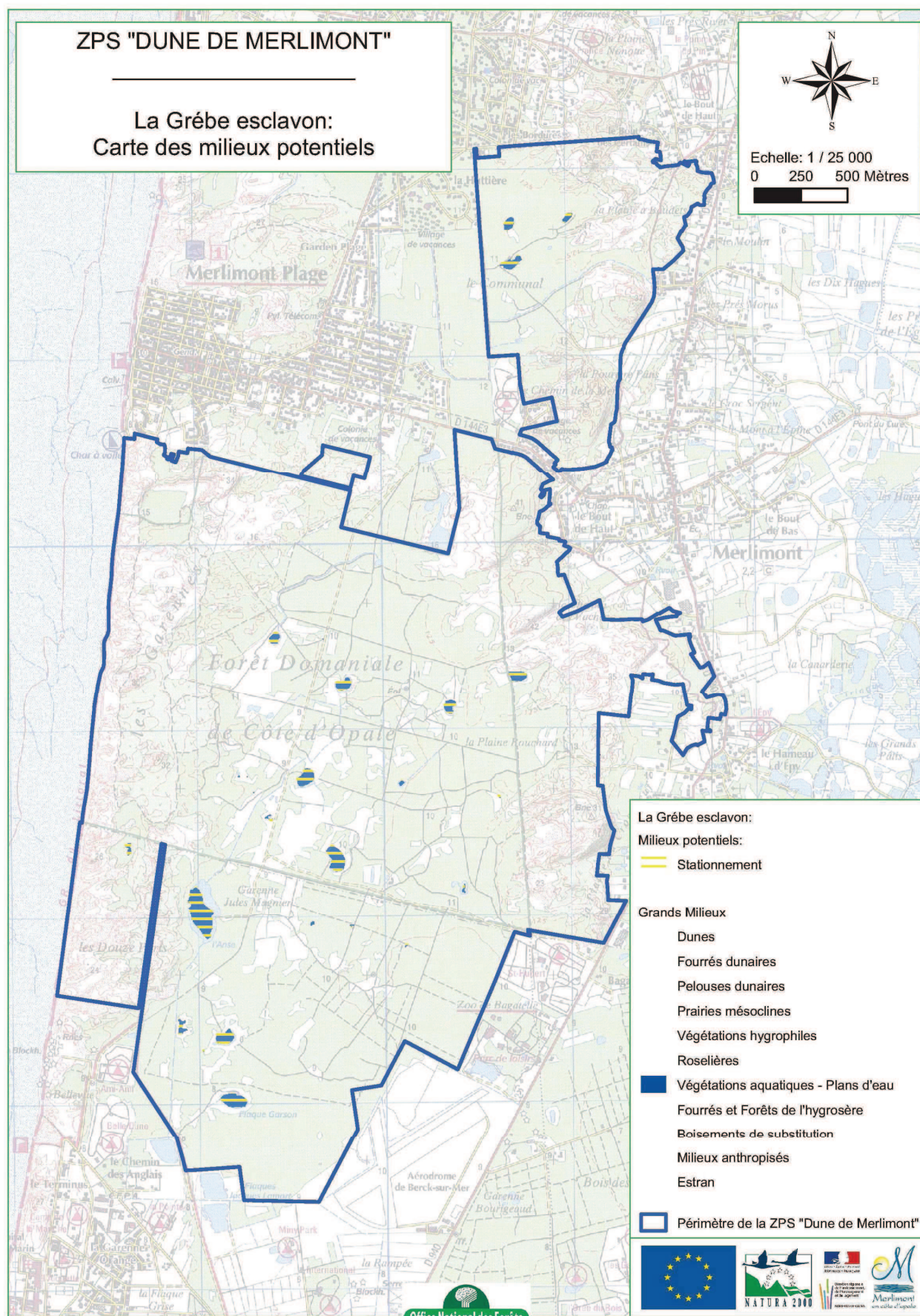
Objectifs de gestion sur le site

Les mesures préconisées pour l'espèce sont :

- Libre dynamique dunaire afin de former des zones pionnières,
- Nettoyage de l'estran manuellement avant la fin mars
- Limitation de la fréquentation des dunes

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs migrateurs



Grèbe esclavon - *Podiceps auritus*

Annexe I Directive Oiseaux (A007) - Hivernant vulnérable en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

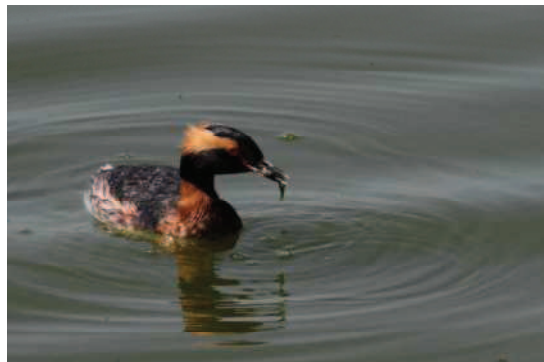
1 2 3 4 5

Nicheur ☐

Migrateur ☐

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer : AD

Estran :

Dunes :

Fourrés dunaires :

Pelouses dunaires :

Prairies mésoclines :

Végétations hygrophiles :

Roselières :

Végétations aquatiques - Plans d'eau : D - mare permanente

Fourrés et Forêts de l'hygrosère :

Boisements de substitution :

Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

En plumage nuptial, ce grèbe de taille moyenne est caractérisé par la tête noire, ornée de deux touffes de plumes jaune d'or, partant du bec vers l'arrière de la tête. Le dos est gris, les flancs et le cou sont brun-roux, et le ventre est blanc. En hiver, les parties supérieures de l'adulte sont gris-brun foncé, plus claires sur le dos. Les flancs sont gris clair. Posé sur l'eau, la démarcation avec les joues, le devant du cou et la poitrine, blancs, est assez nette, partant de la commissure du bec, passant par l'oeil. Certains individus présentent un collier sombre incomplet.

Vocalisations en période de nidification. Le Grèbe esclavon est silencieux en hiver.

Longueur totale du corps : 28 à 30 cm. Poids : moyenne de 424 g pour les mâles et 364 g pour les femelles

Biologie

Ecologie : L'écologie de ce grèbe n'a pas fait l'objet d'étude durant son séjour en France. En hiver, il fréquente surtout la frange littorale peu profonde des côtes françaises, dans des zones abritées, autour des îles et dans les grandes baies. Le Grèbe esclavon se reproduit dans les eaux douces, surtout dans des petits lacs riches en végétation aquatique.

Comportement : En France, le Grèbe esclavon séjourne principalement d'octobre à avril. Les rares reprises d'oiseaux bagués indiquent que les oiseaux proviennent d'Islande et de Finlande, mais les caractéristiques biométriques des hivernants, notamment la taille du bec, suggère une origine majoritairement orientale. Les adultes retournent sur les lieux de reproduction peu après le dégel, soit début mai dans l'arctique canadien. La migration d'automne commence fin août, culmine en octobre et novembre. La migration de retour se déroule en mars et avril principalement.

Les couples sont territoriaux, et défendent ainsi le site de nidification et une zone d'alimentation. Le mâle et la femelle se partagent les soins au nid et aux poussins. En dehors de la période de reproduction, les grèbes esclavons vivent isolés ou en petits groupes, dépassant rarement quelques dizaines d'individus.

Reproduction : Le Grèbe esclavon est monogame, au moins durant une saison de reproduction. Les couples se forment durant l'hiver ou pendant les escales migratoires. Le nid est un amas de débris végétaux ancré à la végétation émergeant, à quelques mètres de la berge.

Alimentation : Le Grèbe esclavon recherche ses proies en plongée. Son régime alimentaire n'a pas fait l'objet d'étude durant l'hivernage de l'espèce en France. Il est principalement composé de poissons.

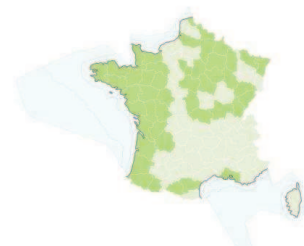
Répartition géographique

Contexte européen et national

Le grèbe esclavon est une espèce holarctique, en zones tempérée et boréale. Ce grèbe visite la France en période internuptiale. Il semble rare en Méditerranée et fréquente surtout le littoral, en petits groupes dispersés le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique, jusqu'au bassin d'Arcachon. L'hivernage se développe dans l'intérieur, notamment sur les lacs de la région Rhône-Alpes.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Le Grèbe esclavon n'est présent que lors de la période hivernale, où il est fréquent en mer

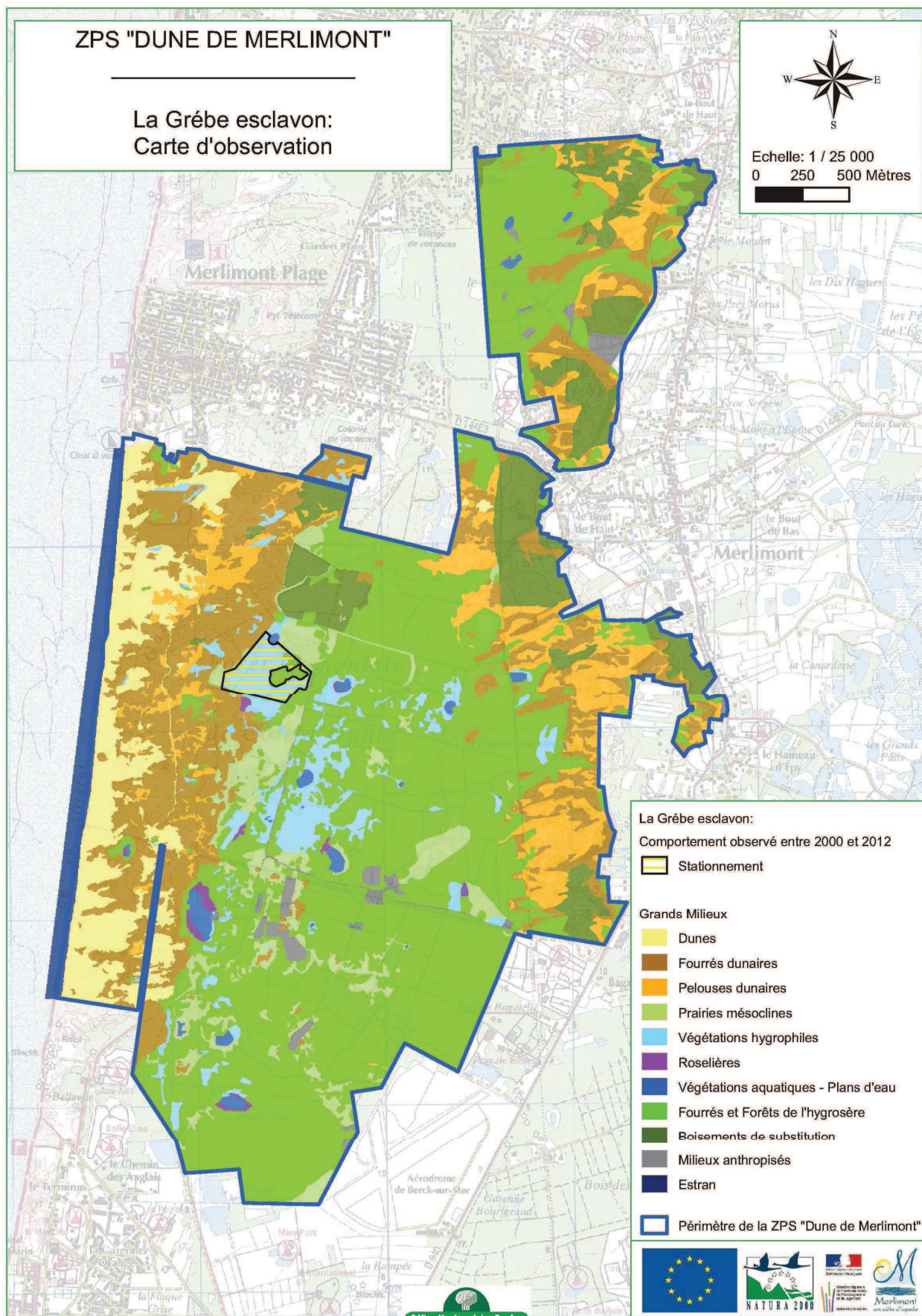


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Grébe esclavon:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2	2									1	

L'espèce s'observe uniquement en période hivernale

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données					1		1	2					1
Nombre d'individus observés (maxi)					2		1	2					1

Les effectifs sont faibles (maximum deux individus)

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Sur les 5 données collectées, une seule concerne réellement le site avec le stationnement de 2 individus le 10 février 2003 sur le marais aux mouettes. Les autres données correspondent à des stationnements en mer devant le site entre novembre et février. Il semble que l'oiseau avait trouvé refuge dans la ZPS lors d'une tempête

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation du Grèbe esclavon est jugé « en déclin » en Europe. Sa population en période de reproduction est estimée entre 6 300 et 11 000 couples, la Fennoscandie et la Russie accueillant les principaux effectifs. Un déclin récent est signalé en Finlande et en Suède.

En France, l'espèce est considérée comme « vulnérable », avec un effectif hivernant compris entre 400 et 700 individus en 1997.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce se nourrit sur la ZPS de manière opportuniste, les enjeux de conservation sont faibles.

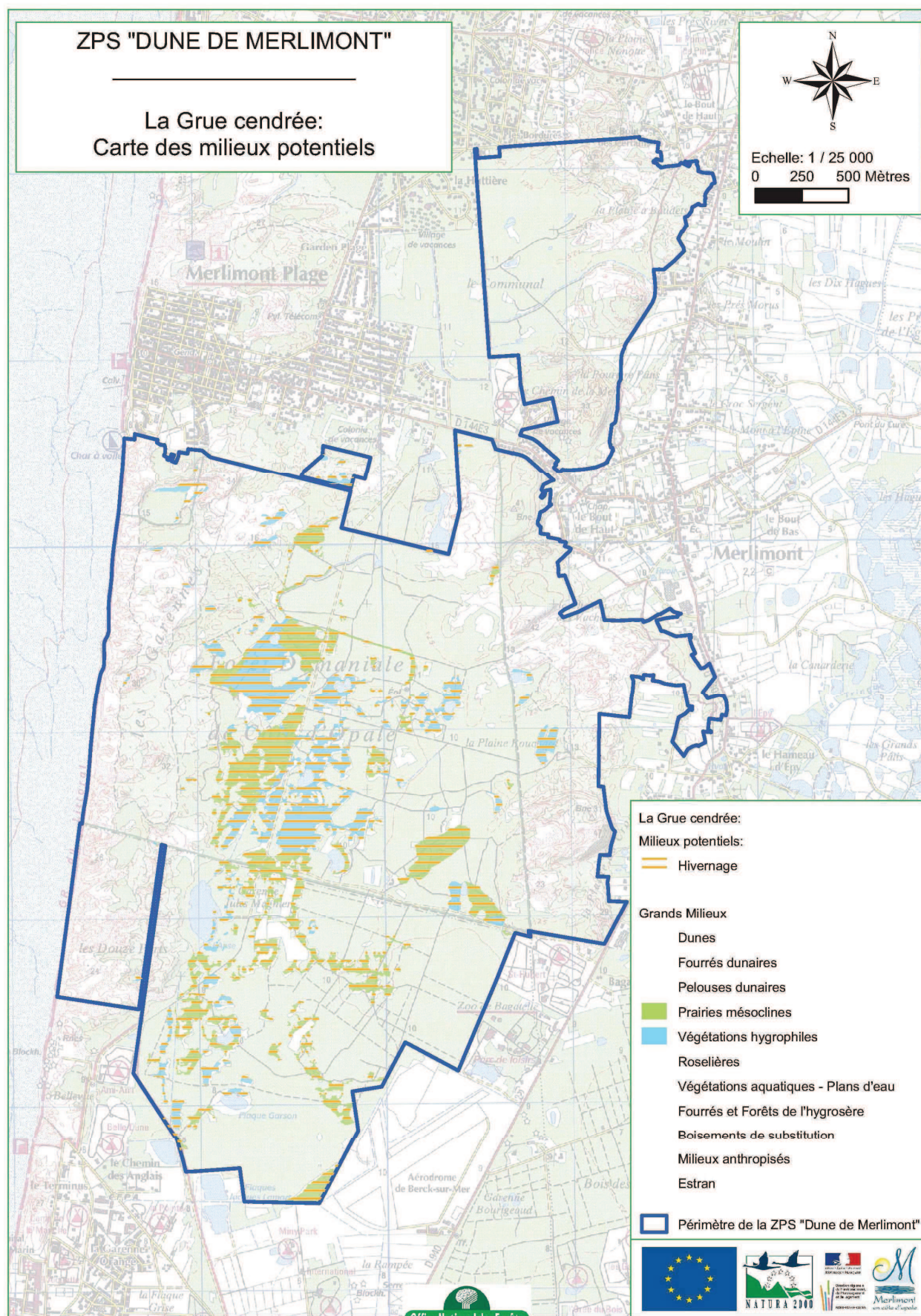
Objectifs de gestion sur le site

Le site ne présente aucun caractère favorable à la nidification et ne convient pour l'alimentation que de manière opportuniste.

La préservation de l'espèce sur la façade de la Plaine maritime Picarde passe par la préservation des écosystèmes côtiers. La mise en place du parc naturel marin permettra de proposer des mesures concrètes pour cette espèce.

Préconisation de suivi de l'espèce

Pas de suivi spécifique - observations en hivernage



Grue cendrée - *Grus grus*

Annexe I Directive Oiseaux (A127) - Nicheur vulnérable en France, hivernant quasi menacé

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

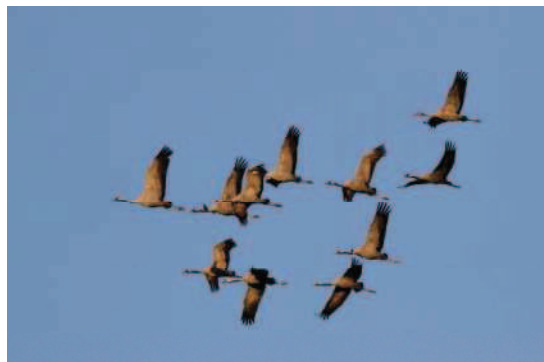
1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☐

Hivernant ☒

Crédit photo : Denis Attinault



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines : A
Végétations hygrophiles : A - plaine hygrophile
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau : D - mare permanente et temporaire
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Plus grand échassier d'Europe. Plumage gris cendré relativement uniforme, rémiges noirâtres. Tête et haut du cou noirs, bande blanche de l'oeil au derrière du cou. Tâche rouge vif au niveau de la calotte. Queue en panache, rappelant celle d'un coq, formée par les rémiges tertiaires des ailes. En période de reproduction : plumage teinté de brun sur le dos, bec gris-beige à gris-verdâtre. Pattes noirâtres. Iris du jaune pâle au rouge vif. Dimorphisme sexuel peu marqué. Jeune beaucoup plus uniforme, beige à brun. Les grues volent le cou et les pattes tendus. A toutes occasions, elles émettent des cris trompétant qui sont à l'origine de leur nom dans la plupart des langues.

Longueur totale du corps : 1 à 1,20 m. Poids : 4 à 6 kg.

Biologie

Ecologie : La Grue cendrée fréquente une grande variété de milieux plus ou moins humides. En période de reproduction, elle niche aussi bien dans la taïga que dans les tourbières, les abords des étangs et autres plans d'eau et les forêts inondées des vallées alluviales. En migration et en hivernage, on peut la rencontrer dans des milieux plus secs (grandes étendues cultivées), mais la présence d'eau lui est indispensable pour la nuit. Elle s'alimente surtout dans les zones cultivées où alternent champs, herbages et zones humides, entrecoupés ou non de haies et bosquets.

Comportement : La migration se déroule principalement en deux grosses vagues : une à la mi-octobre et une en novembre, parfois plus tard en cas de coups de froid. Les hivernantes arrivent sur leur site d'hivernage de la mi-octobre à la mi-décembre. La migration prénuptiale semble parfois s'amorcer dès la mi-janvier avec le départ d'oiseaux ayant hiverné le plus au nord. Grégaire en période inter-nuptiale, la Grue cendrée est franchement territoriale au moment de la reproduction.

Reproduction : La Grue se reproduit en général à partir de trois ou quatre ans. Le nid est construit à terre et est en général entouré d'eau dans de vastes étendues de marais, étangs, tourbières ou forêts marécageuses. C'est une large plate-forme d'herbes sèches et de brindilles.

Alimentation : principalement animale en période de reproduction (insectes, mollusques, petits vertébrés) ; franchement granivore (racines, graines et végétaux) en migration et en hivernage.

Répartition géographique

Contexte européen et national

La Grue cendrée niche dans le paléarctique, principalement de l'Allemagne et la Scandinavie, à l'ouest, à la Sibérie orientale à l'est. Depuis près de 25 ans, l'espèce est en nette expansion dans son aire de nidification habituelle et plusieurs dizaines de couples se reproduisent également en République tchèque, en France, aux Pays-Bas et en Angleterre.

En France, l'espèce est avant tout migratrice. Le couloir principal de migration n'est large que d'environ 200 km. Il relie le nord de l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne à l'Aquitaine et les Hautes-Pyrénées en passant par la Bourgogne, le Centre, le nord-ouest de l'Auvergne et le Limousin.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

L'espèce est très occasionnelle sur la plaine maritime picarde, qui se situe loin du couloir de migration. Quelques individus sont notés en automne et en hiver.

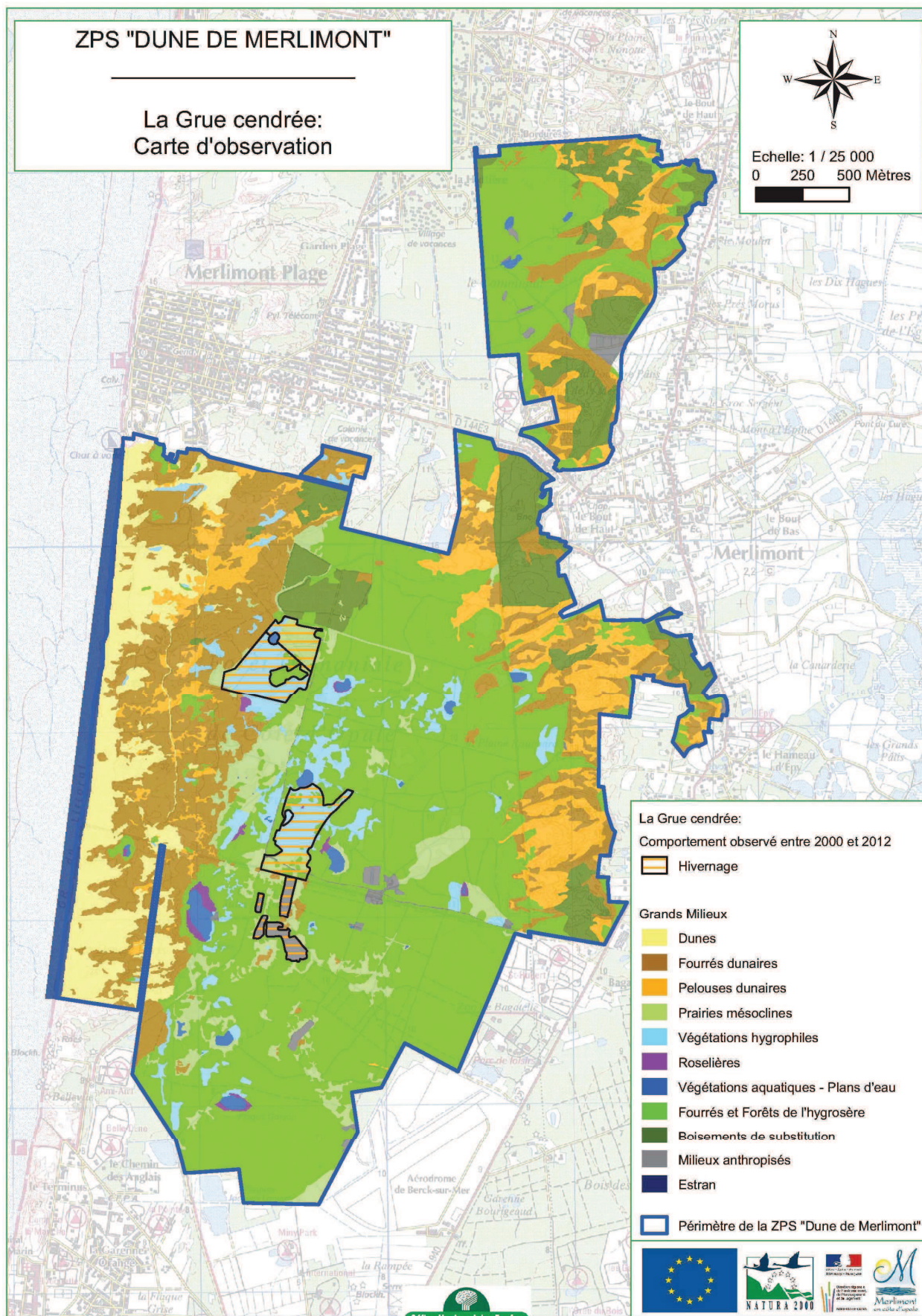


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Grue cendrée:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
3	1	1									

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'individus observés			1	1									

Durant le mois de janvier 2001, une Grue cendrée blessée a séjourné sur le site.

En mars 2002, un individu a cherché à se poser sur les terrains du Conservatoire du littoral avant de repartir sur la baie de l'Authie.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Avant son rachat en 2003 par le Conservatoire du Littoral, la propriété de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, située au sud de la ZPS, abritait des cultures à gibier (une quinzaine d'hectares de choux, fèves, et surtout maïs). La Grue ayant stationné sur le site s'est principalement nourrit dans ces cultures de maïs et a utilisé le marais aux mouettes comme son dortoir (les niveaux d'eau cette année là étaient importants, avec une grande surface en eau et des îlots)

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Après avoir beaucoup régressé jusqu'aux années 1970, la Grue cendrée est maintenant en nette progression tant sur le plan quantitatif que géographique. Au niveau français, elle est classée "Vulnérable" pour les reproducteurs et "A Surveiller" pour les hivernants. La Grue cendrée s'est réinstallée dans notre pays en tant que nicheuse au début des années 80.

Les effectifs hivernants ont connu une augmentation très importante et assez régulière entre les années 70 et le début des années 2000 concomitamment aux nombres d'oiseaux passant en migration dans notre pays. Depuis peu, l'augmentation se poursuit, mais à un rythme moins élevé et avec des fluctuations interannuelles qui peuvent être importantes. Les deux régions majeures pour l'hivernage sont l'Aquitaine et la Champagne-Ardenne

Si le déclin de la grue cendrée n'est plus d'actualité aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que l'espèce reste vulnérable et peut être affectée par plusieurs facteurs dont certains sont loin d'être en régression

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Le stationnement de l'espèce sur la ZPS revêt un caractère accidentel, cependant le site possède toutes les caractéristiques nécessaires pour accueillir une famille en hivernage.

Objectifs de gestion sur le site

Aucune mesure de gestion n'est proposée pour cette espèce, si ce n'est le maintien de la quiétude du site et l'entretien des grandes zones humides ouvertes qui permettent à des espèces intéressantes comme la Grue de trouver dans la ZPS un refuge occasionnel.

Préconisation de suivi de l'espèce

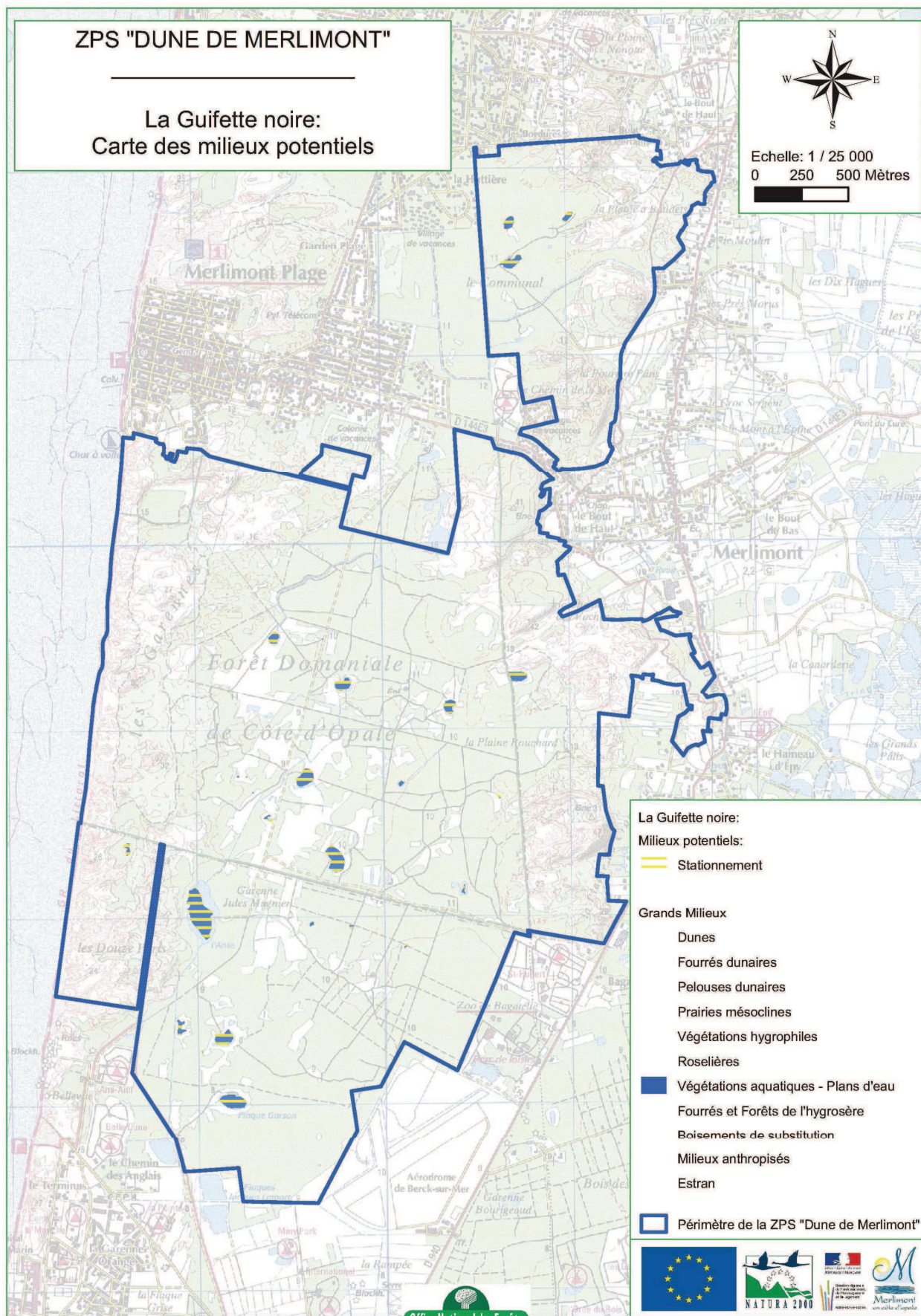
Pas de suivi spécifique

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Guifette noire:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Guifette noire - *Chlidonias niger*

Annexe I Directive Oiseaux (A197) - Nicheur vulnérable en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Jean-Philippe Siblet



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau : A - mare permanente
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Petite sterne d'eau douce, de taille inférieure à la Sterne pierregarin. Silhouette compacte, avec des ailes moins longues et moins étroites que les autres sternes de mer. Queue peu fourchue courte. Plumage nuptial noir à gris foncé de la tête jusqu'au ventre, sous-caudales blanches. Dessus et ailes gris ardoisé ; dessous des ailes gris clair. Bec noir et pattes rouge noirâtre. Plumage hivernal identique sur le dessus, mais différent sur les parties inférieures. Capuchon noir sur la tête, se prolongeant à la nuque et derrière l'oeil, contrastant avec le reste blanc. Répertoire vocal limité en période internuptiale à des cris brefs, nasillards et rêches, émis le plus souvent en vol, ressemblant à ceux de la Sterne naine.

Longueur totale du corps : 23 à 30 cm. Poids : 60 à 85 g.

Biologie

Ecologie : la Guifette noire fréquente des biotopes aquatiques et subaquatiques ouverts exempts de boisements pionniers (saulaies) et de grands hélophytes couvrant de vastes surfaces (phragmitaies). En période de migration, elle apprécie les grands cours d'eau, les bords de mer, souvent à plusieurs kilomètres au large des côtes, les lacs, les bassins de retenues d'eau et les stations de lagunage. Sur les sites intérieurs, elle recherche pour nicher les étangs souvent difficiles d'accès, riches en végétation flottante ou émergée. Elle s'installe aussi depuis plusieurs décennies sur des radeaux flottants et des îlots artificiels placés à sa disposition sur des plans d'eau libre ou encombrés de végétation émergée basse.

Comportement : Le retour sur les sites de reproduction débute en avril et culmine en mai. Les nicheurs quittent les sites de reproduction à partir de fin juillet-début août. La Guifette noire, très sociable, se déplace en migration ou effectue des haltes sur des sites favorables en groupes lâches pouvant compter quelques dizaines à plusieurs centaines d'oiseaux, notamment le long des côtes maritimes.

Reproduction : Sur les sites de reproduction sont souvent occupés d'année en année, les colonies de Guifette noire se composent en général de 10 à 25 couples. Chaque couple prend possession d'un petit territoire correspondant à l'emplacement du futur nid où aucun intrus n'est toléré. Une seule ponte est produite par an. Le succès de reproduction de la population nationale de Guifette noire est très faible.

Alimentation : régime éclectique : insectes aquatiques et larves, mais aussi grande variété d'invertébrés (insectes terrestres, vers, crustacés, mollusques et araignées), petits poissons, têtards et minuscules grenouilles. Elle capture ses proies en rasant la surface de l'eau ou en se laissant tomber, mais contrairement aux sternes, elle ne plonge pas.

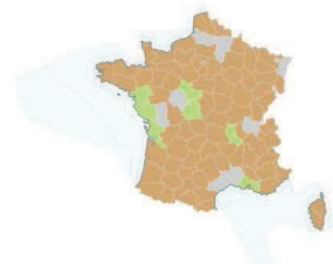
Répartition géographique

Contexte européen et national

La Guifette noire est une espèce holarctique qui reproduit en Europe et en Asie. Sa distribution hivernale est circonscrite à l'Afrique. En Europe, l'espèce se reproduit dans la majorité des pays. En France, la distribution des nicheurs se limite globalement à quelques grands marais de la façade atlantique ainsi qu'aux étangs de la Brenne. Au cours des périodes de migration, l'espèce est observée un peu partout dans le pays, mais plus particulièrement sur l'ensemble des côtes, dans la vallée du Rhône et les régions de l'Est.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

La guifette n'est présente que lors des passages migratoires. On la note ça et là sur les grandes étendues d'eau soit à l'intérieur des baies soit au dessus des grands plans d'eau (Hable d'Ault, marais du Crotoy, bassins de lagunage de Fort Dahon)

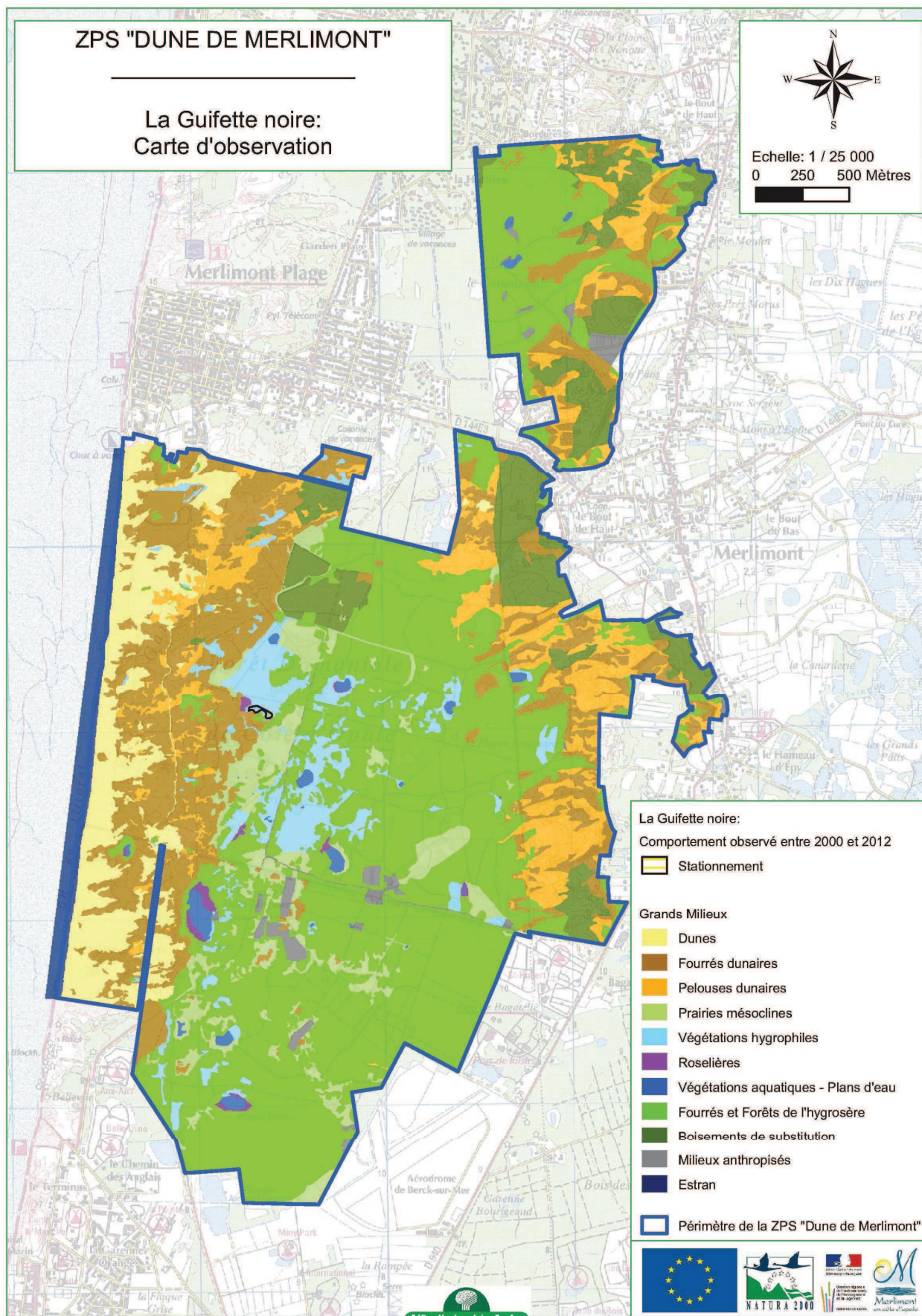


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Guifette noire:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			1	2				2			

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données						1	1	1		1	1		
Nombre d'individus observés (maxi)						3	46	1		2	1		

En stationnement : quelques individus ont été observés en chasse avec un maximum de 3 lors du printemps 2004.

En migration : l'espèce est peu courante. Une bande de 46 individus a été observés longeant l'estran à marée haute en 2005.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Lors de la migration, les oiseaux circulent en longeant les côtes près du rivage.

Les deux seules observations au sein de la ZPS se situent au dessus des deux grandes zones humides que sont le Marais aux mouettes au printemps (parcelle n°11 RBD) et la mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL)

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Après un déclin modéré au cours de la période 1970-1990 qui a continué en s'amplifiant entre 1990 et 2000, le statut de conservation de la Guifette noire est actuellement jugé défavorable en Europe.

En France, l'espèce occupait au XIX^{ème} siècle presque toutes les régions, avec plusieurs milliers de couples. La régression de la population a sans doute débuté dès le début du XX^{ème} siècle. Actuellement, la Guifette noire, considérée comme espèce au statut de conservation vulnérable et à effectif réduit, affiche une tendance d'évolution démographique stable, mais son statut demeure précaire.

Le très fort déclin de la population de Guifette noire en France est dû à la disparition et à la dégradation des zones humides favorables à sa reproduction au cours des 50 dernières années pour la mise en culture des prairies humides et l'assèchement des marais. Cette espèce a des exigences très fortes pour l'installation des nids et est extrêmement sensible, au cours de la reproduction, aux variations de son habitat, ainsi qu'aux dérangements. Les abandons de colonies en cours de reproduction sont très fréquents.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

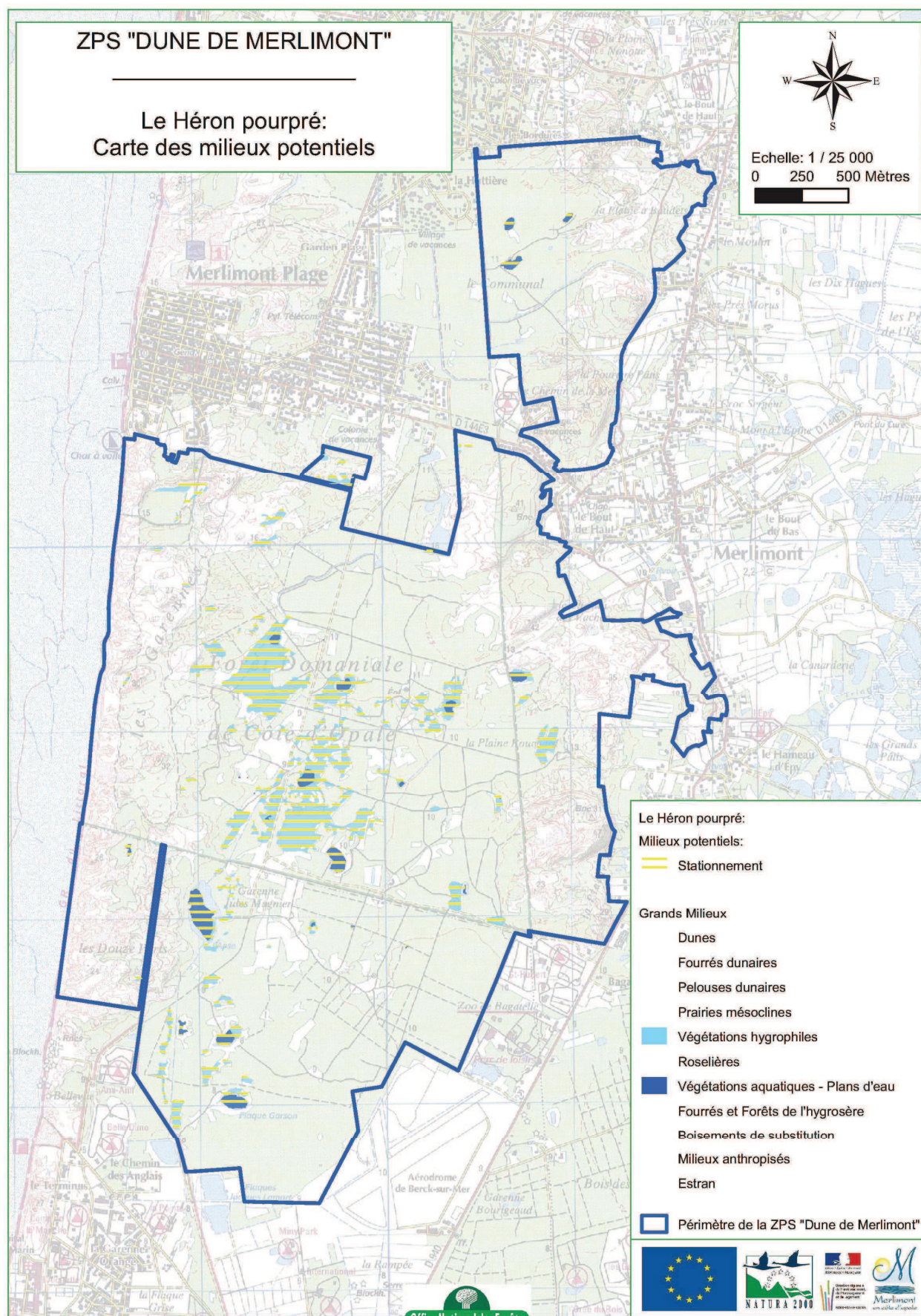
L'espèce ne fréquente la ZPS que très ponctuellement lors de la remontée en migration pré-nuptiale, les enjeux sont donc faibles

Objectifs de gestion sur le site

Aucune mesure de gestion n'est proposée pour cette espèce, si ce n'est le maintien de la quiétude du site et l'entretien des grandes zones humides ouvertes qui offrent à la Guifette des zones de nourrissage en halte migratoire.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi dans le cadre des observation migratoires



Héron pourpré - *Ardea purpurea*

Annexe I Directive Oiseaux (A029) - Nicheur non menacé

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce irrégulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières : AD
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Grand échassier aux formes sveltes, au plumage très sombre, d'un gris bleu ardoisé dessus, noir et roux dessous. Le dessus de la tête et les plumes de la huppe sont noirs. Le cou, long et maigre, d'un brun roux, est bordé de part et d'autre d'une longue raie noire. Les pattes sont jaunâtres avec une coloration brune devant le tarse et sur les doigts. Le bec est jaune verdâtre, vert à la base.

En vol, la silhouette est très anguleuse. La forte courbure du cou replié dessine une saillie carénée à la base de la poitrine étroite. La grosseur et la longueur des doigts dépassant la queue sont visibles d'assez loin. Les vocalisations les plus connues sont les cris en vol, durs et râpeux. L'adulte qui arrive au nid se manifeste par une série de cris et le second adulte au nid répond par des claquements de bec.

Longueur totale du corps : 70 à 90 cm. Poids : 600 à 1 450 g.

Biologie

Ecologie : le Héron pourpré est strictement inféodé aux marais d'eau douce permanents présentant de préférence de vastes roselières à *Phragmites australis*. Il fréquente également les marais saumâtres.

Comportement : Méfiant, il cherche volontiers des écrans de végétation pour se cacher. La migration prénuptiale a lieu pendant la seconde quinzaine de mars. La migration postnuptiale débute en août, culmine en septembre et s'achève rapidement en octobre. Les migrateurs se déplacent de nuit par groupes de deux à 15 individus généralement

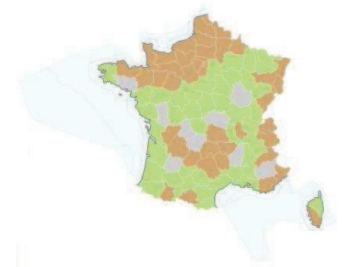
Reproduction : Le Héron pourpré niche en colonies comptant en moyenne 10 à 50 nids. Des micro-colonies de 2-3 couples, voire des nids isolés s'observent fréquemment. Dans les zones humides à grandes roselières, les nids sont établis en Priorité sur le site dans les phragmitaies denses et inondées. Les nids sont placés à des hauteurs variables, comprises entre 2,5 et 4 m dans les saules, jusqu'à 20 m dans les chênes. Les colonies arboricoles sont souvent plurispécifiques.

Alimentation : Le Héron pourpré a un régime alimentaire varié et s'adapte aux ressources disponibles selon les sites. L'essentiel du régime est constitué de poissons de faible taille, d'amphibiens, d'insectes et de leurs larves aquatiques, secondairement de micromammifères, de reptiles, de crustacés et de mollusques.

Répartition géographique

Contexte européen et national

La répartition mondiale du Héron pourpré en période de reproduction est circonscrite aux zones paléarctique, orientale et éthiopienne de façon discontinue. En Europe, les pays abritant les populations nicheuses les plus importantes sont l'Espagne, la France, la Hongrie, la Roumanie et l'Ukraine. Migrateur au long cours, le Héron pourpré hiverne principalement en Afrique, au Sud du Sahara. En France, où l'espèce se reproduit dans 25 départements, les effectifs les plus importants sont localisés en Camargue, dans l'Hérault, en Dombes, dans le Forez, en Charente-Maritime et en Brenne. L'hivernage en France reste occasionnel.



Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

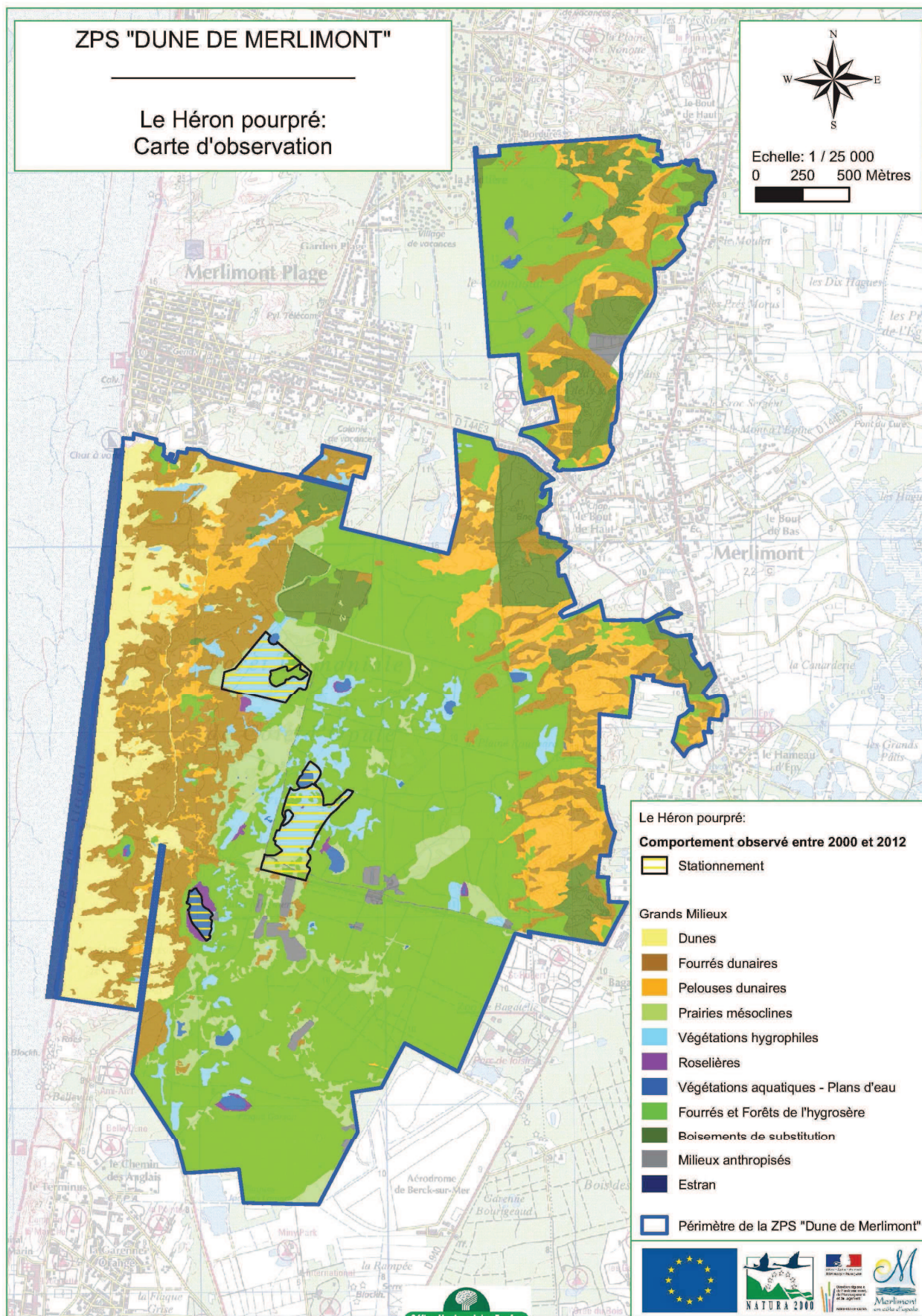
Le passage migratoire est faible en raison de la population restreinte qui niche au nord de notre région (Pays-Bas exclusivement). La ZPS forme une zone d'accueil pour les migrateurs.

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Héron pourpré:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			3	1			5				

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données		1	3	2		1	1			2			
Nombre d'individus observés		1	1	1		1	1			1			

L'espèce s'observe uniquement en migration avec des stationnements sur le site allant d'une journée à plus de trois semaines comme en 2001. La discrétion de l'espèce laisse présager que de nombreuses données ne sont pas collectées.

Les données en stationnement sur le site concernent uniquement des individus solitaires. Lors des années fortement humides comme 2000, 2001, 2002 mais aussi, dans une moindre mesure, 2008 le site est particulièrement favorable pour l'espèce et la fréquentation en halte migratoire, surtout en post-nuptiale, augmente.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'espèce exploite principalement la plaine interdunaire pour s'alimenter et se reposer dans le cadre de sa migration.

Les principaux sites de contact se trouvent sur les parcelles n°9 RBD (La Grande Plaine et la Mare du Bac), et la parcelle n°11 de la RBD (mare du marais aux Mouettes) et la parcelle n°4 CEL (mare de l'Anse)

Le Héron pourpré fréquente également les mares de huttes ainsi que les trous de bombes ouverts. Il semble y rechercher les batraciens et petits poissons.

Des flux d'oiseaux ont lieu entre la ZPS, la RN de la Baie de Canche et le Marais de Balançon.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Vulnérable en Europe, le Héron pourpré est considéré en déclin modéré en France. L'effectif nicheur y est actuellement estimé à 1 700-2 300 couples, représentant 17 à 23% de la population européenne (Russie exclue).

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce trouve au sein de la ZPS les milieux dont elle a besoin pour effectuer ses haltes migratoires. Les enjeux sont assez faibles et aucune menace n'est identifiée.

Objectifs de gestion sur le site

La gestion des zones humides sur lesquelles il se nourrit et le maintien de la quiétude du site, en particulier les secteurs à hélophytes où il installe ses dortoirs, seront des mesures favorables au Héron pourpré.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi en période migratoire

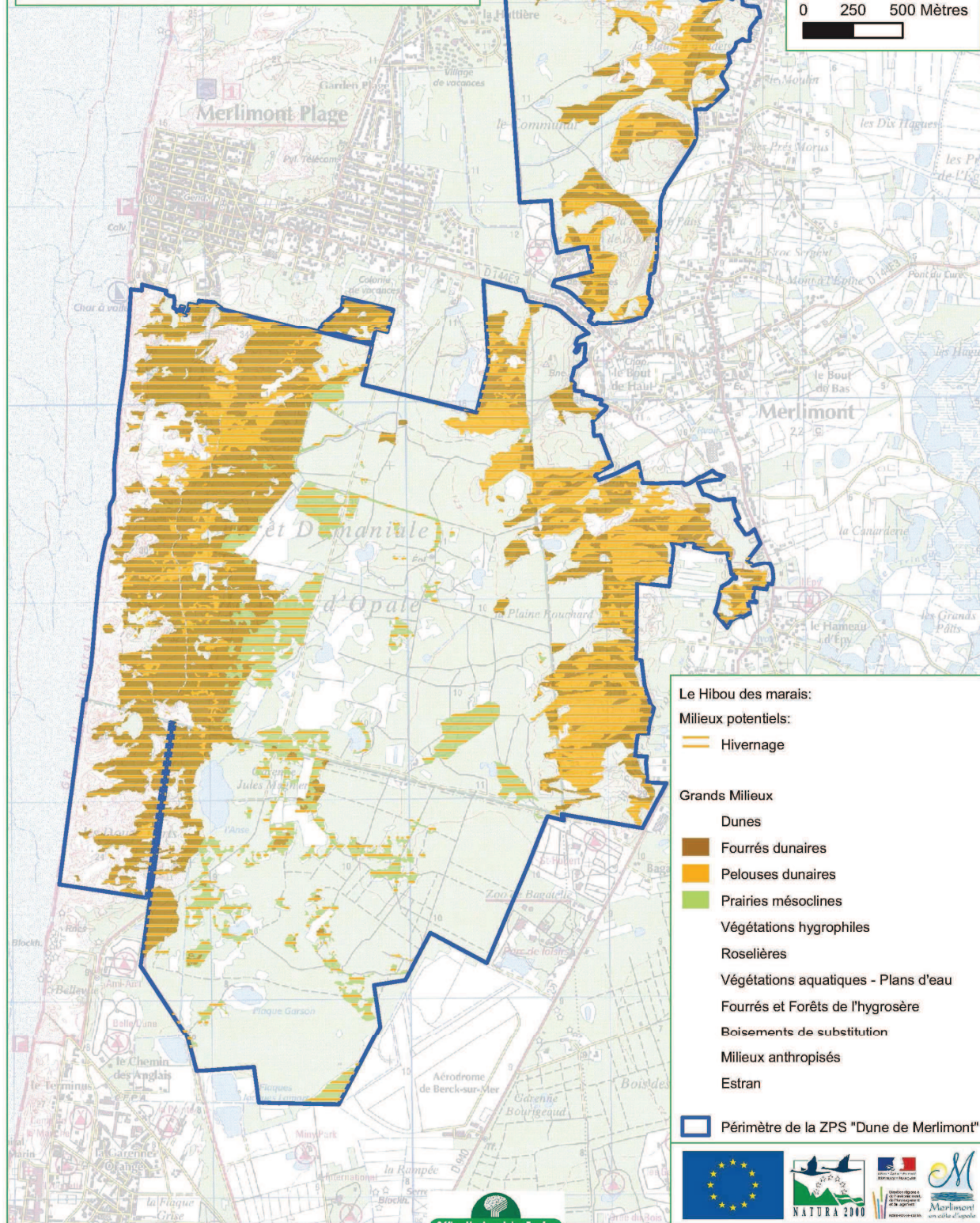
Une étude d'hydrologie permettra aussi de mieux appréhender le fonctionnement des nappes, et par conséquent les variations et le taux d'inondation.

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Hibou des marais:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Hibou des marais - *Asio flammeus*

Annexe I Directive Oiseaux (A222) - Nicheur vulnérable en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☒

Crédit photo : Denis Atinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes : A
Fourrés dunaires : A
Pelouses dunaires : A
Prairies mésoclines : A
Végétations hygrophiles: A - plaine hygrophile
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Hibou de taille moyenne aux ailes plutôt longues et étroites, à la tête assez petite et ronde. Aigrettes très réduites et très peu visibles. Yeux jaunes, livrée est assez claire, brun jaunâtre. Ventre clair et poitrine rayée. Dimorphisme sexuel peu marqué. Il dispose d'un répertoire vocal relativement limité qu'il utilise tout au long de l'année, mais essentiellement lors de la nidification. Lors des vols de parade nuptiale, le mâle surtout, effectue des planés avec des claquements d'ailes sonores répétés. Le chant du mâle consiste en une série répétée de syllabes assez sourdes.

Longueur totale du corps : 37 à 39 cm. Poids : 300 à 425 g en moyenne

Biologie

Ecologie : En période de reproduction, le Hibou des marais affectionne particulièrement les zones ouvertes, les prairies humides, les marais et les grandes steppes herbeuses. La sélection de l'habitat de nidification et d'hivernage dépend surtout de l'abondance et de la disponibilité des proies. En hiver, on peut retrouver l'espèce aux abords de zones cultivées.

Comportement : Mœurs assez diurnes pour un hibou. En hiver, il est très courant d'observer un hibou des marais chassant en plein jour. Les populations les plus nordiques sont migratrices strictes. Ailleurs, les hiboux des marais sont migrateurs partiels.

Reproduction : Le couple n'est apparié que pour une saison de nidification. Les mâles sont essentiellement monogames. L'espèce pond essentiellement de mi-avril à début juin. Le nid est sommaire, composé d'une excavation, souvent dans la végétation. Le succès de reproduction est très variable. Comme pour la taille des pontes, il dépend essentiellement de la disponibilité en proies. La prédation peut localement affecter le succès de reproduction.

Alimentation : espèce strictement carnivore, micromammifères essentiellement : petits rongeurs des milieux ouverts (Campagnol des champs - *Microtus arvalis* essentiellement). Les oiseaux peuvent compléter le menu, notamment en période de nourrissage des jeunes ou lors des haltes migratoires.

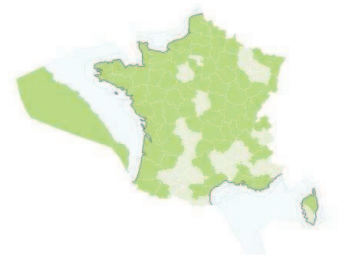
Répartition géographique

Contexte européen et national

La répartition du Hibou des marais est holarctique, avec une aire majoritairement circumpolaire. En Europe, il niche surtout dans les régions septentrionales : en Russie, en Finlande, en Scandinavie, en Biélorussie, et au nord des Îles britanniques. En hiver, ces oiseaux migrent plus ou moins loin vers le Sud, selon les rigueurs hivernales et la disponibilité en proies. La France se trouve en limite méridionale de l'aire de répartition. Les principales zones de reproduction régulière sont situées dans le Marais Breton, le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace et le Massif central.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Bien que l'espèce soit soumise à de fortes fluctuations annuelles de populations et qu'elle soit peu fidèle à ses sites de reproduction, elle est régulière au passage postnuptial et en hivernage. Pendant quelques années, la mise obligatoire en friches de zones agricoles a favorisé l'espèce. Suite à l'abandon de ces mesures et à la remise en culture, les zones dunaires sont redevenues un milieu privilégié pour le stationnement de l'oiseau en plaine maritime picarde. Bien qu'en marge d'assez grosses zones de reproduction du Nord de l'Europe, la nidification occasionnelle reste envisageable si la nourriture (Campagnol des champs majoritairement) est disponible.

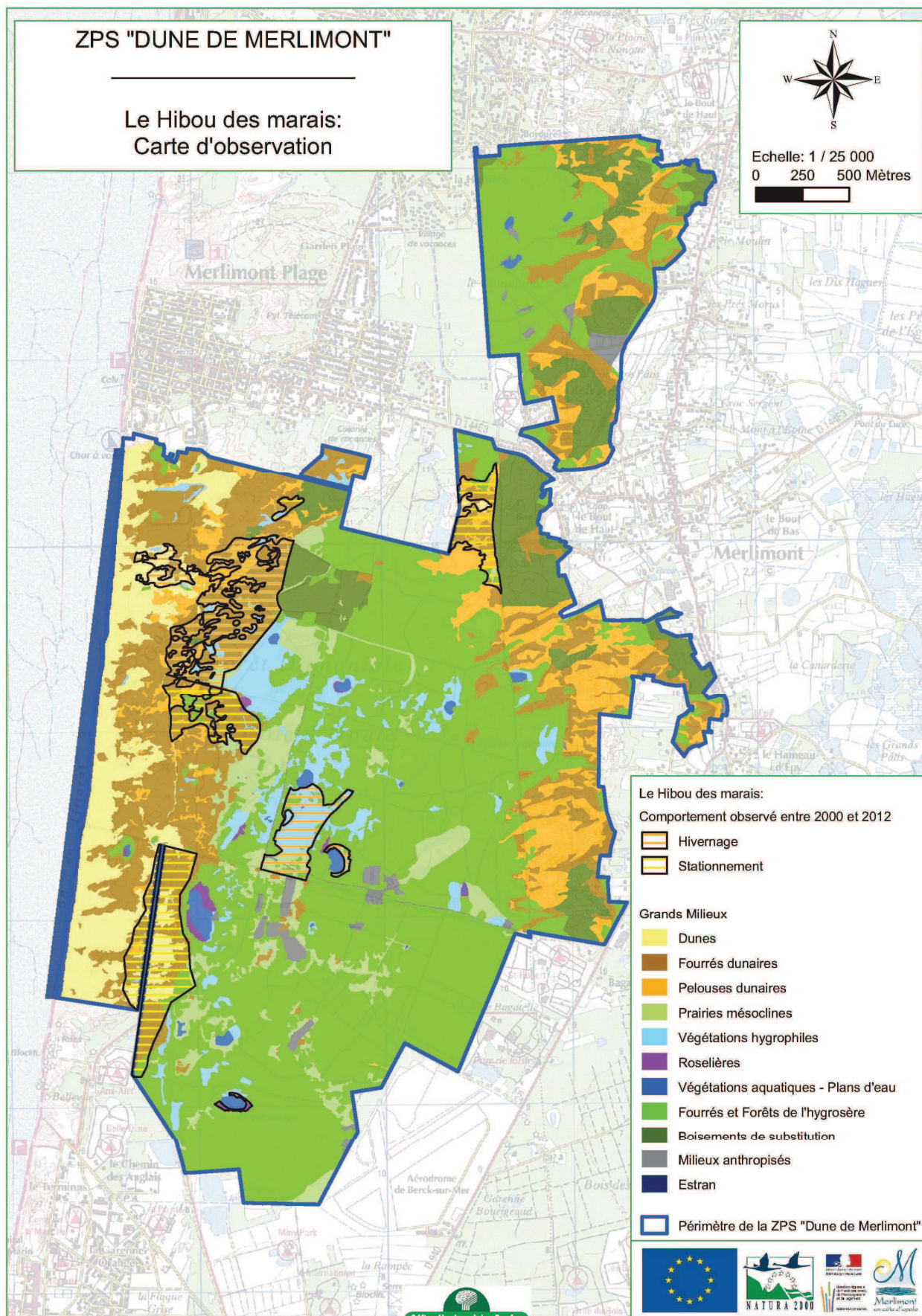


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Hibou des marais:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1							1	4	8	7	1

L'espèce s'observe régulièrement en migration post-nuptiale

L'hivernage a été noté avec certitude pour les années 2000, 2010 et 2011

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données		2	1	1	1	4	1		2	1			2
Nombre d'individus observés	1	2	1	1	1	2	7		1	1			2

La discrétion de l'espèce au sein du cordon dunaire externe laisse penser que les observations sont sous-estimées et que le Hibou des marais est beaucoup plus fréquent sur le site que ce que laissent transparaître les chiffres.

En hivernage, ce sont des individus isolés qui sont observés (aucun dortoir hivernal n'a été noté sur le site)

Les stationnements en migration post-nuptiale peuvent concerner jusqu'à 7 individus (RBD - arrière-dune le 22/09/2005).

Lieu des observations sur le site Natura 2000

En halte migratoire, l'espèce exploite préférentiellement les arrières dunes des deux complexes dunaires dans les secteurs présentant une mosaïque importante d'habitats fourrés / pelouses.

L'hivernage a lieu soit dans les arrières dunes, soit dans les grandes zones ouvertes (Grande Plaine : hivernage 2010/2011)

Depuis les grands travaux de restaurations au sein de la plaine interdunaire en RBD, l'espèce fréquente de plus en plus les deux grandes zones humides (Marais aux Mouettes – parcelle n°11 et la grande Plaine - parcelle n°9) avec une preuve d'hivernage en 2010/2011. Les travaux de réouverture au sein des terrains du Conservatoire du Littoral assureront à terme une vaste zone ouverte pour l'espèce.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation en Europe est provisoirement considéré comme défavorable en raison d'un déclin historique dans les années 1970-1990 à la suite duquel l'espèce se maintient à un niveau relativement faible. La population est essentiellement répartie en Russie, en Finlande, en Suède; en Norvège, en Grande-Bretagne et en Biélorussie. Ailleurs en Europe, le Hibou des marais est un nicheur rare, avec des effectifs reproducteurs très fluctuants, souvent liés aux stationnements post-hivernaux d'oiseaux d'origines fennoscandinaves. Les tendances à long terme sont difficiles à établir pour les populations nicheuses en marge de la répartition principale de l'espèce. Les fluctuations interannuelles y dépendent des fluctuations d'abondance des proies.

En France, la population hivernale subit de fortes variations d'une année à l'autre ; elle était évaluée dans une fourchette allant de 200 à 500 individus en 1997. Certains hivers, des afflux peuvent être constatés, comme durant l'hiver 2002-2003. L'espèce reste en France un nicheur très rare aux effectifs très fluctuants, estimés entre 10 et 100 couples en 1997. Son statut de conservation est considéré comme vulnérable.

Le déclin historique de l'espèce dans une partie de l'Europe, notamment en France, est principalement lié à la perte et de la dégradation de ses habitats, essentiellement par destruction et drainage des zones humides, des marais côtiers et intérieurs (en France, 50% des zones humides ont disparu en trente ans).

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Les effectifs sont fortement liés à la disponibilité en micromammifères

Objectifs de gestion sur le site

Les mesures de protection pour l'espèce reposent sur deux axes:

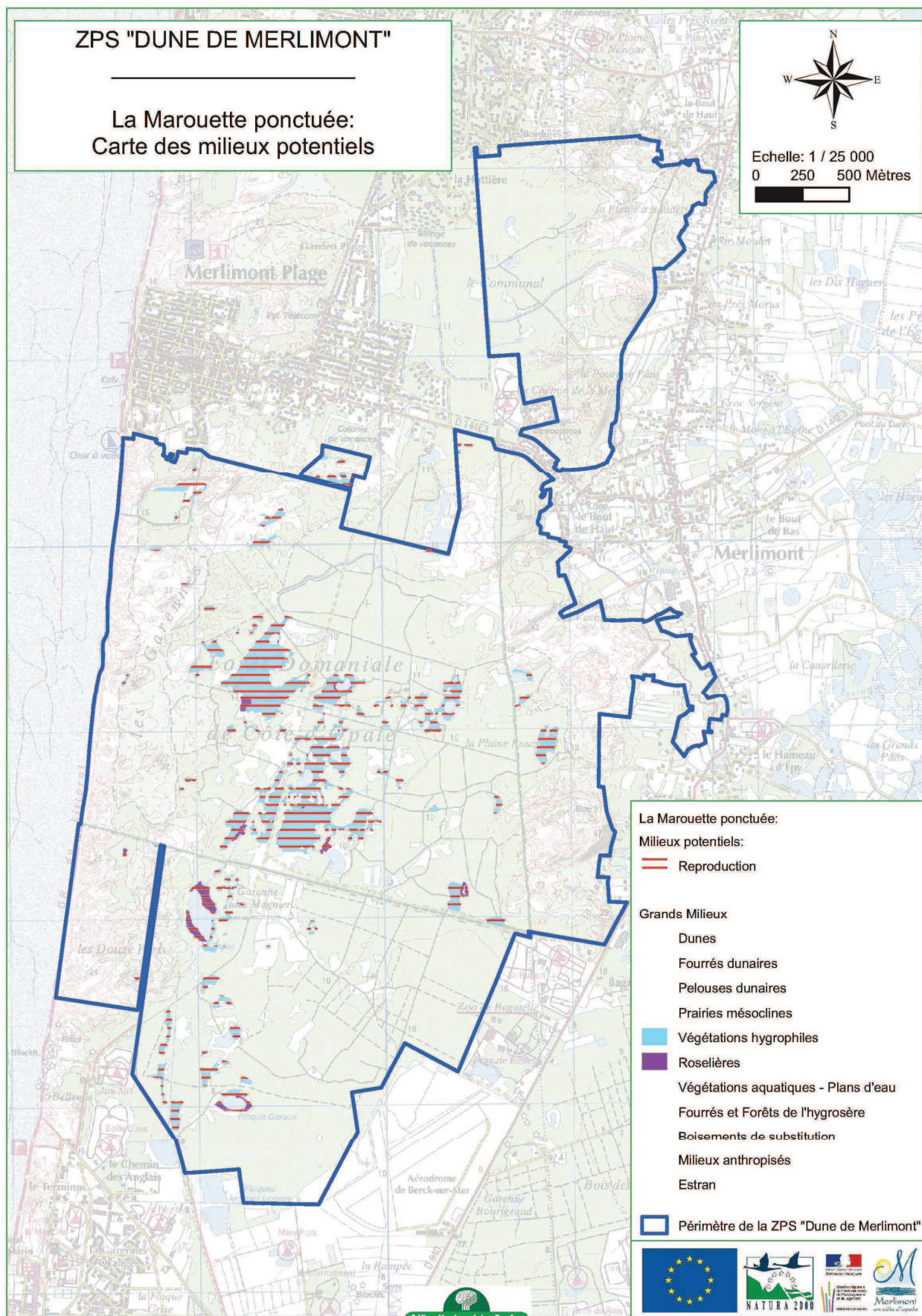
- le maintien de la quiétude du site
- la présence de grandes zones ouvertes à végétation rase, qu'il convient d'entretenir (fauche et/ou pâturage)

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Marouette ponctuée:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Marouette ponctuée - *Porzana porzana*

Annexe I Directive Oiseaux (A119) - manque de données pour évaluer le statut nicheur en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce irrégulière

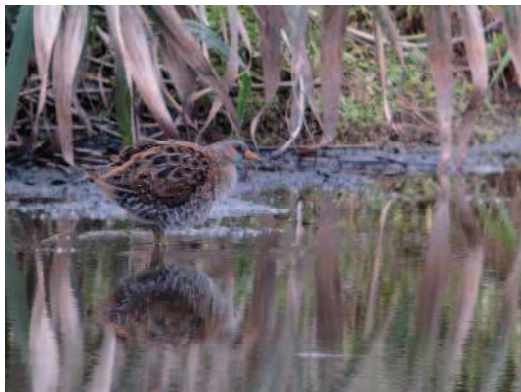
1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☒

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: A - plaine hygrophile
Roselières : AR
Végétations aquatiques - Plans d'eau : A - mare temporaire
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en période hivernale

Description de l'espèce

Plus grosse des trois marouettes nicheuses de France. Parties supérieures du plumage de l'adulte brun foncé, plumes du dos centrées de noir présentant des liserés blancs. Parties inférieures tachetées de blanc sur fond brun. Flancs striés verticalement de brun foncé et de blanc. Sourcil, côtés du cou et gorge lavés de bleu-gris. Pourtour du bec et zone oculaire noirs. Sous-caudales de couleur chamois. Bec orangé et pattes vert pâle. Pas de dimorphisme sexuel marqué. Chant typique émis régulièrement et assez lentement, surtout de nuit, dès le crépuscule, notamment en période de reproduction.

Longueur totale du corps : 19 à 24 cm. Poids : entre 70 et 110 g.

Biologie

Ecologie : En période de reproduction, la Marouette ponctuée se tient principalement dans les marais d'eau douce, où croissent les joncs, les laïches, les scirpes, de même que la végétation herbacée haute (graminées) en milieu hygrophile. La présence d'arbustes dans son milieu (saules *Salix* sp., aulnes *Alnus* sp. ou bouleaux *Betula* sp.) ne la gêne pas. Plus éclectique en migration, on la rencontre alors dans toutes sortes de milieux humides, y compris artificiels ou saumâtres.

Comportement : Au printemps, le passage culmine dans la seconde quinzaine d'avril et se termine courant mai. À l'automne, elle passe de mi-juillet à la mi-novembre, avec un pic en septembre. Comme toutes les marouettes, elle est discrète et reste à couvert. Cependant, et surtout en migration, elle n'hésite pas à chercher sa nourriture en bordure de végétation palustre. Généralement solitaire, on peut l'observer parfois en petits groupes en période migratoire. C'est par ses émissions vocales que l'on a le plus de chances de la repérer.

Reproduction : le retour sur les lieux de reproduction a lieu dès le mois d'avril. Le couple se forme rapidement après son arrivée et l'espèce est monogame. Le nid, constitué de matériaux végétaux est construit dans la végétation dense, près de l'eau, ou même sur un monticule émergeant. Il y a en général deux pontes de 10 à 12 oeufs chacune. Les deux adultes se relaient pour incuber la ponte pendant 24 jours. L'éclosion est asynchrone. Au bout de quelques jours, les poussins sont capables de se nourrir seuls. L'envol a lieu à 25 jours au moins.

Alimentation : petits invertébrés (petites mouches d'hydrophilidés, larves de diptères, d'hémiptères et de névroptères ; vers et escargots) et graines, racines, tiges et feuilles de plantes aquatiques.

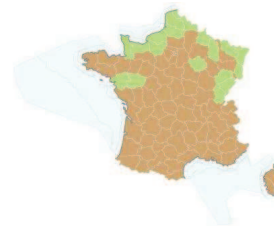
Répartition géographique

Contexte européen et national

La distribution est nettement orientale en Europe. L'espèce hiverne en Afrique principalement. En France, l'espèce n'est pas commune. Elle niche de façon dispersée. Au cours du XX^{ème} siècle, elle a été signalée un peu partout. En période de nidification, elle est présente dans la majorité des régions. C'est un migrateur assez rare mais régulier aux deux passages. En France, elle peut hiverner ici et là, toujours en très petit nombre sur le pourtour méditerranéen et le littoral atlantique - du sud de la Bretagne à la Gironde.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Les marais arrière-littoraux picards constituent les dernières zones de reproduction dans le Nord de la France : marais de Balançon, Villers-sur-Authie, Rue, Favières, Noyelles-sur-mer et basse vallée de l'Authie. La présence de 3 mâles chanteurs dans la ZPS en 2008 est exceptionnelle en milieu dunaire.

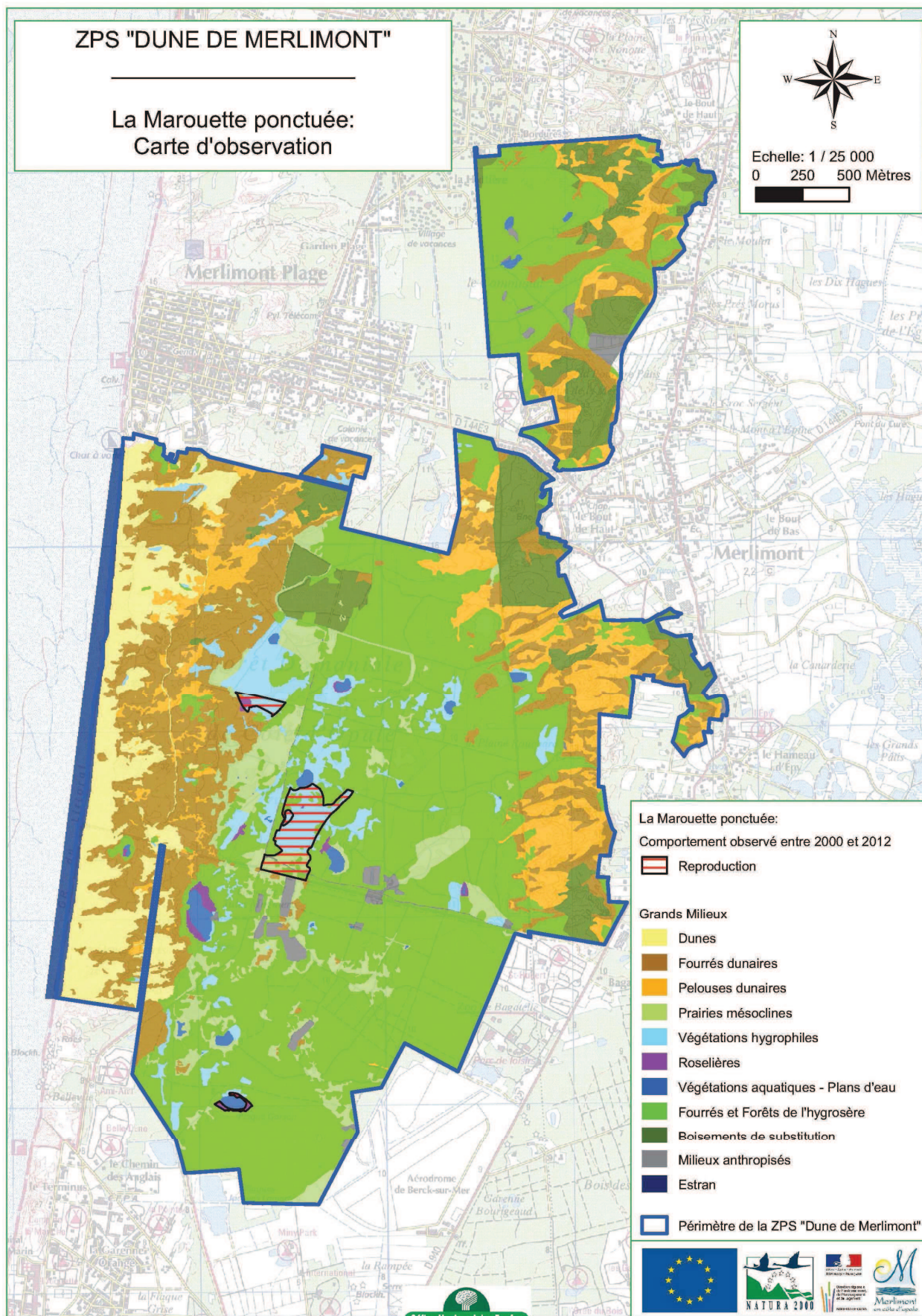


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Marouette ponctuée:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			3	5	2	3	5	1			

Les données pré-nuptiales couvrent la période d'avril à mai tandis que les observations post-nuptiales se répartissent entre août et septembre.

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données					1	1		1	1	9			
Nombre d'individus comptés					1	1		1	1	3			
Nombre d'individus capturés							1		2	1	2		

Espèce particulièrement discrète en halte migratoire, les quelques observations reflètent mal l'importance des stationnements qui peuvent avoir lieu sur le site.

En stationnement migratoire, il s'agit d'individus isolés.

La reproduction a été suspectée en 2004 et en 2006 mais la période de chant a été trop courte pour le confirmer. En 2008, trois mâles chanteurs ont été contacté pendant toute la période favorable de la nidification dont un capturé.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

En halte migratoire, l'ensemble des observations et des captures sont faites dans la mare et la marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD) et la Grande Plaine (parcelle n°9 RBD). En avril/mai, lorsque le taux d'inondation est important au marais aux mouettes, les observations pré-nuptiales ont été réalisés sur des petites zones dénudées entre les bandes héliophytes et le bord de l'eau.

En période de nidification, les suivis nocturnes mis en place par l'ONF et EDEN 62 permis sur les 12 années de mettre en évidence l'utilisation de 3 secteurs :

- La mare de Gressier Vincent (pn° 7) dans la ceinture d'héliophyte de la mare (surface de roselière : environ 2 hectares)
- La mare temporaire de la grande Plaine (pn°9 RBD) : roselière et végétation évolué de bas marais : environ 3.2 hectares
- La mare du marais aux mouettes (pn°11) : roselière et végétation d'héliophyte eutrophe (*Baldingère*, *Carex rivaria*, ..) : 1.8 ha.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation de l'espèce est favorable en Europe. En France, elle est notée « en danger » dans le livre Rouge. Au cours du XX^{ème} siècle, des régressions ou des disparitions régionales ont été signalées, notamment en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais. Comme pour l'ensemble des marouettes de France, la principale menace qui pèse sur la Marouette ponctuelle est la dégradation (ou la perte) de ses habitats

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Les marais arrière-littoraux picards constituant les dernières zones de reproduction de la région, les enjeux pour l'espèce sont très forts.

L'espèce recherche des milieux très spécifiques (bas-marais évolué / mégaporbuaie)

La nidification dépend également des niveaux d'eau (cas du marais aux mouettes)

Objectifs de gestion sur le site

Le maintien de zones de roselière ou de mégaporbuaie de plus d'un hectare à proximité des mares de hutte est indispensable pour espérer une nidification de l'espèce. Les principaux secteurs concernés seront le marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD), la grande plaine (parcelle n°9 RBD), la mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL) et Gressier Vincent (parcelle n°7 CEL)

Dans les secteurs proposés en pâturage, le maintien de roselière sera assuré par la mise en place d'exclos et par un entretien régulier pour limiter la colonisation par la saulaie.

Préconisation de suivi de l'espèce

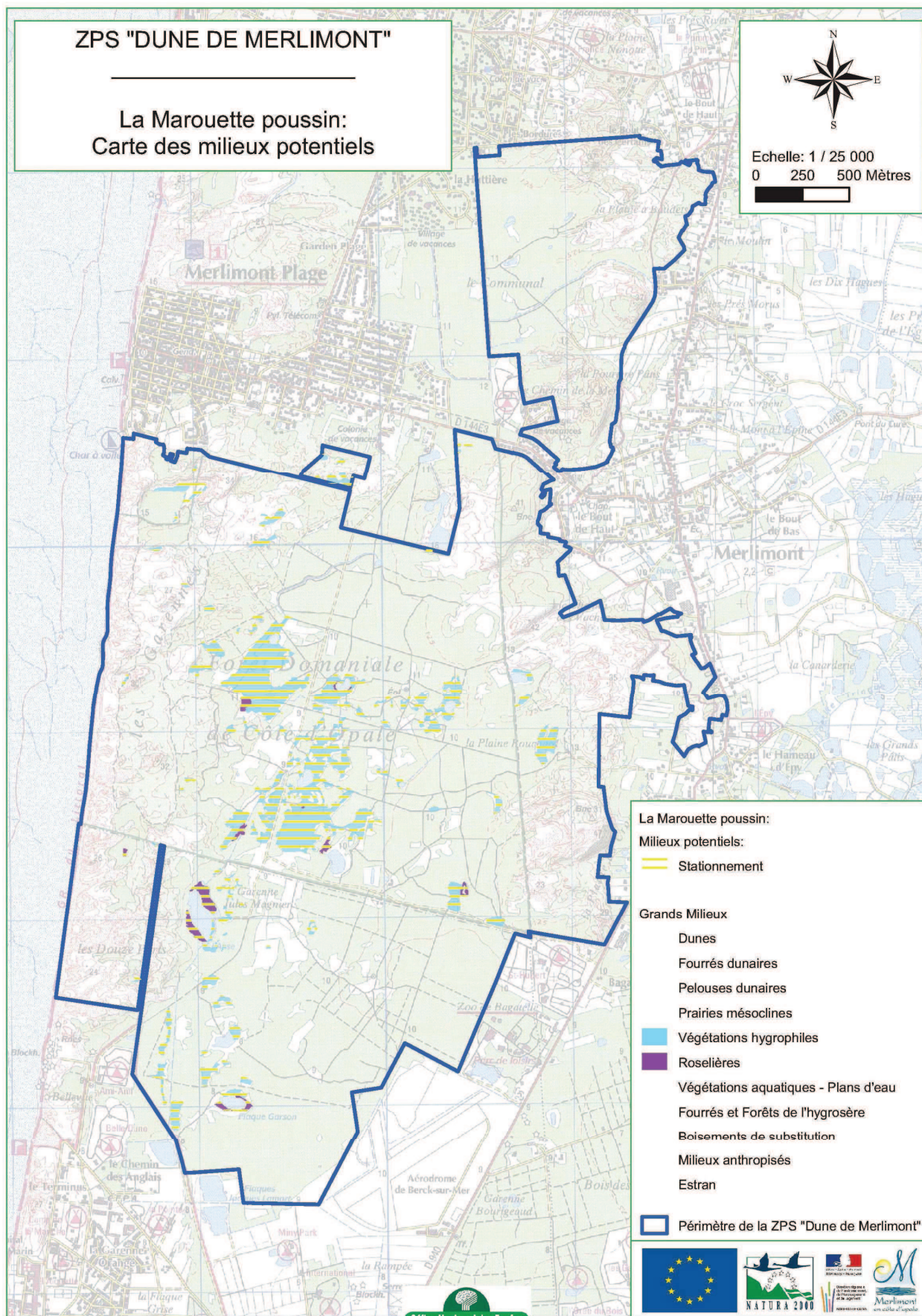
Suivi des effectifs nicheurs, bagage et points d'écoute

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Marouette poussin:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Marouette poussin - *Porzana parva*

Annexe I Directive Oiseaux (A120) - nicheur en danger critique en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

photo

Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: A - plaine hygrophile
Roselières : AD
Végétations aquatiques - Plans d'eau : A - mare temporaire
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Rallidé furtif, de petite taille. Dessus brun, maculé de noir et ponctué de petites taches blanches ; dessous bleu gris chez le mâle, brun pâle chez la femelle. Sous-caudales barrées de noir et de blanc. Pattes sont vert-jaune, bec jaune avec une petite tache rouge à la base. L'oiseau se fait entendre de nuit et son chant est typique, descendant et s'accéléralant à la fin, se finissant en trille. Il n'est produit que la nuit, pendant une courte période du printemps (mai et juin en général).

Longueur totale du corps : 18 à 20 cm. Poids : entre 36 et 72 g.

Biologie

Ecologie : la Marouette poussin fréquente, en période de reproduction, la végétation palustre dense des milieux humides : marais, tourbières, lacs, étangs, bords de rivières également. Elle apprécie la présence de massettes, phragmites, de même que les laïches ou les scirpes, souvent en peuplement homogène. Elle ne dédaigne pas les milieux où l'eau est assez profonde, pourvu qu'elle puisse se déplacer sur la végétation flottante.

En migration, elle est plus éclectique et, bien qu'elle reste toujours en bordure de la végétation aquatique, on peut l'observer sur des prairies humides, des mares temporaires, des rizières, voire sur des milieux artificiels comme des réservoirs ou des sablières.

Comportement : en France, au printemps, le passage culmine de fin mars à début mai. A l'automne, elle passe surtout de mi-août à mi septembre. Particulièrement discrète et furtive, la marouette poussin reste le plus souvent au cœur de la végétation. On l'observe plus fréquemment en période migratoire (surtout au printemps), lorsque les oiseaux en halte s'arrêtent pour se nourrir. Elle arpente alors la lisière des roselières, se réfugiant à l'intérieur de celles-ci à la moindre alerte.

Reproduction : en Europe, l'espèce revient sur ses lieux de reproduction, au cours du mois de mai. Le nid est bâti dans la végétation aquatique dense, jamais loin de l'eau ; il se situe souvent sur un support constitué de matériaux végétaux. Sept à neuf oeufs sont pondus et couvés pendant 22 jours. Une seconde ponte est assez fréquente, de même qu'une ponte de remplacement en cas de perte de la première. Les jeunes sont nidifuges et sont nourris par les deux parents pendant les premiers jours de leur vie. L'envol a lieu vers 45 ou 50 jours, mais les jeunes sont indépendants avant.

Alimentation : petits invertébrés (petites mouches d'hydrophilidés, larves de diptères, d'hémiptères et de névroptères ; vers et escargots) et graines de plantes aquatiques.

Répartition géographique

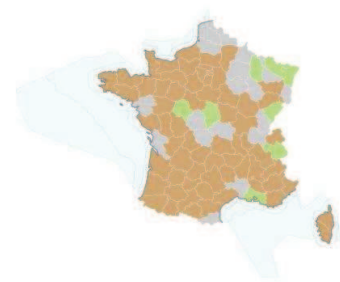
Contexte européen et national

La Marouette poussin a une répartition assez fragmentée. Elle niche sporadiquement en Europe de l'Ouest, où elle est rare. A l'est, elle est plus fréquente, notamment en Autriche, en Hongrie, en Roumanie, ainsi qu'en Ukraine et jusqu'en Asie centrale.

L'espèce hiverne principalement sur le pourtour du bassin méditerranéen, puis de l'Afrique de l'Ouest et à l'est de ce continent. En France c'est un nicheur très rare. Des mâles chanteurs sont entendus presque annuellement, dans l'est du pays. En migration, on l'observe surtout dans la moitié est de la France, et singulièrement au printemps, le plus souvent à l'unité. Elle est en revanche rare à l'automne.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Les derniers cas de mâles chanteurs connus concernent la renclôture Elluin en 1991, le marais de Villers-sur-Authie en 1988 et le marais du Pendé en 2004.

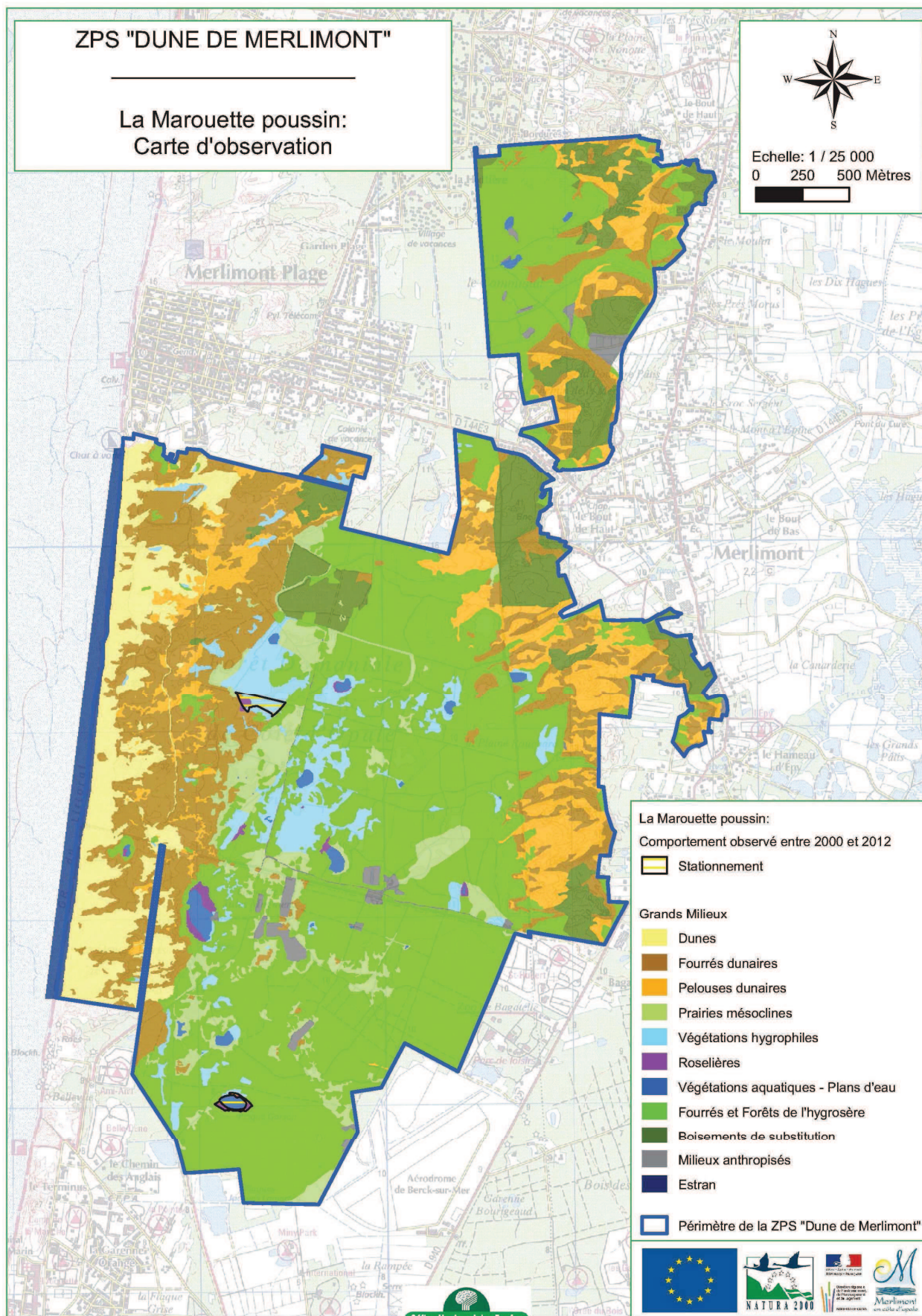


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Marouette poussin:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
				1							

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données												1	
Nombre d'individus observés (maxi)												1	

Un seul contact a été recensé en 2010.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Le 17 mai 2010, lors des suivis par points d'écoute nocturne des zones humides de la Plaine Interdunaire, l'espèce a été contactée à la tombée de la nuit sur la bordure de la mare aux Marais aux Mouettes (parcelle n°11 RBD). Il s'agit d'un stationnement d'une journée en halte migratoire pré-nuptiale (la poursuite des points d'écoute les jours suivants n'a pas confirmé la présence de l'espèce).

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation est favorable en Europe, globalement stable dans l'Union européenne. Les bastions de l'espèce se situent en Russie, en Autriche, en Roumanie, en Hongrie (3 000 à 5 000 couples), en Ukraine et en Biélorussie.

En France l'espèce est particulièrement rare et considérée comme Vulnérable. Aucun recensement systématique n'existe actuellement, mais par recoupement des différentes données recueillies par le CHN, on peut estimer la population nationale à 10 à 20 couples au maximum.

Si le statut européen n'est pas défavorable pour l'espèce et si les mentions françaises (de migrateurs) présentent une certaine stabilité, il convient de rappeler que ce rallid a sans doute été, par le passé, plus commun en France. Jusqu'au XIX^{ème} siècle et dans la première moitié du XX^{ème} siècle, la Marouette poussin a été signalée nicheuse en de nombreuses régions, même si cela a toujours eu un caractère aléatoire.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

La rareté de l'espèce ne permet pas d'envisager une nidification sur le site dans les années à venir, mais les enjeux de conservation de l'espèce sur le site sont très forts.

La Marouette poussin recherche des milieux très spécifiques (bas-marais évolué / mégaportiaie)

La nidification dépend également des niveaux d'eau (cas du marais aux mouettes)

Objectifs de gestion sur le site

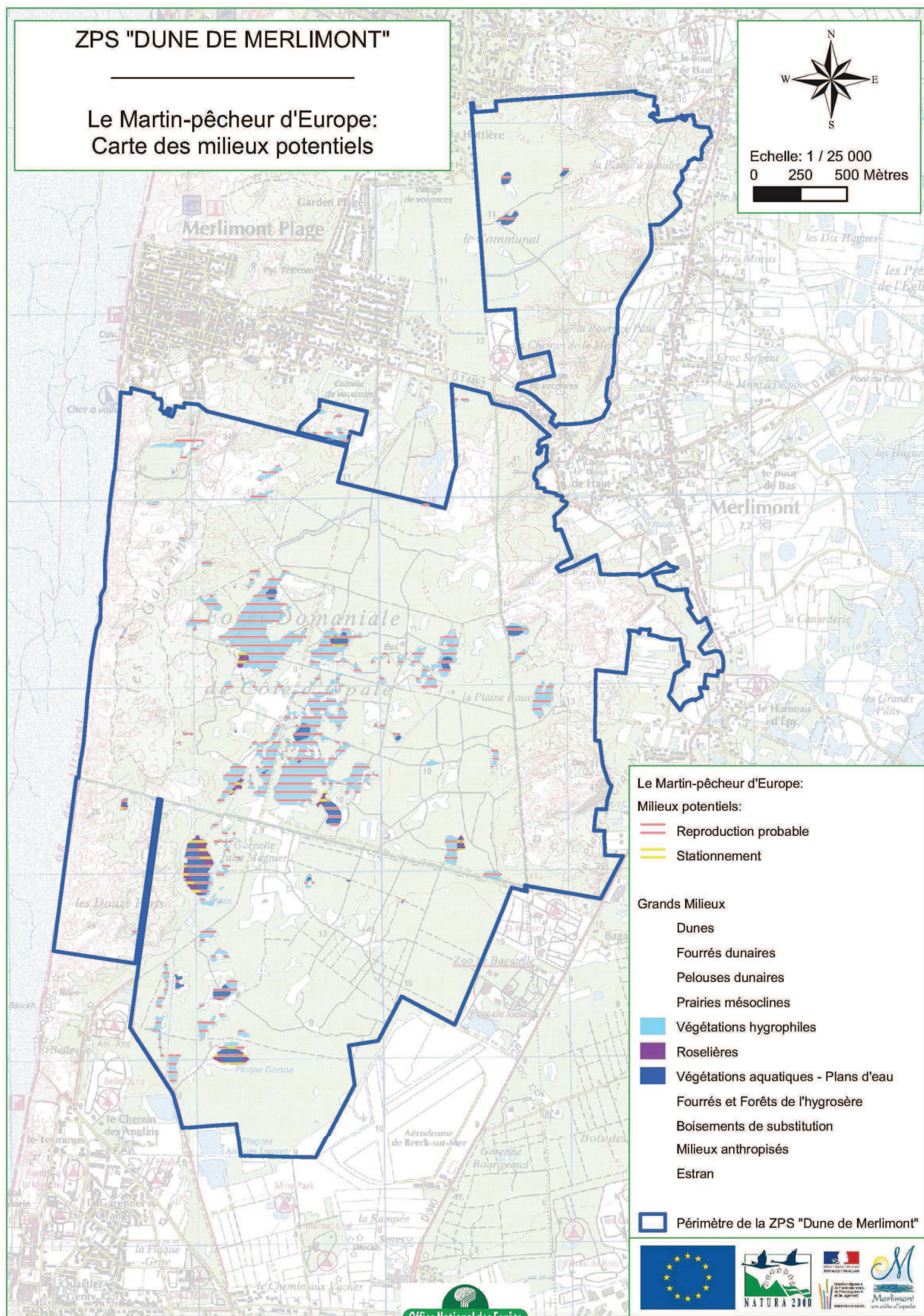
Les mesures de gestion reposent sur l'état de conservations des zones humides et plus particulièrement les structures d'hélophytes (type phragmite, Masette,.) en bordure de plan d'eau.

3 secteurs présentent les critères favorables à l'espèce : Mare de Gressier Vincent (parcelle n°7 CEL), la mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL) et la mare du Marais aux Mouettes (parcelle n°11 RBD). Cette espèce se nourrit en marge des roselières, se déplaçant au dessus de l'eau sur les végétations en cours de décomposition. Un niveau d'eau minimum de 40 à 50 cm lui est indispensable.

La rareté de l'espèce ne permet pas d'envisager une nidification sur le site.

Préconisation de suivi de l'espèce

Pas de suivi spécifique



Martin pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis*

Annexe I Directive Oiseaux (A229) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Atinault



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau : A - mare permanente
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Oiseau de taille modeste remarquable par sa silhouette caractéristique et ses couleurs éclatantes. Perché, il se tient dressé. Corps court et trapu qui semble disproportionné comparé à la grosse tête prolongée d'un long bec en forme de poignard (4 cm). Minuscules pattes rouges, queue très rudimentaire. Plumage bleu à vert sur le dessus ; roux orangé sur les parties inférieures. Ailes courtes animées de battements soutenus permettant un vol très rapide et droit. Les contacts auditifs sont décelés surtout en vol.

Longueur totale du corps : 17 à 19,5 cm. Poids : 35 à 45 g.

Biologie

Ecologie : les rives des cours d'eau, des lacs, les étangs, les gravières en eau, les marais et les canaux sont les milieux de vie habituels de l'espèce. Le long des cours d'eau, l'habitat optimal de nidification se situe dans les secteurs à divagation qui entretiennent des berges meubles érodées favorables au forage du nid. En période internuptiale, le Martin-pêcheur fréquente régulièrement le littoral maritime, notamment les côtes rocheuses. Il disparaît systématiquement des sites d'hivernage sensibles au gel.

Comportement : insociable et farouche, le Martin-pêcheur consacre une grande partie de ses journées à la surveillance du territoire. Immobile sur son perchoir, il scrute la surface du plan d'eau en attendant patiemment qu'une proie se présente favorablement. La pêche en vol stationnaire au-dessus d'un cours d'eau est également pratiquée.

Fin janvier et février, les couples se forment ou se retrouvent sur les sites de nidification habituels, sauf si ceux-ci ont été modifiés. La dispersion des nicheurs a lieu fin juillet, début août. Les distances parcourues en migration sont variables. Certains oiseaux n'effectuent que des déplacements de quelques kilomètres.

Reproduction : la période des parades nuptiales débute en mars. Une grande discrétion des nicheurs s'instaure dès le début de la couvaison. Le nid est un terrier creusé dans une berge abrupte située généralement à proximité immédiate de l'eau. La ponte, qui comprend en moyenne sept oeufs, commence à partir de la deuxième quinzaine de mars. La période des pontes (jusqu'à trois), très longue, s'étale sur au moins cinq mois. La dynamique des populations est directement liée aux facteurs climatiques. Les effectifs reproducteurs varient fortement d'une année à l'autre en raison de la grande sensibilité de l'espèce aux rigueurs hivernales, de l'importante production de jeunes et du faible taux de survie.

Alimentation : petits poissons essentiellement, parfois jeunes batraciens, lézards, insectes aquatiques...

Répartition géographique

Contexte européen et national

Le Martin-pêcheur est une espèce à large distribution paléarctique, indo-malaise, et australienne. En Europe du Nord et de l'Ouest, le Martin-pêcheur est un migrateur partiel qui effectue des déplacements plus ou moins importants. La France accueille en hiver des oiseaux provenant d'Angleterre, de Belgique, des Pays-Bas ou d'Europe centrale qui viennent grossir les rangs de la population hexagonale, en majorité sédentaire. En France, l'espèce se reproduit sur l'ensemble du territoire jusqu'à 1500 m d'altitude.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Nicheur répandu en petit nombre avec des effectifs tombés au plus bas suite à des hivers rigoureux consécutifs entre 2009 et 2012. L'espèce ne s'est maintenue que sur les berges des eaux courantes moins sujettes au gel.

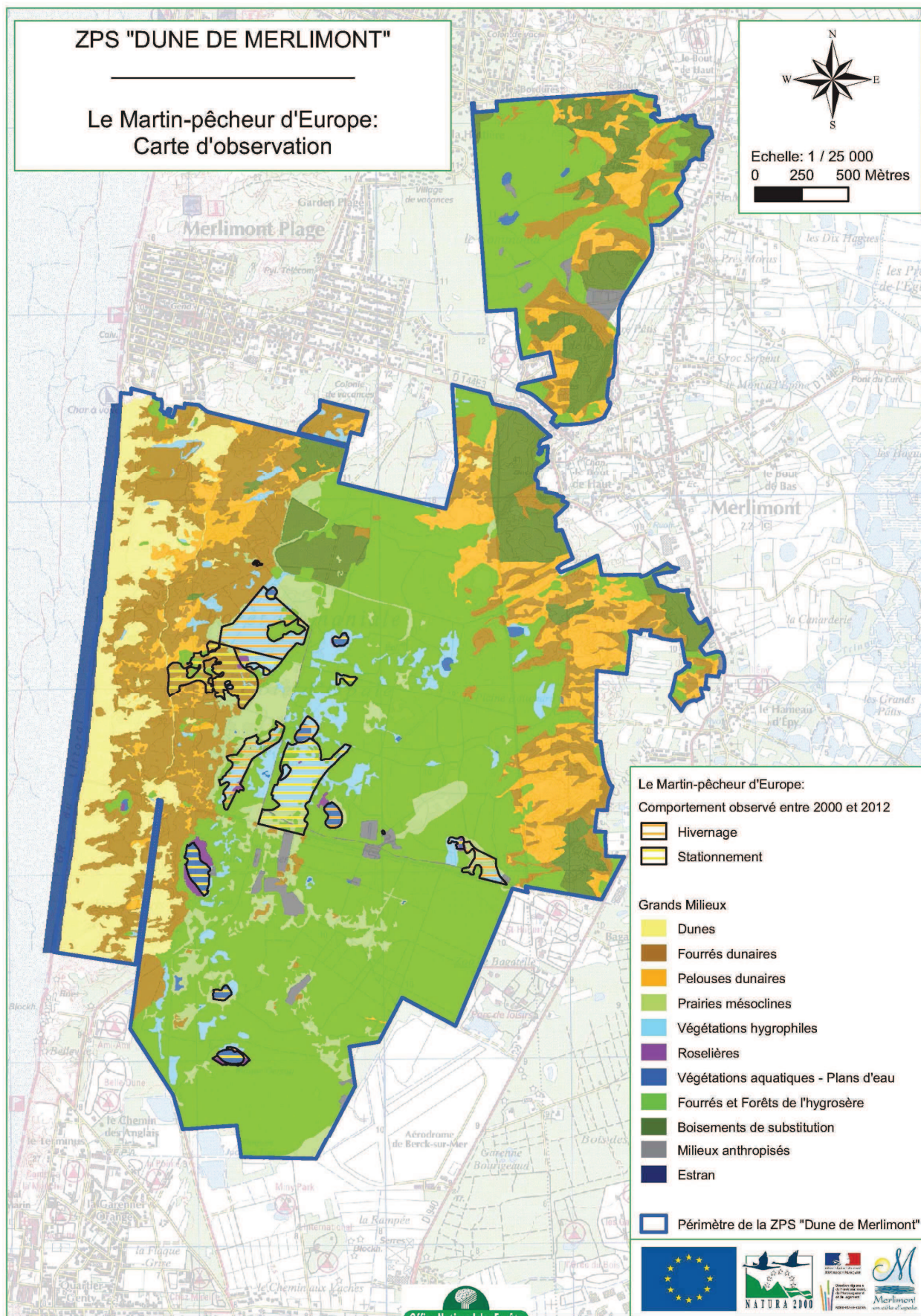


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Martin-pêcheur d'Europe:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	2	2	1	2	5	8	5	7	6	2	1

Le martin pêcheur s'observe tout au cours de l'année

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données	1	10	6	3	6	1		4	5			2	3
Nombre d'individus observés (maxi)	>1	>1	>1	>1	>1	1	1	>2	>5		>1	>1	>1
Nombre de captures							1	2	5		1		

Les données montrent des fluctuations interannuelles importantes. L'année 2007 a été la saison la plus riche en termes d'observation et de captures. Les observations sont plus fréquentes lors des années humides (territoire de chasse plus important)

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Le suivi a mis en évidence le fait que le Martin pêcheur passe d'une mare de hutte à une autre sans hésiter à couper à travers les dunes pour circuler (exemple entre la mare de l'Anse (parcelle n°4) et la mare aux mouettes et pins (parcelle n°11). Il chasse dans tout type de point d'eau et n'hésite pas à chasser dans les trous de bombe en couverture forestière, empruntant les layons de chasse pour se déplacer (expérience du STOC dune parcelle n°12)

Aucune preuve de nidification n'a été découverte à l'intérieur du site mais il est fort probable que des couples nichent au moins à proximité immédiate (Mare de la propriété Lambert au nord de la pelle n°5 RBD et au sud de la pelle n°7 CEL)

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

La population européenne présente un statut de conservation défavorable en raison d'une chute des effectifs, plus ou moins importante selon les pays, au cours de la période 1970-1990. Les effectifs nicheurs semblent se maintenir depuis 1990 dans la plupart des pays mais la surveillance de l'espèce doit rester d'actualité compte tenu de la taille relativement faible de la population européenne. La France, en raison d'un dense réseau hydrographique et de nombreuses régions d'étangs, accueillerait la plus forte population. L'espèce a un statut dit « à surveiller ». Le Martin-pêcheur est exposé à des menaces variées dont les effets cumulés peuvent affecter cette espèce qui présente pourtant une reproduction très dynamique :

- La rectification des cours d'eau, le reprofilage des berges, les enrochements, et tous les travaux de consolidation de berges réduisent la disponibilité des sites de reproduction.
- L'eutrophisation des eaux douces accroît leur turbidité et favorise les poissons de fonds, rendant la pêche plus difficile
- Les étiages estivaux entraînent une augmentation de l'eutrophisation et de la turbidité mais aussi une plus grande exposition des nids aux prédateurs
- Le déboisement étendu des berges de rivière restreint les postes de pêche.
- La multiplication de petits aménagements de loisirs sur les berges et la fréquentation de plus en plus forte des bords de rivière sont des causes de dérangements fréquents qui se généralisent le long de nombreux cours d'eau.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'espèce manque probablement de structures adaptées pour nicher (berges abruptes, souches, etc.)

Objectifs de gestion sur le site

La progression de l'espèce semble davantage limitée par la disponibilité en sites de nidification que par la ressource alimentaire. Les mesures suivantes pourraient l'inciter à nicher dans la ZPS :

- création de falaise de sable avec la pose de nichoirs artificiel sur les grands secteurs huttes,
- pose de piquet au sein de mare afin de favoriser des reposoirs pour la chasse,
- mise en lumière de zones de chablis dans les grands secteurs ouverts et humides (les arbres renversés peuvent lui servir de falaise pour faire son tunnel pour la nidification)

Préconisation de suivi de l'espèce

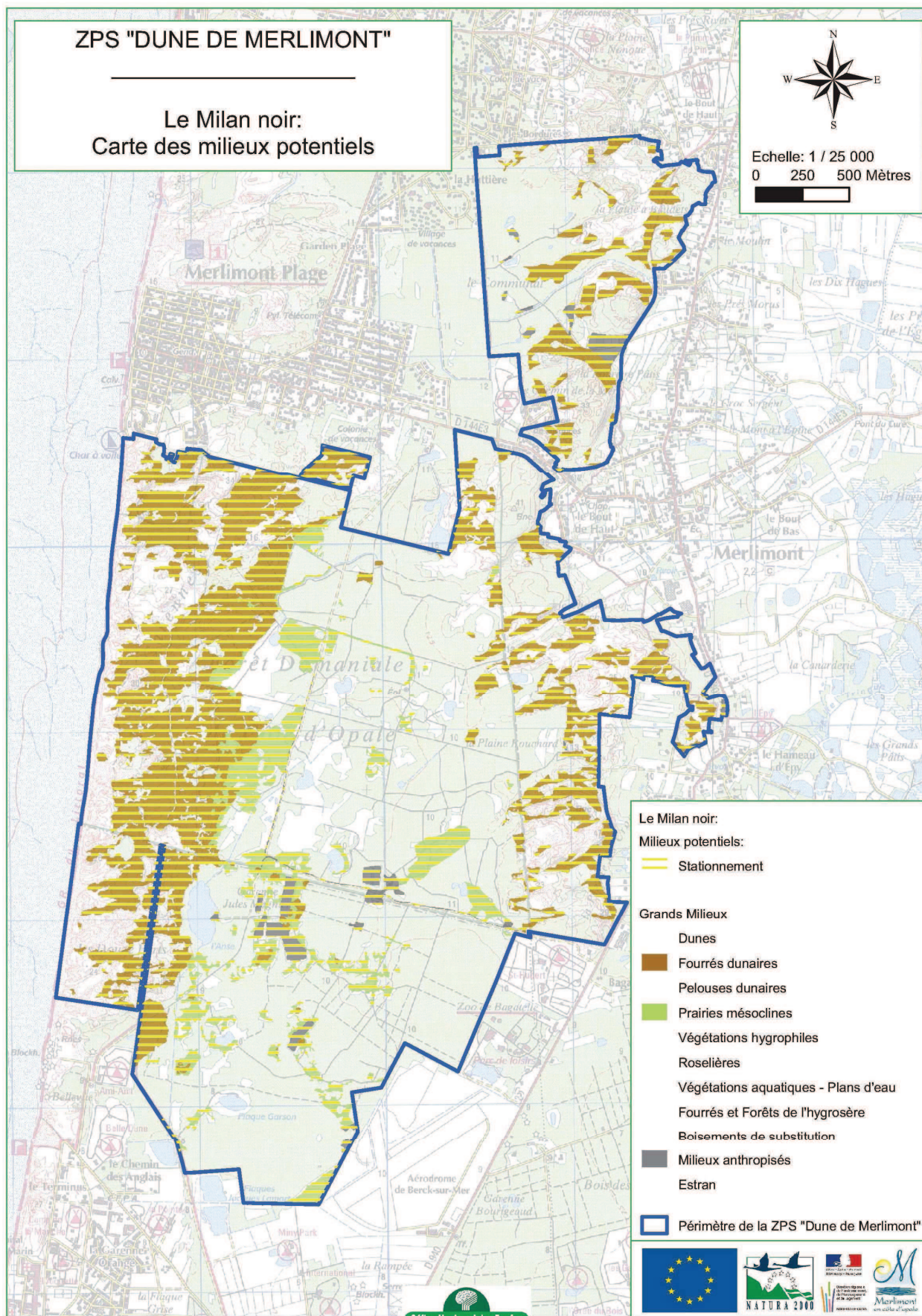
Suivi par bagage et observations à la jumelle

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Milan noir:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Milan noir - *Milvus migrans*

Annexe I Directive Oiseaux (A073) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1 2 3 4 5

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Atinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires : A
Prairies mésoclines : A
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

D'une taille intermédiaire entre la Buse variable *Buteo buteo* et le Milan royal *Milvus milvus*, le Milan noir se caractérise par sa queue faiblement échancrée et sa coloration très sombre. Plumage brun foncé uniforme sur le dessus du corps, avec une zone beige diffuse sur les primaires et brun-roux strié de noir dessous. Tête blanc brunâtre strié de noir. Pas de dimorphisme sexuel apparent. Le cri habituel, un sifflement clair et tremblé, ressemble à un hennissement, souvent plus rauque que celui du Milan royal.

Longueur totale du corps : 50 à 60 cm. Poids : 650 à 1000 g.

Biologie

Ecologie : Le Milan noir fréquente les grandes vallées alluviales, près de lacs ou de grands étangs, pour autant qu'il y trouve un gros arbre pour construire son aire. Les zones de prairies humides et de plaines agricoles sont maintenant occupées de façon régulière par l'espèce.

Comportement : Comme l'indique son nom latin, le Milan noir est migrateur. Il quitte l'Europe dès fin juillet pour rejoindre ses quartiers d'hiver. Les premiers oiseaux de retour sont notés dès février, mais la plupart regagnent leur territoire de nidification de mars à mai. L'abondance de proies peut amener cette espèce sociable à nicher en colonies ou entraîner des concentrations importantes sur les sites d'alimentation.

Reproduction : Il semble que les couples soient fidèles et qu'ils gardent généralement le même territoire d'une année sur l'autre. Lors des parades nuptiales, les deux partenaires volent ensemble. L'aire est située généralement en lisière de forêt, souvent près de l'eau à proximité des grands fleuves ou de grands lacs, en périphérie d'étangs forestiers et en forêts rivulaires. La ponte de deux ou trois oeufs (jusqu'à quatre), a lieu essentiellement pendant la seconde quinzaine d'avril ou début mai. Les jeunes et les individus non reproducteurs peuvent passer la nuit en dortoir.

Alimentation : Charognard, le Milan noir ramasse volontiers les poissons morts à la surface des eaux libres et ne dédaigne pas les déchets, mais il peut aussi capturer des vertébrés et invertébrés. Dans les prairies exploitées au moment de la fauche, sa proie principale est alors le Campagnol des champs.

Répartition géographique

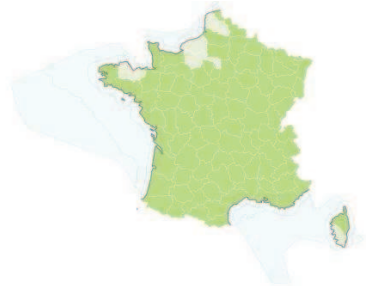
Contexte européen et national

Le Milan noir niche dans toute l'Europe à l'exception des îles Britanniques, du Danemark, de la Norvège et des îles de la Méditerranée. Ses quartiers d'hiver se situent en Afrique tropicale.

En France, il est absent en tant que nicheur dans le Nord-Ouest. On le rencontre en période de migration dans la plupart des régions, le couloir rhodanien étant un axe de passage important. Les derniers migrants sont observés en octobre. L'hivernage en France de ce migrateur trans-saharien est anecdotique, bien qu'apparemment devenu régulier depuis une trentaine d'années.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

À l'échelle européenne, l'espèce est absente des îles britanniques et de toute la façade de la Manche. Les observations sont donc rares lors des passages migratoires avec quelques individus observés entre le mois d'avril et le mois de novembre. Ce rapace reste donc rare sur le littoral conditionné par sa répartition géographique des nicheurs.

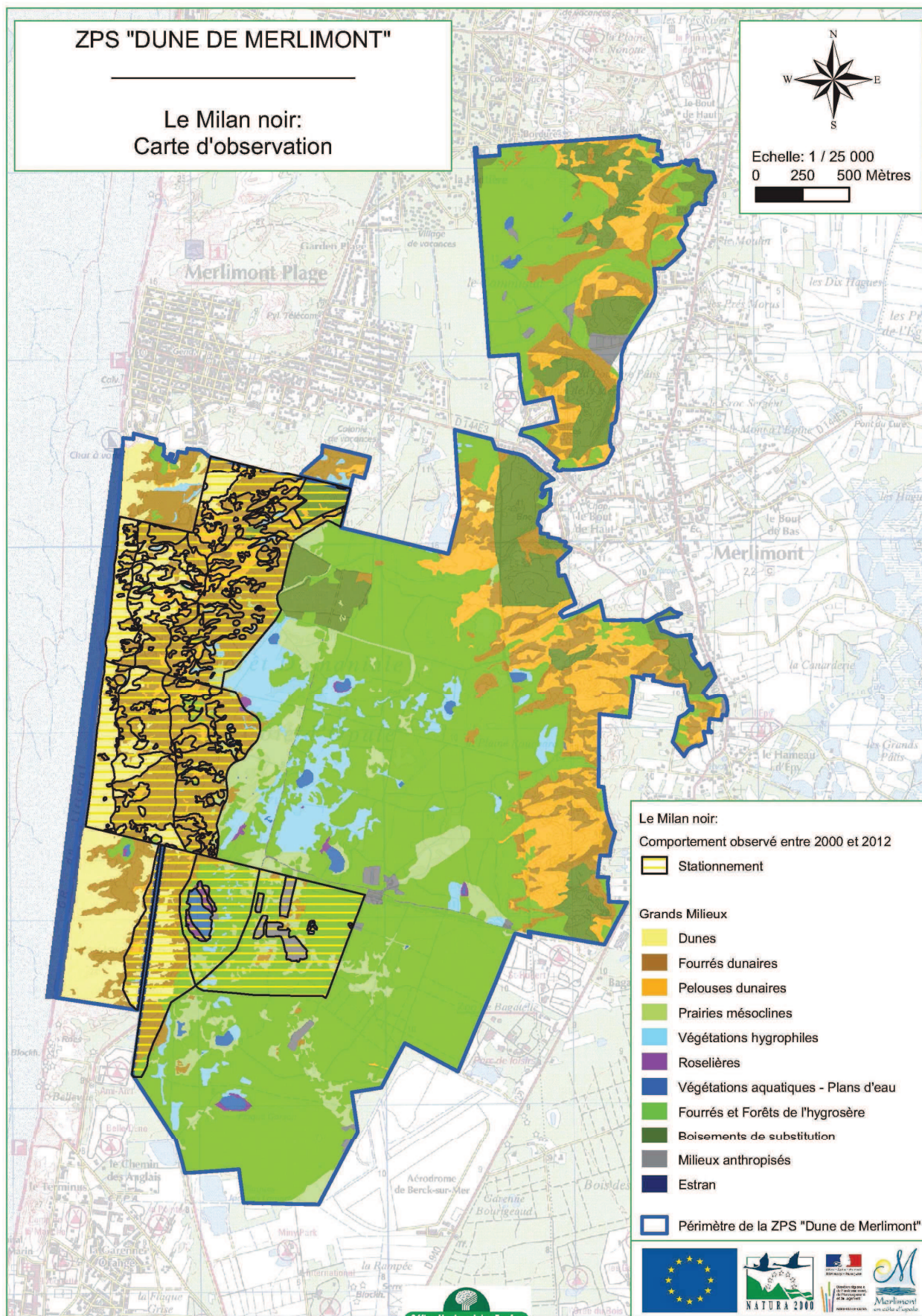


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Milan noir:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Le Milan noir:

Comportement observé entre 2000 et 2012

Stationnement

Grands Milieux

Dunes

Fourrés dunaires

Pelouses dunaires

Prairies mésoclines

Végétations hygrophiles

Roselières

Végétations aquatiques - Plans d'eau

Fourrés et Forêts de l'hygrosère

Boisements de substitution

Milieux anthropisés

Estran

Périmètre de la ZPS "Dune de Merlimont"



Office National des Forêts

Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
								1			

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données									1				
Nombre d'individus observés (maxi)									1				

Une seule donnée en migration dans les arrières dunes en 2007, à laquelle on peut ajouter une donnée ancienne de 1997 avec 1 individu observé entre avril et juin

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'espèce a été observée en milieu de journée en chasse dans les zones rases des arrières dunes.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation du Milan noir est jugé vulnérable en Europe. Les effectifs nicheurs sont relativement faibles, inférieurs à 100 000 couples et les populations nicheuses d'Europe ont subi un large déclin entre les années 1970 et 1990 puis entre les années 1990 et 2000, à l'exception de certains pays dont la France.

En France, après une nette progression observée dès le début des années 1970, l'effectif national atteignait 20 000 à 24 000 couples en 2000, avec une population principalement installés dans les vallées alluviales du Rhône, de la Loire, de la Garonne, de la Dordogne ou du Rhin. Cet effectif représente environ 8% de la population européenne, mais plus de 50% de celle de l'Europe de l'Ouest.

Contrairement au Milan royal, dont les effectifs sont en chute libre, le Milan noir ne semble pas pour l'heure une espèce menacée en France, mais il est classé "à surveiller".

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'utilisation de la ZPS lors des haltes migratoires est ponctuelle et opportuniste.

Le massif dunaire ne présente pas de secteurs favorables à la nidification (site hors aire de nidification et milieux inadéquats)

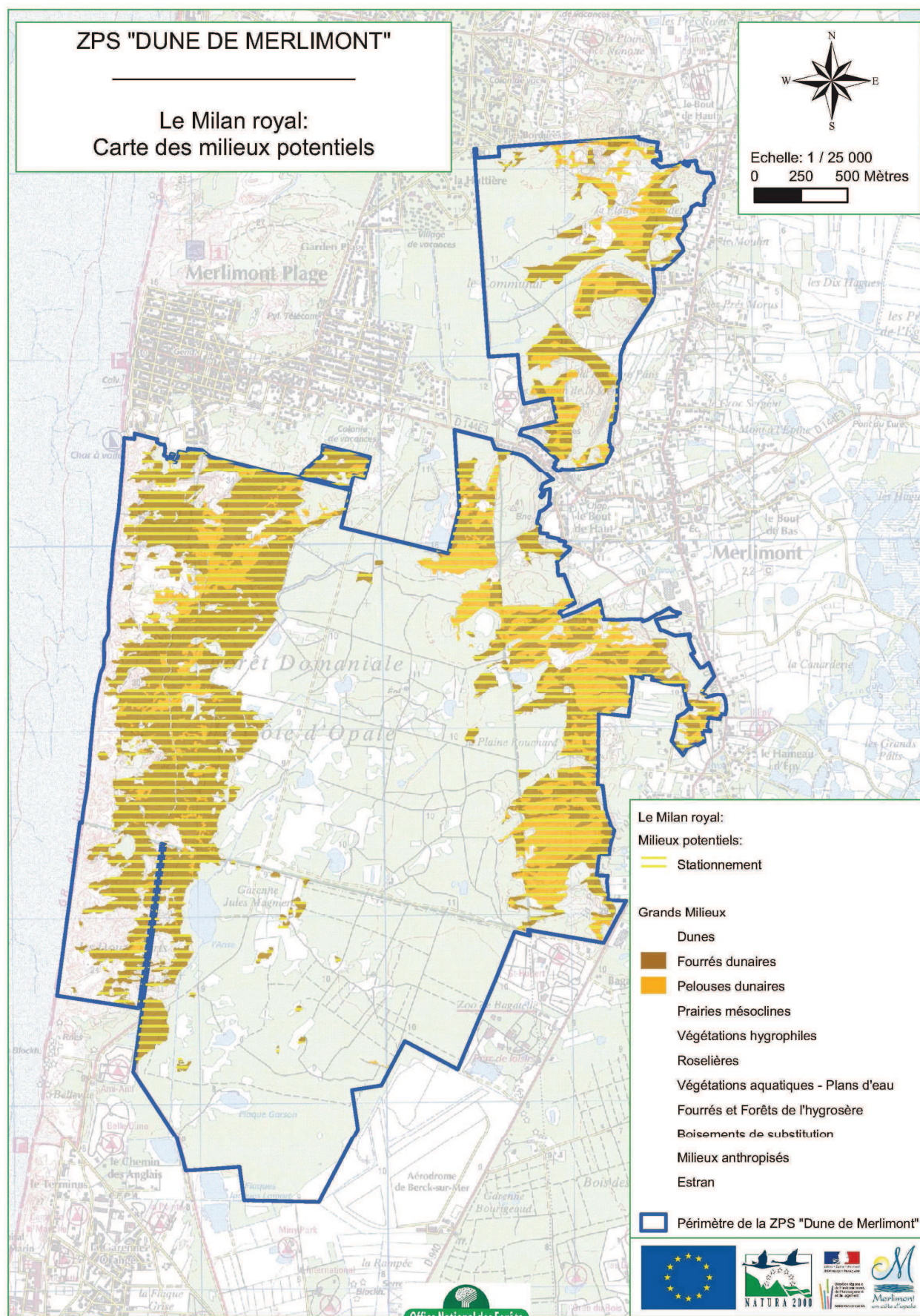
Les enjeux pour l'espèce sur le site sont faibles.

Objectifs de gestion sur le site

Le maintien d'une mosaïque d'habitats lui assure une bonne ressource alimentaire au Milan noir pour ses haltes migratoires. Aucune action spécifique n'est à mettre en place.

Préconisation de suivi de l'espèce

Pas de suivi spécifique



Milan royal - *Milvus milvus*

Annexe I Directive Oiseaux (A074) - Nicheur et hivernant vulnérable en France, quasi menacé au niveau mondial

Priorité sur le site

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Sur le site : Espèce exceptionnelle

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinaut



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines : A
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Rapace diurne de taille moyenne, facilement reconnaissable à sa queue profondément échancrée et ses couleurs rousses. Tête grise et poitrine rousse striées de noir tranche avec le reste du corps. En vol, dessus des ailes sombre, dessous nettement plus contrasté avec deux grandes taches blanches au niveau des poignets. Queue rousse typique aussi bien par sa couleur et par sa forme. Bec jaune et noir, iris jaune. Le cri s'entend principalement sur les sites de nidification et sur les sites d'hivernage. Il s'agit d'une sorte de miaulement répété plusieurs fois.

Longueur totale du corps : 59 à 66 cm. Poids : 800 à 1 250 g. Les femelles sont plus grosses que les mâles

Biologie

Ecologie : Le Milan royal est typiquement une espèce des zones agricoles ouvertes associant l'élevage extensif et la polyculture. La proximité des zones humides seules ne suffit pas à l'établissement de couples nicheurs. En France, les paysages vallonnés qui constituent le piémont des massifs montagneux lui conviennent parfaitement.

Comportement : En dehors de la saison de reproduction, il s'agit d'une espèce grégaire qui forme des dortoirs regroupant plusieurs dizaines, voire des centaines d'individus, aussi bien sur les sites d'hivernage que lors de la migration. Les populations du Sud de la France sont probablement sédentaires alors que les populations du Centre et du Nord Est sont migratrices. Le retour sur les sites de nidification se déroule de fin février à fin avril, alors que le départ vers les sites d'hivernage s'étale d'août à octobre.

Reproduction : Dès son arrivée, entre quelques manifestations territoriales, le couple s'affaire à la construction d'un nouveau nid en utilisant la base d'un vieux nid de corneille noire ou de buse variable. L'espèce peut s'habituer à une certaine fréquentation humaine à proximité du nid et il lui arrive de nicher près des habitations, chemins ou routes.

Alimentation : Régime très varié : mammifères, micromammifères, poissons, oiseaux, invertébrés, vivants ou morts... Le Milan royal est l'un des rapaces les plus opportunistes qui soit. Il est capable d'exploiter une large gamme d'habitats et tire avantage de toutes sources de nourriture localement accessibles et disponibles, y compris en décharge.

Répartition géographique

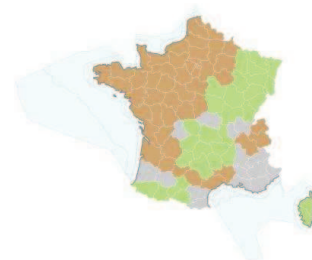
Contexte européen et national

La répartition mondiale du Milan royal est exclusivement limitée au paléarctique occidental. Il est endémique à l'Europe. En période de nidification, on le rencontre dans les zones tempérées et méditerranéennes occidentales, dans une étroite bande reliant la péninsule ibérique à la Biélorussie. Cinq pays accueillent 90% de la population nicheuse mondiale, la France se situant en deuxième position après l'Allemagne. La quasi-totalité de la population mondiale hiverne en Espagne et, dans une moindre mesure, en France.

En France, l'aire de répartition du Milan royal en période de reproduction forme une diagonale allant du sud-ouest au nord-est.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

La façade littorale du Nord-Pas-de-Calais est loin de son aire de nidification et en marge des couloirs migratoires

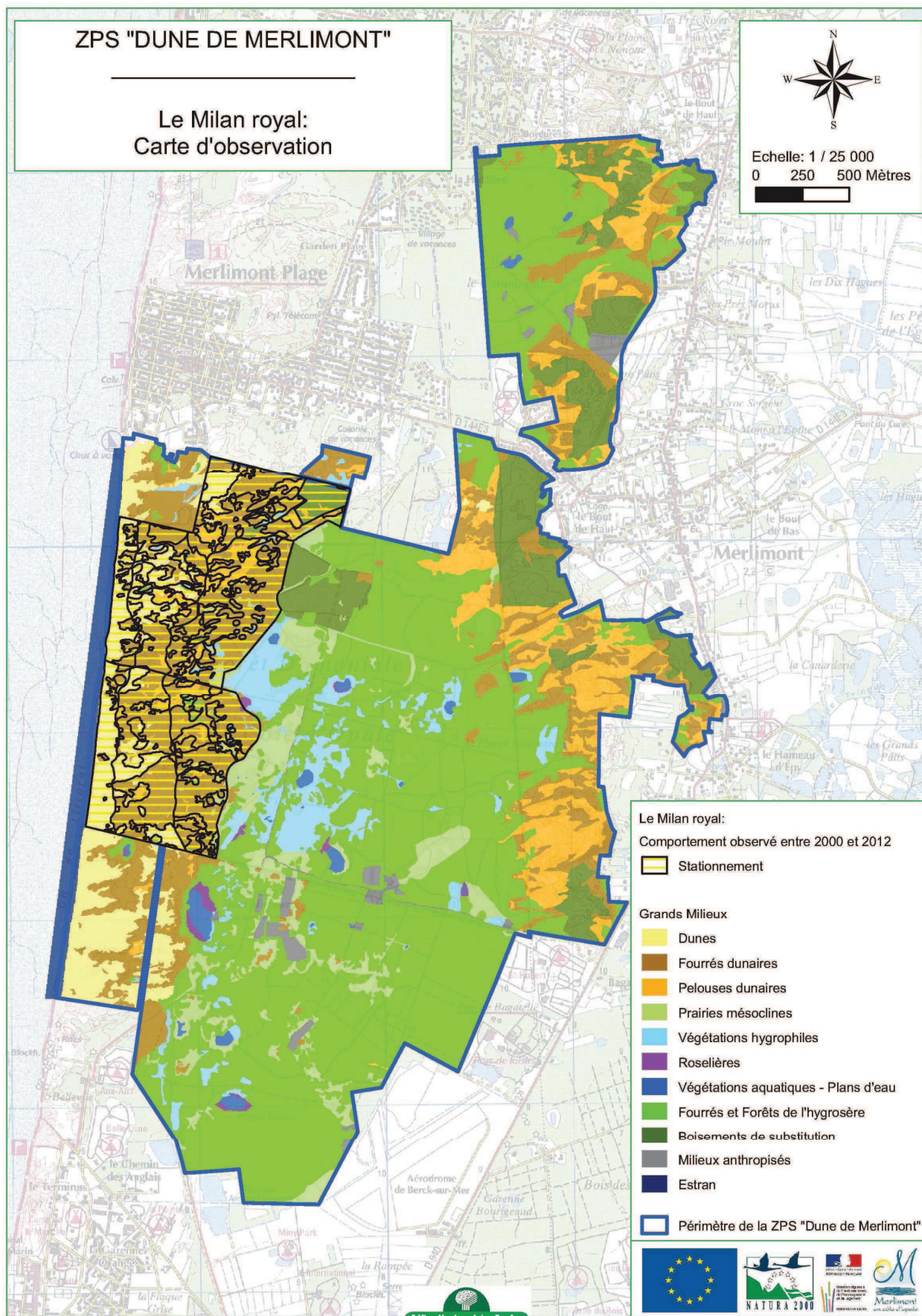


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Milan royal:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
								1	1		

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données									1		1		
Nombre d'individus observés (maxi)									1		1		

Deux données sur une période de 12 années de suivis sur le site.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'observation de 2007 concerne un individu de posé dans des trembles à proximité du marais aux Mouettes (parcelle n°14 RBD), tandis que la donnée de 2009 concerne un individu en migration au dessus du site avec 5 buses (observation faite dans le cadre des suivis migratoires d'octobre (Budzki))

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le Milan royal était jugé comme non menacé, suite à l'augmentation des populations dans les années 1980. Son statut a été modifié récemment suite à la baisse des populations constatées dans les pays qui hébergent les plus grosses populations (Allemagne, Espagne et France), du fait de la faiblesse des effectifs mondiaux et de son endémisme européen. Il figure aujourd'hui sur la liste rouge mondiale (IUCN) comme espèce quasi-menacée et est considérée comme étant en déclin à l'échelle européenne. La tendance d'évolution de la population française est globalement négative dans notre pays, même si elle diffère selon les régions. L'effectif total qui hiverne en France est estimé à environ 6 000 individus.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'utilisation de la ZPS lors des haltes migratoires est rare, ponctuelle et opportuniste.

Le massif dunaire ne présente pas de secteurs favorables à la nidification (site hors aire de nidification et milieux inadéquats)

Les enjeux pour l'espèce sur le site sont faibles.

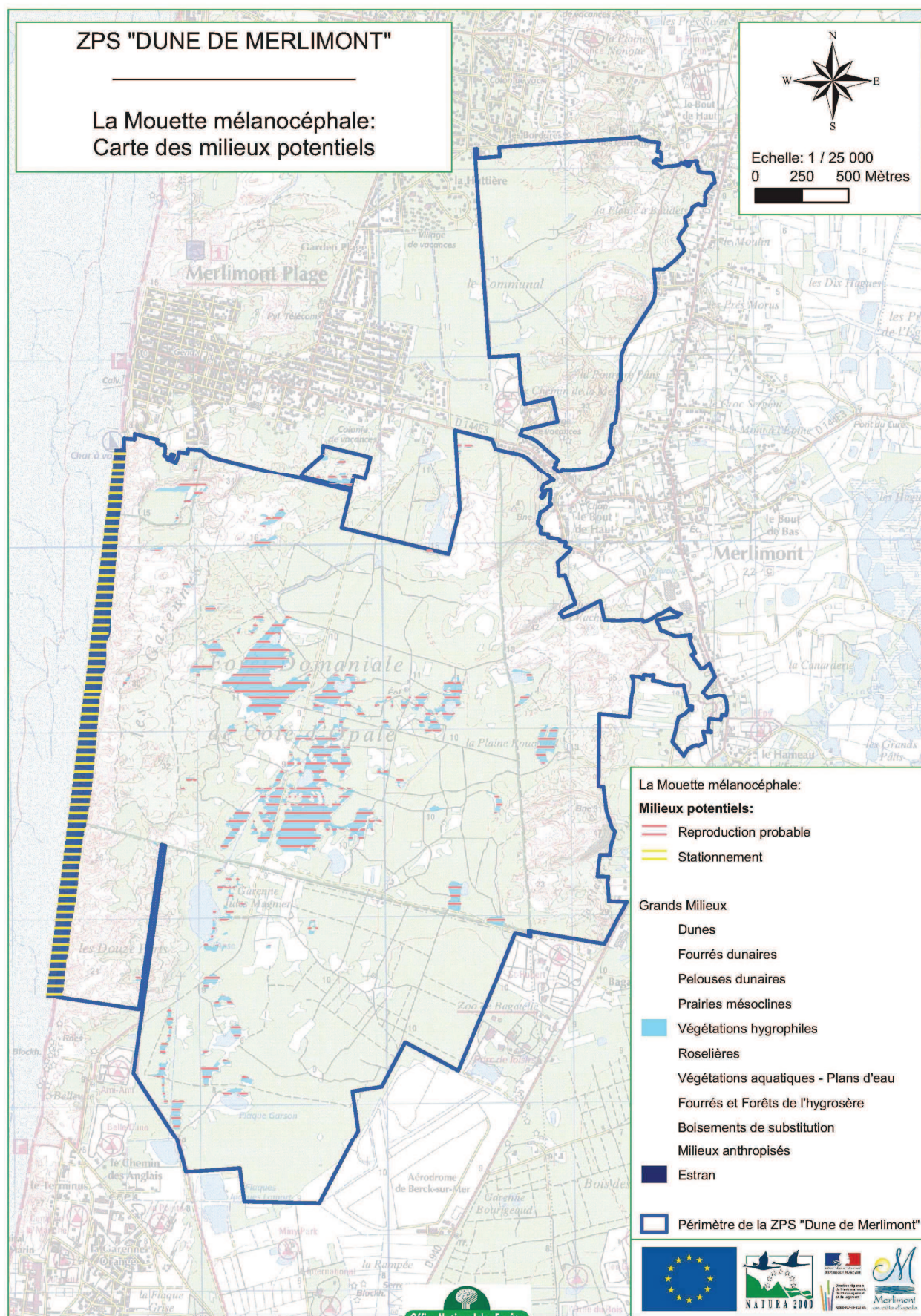
Objectifs de gestion sur le site

Le site ne présente pas de secteurs favorables à la nidification (site hors aire de nidification et milieux inadéquats)

Le maintien d'une mosaïque d'habitats lui assure une bonne ressource alimentaire pour ses haltes migratoires. Aucune action spécifique n'est à mettre en place.

Préconisation de suivi de l'espèce

Pas de suivi spécifique



Mouette mélanocéphale - *Larus melanocephalus*

Annexe I Directive Oiseaux (A176) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☒

Migrateur ☐

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer : A
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: AR - plaine hygrophile
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Plumage adulte blanc immaculé. En plumage nuptial, la tête se couvre d'un capuchon noir, qui descend assez bas, tandis qu'en hiver, une marque noire, plus ou moins importante, est visible en arrière de l'oeil. Le bec, assez épais, est rouge carmin avec une marque noire sub-terminale ; il est de la même couleur que les pattes. Cercle orbital blanc disjoint. Pas de dimorphisme sexuel marqué. Le cri de la Mouette mélanocéphale est le plus souvent un peu guttural et plaintif, montant puis descendant.

Longueur totale du corps : 37 à 40 cm. Poids : 220-380 g.

Biologie

Ecologie : la Mouette mélanocéphale niche sur les îlots de végétation situés sur des marais salants, des lagunes, des roselières sur les fleuves, ou même dans des milieux artificiels. Elle niche fréquemment en colonie mixte avec la Mouette rieuse, mais aussi avec les sternes *Sterna* sp. En hiver, outre son comportement pélagique, on la rencontre fréquemment sur les plages, les estuaires, ports, en compagnie d'autres laridés. Elle est rare à cette époque à l'intérieur des terres.

Comportement : Dès la fin de la reproduction, entre fin juin et octobre, l'espèce se disperse, souvent loin des colonies. Fin août, des centaines de migrants arrivent sur les côtes françaises. L'espèce est grégaire en toute saison. La migration de retour est décelable dès le mois de février, mais elle bat son plein en mars et se prolonge en avril.

Reproduction : L'arrivée sur les colonies se produit en général à partir de fin mars. Les couples parquent sur le site et établissent le nid à même le sol, dans la végétation herbacée. Les oeufs sont déposés en mai et juin. Il y a parfois une ponte de remplacement en cas de perte de la première. Le succès de reproduction est très variable, parfois très bas.

Alimentation : Pendant la période de reproduction, l'espèce se nourrit essentiellement d'insectes terrestres ou aquatiques. En période internuptiale, cette mouette est plus éclectique. Elle se nourrit alors de petits poissons, de mollusques divers, de gastéropodes, et dans les champs, de vers de terre, de larves de coléoptères, voire de petits rongeurs.

Répartition géographique

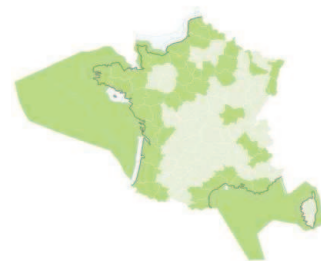
Contexte européen et national

La Mouette mélanocéphale niche uniquement en Europe, de la France, à l'ouest, jusqu'à la mer Noire (où elle est commune), notamment en Ukraine. L'espèce hiverne le long du littoral atlantique français (jusque dans la Manche et la mer du Nord), mais aussi en Méditerranée et en mer Noire.

En France, l'espèce est nicheuse depuis 1965 et en nombre croissant. Les principaux bastions sont sur le littoral, en Camargue et dans l'Hérault, puis dans le Pas-de-Calais et en Vendée. Ses populations présentent des fluctuations interannuelles marquées. L'hivernage a lieu de la frontière belge à celle de l'Espagne, principalement entre Loire et Gironde.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

La première nidification dans le Nord de la France a eu lieu en 1976 dans la colonie de mouette rieuse de la RBD. Par la suite, l'espèce a connu une réelle expansion en France et en particulier dans la région avec l'installation d'une colonie au parc du Marquenterre dès le début des années 1990, de façon épisodique au Hâble d'Ault et au marais du Crotoy, et en réserve naturelle de Oye-Plage (abandonnée depuis). Enfin, l'apparition d'une des plus importantes colonies françaises à Conchyl-le-Temple, sur une ancienne carrière gérée par EDEN62 qui assure la protection par la surveillance et l'entretien des îlots de nidification, permet d'envisager un essaimage jusqu'à la ZPS dès que les niveaux d'eau seront favorables au printemps.

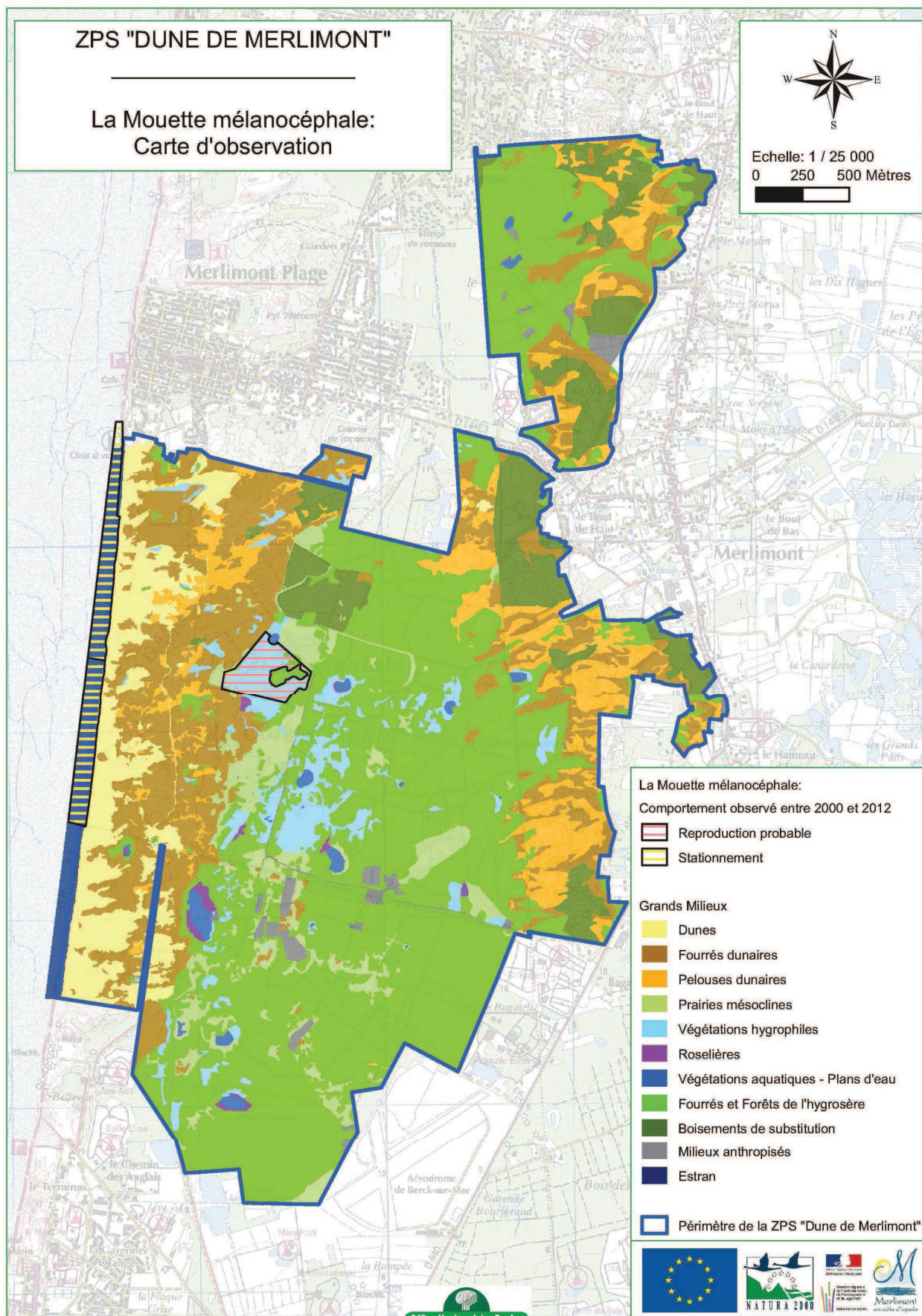


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Mouette mélanocéphale: Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		3	18	3		1					

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données				3	1				7	4	1	8	
Nombre d'individus observés (maxi)				1	1				10	3	4	10	

La première donnée de nidification régionale de l'espèce concerne la RBD Côte d'Opale en 1976. La nidification sera prouvée jusqu'en 1995 avec un maximum de 5 couples. Ensuite, il faudra attendre 2007 pour revoir des tentatives de nidification au sein du marais aux Mouettes.

Les oiseaux ne sont notés qu'en période de nidification avec des effectifs allant d'un seul individu dans le début des années 2000 à 10 individus en 2007/2009. Il est fort probable que les oiseaux observés proviennent de la colonie de Conchyl-le-Temple et souhaitent en former une nouvelle.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Les observations se concentrent sur le marais aux mouettes pn°11 RBD.

Quelques stationnements à marée haute sont à noter lors de la migration postnuptiale. Si l'estran n'est pas dérangé, un reposoir se forme devant la parcelle n°20 RBD (entre les deux blockhaus).

L'année 2007 a été marquée par une tentative de nidification avec l'installation de 2 couples (parade, accouplement et nid) mais les chutes brutales des niveaux d'eau conduiront à un échec. En 2009, une dizaine d'individus posés sur le marais aux mouettes ont été observés avec des comportements territoriaux mais aucune preuve de nidification n'a été mise en évidence.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

L'espèce ne niche qu'en Europe. Son statut de conservation est jugé « favorable ». Les pays qui accueillent les plus forts effectifs sont l'Ukraine, la Russie, la Turquie, la France, l'Italie, la Belgique et la Grèce.

En France, l'espèce est considérée comme « rare ». Elle a niché pour la première fois en Camargue en 1965. Elle est depuis en constante augmentation.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

La réouverture récente du marais aux mouettes devrait favoriser la nidification des mouettes rieuses et mélanocéphales, au moins les années humides.

Objectifs de gestion sur le site

La gestion de l'espèce sur la ZPS passe avant tout par le maintien de la quiétude du site.

La création de buttes au sein de la parcelle n°21 pourrait permettre, lors des années humides, la formation de buttes appréciées par la Mouette pour sa nidification.

En période de nidification, la gestion par pâturage est particulièrement adaptée

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs et des tentatives de nidification

Etude du fonctionnement hydrologique du site notamment sur la circulation des eaux de surfaces

Oedicnème criard - *Burhinus oedicnemus*

Annexe I Directive Oiseaux (A133) - Nicheur quasi-menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires : AD
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Grands yeux à l'iris jaune citron, adaptés à la vision nocturne et vespérale. Très grandes pattes, jaunes également. Plumage brun strié lui conférant un mimétisme parfait, qui, allié à son caractère discret, le rend insaisissable et particulièrement difficile à observer. Sourcils et "moustaches" blancs, barres alaires blanches nettement rehaussées de noir très visibles en vol, miroir" blanc se détachant sur le noir des rémiges. Peu de dimorphisme sexuel. Le vol est direct et régulier, assez rapide, rappelant un peu celui du Courlis cendré. Il se termine souvent par des planés avant la pose au sol. On distingue différentes manifestations vocales.

Longueur totale du corps : 39 cm. Poids : 460 g (extrêmes 290-535 g)

Biologie

Ecologie : L'Oedicnème recherche un habitat dont les caractéristiques majeures sont : un milieu sec, une chaleur marquée, un paysage présentant des zones de végétation rase et clairsemée - d'aspect steppique, une grande tranquillité, particulièrement pendant la nidification, une nourriture abondante. Il affectionne particulièrement les zones caillouteuses qui favorisent le drainage des sols. En France, l'Oedicnème est avant tout présent en milieu cultivé (70% des effectifs estimés), dont une proportion non négligeable en bocage, en cultures ou dans des prairies ou pâtures rases.

Comportement : L'Oedicnème est avant tout un oiseau nocturne. Très discret et peu actif de jour, il reste très méconnu, bien qu'il habite des milieux ouverts. A la différence des autres limicoles, dont les parades nuptiales sont l'occasion de manifestations visuelles spectaculaires, l'Oedicnème a développé surtout ses capacités vocales, plus adaptées à la communication nocturne. En France, après la migration pré-nuptiale en mars, les oiseaux s'installent rapidement sur leurs territoires de nidification. et reste jusqu'à fin octobre.

Reproduction : Le nid de l'Oedicnème est une simple cavité d'une vingtaine de centimètres de diamètre que l'oiseau remplit, en cours d'incubation, de crottes de lapins et de petits graviers. Souvent, ces nids sont placés à faible distance d'un couvert, mais toujours dans une zone à végétation très rase, souvent dans les secteurs les plus caillouteux. La période de nidification de l'Oedicnème s'étend de fin mars à fin septembre (juvéniles non volants jusqu'en octobre).

Alimentation : L'Oedicnème se nourrit principalement d'invertébrés : vers de terre, mille-pattes, coléoptères et particulièrement les bousiers. Occasionnellement, il peut manger des petits oiseaux et des micromammifères

Répartition géographique

Contexte européen et national

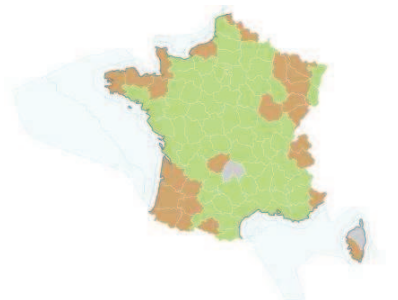
Présent dans le sud de l'Europe, de l'Espagne à la Turquie et à l'Ukraine.

La principale zone de nidification de l'Oedicnème en France se situe dans le Centre et le Centre Ouest, autour du bassin de la Loire.

L'Oedicnème est un hivernant rare, mais régulier en France dans la zone à hiver doux (moins de 60 jours de gel par an) : Provence, Midi-Pyrénées, Centre Ouest principalement.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Nicheur répandu dans les dunes peu végétalisées jusqu'au XX^{ème} siècle, l'espèce a probablement niché pour la dernière fois en 1978 dans les dunes de Dannes. La dynamique de la végétation (boisement naturel ou artificiel et fermeture des fourrés dunaires) l'a fait disparaître depuis du littoral.



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
							1				

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données	1												
Nombre d'individus observés (maxi)	1												

Une seule observation a été réalisée en 12 ans de suivi avec 1 individu le 26 août 1999.

La discrétion de l'espèce, la disparition de ses milieux et son fort déclin depuis plus d'une vingtaine d'année sont probablement les causes de la rareté des observations.

Il est difficile de déterminer si l'oiseau observé en 1999 était un jeune provenant du plateau de Frecq (dispersion post-migratoire) ou d'Angleterre.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'individu a été observé dans les pelouses rases de la parcelle n°15. Dans ces parcelles, les pelouses dunaires forment une entité de 2 hectares de petits monts dunaires à végétation très rase où l'oiseau piétait à la recherche de sa nourriture.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

L'Oedicnème est un oiseau considéré comme Vulnérable en Europe, affecté par un déclin important. Éteint aux Pays-bas, en Allemagne, en Pologne et en République tchèque, il s'est considérablement raréfié en Angleterre, où il est passé d'au moins un millier de couples dans les années trente à environ 200 aujourd'hui. Une reprise récente y est observée à la faveur d'un plan d'action national. Il décline aussi dans ses bastions : Russie, Turquie, Espagne et Italie.

En France, la dernière enquête nationale montre un recul marqué dans le nord : Pas-de-Calais, Picardie, Normandie, Île-de-France, et dans une moindre mesure en Champagne. Il se maintient beaucoup mieux en Centre Ouest, mais est probablement en diminution sensible en région méditerranéenne. La population nicheuse est estimée entre 5 000 et 9 000 couples, soit la seconde plus importante d'Europe après l'Espagne. Elle représente 11% des effectifs européens estimés. Le statut de conservation de l'espèce est jugé en déclin en France.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

L'état des populations au niveau régional et même européen rendent très peu probable un retour de l'espèce en nidification sur la ZPS. Cependant, le potentiel du site pour les halte migratoire est important et nécessite une gestion attentive des pelouses.

Objectifs de gestion sur le site

Les mesures de protections pour l'espèce reposent sur deux axes:

-Le maintien de la quiétude du site

-La restauration et l'entretien de grandes zones ouvertes de pelouses rases pour assurer des zones d'alimentation au sein du cordon dunaire

Les fauches exportatrices menées sur la parcelle n°10 (RBD) permettent aussi de retrouver des formations pionnières pouvant être exploitées par l'espèce.

Préconisation de suivi de l'espèce

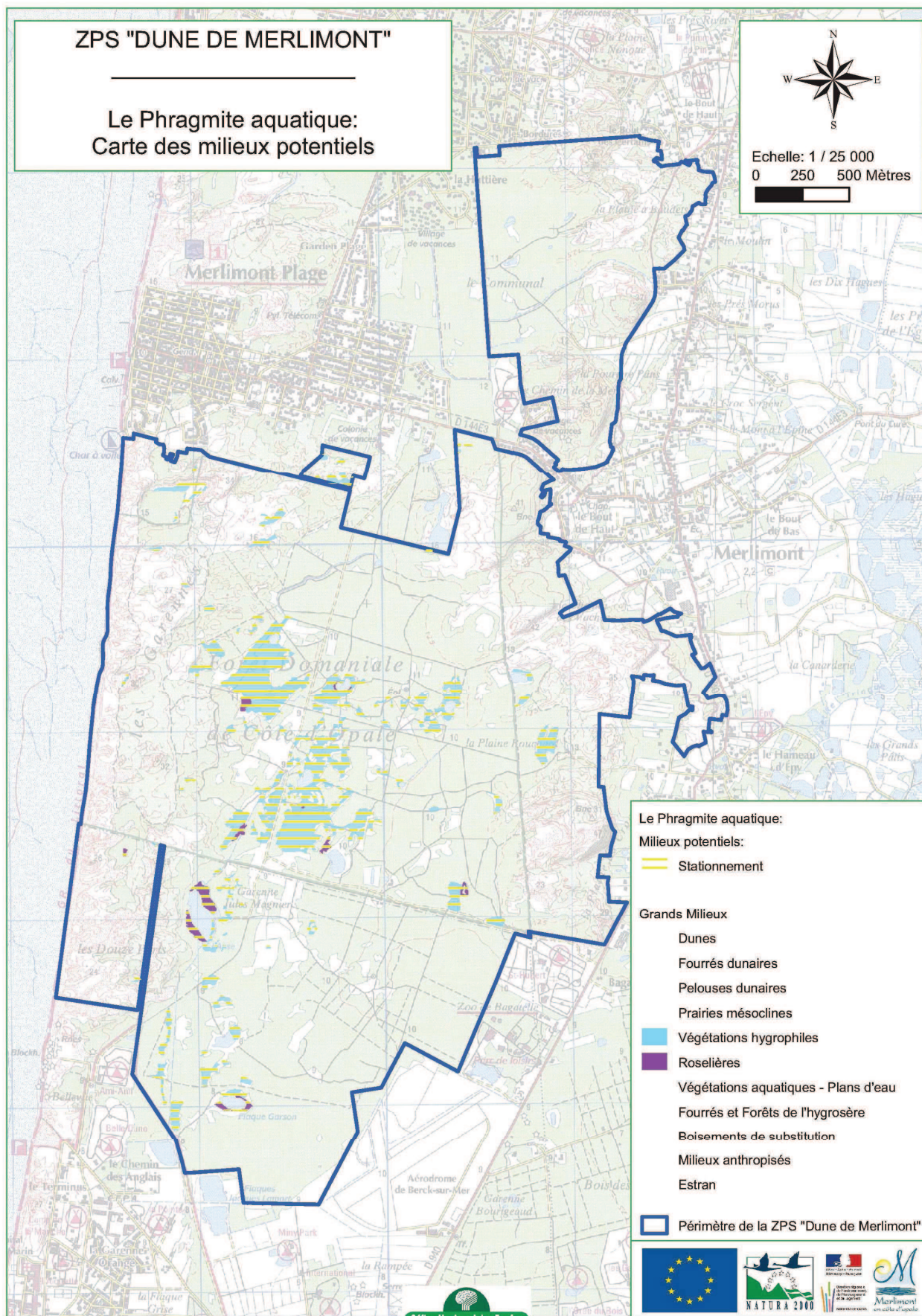
Pas de suivi spécifique

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Phragmite aquatique:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Phragmite aquatique - *Accrocephalus paludicola*

Annexe I Directive Oiseaux (A274) - Oiseau de passage vulnérable en France, vulnérable au niveau mondial

Priorité sur le site

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Sur le site : Espèce exceptionnelle

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Frantz Veillé



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles: A - plaine hygrophile
Roselières : AD
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Oiseau svelte, à la tête volumineuse marquée d'une bande sommitale claire sur le dessus et de deux sourcils crèmes. Bec fin et court. Plumage des adultes à dominante brun foncé et blanc, avec seulement quelques zones jaunâtre en haut du poitrail et sur la tête. Flammèches noires sur les flancs, croupion de couleur fauve nettement strié. Pattes rose pâle.

Longueur totale du corps : 13 cm. Poids : 10 à 14 g.

Biologie

Ecologie : le Phragmite aquatique fréquente principalement les plaines marécageuses continentales faiblement inondées au printemps (de 1 à 10 cm). En période de migration, le Phragmite aquatique affectionne fortement les étendues basses de joncs et de roseaux à proximité de zones d'eau libre, le long des rivières, des estuaires et des marais côtiers. Pour les escales migratoires, localisées principalement au niveau des marais littoraux, l'espèce utilise presque exclusivement une bande très étroite (quelques centaines de mètres) le long de la côte. La présence de végétation herbacée prairiale (graminées, scirpes, carex, joncs) est un élément déterminant dans le choix des sites d'alimentation.

Comportement : ses déplacements migratoires s'effectuent de nuit. Les oiseaux quittent les zones de nidification d'Europe centrale à partir du mois de juillet. En France, le passage se déroule essentiellement sur deux mois, de fin juillet à fin septembre, avec un pic très net autour du 15 août. Le temps de séjour moyen est très court, de l'ordre de 1,8 jour. Il existe un renouvellement rapide des individus au plus fort du passage et au total, les sites majeurs de halte migratoire peuvent accueillir chaque année plusieurs centaines d'individus, soit une proportion non négligeable de la population européenne. Le retour depuis les zones d'hivernage vers les zones de reproduction est plus direct, les oiseaux traversant le Sahara pour rejoindre au plus vite leurs quartiers de nidification, principalement du 15 avril au 15 mai.

Reproduction : La période de nidification débute à la mi-mai. Le système de reproduction est basé sur la polygamie.

Alimentation : insectivore (diptères principalement)

Répartition géographique

Contexte européen et national

Le Phragmite aquatique se reproduit dans l'ouest du Paléarctique, en Europe centrale. Ce migrateur transsaharien migre en longeant les côtes de la mer du Nord, puis les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Les aires d'hivernage sont très mal connues ; elles sont situées au sud du Sahara, en Afrique de l'Ouest.

La France joue un rôle majeur pour l'espèce en migration, notamment en postnuptiale. Plusieurs sites de halte ont été identifiés sur le littoral Manche-Atlantique, mais tous les marais littoraux de la baie de Seine à l'estuaire de la Gironde sont concernés.

Il existe un PNA pour cette espèce.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Espèce considérée comme très rare en France. Les programmes de baguage ont permis de mettre en évidence un passage post-nuptial régulier en petit nombre échappant jusqu'ici aux observateurs en raison des difficultés d'identification à la jumelle.

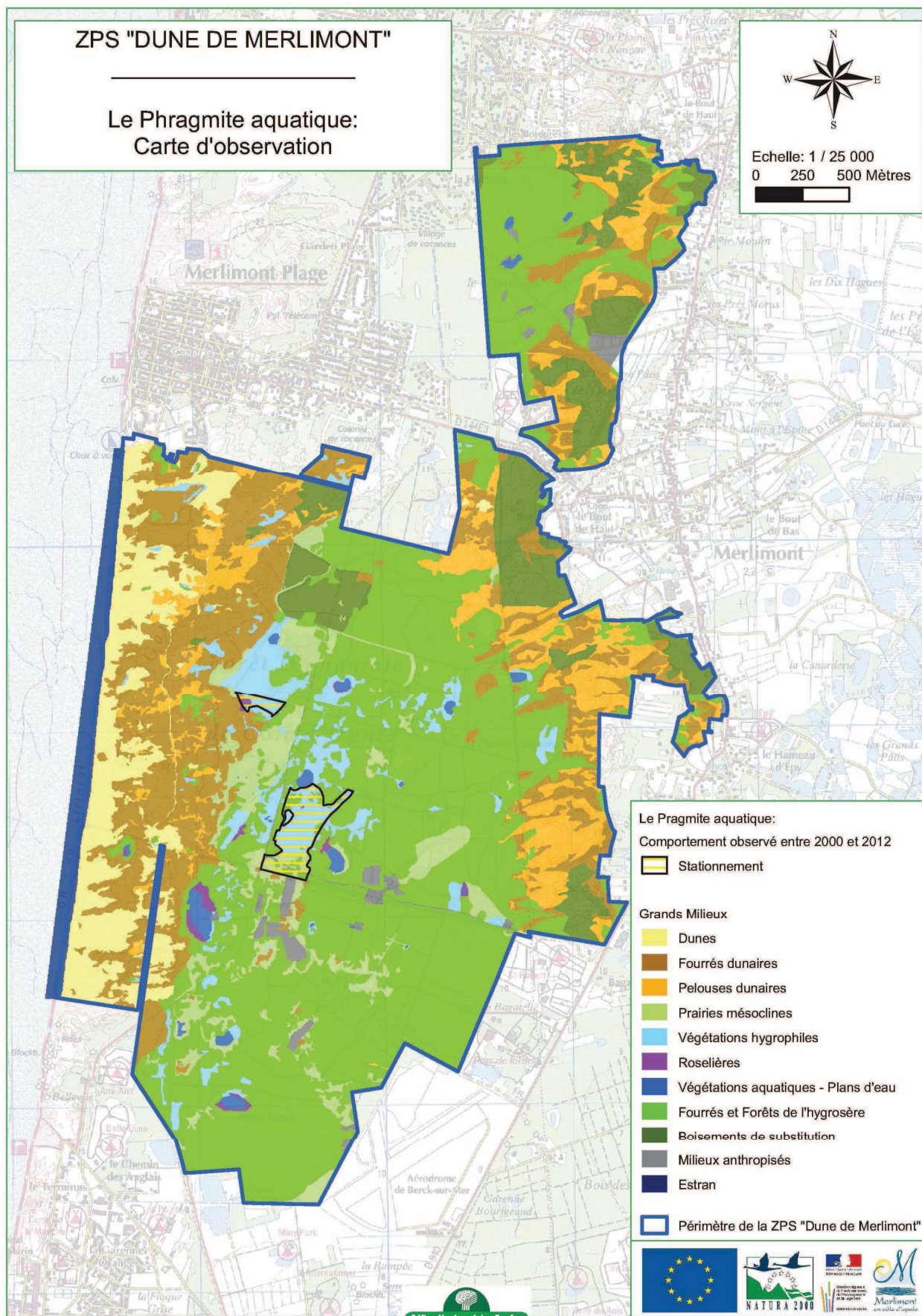


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Phragmite aquatique:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Le bastion régional en halte migratoire se situe dans le secteur audomarois (marais de St Omer et de Guînes). Les autres secteurs se situent sur la franges littorales de la plaine maritimes picardes (Marais de Balançon et ZPS)

Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
						4	37	1			

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données					3		3	1	5	12	13	6	
Nombre d'individus observés (maxi)					3		3	1	5	12	13	6	

On comptabilise 42 données de Phragmite aquatique, soit 1% des captures dans le programme paludicole.

Année	Période	Nb de séance/ nb de capture	Capture de Phragmite aquatique.	Lieu
2003	1 août au 27 octobre	28 séances pour 619 cap	3 baguages	Marais aux Mouettes
2005	2 août au 21 sept.	15 séances pour 320 cap.	3 baguages	Marais aux Mouettes
2006	4 août au 21 oct.		1 baguage	Marais aux Mouettes
2007	2 août au 30 sept.	25 séances pour 318 cap.	5 baguages	Marais aux Mouettes
2008	27 juillet au 30 août	19 séances pour 829 cap.	11 baguages et 1 contrôle belge	Grande Plaine
2009	23 juillet au 22 août	27 séances pour 1927 cap.	13 baguages	Grande Plaine
2010	20 juillet au 28 août	26 séances pour 1718 cap.	6 baguages	Grande Plaine

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Le lieu le plus favorable à la migration postnuptiale paludicole est la Grande Plaine, grâce à son importante mosaïque de milieux (roselières, prairies de bas-marais traitées en fauchage tournant, saulaies, mares permanentes,...), sa forte proportion de milieux ouverts suite aux travaux récents, la présence d'une saulaie abritant la plaine des vents dominants et les inondations régulières favorables à l'alimentation du Phragmite.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le Phragmite aquatique est un passereau menacé au niveau mondial (catégorie « vulnérable » de l'IUCN). De distribution essentiellement européenne, les populations comptent 12 000 à 20 000 couples en Europe avec une tendance à un déclin modéré. Les reproducteurs sont répartis en majorité en Biélorussie, en Pologne et en Ukraine.

Au cours du XX^{ème} siècle, l'espèce a disparu de plusieurs pays, dont la France, du fait de la réduction des zones favorables à la nidification. L'espèce fait aujourd'hui l'objet d'un PNA (Plan National d'Actions), piloté par Bretagne Vivante.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

La gestion actuellement menée sur la RBD a permis de restaurer une grande surface de bas-marais (80% des 80 ha réouverts), colonisée par les formations arbustives. Sur la partie CERLR, le plan de gestion 2006-2016 prévoit également des ouvertures importantes, et la surface de bas-marais devrait doubler.

Le maintien d'une mosaïque d'habitats de roselières et de bas-marais à Choin noirâtre fauchés par alternance, comme actuellement mis en place en RBD (environ 3 ha/an sur 8 hectares) est très favorable à l'espèce et conforme aux préconisations du Plan National d'Actions.

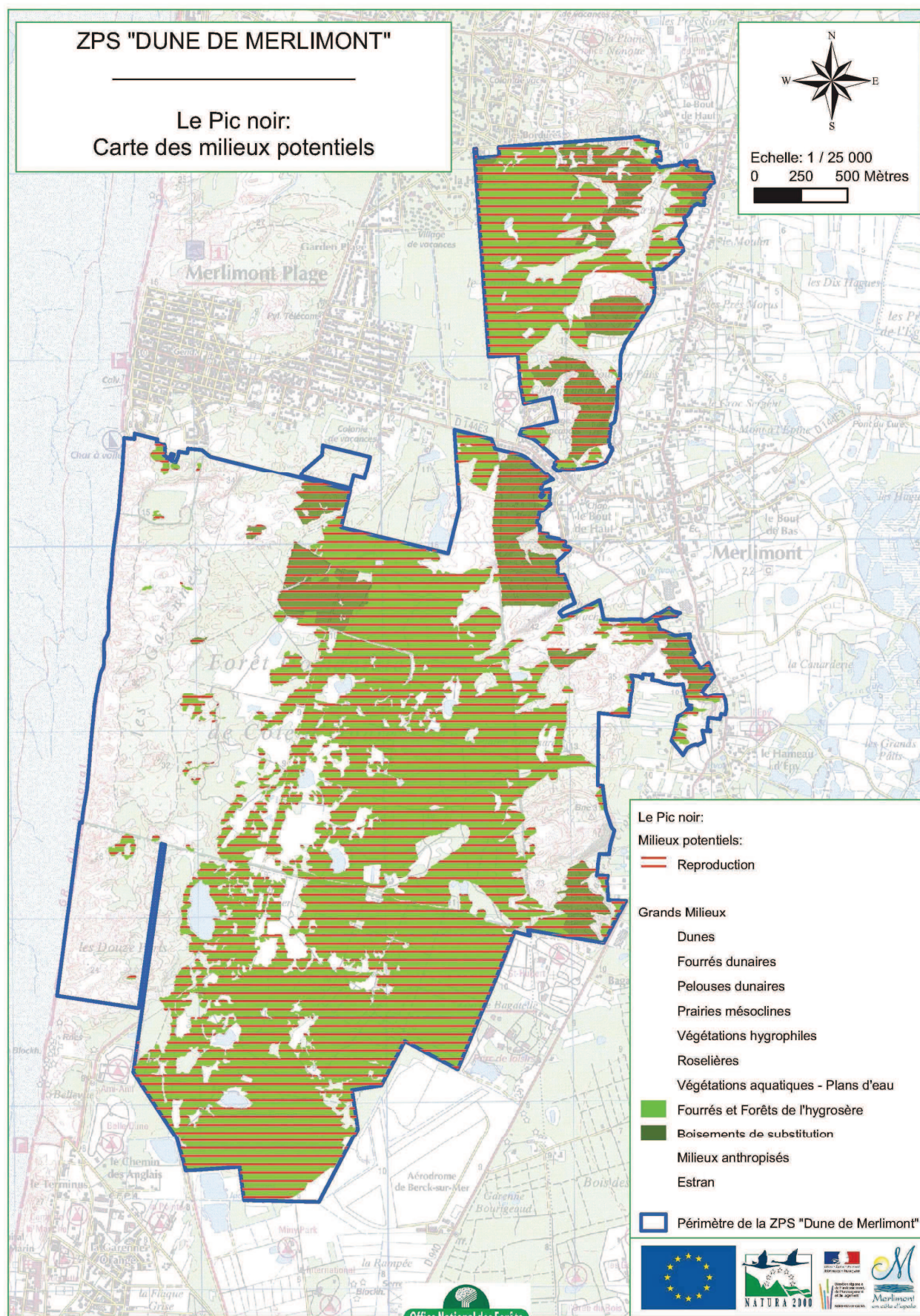
Le caractère favorable des milieux pour le Phragmite dépend de la gestion et l'entretien de ces milieux de bas marais et de roselières, mais aussi des niveaux d'eau.

Objectifs de gestion sur le site

Il s'agit d'entretenir la mosaïque de bas-marais et de roselières qui permettent au Phragmite aquatique de trouver des conditions très favorables à ses haltes migratoires.

Préconisation de suivi de l'espèce

Baguage



Pic noir - *Dryocopus martius*

Annexe I Directive Oiseaux (A236) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

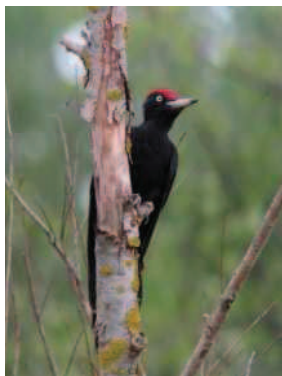
1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☒

Migrateur ☐

Hivernant ☒

Crédit photo : Denis Attinaut



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère : AR
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Plus grand des pics européens. Plumage adulte entièrement noir sauf une tache rouge vif étendue du front à la nuque chez le mâle, limitée à la nuque chez la femelle. Bec blanchâtre sauf l'extrémité et l'arête supérieure noirâtres, iris jaune pâle, pattes grises. Voix variée, chant très puissant. Manifestations acoustiques nombreuses : tambourinage, audible à plus d'un kilomètre ; martèlement ; piquage.

Longueur totale du corps : 44-48 cm. Poids : 200-380 g.

Biologie

Ecologie : le Pic noir a besoin de grandes superficies boisées (200 à 500 ha), avec présence d'arbres de gros diamètre donc âgés (en général 120 ans pour le Hêtre), d'un accès facile aux environs immédiats de l'arbre porteur du nid, de bois mort en abondance (troncs, grosses branches, souches) et aussi de fourmilières, épigées ou non. Les grandes coupes à blanc sont fréquentées pour obtenir une partie des aliments (dans les souches, les troncs abandonnés).

Comportement : oiseau diurne dont l'activité commence relativement tard en hiver. S'il défend un territoire limité aux environs du nid (quelques dizaines d'hectares), son domaine vital est bien plus vaste (150-600 ha selon les ressources alimentaires), sans doute plus étendu en hiver qu'au printemps. Vie solitaire hors période de reproduction. Adultes souvent sédentaires. Dispersion des jeunes sur plusieurs dizaines de kilomètres, voire plus.

Reproduction : Espèce monogame. Les parades nuptiales durent deux mois environ. Le nid est creusé dans un arbre sain. La ponte, en avril-mai, est principalement couvée par le mâle. Les jeunes sont nourris avec de grosses larves d'insectes. Après leur envol, vers 30 jours, ils sont accompagnés par l'un des parents jusque fin juillet / août. L'échec de la reproduction vient souvent du Pigeon colombin qui cherche à usurper le nid avant même que la ponte ait commencé, mais surtout, du fait d'inondation du nid lors de printemps très pluvieux.

Alimentation : Hyménoptères (fourmis charpentières obtenues en creusant de grandes cavités dans le tronc des arbres) et Coléoptères (Scolytes et Cérambycidés) prélevés sous l'écorce et dans le bois. Escaladant troncs et branches avec agilité, il vient cependant souvent à terre pour extraire des insectes dans les souches et le bois mort.

Répartition géographique

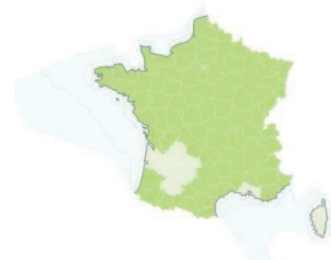
Contexte européen et national

Le pic noir est présent dans le nord et le centre de la région paléarctique, de la France au Japon. En France, il est présent dans presque toutes les régions

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Suite à une expansion géographique depuis les massifs montagneux, le pic noir a niché pour la première fois sur le littoral français dans la plaine maritime picarde, à la fin des années 1980. Les effectifs sont en progression depuis une dizaine d'années, ils atteignent aujourd'hui environ 13 couples : 1 sur Ecault, 3 sur Dannes/Hardelot, 2 en RN de baie de Canche, 1 sur le Touquet, 2 sur Merlimont, 1 sur Berck nord, 3 sur le massif dunaire entre Authie et la Somme. Ces effectifs faibles mais stables arrivent à saturation au vu de la surface favorable disponible. Comparées aux autres zones de nidification constituées de grandes forêts vieillissantes, les dunes boisées sont un biotope marginal mais très attractif pour l'espèce en raison de l'abondance de nourriture engendrée par une faible exploitation commerciale des ressources forestières.

L'espèce a bénéficié des grands chantiers de reboisements des dunes menés dans les années 1960.

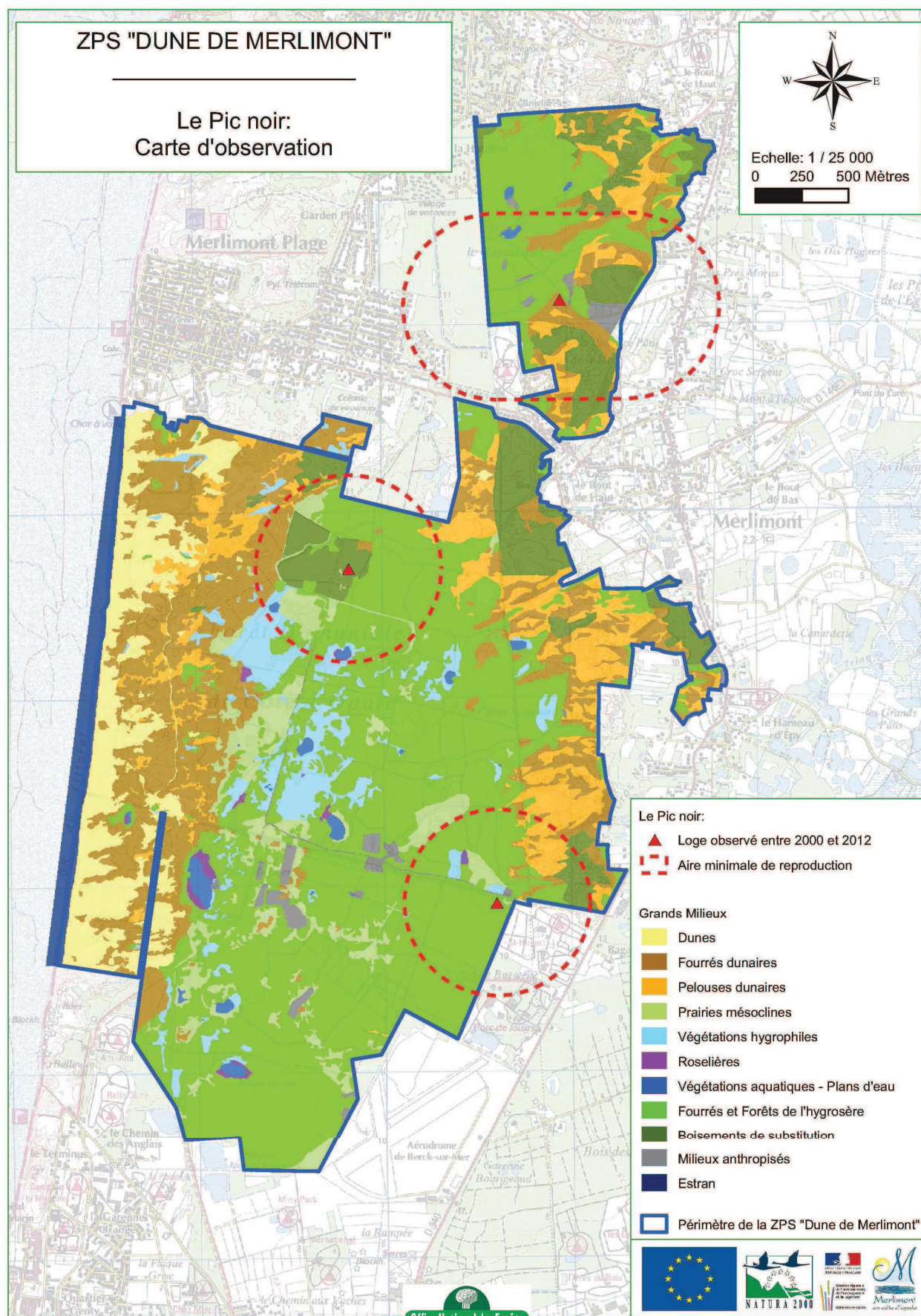


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Pic noir:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
5	10	24	19	28	6	9	15	4	5	6	2

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données		1	1	3	3	6	16	10	9	15	20	23	26
Nombre d'individus observés (maxi)		1	1	1	2	1	1	2	2	4	4	4	4

L'espèce est sédentaire sur le site.

Le premier contact avec le pic noir sur le site a été noté en 2000 au nord de la RBD (parcelle n°5). Il faudra attendre 2003 pour voir réellement des comportements de nidification de l'espèce (chant, tambourinage, observation d'un couple). En 2004, une loge a été localisée et sera utilisée l'année suivante. Cette même année, un mâle a été régulièrement contacté dans la partie Est du site, dans un périmètre englobant le Sud de la RBD, l'Est du CEL et le parc de Bagatelle.

Depuis 2005, deux couples se sont clairement installés entre la RBD, les Terrains du conservatoire du littoral et la forêt communale de Merlimont - partie Sud. En 2010, une loge utilisée a été découverte dans des trembles sur la forêt communale de Merlimont - partie Nord. Les prospections de 2011 ont mis en évidence la présence d'un mâle en parade dans la partie centrale de la forêt communale de Merlimont - partie Nord. Ce comportement ne prouve pas la nidification mais en est un indice très fiable.

On peut estimer le besoin vital de l'espèce sur le site à environ 500 ha pour chaque couple (chiffre similaire sur les autres sites de la Plaine maritime picarde)

Lieu des observations sur le site Natura 2000

On distingue donc trois secteurs à l'heure actuelle :

- La forêt communale de Merlimont - partie Nord, avec les premiers contacts en 2010 et la suspicion de la nidification dans la partie centrale. Ce secteur englobe aussi la partie privée à l'Est (hors périmètre de la ZPS)
- le Nord de la RBD (parcelle n°3, 5 et 12), auquel il faut ajouter la propriété privée mitoyenne et les pinèdes de la forêt communale de Merlimont - partie sud (plus de 20 hectares de pinède).
- le Sud de la RBD et l'est de la partie Berck du CELRL, ainsi que les propriétés privées situées à proximité (Bagatelle + peupleraies au-delà de la D940)

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation de l'espèce est jugé favorable en Europe. L'effectif est estimé en France à au moins 5 000 couples à la fin de la décennie 1990-2000. La répartition a complètement changé depuis une cinquantaine d'années. Auparavant, le Pic noir nichait uniquement dans les régions montagneuses. En 2004, il est présent dans presque toutes les régions. Comme c'était le cas en Europe centrale et orientale, il est donc devenu un oiseau de plaine. Les causes de cette expansion récente restent inconnues. La population française actuelle est prospère.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Il n'y a pas de menace particulière pesant sur l'espèce au sein de la ZPS.

La dynamique forestière naturelle, le vieillissement des peuplements lié aux difficultés d'exploitation et la mort prochaine d'innombrables pins maritimes due à l'armillaire (maladie) sont un facteur de maintien de l'espèce dans les années à venir.

Objectifs de gestion sur le site

Le Pic noir est opportuniste sur le choix des essences pour construire sa loge mais recherche des troncs d'un certain diamètre (de 45 cm à 1.3 m). Le maintien de gros bois et de bois mort au sein des peuplements sera donc favorable à l'espèce, avec une attention plus particulière dans les forêts gérées pour la production de bois (forêt communale de Merlimont)

Préconisation de suivi de l'espèce

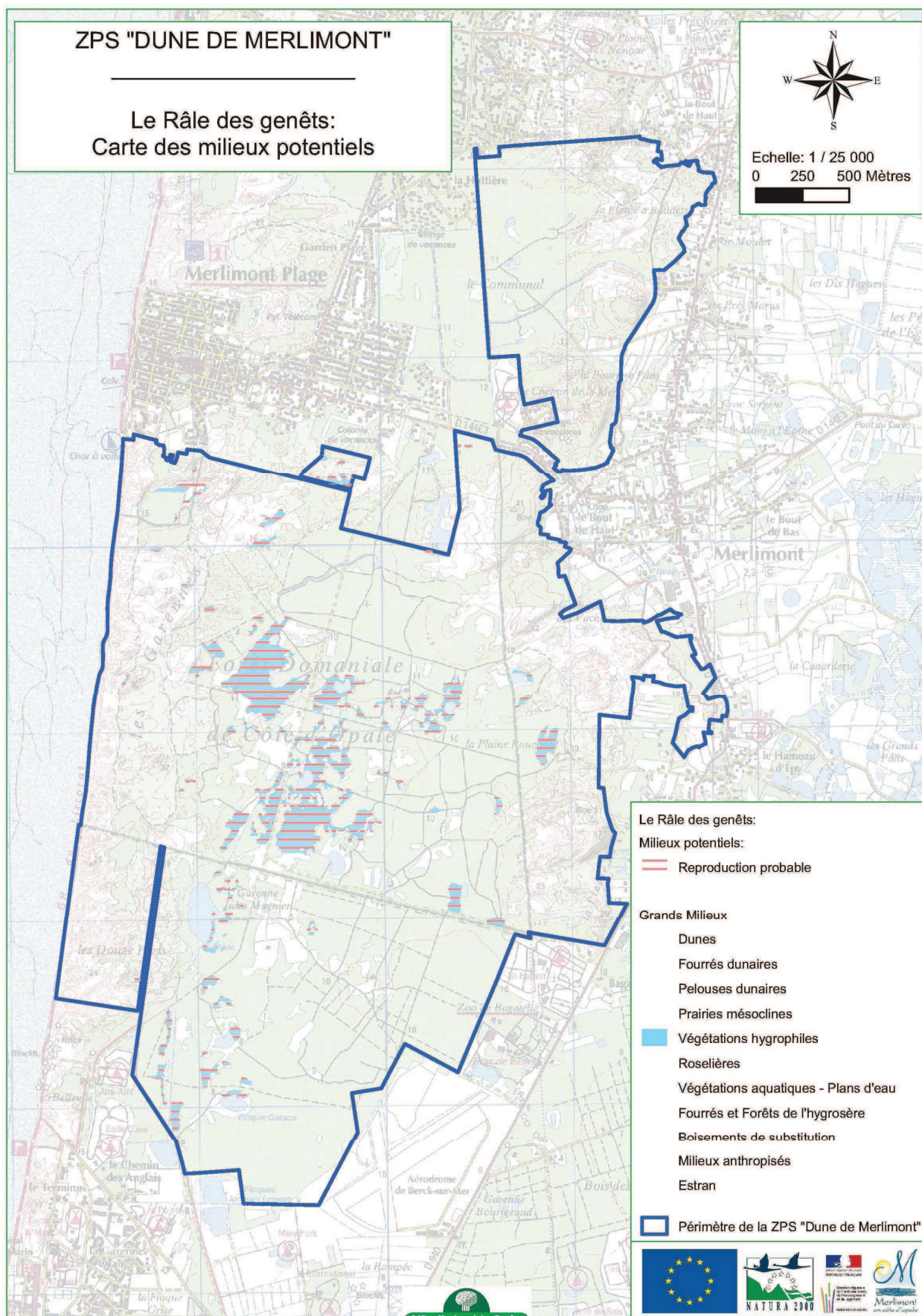
Points d'écoute et baguage

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Rôle des genêts:
Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Rôle des genêts - *Crex crex*

Annexe I Directive Oiseaux (A122) - Nicheur en danger en France

Sur le site : Espèce exceptionnelle

Priorité sur le site

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

photo

Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :

Estran :

Dunes :

Fourrés dunaires :

Pelouses dunaires :

Prairies mésoclines :

Végétations hygrophiles: A - plaine hygrophile

Roselières :

Végétations aquatiques - Plans d'eau :

Fourrés et Forêts de l'hygrosère :

Boisements de substitution :

Milieus anthropisés :

Description de l'espèce

Espèce difficile à observer. Coloration générale brun jaunâtre, striée de noir. Tête prolongée d'un bec fort et comprimé latéralement et marquée d'un sourcil gris-bleu chez le mâle, roussâtre chez la femelle. Coloration bleue du mâle présente sur les joues et la poitrine du mâle. Ailes courtes et rousses, grandes couvertures également rousses. Côtés de la poitrine, flancs et sous-caudales barrés de roux. Pattes gris-rosé fortes et adaptées à la progression dans l'herbe des prairies. Doigts longs et grêles, munis d'un ongle court mais pointu. Chant du mâle caractéristique

Longueur totale du corps : 27-30 cm. Poids : mâles 135-200 g, femelles, 120-150 g.

Biologie

Ecologie : Espèce typique - et emblématique - des prairies de fauches alluviales en période de reproduction, le Rôle des genêts peut également se rencontrer dans des milieux différents. Sauf exception, l'espèce dépend totalement de l'exploitation agricole extensive, qui permet aux zones prairiales de se maintenir.

Comportement : La migration s'effectue de nuit. La migration postnuptiale des adultes commence après la mue complète, en août et se poursuit en septembre. En août-septembre, des migrateurs nordiques peuvent être observés en France, dans tous types de milieux herbacés, les marais mais également les dunes du littoral atlantique. De la fin mars au début du mois de mai, les chanteurs se font de nouveau entendre. L'arrivée, précoce sur les sites atlantiques, est retardée de plusieurs semaines dans le Nord et l'Est du pays. Dès leur arrivée, les mâles défendent un territoire en émettant des cris bruyants, pouvant porter jusqu'à un kilomètre.

Reproduction : Les individus ne sont pas fidèles à leur site de reproduction. La femelle construit son nid au sol et y dépose ses oeufs dès début mai. Le mâle peut alors changer de territoire, afin de tenter de s'accoupler avec d'autres femelles.

Alimentation : variée et relative à la disponibilité des proies : insectes (orthoptères, coléoptères), vers de terre, gastéropodes, mais également des végétaux, principalement sous forme de graines.

Répartition géographique

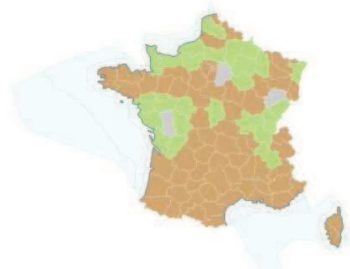
Contexte européen et national

Répartition Eurasienne en période de reproduction. L'essentiel de la population se trouve en Russie, en Biélorussie et en Ukraine. Migrateur au long cours, le Rôle hiverne dans les zones herbeuses et les savanes du centre et du sud de l'Afrique.

En France, l'espèce subit une réduction continue de son aire de répartition. Présent sur la majeure partie du territoire au début du XX^{ème} siècle, à l'exception du midi, le Rôle des genêts s'est progressivement concentré dans les grandes vallées alluviales. En migration, bien que rarement observé, le Rôle des genêts peut se rencontrer dans les zones ouvertes de tous les départements.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

En dehors de l'observation sur la RBD en 2004, le dernier mâle chanteur de la plaine maritime picarde a été observé dans la basse Vallée de la Somme en juin 1983. On peut donc considérer l'espèce comme pratiquement disparue même si quelques chanteurs sont encore entendus de façon occasionnelle dans les cultures des plateaux avoisinants.

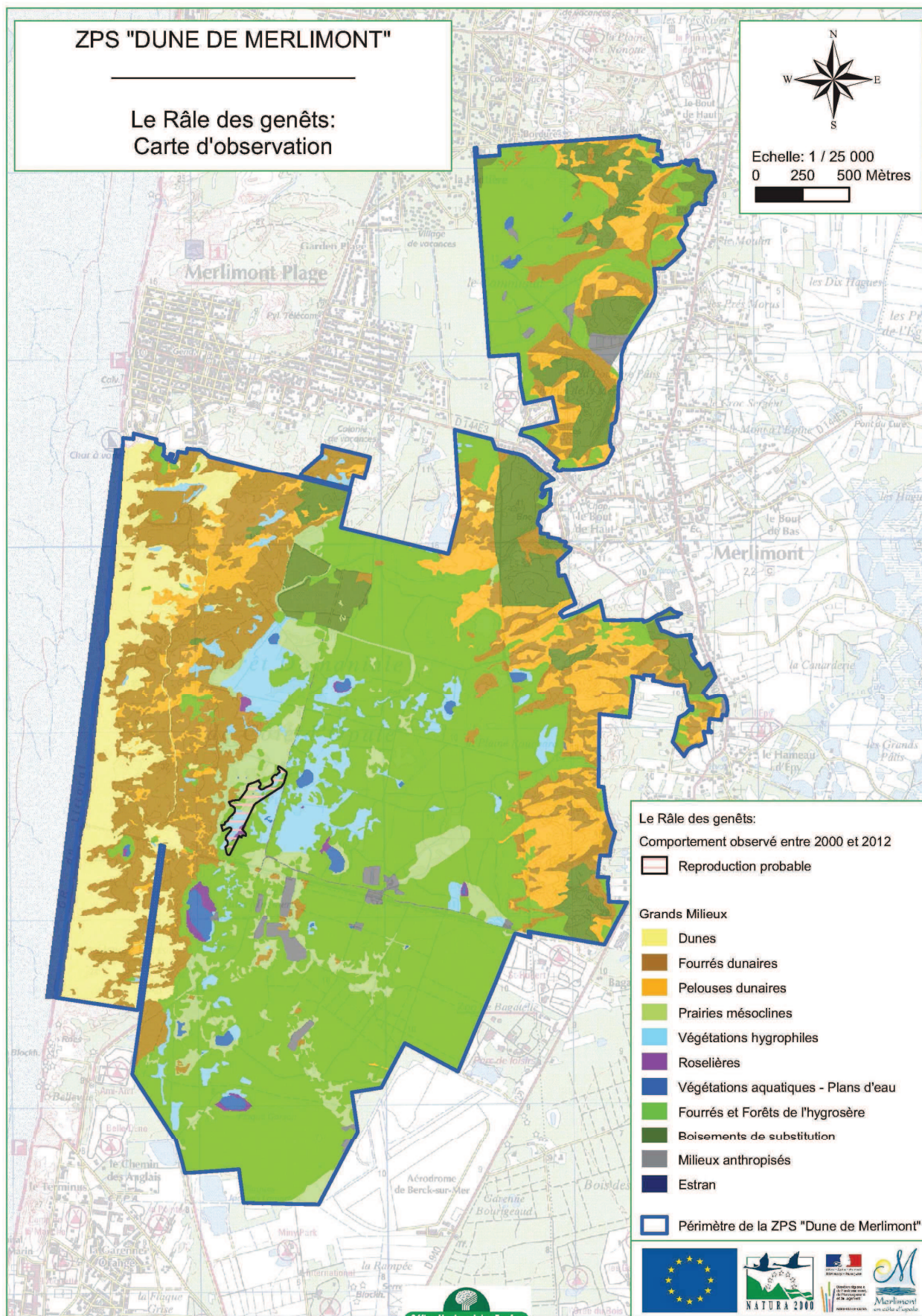


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

Le Rôle des genêts:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
				1							

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données						1							
Nombre d'individus observés (maxi)						1							

Un seul contact d'un individu sur la période 2009 à 2012

Lieu des observations sur le site Natura 2000

Le 19 mai 2004, un oiseau a été observé dans la Plaine aux bécasses (parcelle n°10 RBD). Les suivis les jours suivant ne permettront pas de confirmer le stationnement de l'oiseau.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Le statut de conservation du Rôle des genêts est défavorable en Europe. La Russie accueille près de 90% des effectifs européen. Depuis la fin des années 1990, on constate une meilleure couverture de son aire de répartition et une augmentation des effectifs nicheurs en Europe du Nord et de l'Est.

Les populations françaises, comme ailleurs en Europe de l'Ouest, ont connu un déclin important à partir du milieu du XX^{ème} siècle, en concomitance avec le développement de l'agriculture intensive. Les effectifs français ne représentent plus qu'une partie infime de la population européenne. La faiblesse des effectifs et le déclin quasi-généralisé des populations françaises ont motivé son classement comme espèce « En Danger ». Les populations de nombreuses régions, dont le Nord-Pas-de-Calais, sont éteintes ou au bord de l'extinction.

L'espèce bénéficie d'un plan national d'actions (PNA)

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Les enjeux pour cette espèce se situent à une échelle beaucoup plus vaste que celle de la ZPS.

Objectifs de gestion sur le site

Au vu de l'état des populations et la rareté de l'espèce dans le nord de la France, rien ne permet pas d'envisager une nidification prochaine sur le site.

La restauration des bas-marais sur de grandes surfaces et le maintien de parcelle de bas-marais en prairies de fauche, avec des périodes adaptées, pourraient néanmoins convenir à l'espèce si celle-ci revenait sur le site.

Préconisation de suivi de l'espèce

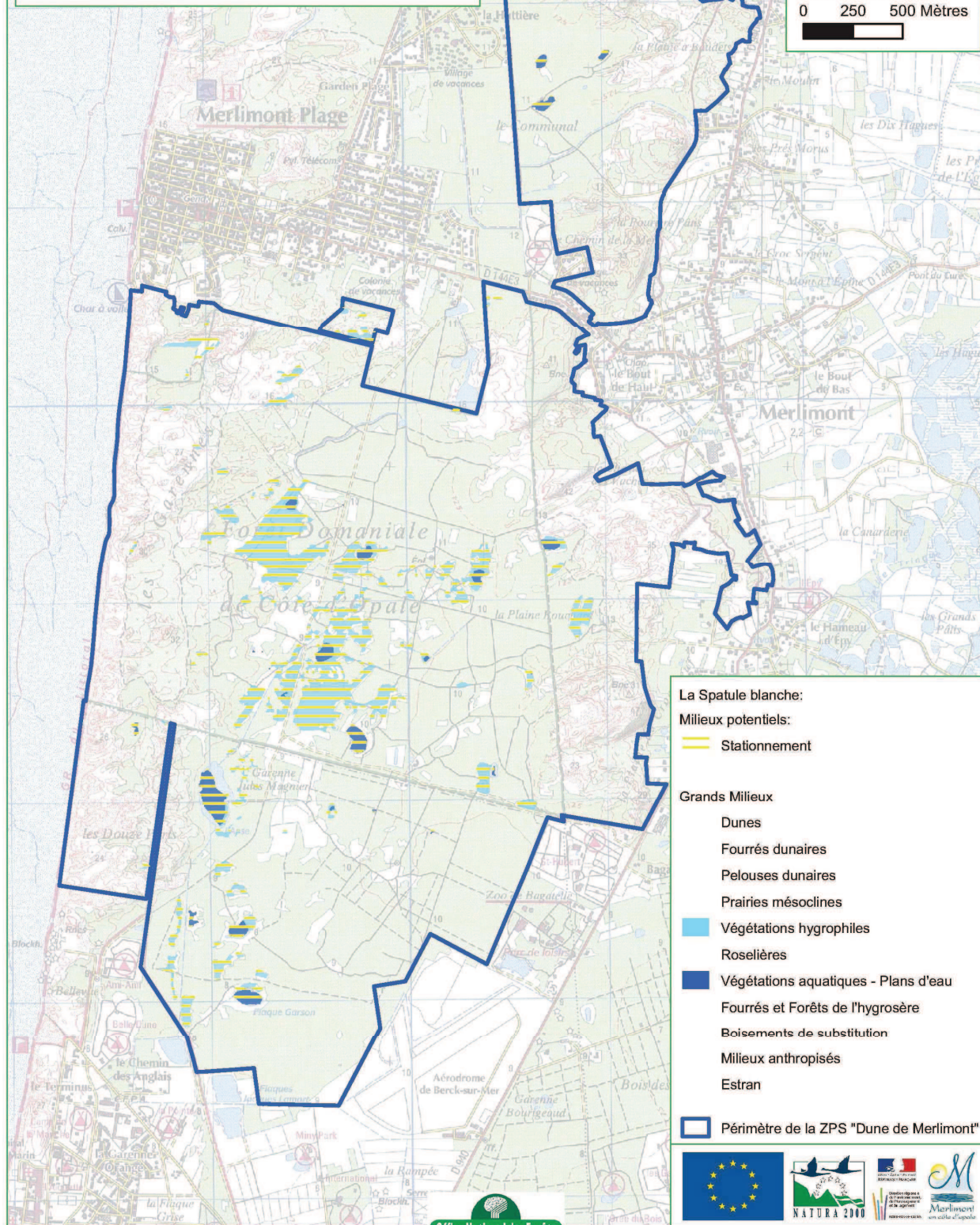
Points d'écoute

ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Spatule blanche: Carte des milieux potentiels



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Spatule blanche - *Platalea leucorodia*

Annexe I Directive Oiseaux (A034) - Nicheur et hivernant vulnérable en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce régulière

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Attinaut



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer :
Estran :
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau : AD - mare permanente
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Grand échassier facilement identifiable malgré son caractère farouche. Plumage blanc dominant, bec caractéristique en forme de cuillère. En plumage nuptial, l'adulte porte une huppe assez fournie à la nuque, une collerette orangée à la base du cou et une gorge jaune orangé. Les pattes sont noires, comme le bec qui se termine par une tâche jaune au niveau de l'extrémité élargie. En vol, les ailes relativement larges et arrondies battent rapidement avec une faible amplitude. Leur mouvement régulier est souvent interrompu par des glissades planées. Répertoire vocal pauvre et peu démonstratif.

Longueur totale du corps : 80 à 90 cm. Poids : 1 700 à 2 000 g.

Biologie

Ecologie : la Spatule est l'espèce, parmi les grands échassiers d'Europe, qui exploite le plus les vasières. Durant les différentes périodes de son cycle de vie, elle occupe essentiellement de vastes zones humides où elle dispose de zones d'alimentation étendues. Les baies, les estuaires et les marais arrière-littoraux sont les habitats les plus recherchés.

Comportement : la migration postnuptiale se déroule de début juillet à octobre, avec un pic fin août. La migration prénuptiale, très étalée, commence au début du mois de février et se prolonge jusqu'à fin mai.

Reproduction : L'espèce niche en colonie et s'associe fréquemment aux ardéidés. Discrète et très sensible aux dérangements, elle niche en France uniquement dans les arbres (saulaies inondées essentiellement), souvent parmi les Hérons cendrés (*Ardea cinerea*).

Alimentation : régime essentiellement animal (petits crustacés et des poissons de faible taille), complété par des batraciens, vers, insecte et larves, mollusques. En halte migratoire, la Spatule blanche se nourrit principalement de crevettes sur des lagunes et des anciennes salines littorales ou de Gambusies et d'Epinoches dans les marais arrière-littoraux plus doux.

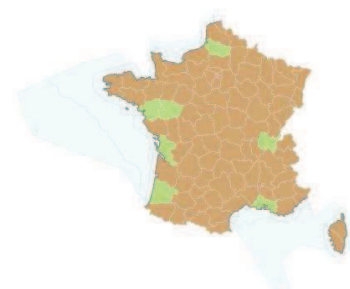
Répartition géographique

Contexte européen et national

La Spatule blanche se reproduit dans le Paléarctique. La population nicheuse d'Europe de l'Ouest, longtemps limitée aux Pays-Bas et à l'Espagne est en nette progression depuis 1990. Elle hiverne en Afrique de l'Ouest. Après avoir disparu de France pendant 2 siècles en tant que nicheuse, l'espèce a bénéficié des mesures de protection et s'est réinstallée en France à partir de 1981, où la première preuve de reproduction a été obtenue en Loire-Atlantique. Elle occupe maintenant régulièrement d'autres lieux, dont la réserve naturelle de la baie de Somme. Un grand nombre de sites identifiés comme haltes migratoires depuis quelques années sont occupés régulièrement au cours des migrations pré et postnuptiales. Bien que l'espèce soit migratrice, on observe un hivernage croissant en France depuis les années 1980.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

La première nidification au sein de la plaine maritime picarde date du début des années 2000, dans le parc du Marquenterre, devenu la 3ème colonie de France avec 75 couples en 2012. En 2010, l'espèce s'est installée dans la héronnière de Cucq/Trépiéd, ce qui constitue la première reproduction dans le Nord-Pas-de-Calais. La ZPS se situe entre ces deux colonies et sur l'axe migratoire en provenance des Pays-Bas (réservoir de la population européenne occidentale) ; sa grande quiétude en a fait un dortoir de choix notamment en août septembre. Bien que la Spatule se nourrisse principalement hors du site, la ZPS joue un rôle clé dans le stationnement prolongé de cette espèce entre Canche et Authie.

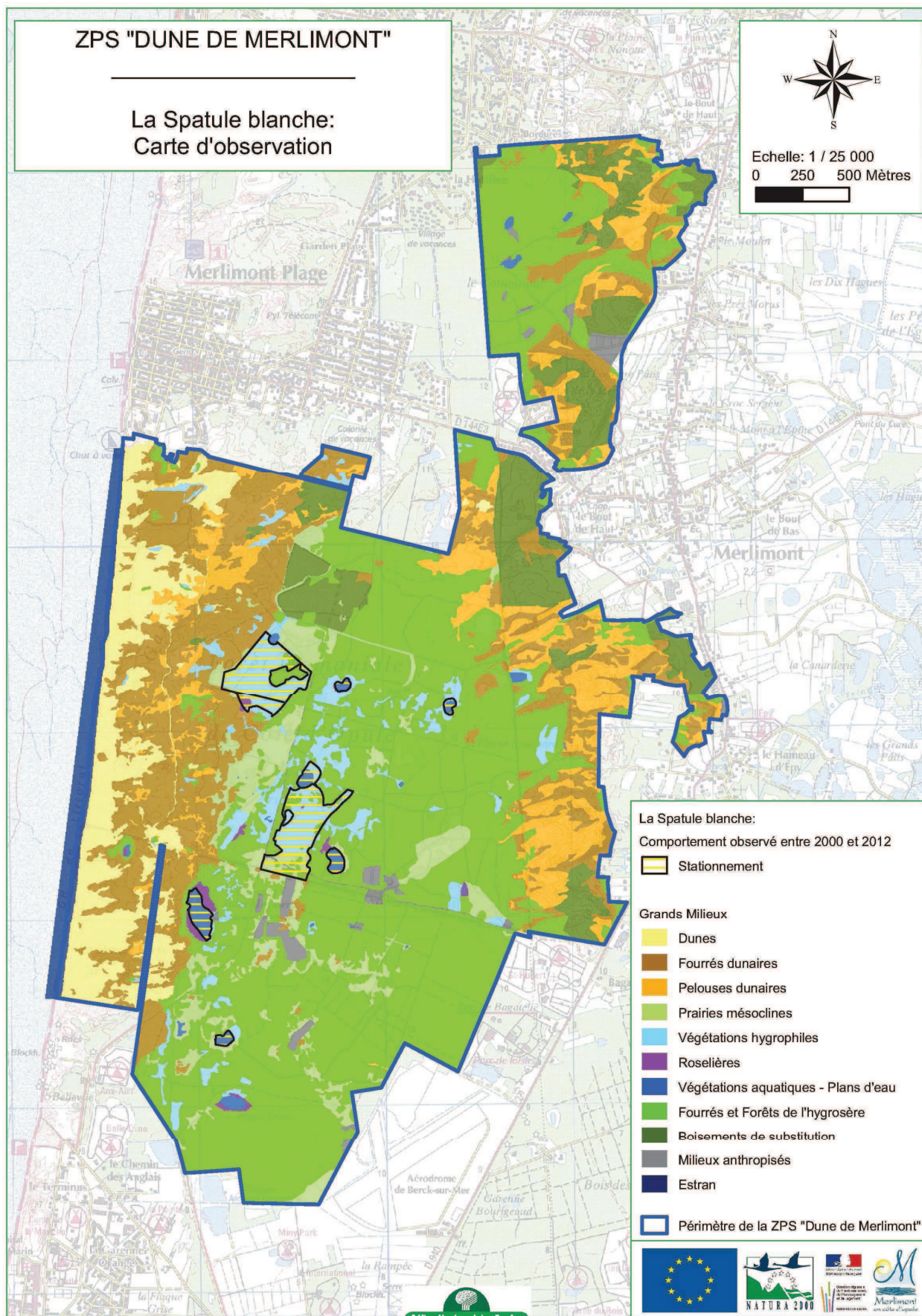


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Spatule blanche:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		1	1	2		10	63	8			

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données		2	1	2	10		13	12		2	20	9	18
Nombre d'individus observés (maxi)		1	2	2	35		8	33		1	3	13	58

On distingue deux flux bien marqués : Le flux est nettement plus marqué en migration postnuptiale.

- un flux printanier entre la fin mars et le début mai

- un flux automnal plus marqué (postnuptial) de mi juillet à fin septembre, avec des effectifs nettement plus importants.

Au début des années 2000, la ZPS était majoritairement fréquentée pendant un très court. Ces dernières années (en 2011 notamment), les oiseaux ont séjourné sur une période de plus de trois semaines, avec la formation de dortoirs.

Les effectifs sont également plus nombreux ; ils sont passés d'une trentaine d'oiseaux à 58 oiseaux en 2011 (dortoir)

Lieu des observations sur le site Natura 2000

En migration prénuptiale, les observations se concentrent sur deux zones : la mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL) et le marais aux mouettes (parcelle n°11 RBD). Ces observations ne sont faites que les années humides.

En automne, la Spatule se nourrit sur l'ensemble des grandes mares de hutte du site de la RBD et du CEL. Depuis 3 ans, des dortoirs se forment sur la mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL) et surtout sur la mare de Plaisance (parcelle n°9).

Avant 2011, les oiseaux arrivaient au lever du jour depuis le sud du site, en provenance de la baie d'Authie ou de la colonie de la Baie de Somme. Depuis quelques années la formation de petits dortoirs amène les oiseaux à séjourner plus longtemps sur le site (plus de 3 semaines en 2011).

Il a été mis en évidence le fait que Spatule se nourrit en journée sur les mares de hutte du marais de Balançon et qu'en fin de journée elle rejoint la ZPS, plus tranquille, pour former ses dortoirs.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

La Spatule blanche était en danger en Europe au début des années 1990. L'augmentation récente de ses effectifs a amélioré sensiblement son statut européen, considéré comme « rare », étant actuellement moins vulnérable.

En France, la Spatule blanche est considérée comme vulnérable, tant en période de nidification, qu'en hiver et en migration. Depuis 1990, la création d'un réseau de sites protégés en France, mais aussi aux Pays-Bas et en Espagne a permis une augmentation importante de la population nicheuse ainsi que l'établissement réel d'une population stable en France, localisée principalement en Loire-Atlantique.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Le site sert de reposoir aux populations des marais de Balançon (fortement dérangées le matin et le soir par l'activité cynégétiques). Il s'agit donc de conserver cette utilisation en continuant de préserver les secteurs utilisés des dérangements humains.

Objectifs de gestion sur le site

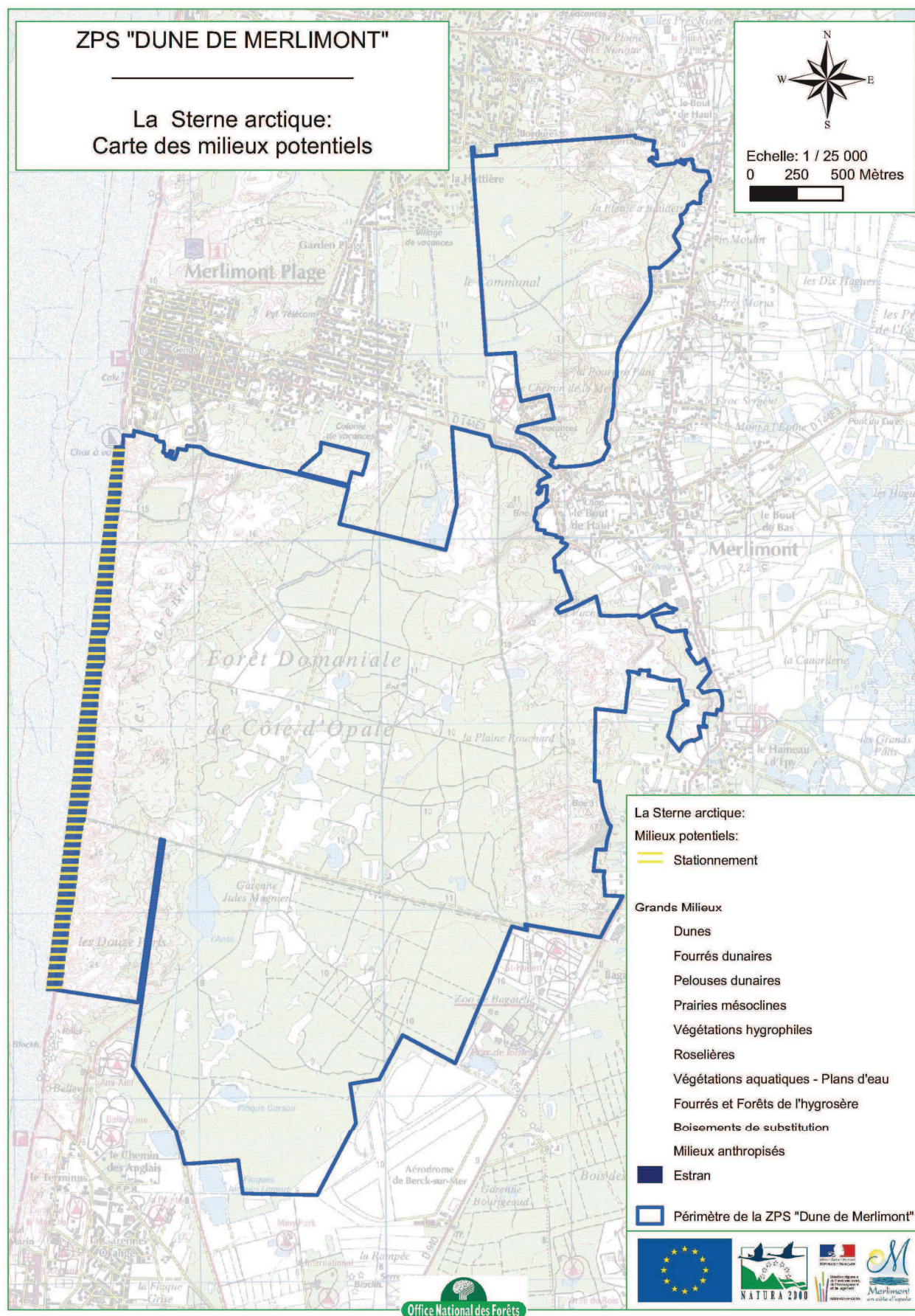
La Mare de l'Anse (parcelle n°4 CEL) et la Mare de Plaisance (parcelle n°9 RBD) devront être préservées de toute perturbation mettant en péril le dortoir.

On veillera à éviter la fermeture des mares de hutte par la Phragmitaie afin de laisser des zones dégagées pour ses poses (alimentation ou repos).

Les zones de repos de la Spatule en halte migratoire correspondent à des zones bien dégagées correspondant pour la plupart du temps aux zones nues ou des végétations pionnières à littorale. Les pentes douces sont très favorables, on évitera d'y laisser s'installer le phragmite qui, une fois développé, ne permettant plus aux oiseaux d'avoir un périmètre visuel suffisant vis à vis des prédateurs.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en migration



Sterne arctique - *Sterna paradisaea*

Annexe I Directive Oiseaux (A194) - Nicheur en danger critique en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

photo

Milieux fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer : A

Estran : D

Dunes :

Fourrés dunaires :

Pelouses dunaires :

Prairies mésoclines :

Végétations hygrophiles :

Roselières :

Végétations aquatiques - Plans d'eau :

Fourrés et Forêts de l'hygrosère :

Boisements de substitution :

Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Sterne de taille moyenne à coloration globalement claire. Manteau et les ailes de l'adulte gris clair. Cou, ventre et sous-caudales également gris clair, mais joues blanches. En vol, dessus gris clair uniforme avec un fin trait noir à l'extrémité des rémiges primaires. Bec court rouge vif ; calotte de la tête noire. Pattes courtes et rouge foncé chez les adultes. Pas de dimorphisme sexuel.

La Sterne arctique pousse des cris proche de ceux de la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), mais un peu plus aigus et remontants, surtout sur les sites de reproduction.

Longueur totale du corps : 33 à 38 cm. Poids : 96 à 119 g sur les sites de reproduction

Biologie

Ecologie : La Sterne arctique préfère des eaux plus froides que ses cousines. Elle fréquente principalement, en période de reproduction, les îlots côtiers sableux, les plages ou les cordons de galets. En France, la Sterne arctique toujours niché en sympatrie avec d'autres espèces de sternes qui nichent à découvert. Hors reproduction, elle est marine et fréquente les plages et les côtes rocheuses pour s'y reposer ou se nourrir alentour. Il est pélagique au moment de ses déplacements migratoires.

Comportement : Comme les autres sternes, la Sterne arctique est une espèce coloniale, mais peut aussi se rencontrer isolément. La migration postnuptiale débute fin juillet depuis les sites de reproduction les plus au sud et se poursuit jusqu'à début octobre pour ceux du nord.

Reproduction : Les couples sont monogames et persistent d'une année sur l'autre. Un à trois oeufs sont pondus. A l'instar des autres sternes, la Sterne arctique est fidèle à ses sites de reproduction. En France, il ne semble pas y avoir eu de succès à la reproduction depuis 1969.

Alimentation : régime piscivore complété de crustacés et d'insectes. Proies de petite taille.

Répartition géographique

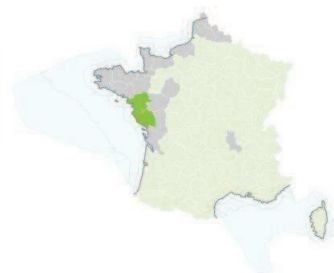
Contexte européen et national

L'aire de répartition mondiale de la Sterne arctique est très vaste et s'étend sur toutes les terres au nord du cercle polaire arctique. La France constitue la limite méridionale de sa répartition en Europe et sa reproduction n'y est aujourd'hui plus annuelle. Dans les années 1950 et jusqu'en 1961, la population française de la Sterne arctique était localisée en Bretagne et en Loire-Atlantique.

En migration postnuptiale, les observations côtières peu communes suggèrent un passage pélagique. Néanmoins, la Sterne arctique peut se rencontrer de façon régulière le long du littoral, notamment en période de forts coups de vent. En migration pré-nuptiale, la Sterne arctique est rarement observée le long du littoral français. L'espèce hiverne, pour ce qui est des nicheurs européens, dans le pack Antarctique au sud de l'Afrique et de l'océan Indien.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Migrateur régulier en petit nombre sur la plaine maritime picarde. L'observation de 523 individus posés en 2008 sur la ZPS constitue un phénomène remarquable pour la région.

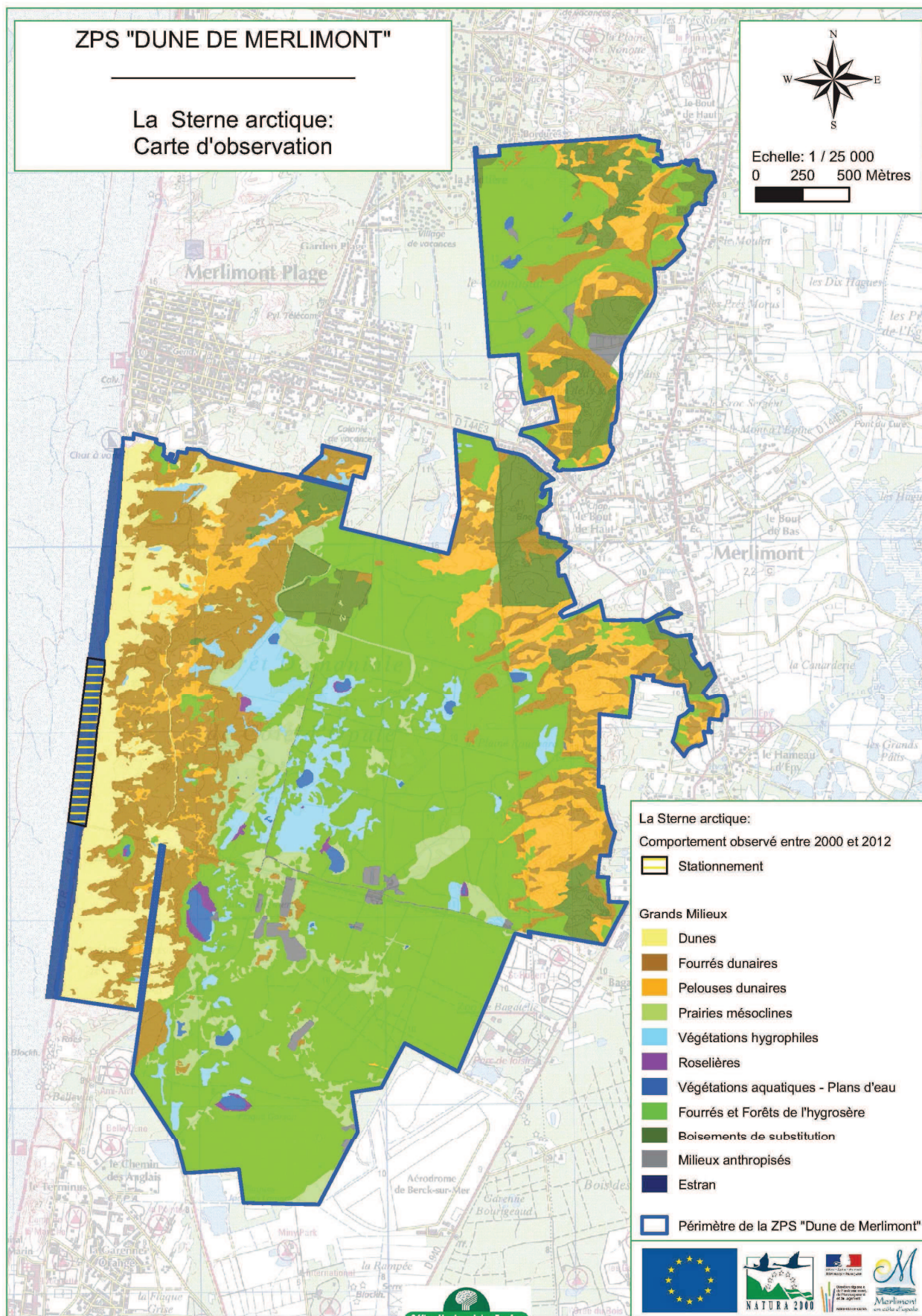


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Sterne arctique:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			2	6				1			

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de donnée										4	9		1
Nombre d'individu observés posés sur l'estran										523	3		20

Les observations correspondent uniquement à des individus posés sur l'estran. Les effectifs sont très variable et dépendent de deux facteurs :

- la tranquillité de l'estran surtout sur des périodes de migration prénuptiale
- la pression d'observation, variable selon les années. Les suivis de 2007 ont été soutenus et ont permis de mettre en évidence une grande variation journalière : de 1 à 200 individus, avec un maximum de 523 individus devant la parcelle n°20 de la RBD le 15 mai 2007.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'espèce n'est observée que sur l'estran devant la parcelle n°20 de la RBD, qui correspond au secteur le plus tranquille de la façade littorale entre Berck et Merlimont.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Au plan mondial, la Sterne arctique n'est pas une espèce menacée. En Europe, son statut de conservation est considéré comme favorable.

En France, la Sterne arctique fait désormais partie des espèces ne se reproduisant plus régulièrement sur notre territoire depuis le début des années 1960.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Le site ne présente de caractéristiques favorables à la nidification.

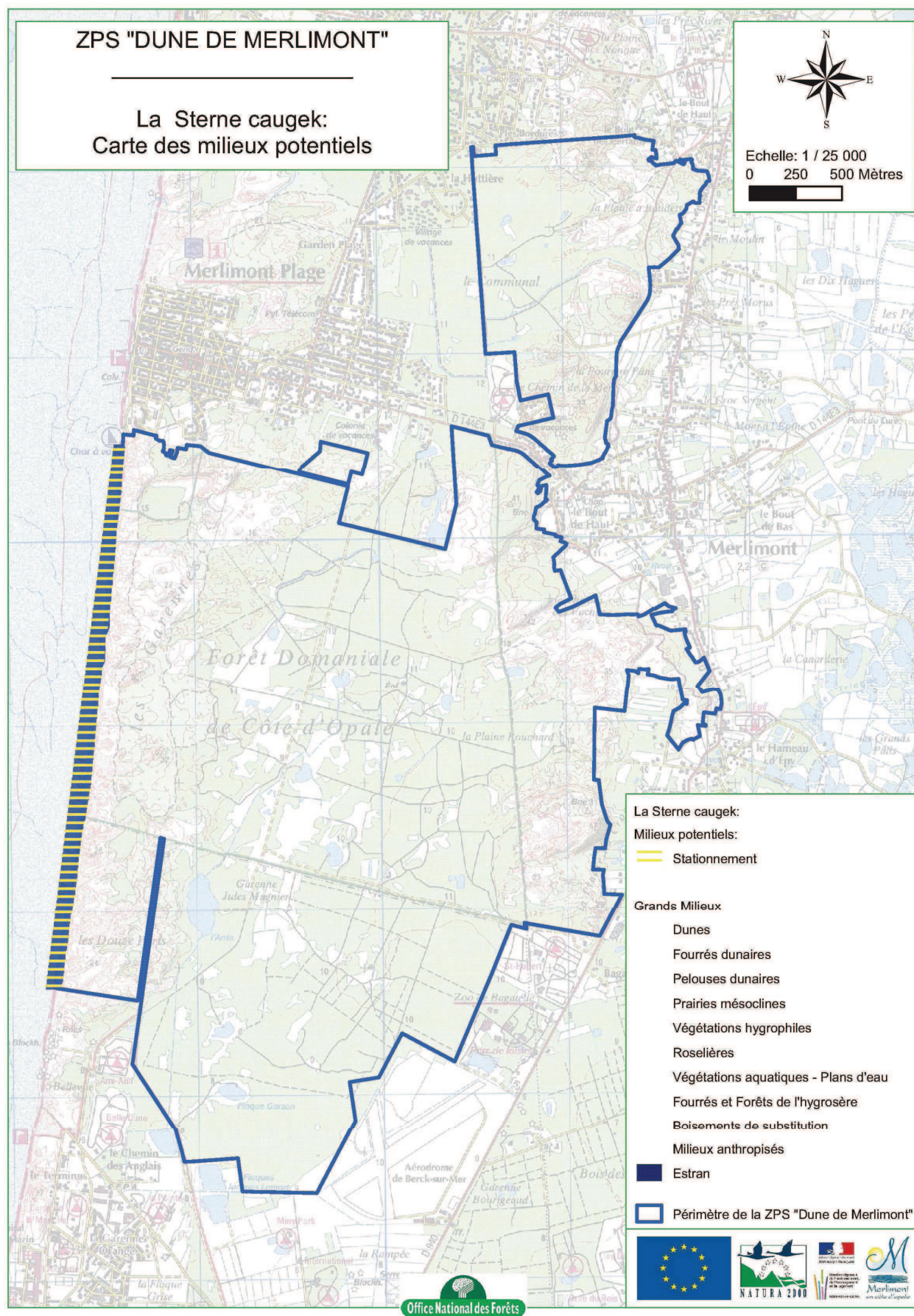
La ZPS joue un rôle relativement faible pour l'espèce, qui ne fréquente le site que pour se reposer.

Objectifs de gestion sur le site

La quiétude des sites de reposoir devra être maintenue ou renforcée.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en migration ; baguage



Sterne caugek - *Sterna sandvicensis*

Annexe I Directive Oiseaux (A191) - Nicheur vulnérable en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur

☐

Migrateur

X

Hivernant

☐

Crédit photo : Denis Attinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer : A
Estran : D
Dunes :
Fourrés dunaires :
Pelouses dunaires :
Prairies mésoclines :
Végétations hygrophiles :
Roselières :
Végétations aquatiques - Plans d'eau :
Fourrés et Forêts de l'hygrosère :
Boisements de substitution :
Milieux anthropisés :

Description de l'espèce

Sterne d'assez grande taille de couleur blanche éclatante, sans nuance marquée de gris. Bec noir à pointe jaune, pattes noires et huppe noire érectile sur la nuque. Ailes longues et fines. Front blanc en plumage internuptial. Pas de dimorphisme sexuel. Cris râpeux très caractéristiques, surtout sur les sites de reproduction.

Longueur totale du corps : 37 à 43 cm. Poids : 200 à 285 g.

Biologie

Ecologie : Essentiellement marine, la Sterne caugek fréquente, en période de reproduction, les îlots côtiers rocheux, les bancs de sable, les lagunes littorales ou les bassins de saliculture. Hors reproduction, elle fréquente également les estuaires sablo-vaseux, les plages, les côtes rocheuses, pour s'y reposer ou se nourrir alentour. Elle est par ailleurs pélagique, au moment de ses déplacements migratoires et en période hivernale.

Comportement L'espèce est très grégaire tout au long de son cycle annuel. Elle niche en colonies denses, parfois fortes de plusieurs milliers de couples. De même la migration se pratique souvent en groupes familiaux (à l'automne). La Sterne caugek revient sur ses sites de reproduction à partir de la fin du mois de mars. A la fin de l'été, les oiseaux s'éparpillent vers des sites traditionnels d'alimentation, qui peuvent se situer bien au nord de leur colonie.

Reproduction : Dès le retour sur les colonies, les adultes s'engagent dans la parade nuptiale. Les couples sont monogames et persistent d'une année sur l'autre. Il est possible que le couple reste uni pendant la période internuptiale. Le nid est une simple excavation creusée dans le sol (sable, graviers), parfois garni de débris végétaux ou de tout autre matériau naturel disponible (coquilles). Un ou deux (rarement trois) oeufs sont pondus.

Alimentation : La Sterne caugek est essentiellement piscivore. Elle se nourrit de spécimens d'espèces de petite taille qu'elle capture à la surface de l'eau en plongeant, souvent précédé d'un vol sur place. Elle peut aussi nager sous l'eau à l'aide de ses ailes lorsque la visibilité le permet, atteignant des profondeurs de cinq mètres.

Répartition géographique

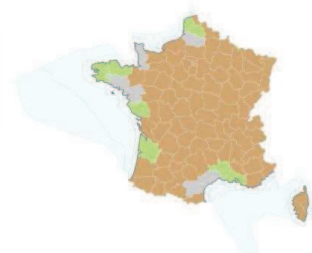
Contexte européen et national

L'aire de répartition mondiale de la Sterne caugek est très vaste. En Europe, elle niche de l'est de la Baltique, du sud de la Scandinavie et de l'Ecosse au sud jusqu'en Camargue, dans le delta de l'Ebre, Espagne, de même que sur les rivages septentrionaux de la mer Noire (sous-espèce type). En France, la Sterne caugek niche régulièrement dans le Pas-de-Calais, en Bretagne, en Vendée, sur le banc d'Arguin, Gironde, ainsi qu'en Camargue, dans les Bouches-du-Rhône.

En migration, l'espèce s'observe surtout à l'automne, le long des côtes de la Manche et de la mer du Nord. C'est notamment autour des sites du cap Gris-Nez, Pas-de-Calais, et du Clipon, à Loon-Plage, Nord, que les plus gros contingents sont notés (maximum de 17 800 individus à l'automne 2003 dans cette dernière localité). Les dates de passage sont de mars à mai au printemps et de fin juillet à fin octobre, avec un pic en septembre. L'espèce hiverne, pour ce qui est des nicheurs européens, du sud de l'Angleterre, de la France atlantique et du bassin méditerranéen jusqu'en Afrique de l'Ouest et du Sud. Les nicheurs français semblent migrer en Afrique tropicale.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Migrateur régulier et abondant, les reposoirs sur l'estran en plaine maritime picarde sont limités par les dérangements anthropiques. L'espèce est nicheuse occasionnelle au Parc du Marquenterre et au Hâble d'Ault depuis 1997.

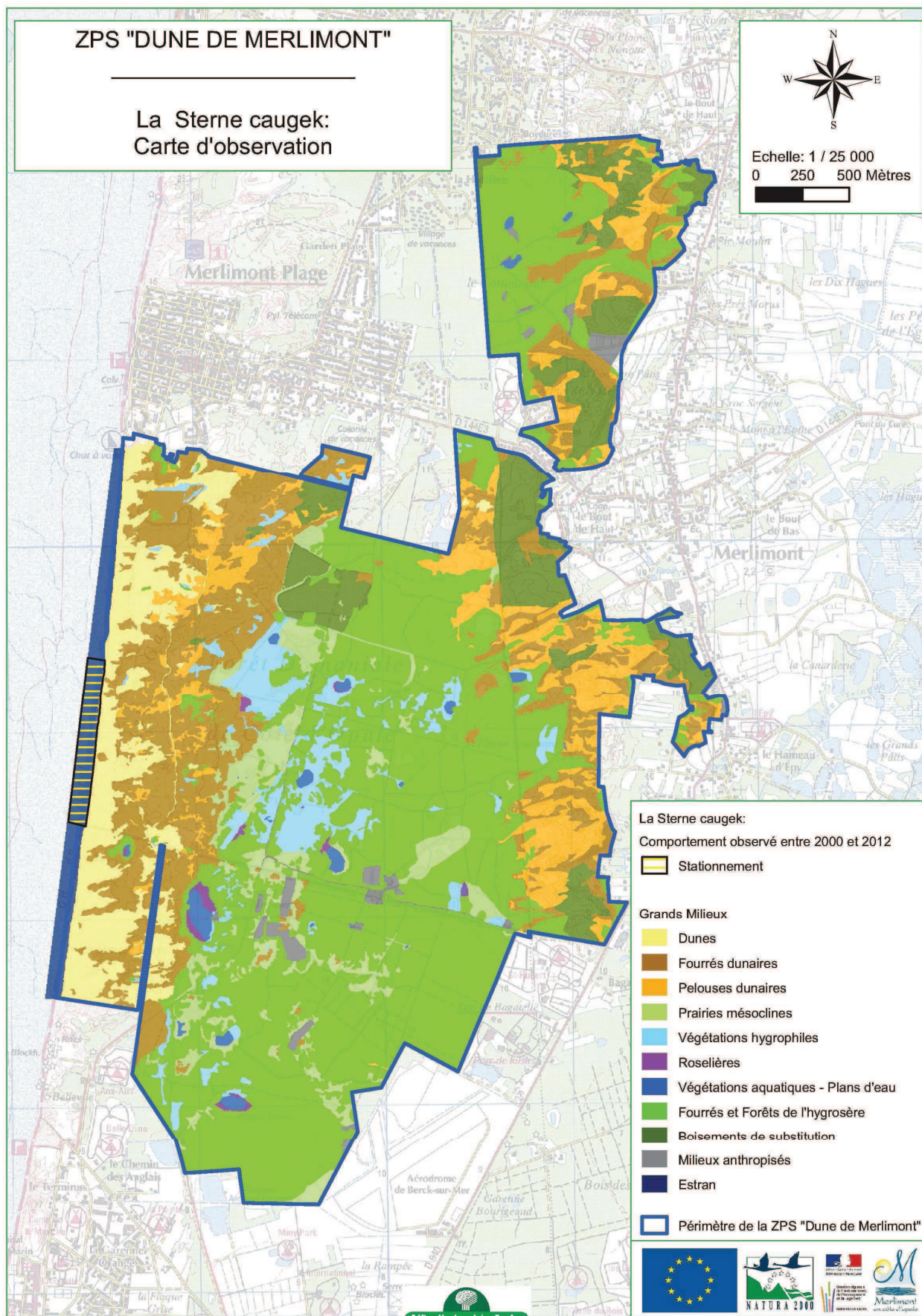


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Sterne caugek:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			2	3	2		4	16	4		

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données			2			5	2	7	10	2	3		1
Nombre d'individus observés (maxi)			1			1	2	98	230				7

Les observations correspondent uniquement à des individus posés sur l'estran. Les effectifs sont très variable et dépendent de deux facteurs :

- la tranquillité de l'estran surtout sur des périodes de migration prénuptiale
- la pression d'observation, variable selon les années. Les suivis de 2007 ont été soutenus et ont permis de mettre en évidence une grande variation journalière : de 1 à 100 individus

Les effectifs en reposoir sont beaucoup plus important en septembre du fait de l'absence du tourisme

Lieu des observations sur le site Natura 2000

L'espèce n'est observée que sur l'estran devant la parcelle n°20 de la RBD, qui correspond au secteur le plus tranquille de la façade littorale entre Berck et Merlimont.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

Son statut de conservation est jugé défavorable en Europe en raison d'un déclin modéré à long terme. Les pays qui accueillent le plus grand nombre d'oiseaux nicheurs sont l'Ukraine, la Russie d'Europe, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Azerbaïdjan. Dans ce contexte, la France ne fait pas figure de « parent pauvre ». avec environ 6900 couples.

Les hivernants sont cependant en augmentation. Au milieu des années 1950, l'espèce semble hiverner en très petit nombre, notamment lors des hivers doux, principalement sur les façades atlantique et méditerranéenne. Quelques sternes caugek sont aussi dénombrées en Bretagne et en Manche, voire en mer du Nord irrégulièrement..

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Le site ne présente de caractéristiques favorables à la nidification.

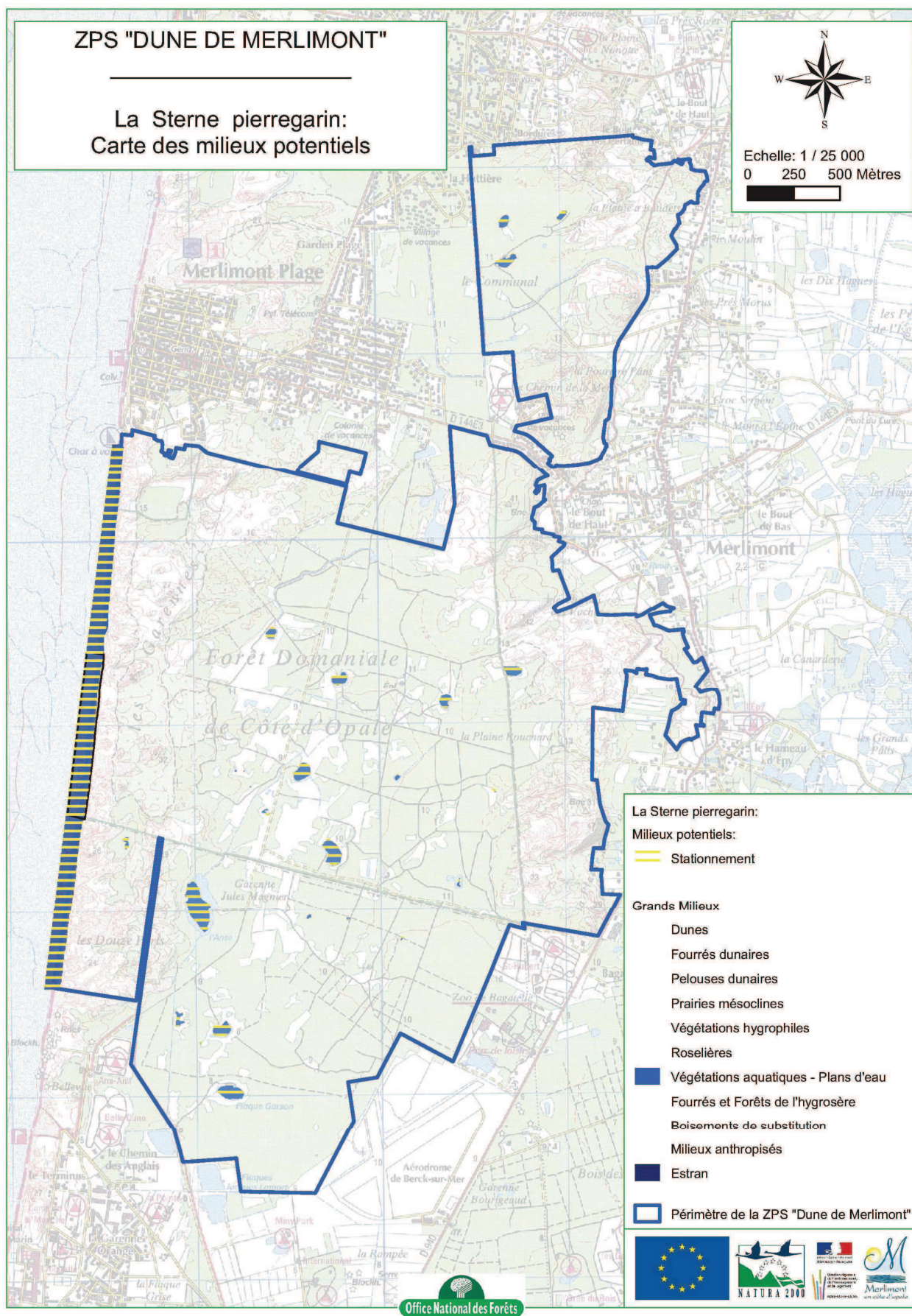
La ZPS joue un rôle relativement faible pour l'espèce, qui ne fréquente le site que pour se reposer.

Objectifs de gestion sur le site

La quiétude des sites de reposoir devra être maintenue ou renforcée.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en migration



Sterne pierregarin - *Sterna hirundo*

Annexe I Directive Oiseaux (A193) - Nicheur non menacé en France

Priorité sur le site

Sur le site : Espèce exceptionnelle

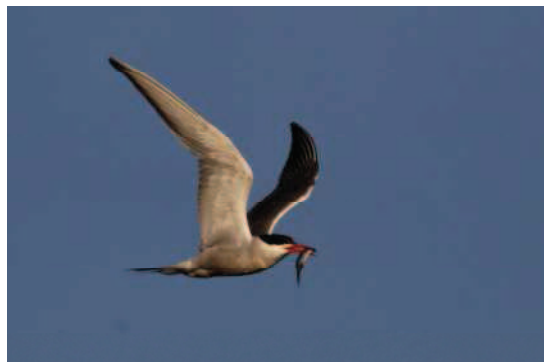
1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Nicheur ☐

Migrateur ☒

Hivernant ☐

Crédit photo : Denis Atinault



Milieus fréquentés sur le site Natura 2000 :

Mer : A

Estran : D

Dunes :

Fourrés dunaires :

Pelouses dunaires :

Prairies mésoclines :

Végétations hygrophiles :

Roselières :

Végétations aquatiques - Plans d'eau :

Fourrés et Forêts de l'hygrosère :

Boisements de substitution :

Milieus anthropisés :

Description de l'espèce

Sterne de taille moyenne, au plumage globalement clair. Manteau et ailes gris clair ; cou, ventre et sous-caudales blanc pur. Rémiges primaires gris foncé. Bec rouge vif, parfois orangé avec la pointe noire, avec des variations. Pattes rouge orangé chez les adultes, plus claires chez les jeunes. En période internuptiale, les adultes revêtent un plumage proche de celui des oiseaux de premier hiver, avec une barre carapale foncée sur l'aile, un bec foncé et une calotte devient irrégulière et blanche au niveau du front.

Longueur totale du corps : 34 à 37 cm. Poids : 110 à 165 g avec une moyenne de 125-130 g pour les adultes.

Biologie

Ecologie : La Sterne pierregarin est essentiellement inféodée au milieu aquatique (lac, cours des rivières et des fleuves, littoraux...) tout au long de son cycle annuel (nidification, hivernage et halte migratoire). En période de nidification, l'espèce se retrouve sur le littoral, le long des grands cours d'eau et sur les lacs, gravières, bassins et lagunes continentales. La pierregarin préfère les îlots, bancs de sable et de galets, ainsi que plus récemment, les éléments artificiels mis à sa disposition (radeaux de nidification).

Comportement : Hautement migratrice, la Sterne pierregarin quitte totalement ses sites de reproduction à partir de la mi-août et dans le courant du mois de septembre. A partir de la fin de l'été, des rassemblements importants d'oiseaux peuvent être notés sur le littoral, principalement vers la fin août et en début septembre. Quelques rares observations hivernales sont effectuées chaque année en France. Les premiers migrateurs arrivent en France de la fin mars au début du mois d'avril.

Reproduction : L'espèce est coloniale et grégaire en période de reproduction (quelques couples isolés), les couples s'installent souvent très près les uns des autres, souvent fidèles à leurs sites de nidification. Le nid est généralement constitué d'une simple excavation ou dépression sur le substrat ou plus rarement dans la végétation.

Alimentation : Essentiellement piscivore, l'espèce se nourrit principalement de poissons marins et/ou d'eau douce pêchés majoritairement en vol et piqués. Les proies sont capturées en surface, et sont généralement de petite taille (2.5 à 8 cm),

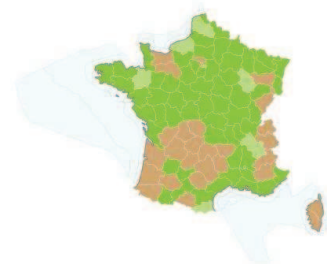
Répartition géographique

Contexte européen et national

La sous-espèce *hirundo* niche en Amérique du nord, dans le nord de l'Amérique du sud, les îles de l'Atlantique, l'Europe, le nord et l'ouest de l'Afrique, le Moyen-Orient. En hiver, la majorité des oiseaux hiverne sur les côtes Africaines. La répartition de l'espèce en France en période de nidification est à la fois côtière et fluviale. Les colonies sont présentes dans un nombre réduit de sites côtiers de la Manche, la façade atlantique et la Méditerranée. Les fleuves occupés sont surtout la Loire et l'Allier.

Contexte local à l'échelle de la plaine maritime picarde

Migrateur régulier et abondant, les reposoirs sur l'estran en plaine maritime picarde sont limités par les dérangements anthropiques.

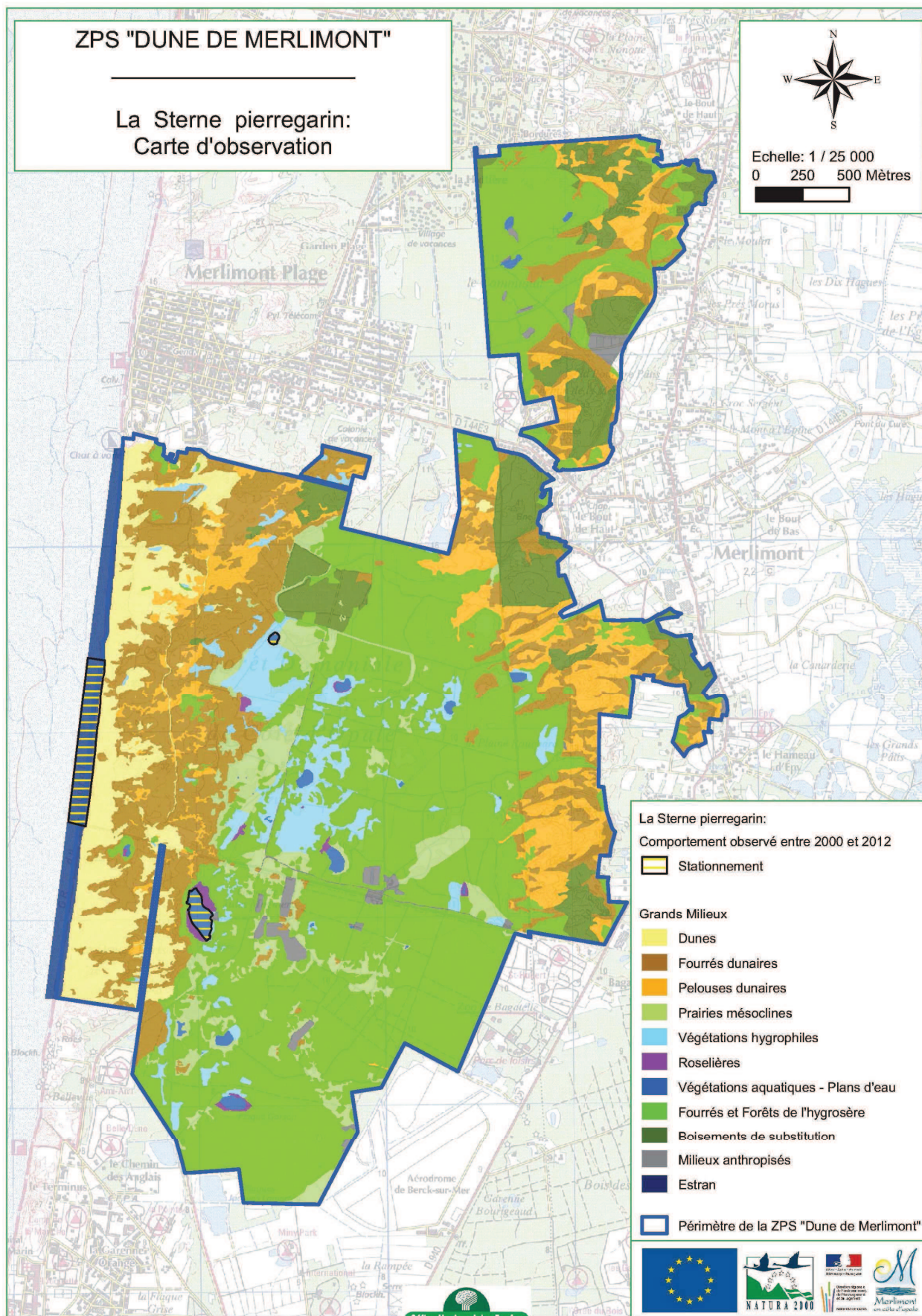


ZPS "DUNE DE MERLIMONT"

La Sterne pierregarin:
Carte d'observation



Echelle: 1 / 25 000
0 250 500 Mètres



Office National des Forêts



Méthode de suivi sur le site

Inventaire /suivi par baguage		Inventaire /suivi par point d'écoute		Suivi par observation à la jumelle		Autres protocoles	
-------------------------------	--	--------------------------------------	--	------------------------------------	--	-------------------	--

État de conservation et répartition sur le site

Période de contact de l'espèce :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
							1	1			

Régularité des observations et effectifs :

Années des données	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de données	1									1			1
Nombre d'individus observés (maxi)	1									2			2

L'espèce a été observée à 2 reprises à l'intérieur du site.

Les flux migratoires (prise sur l'estran ou proche du rivage) sont marqués principalement sur le début du mois de mai entre 5 et 10 individus. Les passages en postnuptiale sont plus marqués entre début août et début septembre avec des journées à plus d'une centaine d'oiseaux.

Lieu des observations sur le site Natura 2000

En 2008, 2 oiseaux en chasse ont été observés sur la mare aux pins, En 2011, deux oiseaux se servaient des vasières autour de la mare de l'Anse pour se reposer.

Depuis l'estran, on constate quelques reposoirs devant la parcelle n°20 RBD lors des journées sans public, mais ces reposoirs sont toujours de courte durée.

Vulnérabilité et menaces

Vulnérabilité et menaces à l'échelle européenne et nationale

La population mondiale est estimée à moins de 500 000 couples. La population européenne, considérée comme stable depuis 1990, est estimée à plus de 270 000 couples ; son statut de conservation est considéré comme favorable. La population Française, non menacée, est fluctuante. Elle s'élevait à 4 880 couples en 1998 (1,8% de la population Européenne estimée).

Les menaces principales qui pèsent sur l'espèce concernent essentiellement le dérangement, les aménagements et la disparition des sites de nidification.

Vulnérabilité et menaces sur le site Natura 2000

Le site ne présente de caractéristiques favorables à la nidification.

La ZPS joue un rôle relativement faible pour l'espèce, qui ne fréquente le site que pour se reposer.

Objectifs de gestion sur le site

La quiétude des sites de reposoir devra être maintenue ou renforcée. Il s'agit de :

- la Mare de l'Anse lors de la période postnuptiale (niveau bas de la mare laissant des plages de sable au bord de l'eau dans des zones découvertes)
- l'estran

La pose de piquets au sein de la mare de l'Anse pour la station des oiseaux au dessus de l'eau est une mesure intéressante pour l'espèce.

Préconisation de suivi de l'espèce

Suivi des effectifs en migration